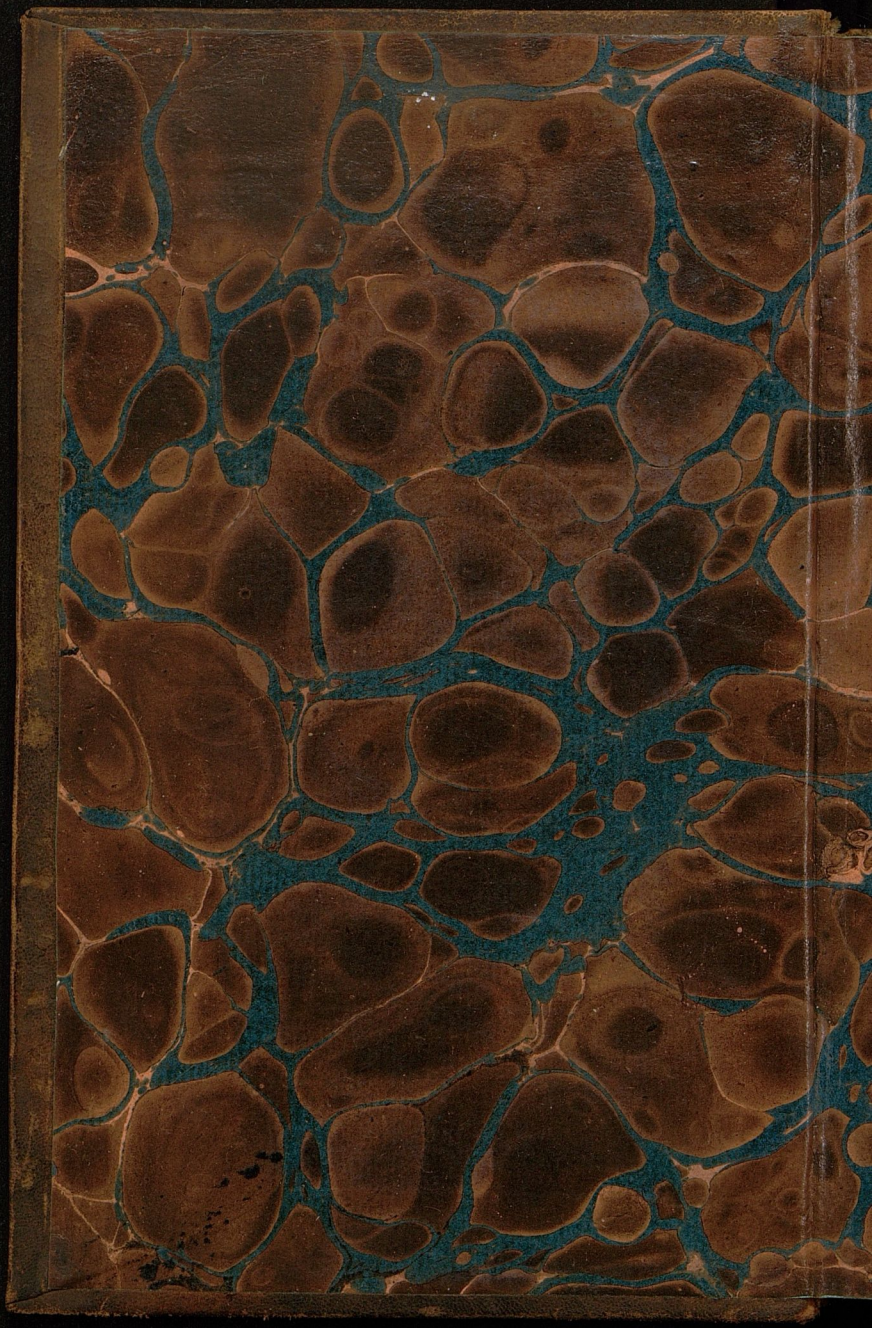

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0002-3

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0005-0

№ 3541

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0006-6

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0007-1

Universitäts- und Landesbibliothek Zweigstelle Aufklärung

Universitäts- u. Landesbibliothek HALLE (SAALE)

L 39

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1769–1771.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1769-1771.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de janvier.

Je présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence, pendant quelques jours, l'hermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parce que je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne. 1769.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) sera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement par-tout, et c'est de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissans en œuvres et en paroles.

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

1769. Quoiqu'on dise à Paris que la fête de la Présentation de *Notre-Dame* doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui présenter? à des vierges? cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal est médiocre; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

LETTRE II.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monsieur votre frère vous menace, et que vous ne devez plus rien faire pour empêcher ses menaces d'être effectuées.*

Je serais inconsolable si, ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper, dans ma dernière lettre, quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude.

Vous m'avez preſſé, par deux lettres conſécutives, de l'attirer chez moi, et de ſavoir de lui ce qu'il voulait. 1769.

Je vous ai inſtruite de toutes ſes prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conſeillaient d'éclater et de ſe pourvoir en juſtice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes ſervices; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le ſien. Non-ſeulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un ſeul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, ſans domeſtique, et vêtu d'une manière indigne de ſa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'eſprit, et qu'il eſt conſidéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choſes ſont très-conciliables avec une mauvaiſe conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ſes fautes et de ſes diſgrâces eſt vrai, il eſt, ſans contredit, un des plus malheureux hommes qui ſoient au monde.

Mais que voulez-vous que je faſſe? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occaſion, faudra-t-il que je refuſe le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui diſe: Votre ſœur m'a ordonné de ne vous point ſecourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre généroſité, que vous m'aviez permis de lui prêter de

1769. l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous; et, lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N*.... Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette *N*.... est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, Madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très-persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

LETTRE III.

1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Ferney, le 3 de janvier.

IL s'agit, Monsieur, de faire une bonne œuvre, je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les *Sirven* sont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux *Calas* expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que *Calas;* il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sureté. Il est bien clair qu'il

1769. n'a pas plus noyé sa fille que *Calas* n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où *Calas* est mort.

La sentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté son bien dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur et la vie; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des *Sirven*. Il est très-bien fait; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai *Sirven*?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère. *V.*

LETTRE IV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

Vous êtes bien bon, Monsieur, de parler de microscopes à un pauvre vieillard qui a presque perdu la vue. Il y a long-temps que je suis accoutumé à voir grossir des objets fort minces. La sottise, la calomnie, et la renommée, leur très-humble servante, grossissent tout. On avait fort grossi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre ;* il leur en a coûté la vie. On a grossi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de monsieur l'abbé *Régley*, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur le champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près sur le même sujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monsieur, de me faire avoir *les Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature*.

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs ; c'est tout un autre monde. Le vôtre est

1769. plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner se souvenir de moi, du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés. *V.*

LETTRE V.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

Du 5 de janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, Monsieur, n'est point du style de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* est encore moins du style de l'éloge de *Clémence Isaure*. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, *par M. le marquis de B...* que comme un masque sous lequel *la Beaumelle* se cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires que M. de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'est pas tout, Monsieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et cette calomnie en imposa d'autant plus que dans ce temps-là même

je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. 1769.

Le préſident *Hénault*, ſi durement traité dans votre brochure, eſt mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon eſtime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le préſident *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom ſuppoſé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorſque je vous écrivis, j'étais perſuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monſieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de ſervices que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven;* vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on feſait expirer *Calas* ſur la roue. La ſentence qui condamne les *Sirven* eſt plus abſurde encore que l'abominable arrêt contre les *Calas*. J'ai fait préſenter, au nom des *Sirven*, une requête au conſeil privé du roi; cette famille malheureuſe, jugée par contumace, et dont le bien eſt confiſqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger ſon décret au parlement de Toulouſe qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la juſtification des *Calas*; le conſeil privé, en

1769. plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très-instruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance, *qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes.* Ces circonstances m'encourageraient, Monsieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, Monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et de tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

Combien que le parlement ne soit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied (*), ce sera à vous seul, Monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste; le parlement même vous en devra de la reconnaissance; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, &c.

(*) Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445.

LETTRE VI. 1769.

A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

OUI, mon cher enfant, le *Mercure* eſt devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et même deux, ainſi qu'à vous; le grand ſiècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de *Lalli* dont le ſeul crime a été d'être brutal. Quelqu'autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera ſon corps, pour avoir chanté une ancienne chanſon de corps de garde : cela ſe paſſa chez les Hottentots, il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait *Gabrielle*.

Puiſque vous avez une *Veſtris*, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les poliſſons qui ne ſavent que mettre des tours de paſſe-paſſe ſur le théâtre, ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers ſoient bons; mais ſavent-ils ce que c'eſt qu'un vers. Ah, quels Velches!

L'A, B, C eſt réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat *la Baſtide de Chiniac*, et ce *Chiniac* eſt un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

1769.

LETTRE VII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, voilà encore un thème; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'eſt-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet; mais ſavez-vous bien qu'il ſera brûlé, et peut-être l'auteur auſſi? Le traducteur eſt un *la Baſtide de Chiniac*, avocat de ſon métier. Il ſera brûlé, vous dis-je, comme *Chauſſon*.

C'eſt avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je faſſe un gros paquet à votre petite-mère ou grand'-mère; vous ne dites point ſi elle paye des ports de lettres, et s'il faut adreſſer le paquet ſous l'enveloppe de ſon mari qui ne ſera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C eſt trop l'éloge du gouvernement anglais. On ſait combien je hais la liberté, et que je ſuis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes; mais, ſi j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a

nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez. 1769.

Je puis vous faire tenir directement, par la poste de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les usurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'-mère.

On n'a pas un seul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle fasse écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amsterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poste.

Vous me parlez d'un buste, Madame; comment avez-vous pu penser que je fusse assez impertinent pour me faire dresser un buste? cela est bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une statue.

Pour les deux Siècles, dont l'un est celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les présenter, et doit s'être acquitté de son devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponse du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la bastille. C'est une anecdote dont elle est sans doute instruite.

Le procès de cet infortuné *Lalli* est quelque chose de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'histoire que très-médiocrement. Vous ne vous souciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la bastille pour avoir pris Madras; mais vous souciez-vous des cabales affreuses qu'on fait contre le mari de votre grand'-mère? Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai,

1769. fût-il traité comme *la Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'esprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, Madame; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai sur le cœur. Comptez que ce cœur est plein de vous. *V.*

LETTRE VIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 de janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philosophie dans le discours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'est pas à sa place, dans une compagnie consacrée uniquement à l'éloquence et à la poësie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un discours de réception des idées vraies et profondes, qui sont elles-mêmes la source cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le discours de M. *le Batteux*, des anecdotes sur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*, dont je connais parfaitement la fausseté; mais la satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il serait à désirer que les lettres concernant *Nonotte* fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce maraud y ont été audacieusement imprimées; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de

de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent 1769.
Nonotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en seraient très-aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très-respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle, où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE IX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

Je suis très-sensiblement touché, Monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin, il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

1769. Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris ? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort ? voilà de plaisans *Catons* d'Utique que ces drôles-là !

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit ? M. *Janel* exerce-t-il toujours son emploi ? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vasselier*, si vous avez un moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps ; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très-infirme vieillesse.

LETTRE X.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

Je vois, Monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage : vous servez DIEU sans superstition, et les hommes sans les tromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y

avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils feraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait, sur les frontières, une ville dans laquelle seule tous les protestans pourront se marier légitimement (*). 1769.

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité et très-instruit.

„ Vous ne sauriez croire combien augmente dans „ cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour „ et leur respect pour (**).... Quant au parlement et à „ l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont „ au-dessous de trente-cinq ans sont pleins de „ zèle et de lumière, et il ne manque pas de gens „ instruits parmi les personnes de condition. Il est „ vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes „ durs et opiniâtres, incapables de se prêter un „ seul moment à la raison; mais leur nombre dimi- „ nue chaque jour, et non-seulement toute la

(*) Versoy; ce projet ne fut point exécuté.

(**) M. de *Voltaire* supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé *Audra*, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin.

1769. „ jeuneſſe du parlement, mais une grande partie du „ centre et pluſieurs hommes de la tête vous ſont „ entièrement dévoués. Vous ne ſauriez croire com- „ bien tout a changé depuis la malheureuſe aventure „ de l'innocent *Calas*. On va juſqu'à ſe reprocher „ l'arrêt contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes : „ on regarde le premier comme injuſte, et le ſecond „ comme trop ſévère, &c.

Vous voyez, Monſieur, qu'il n'était pas poſſible d'introduire la raiſon autrement que ſur les ruines du fanatiſme. Le ſang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penſer que nous devons déteſter ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans ſon mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : Donc je dois t'égorger. Proſcrivons, Monſieur, ces maximes infernales ; ſi le diable feſait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des ſentimens que vous avez bien voulu me témoigner ; comptez qu'ils ſont dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XI. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adressé par la poste de Lyon, sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste fesaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a long-temps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théologie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne savez donc pas, Madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec ; c'est de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expression divine; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour ; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe (*) dans le goût de

(*) M. *Damilaville*.

1769. M. de *Formont ;* je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il eſt plaiſant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces meſſieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même paſſion pour *la Bletterie.* Vous voulez donc avoir le privilége excluſif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis que je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaiſir de haïr toute ſeule.

Vous ne m'avez rien répondu ſur l'étrange lettre du marquis de *Béleſtat.* Je lui ſais gré de m'avoir juſtifié ; ſans cela, tous ceux qui liſent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au préſident *Hénault.* Vous voyez comme on eſt juſte.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracaſſeries me pourſuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde ! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit ! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation ; c'eſt qu'en quittant le monde je vous ai quittée ; je ne peux m'en conſoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, ſoyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je ſuis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont ſous la main. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE XII. 1769.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 de janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand hiſtorien, et moi je vous remercie très-à propos. Je ſuis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes groſſières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je ſuis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, ſans en être ſorti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaiſanterie que je vous envoie, que *Cramer* eſt homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compoſiteur eſt un gros ſuiſſe qui ſait très-bien l'allemand, et fort peu de françois. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige ſur la terre.

Vous avez donc connu *Lalli*? Non-ſeulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez monſieur d'*Argenſon*, lorſqu'on voulait faire ſur les côtes d'Angleterre une deſcente que cet irlandais propoſa, et qui manqua très-heureuſement pour nous. Il eſt très-certain que ſa mauvaiſe humeur l'a conduit à l'échafaud. C'eſt le ſeul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il ſe promène probablement dans les Champs Elyſées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*,

1769. d'*Urbain-Grandier*, et, si vous le voulez encore, de *Montecuculli* ou *Montecucullo*, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* est dans cette troupe : je n'en sais rien ; mais, si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps de garde, et si *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c....., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'*Henri IV*, qu'il composa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints, on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille d'*Henri IV*. On dit qu'il est aussi éloquent que généreux. Les parquets de provinces se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de provinces, il faut toujours que ce soit des parisiens qui remportent leurs prix ; tantôt c'est M. de *la Harpe*, tantôt c'est vous. Vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Quiconque vous suit de près est un très-bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir

(*) M. *Dupaty*.

un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour. 1769.

Si je vous aime! Oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très-bel esprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V.*

LETTRE XIII.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire son courage et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que *Mouslapha* soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Mouslapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommée *Catherine*; mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus*. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à soixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

1769. Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de *Gallitzin* est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oseront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris* ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 27 de janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante et dix ans, et j'en ai soixante et quinze; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur le champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuse avait été long-temps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter; et ma seule

eſpérance, dans mes derniers jours, eſt de le retrouver en vous. 1769.

Je compte bien vous donner des preuves ſolides de mes ſentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle ſerait morte d'ennui dans ma ſolitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correſpondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établiſſement conſidérable. Je me ſuis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par ſon teſtament; c'eſt ſeulement laiſſer ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter ſur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons ſeront pour vous.

Je vous ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne, et des amis qui vous ſoient attachés comme moi juſqu'au dernier moment de leur vie. *V.*

1769.

LETTRE XV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, Madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la Canonisation de St *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis, ce qui est très-difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la Canonisation de St *Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre

dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothéque d'un autre ouvrage fort insolent; mais, si le délicat et ingénieux abbé de *la Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laisserai au filet. 1769.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, Madame, de votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillemet.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

VOICI le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Bélestat*, qui est très-estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire

1769. à l'académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? comment pourrait-on être à la fois si hardi, si lâche et si bête? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au faiseur de madrigaux.

Vous, Madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous ; vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé *la Bletterie*.

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin*. Le procès verbal de la canonisation est rapporté fidellement dans ce manuscrit: on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécille de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison comme on faisait autrefois.

J'ai envoyé le manuscrit de la Canonisation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si votre grand'maman a ses ports

francs, et s'il faut lui adreſſer les paquets ſous l'enveloppe de ſon mari. 1769.

Je vous prie inſtamment, Madame, de me mander des nouvelles de la ſanté du préſident; je l'aimerai juſqu'au dernier moment de ma vie. Eſt-ce que ſon ame voudrait partir avant ſon corps? Quand je dis ame, c'eſt pour me conformer à l'uſage; car nous ne ſommes peut-être que des machines qui penſons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne penſons point quand la moëlle du cerveau eſt malade.

Vous ſouciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on ſe moque, avec diſcrétion, de pluſieurs ſyſtêmes de philoſophie? cela eſt intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaiſant, à mon gré, qu'un chapitre ſur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'hiſtoire d'une anglaiſe qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules ſont d'un ton plus ſérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je ſoupçonne que vous n'aimez pas trop l'hiſtoire naturelle.

Cependant cette hiſtoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a ſouvent trompés ſur l'une et ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'-maman, dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, Madame, je ſuis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je m'intéreſſe à ſa ſanté.

1769.

LETTRE XVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouse.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* est aussi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de *Calas*. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que, plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet. 1769.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de *Calas* lui inspirait; j'ai même regardé le supplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les *Sirven* seraient jugés.

Enfin, Monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux enfant qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, Monsieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des *Calas*. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sureté.

1769.

LETTRE XVIII.

A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADEMIE de Rouen, Monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être feront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses mal-sonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à monsieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car, vous et moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, Monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et

que vous les vendrez à la livre très-bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons. 1769.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V.*

1769.

LETTRE XIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canoniſation de frère *Cucuſin*, par laquelle *Rezzonico* a ſignalé les dernières années de ſon ſage pontificat. J'ai cru que cela vous amuſerait, d'autant plus que cette hiſtoire eſt dans la plus exacte vérité.

Je lui ai auſſi adreſſé pour vous quatre volumes du Siècle de *Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothéque. Les faits de guerre ne ſont pas trop amuſans, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de ſi ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont ſervi qu'à répandre vainement le ſang humain; mais il y a dans le reſte de l'hiſtoire des morceaux aſſez curieux, et vous y verrez aſſez ſouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverſions à vos idées triſtes; je ſens bien qu'elles ſont juſtes. La privation de la lumière et l'acquiſition d'un certain âge ne ſont pas des choſes agréables. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir du courage, il faut des diſtractions. L'amuſement eſt un remède plus sûr que toute la fermeté d'eſprit. J'ai le temps de ſonger à tout cela dans ma profonde ſolitude,

avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge. 1769.

Vous me demandez, Madame, si j'ai lu des *Lettres sur les animaux*, écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaisir, puisque l'auteur pense comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tournebroche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui soient dans le secret, ils doivent bien se moquer de nous.

La montre du président *Hénault* est donc détraquée? c'est le sort de presque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non-seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bûcheron d'*Esope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple; premièrement, parce que mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver; en second lieu,

1769. parce que je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre-humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choses ridicules, que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B*....., il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, Madame; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

LETTRE XX.

A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poësie et la musique étaient bornées aux climats tempérés, se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme

(*) Poëte russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme *Corneille* l'a été en France.

elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioſte* et des *Taſſe :* mais il n'y a plus à Rome que des proceſſions, et dans la Gréce que des coups de bâton. Il faut donc abſolument des ſouverains qui aiment les arts, qui s'y connaiſſent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils font naître les roſes au milieu des neiges. 1769.

C'eſt ce que fait votre incomparable ſouveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Verſailles, et que la vôtre eſt d'un de mes confrères de l'académie françaiſe. M. le prince de *Kolouski*, qui m'a rendu ſes lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'eſt ce que j'ai admiré dans tous les ſeigneurs ruſſes qui me ſont venus voir dans ma retraite. Vous avez ſur moi un prodigieux avantage ; je ne ſais pas un mot de votre langue, et vous poſſédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos queſtions, dans leſquelles on voit aſſez votre ſentiment ſous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monſieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monſieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, ſans contredit ; comme celui qui le ſeul a parlé au cœur et à la raiſon, qui ſeul a été véritablement ſublime ſans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu juſqu'à lui. Il eſt le ſeul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette paſſion que dans le Cid, et le Cid n'eſt pas de lui. L'amour eſt ridicule ou inſipide dans preſque toutes ſes autres pièces.

1769. Je pense encore comme vous sur *Quinault;* c'est un grand-homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poëtique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable *Molière.*

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne savaient pas seulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire: mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière.* La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénouemens

sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature ; et il en a été, sans doute, le plus grand peintre. 1769.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressemblez par votre mauvaise santé ; heureusement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXI.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

Votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski*. Ce n'a pas été la moindre de mes consolations dans mes maladies qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau règne ! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs qui sont les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établissait la tolérance ;

1769. elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par messieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* soit béni! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien, Monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux sept tours par des capigi-bachi? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore? je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité, sans doute; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose; mais il me semble que *Moustapha* ressemble à DIEU comme le bœuf *Apis* ressemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrens de sang. Puisse-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens,

qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécille *Mouſtapha* prend le premier imbécille de ſon ſérail pour être ſon grand-viſir. Ce grand-viſir donne des corps à commander à ſes pouſſes; ſi ces gens-là vous réſiſtent, je ſerai bien étonné. 1769.

Je ne le ſuis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent ſi mal leurs intérêts. Ce ſerait un beau moment à ſaiſir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du ſuccès de vos armes pour reprendre la Gréce dont je les ai vus en poſſeſſion dans ma jeuneſſe? mais, pour de telles entrepriſes, il faut de l'argent, des flottes, de l'adreſſe, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'eſpère que vous vous défendrez bien ſans le ſecours de perſonne.

Je vois, avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, que cette ſecouſſe ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme ſi elle n'avait pas autre choſe à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas ſeulement entendu parler; et elle fait marcher ſes armées avec le même ſang froid qu'elle s'eſt fait inoculer. Si elle n'eſt pas pleinement victorieuſe, la Providence aura grand tort. Je veux que vous ſoyez grand effendi dans Stamboul, avant qu'il ſoit deux ans.

Agréez, Monſieur, les ſincères aſſurances du tendre reſpect que vous a voué pour ſa vie,

Monſieur,

votre, &c.

1769.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

MON divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous. (*)

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven;* ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut par-tout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſſait pas de

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

faire une révolution dans les Etats comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce desquels je veux mourir. *V.* 1769.

LETTRE XXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

1 de mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissans à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand

1769. tourbillon. Paris a toujours été à peu-près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère : c'est un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embourſent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, ſi vous aviez vu comme moi le temps du *ſyſtême* où il était défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez ſoi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorſqu'on augmenta de cent francs la penſion que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Pariſiens ſont aujourd'hui des ſibarites, et crient qu'ils ſont couchés ſur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roſes n'eſt pas aſſez bien fait. Laiſſez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce ; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonſoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuſer à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui ſe charge de vos paquets; on lui donnera la permiſſion de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embraſſe, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

LETTRE XXIV. 1769.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 1 de mars.

Il y a non-seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami, mais il y a trente ans pour la vigueur, et surtout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante et quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le Lion et le Marseillois, si vous ne connaissez pas les Trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuser votre royal correspondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez, sans doute, que le *Rezzonico* avait, avant sa mort, rendu à l'Eglise le service important de canoniser un capucin nommé *Cucufin*, dont on a changé le nom en celui de *Séraphin*; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation; elle est exacte et curieuse.

1769. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne *Pierre III*? si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que je croye à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Gréenville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

LETTRE XXV.

A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre sans doute heureuse!

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Canonisation de St *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico*. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de St *Cucufin*, propose hardiment de fêter saint *Henri IV*. Pour moi, Monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la sorbonne. Comment *Henri IV* sauvé! lui qui

qui était en péché mortel! lui qui eſt mort amoureux de la princeſſe de *Condé!* lui qui eſt mort ſans ſacremens! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Chriſtophe* vous ſavonnera. C'eſt *Ravaillac* qui eſt ſauvé, entendez-vous; car il a été bien confeſſé, et d'ailleurs la ſorbonne, ayant fait un ſaint de *Jacques Clément*, pourrait-elle refuſer une apothéoſe à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin? J'eſpère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il ſerait bien triſte qu'un homme ſi éloquent errât dans la foi. 1769.

Vous me parlez de certaines petites folies; il eſt bon de n'être pas toujours ſur le ton ſérieux, qui eſt fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philoſophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les ſottiſes atroces, et même les horreurs dont on eſt quelquefois environné, où en ſerait-on? Les *Sirven* paſſent encore leur vie ſous mes yeux, dans mes déſerts, juſqu'à ce que je puiſſe les envoyer à Toulouſe, où les mœurs, grâces au ciel, ſe ſont un peu adoucies. Mais qui oſera paſſer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'eſt pas aſſez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danſer avec les ſinges.

Le mari de mademoiſelle *Corneille* eſt arrivé; mais les malles où ſont les horreurs eccléſiaſtiques de *François I* ſont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'eſt fait dans l'eſprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le ſang des

1769. *Sirven* et des *Calas;* et tous les hommes d'Etat, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, je suis *Héraclite;* quand on se saisit d'Avignon, je suis *Démocrite:* voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher *Tite-Live;* je vous répète que je vous aime autant que je vous estime. *V.*

LETTRE XXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

Minerve-papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, il est tout fier de vous avoir si bien devinée: car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs masures. J'ai soixante et quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue, doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui sont revenus

sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*. 1769.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de *la Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très-ingrat s'il fesait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, Madame; né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des sépulcres, rien ne se trouve plus aisément.

1769. J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'Etat. Ce ne serait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excrémens du grand siècle de *Louis XIV*. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres; et si le grand-homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve - Papillon*, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.*

LETTRE XXVII. 1769.

A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'AI beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas ſuivre les mouvemens de mon cœur auſſitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de penſion, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui ſont dans le plus grand beſoin; et qu'en comptant à Ferney mes domeſtiques de campagne, j'en ai ſoixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en feſaient pas tant: cela eſt rare au Parnaſſe; et la choſe eſt d'autant plus extraordinaire que je ſuis né avec les quatre mille livres de rente que vous poſſédez aujourd'hui.

L'idée m'eſt venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuſcrit d'une comédie très-ſingulière, dont l'auteur m'a laiſſé le maître abſolu: c'eſt un jeune homme d'une grande eſpérance, fils d'un préſident à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a paſſé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le ſujet de ſa pièce eſt le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit ſon dépôt, et le dévot viola le ſien.

La pièce n'eſt pas dans le genre larmoyant; ce jeune

1769. homme n'a pris que *Molière* pour son modèle ; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant, tous ses personnages étant caractérisés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du Tartufe, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p. . . . estimable qui fait d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout est coup de dé dans ce monde.

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans la confidence ; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville ;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte ; c'était une ame ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXVIII. 1769.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modeste jardin
Où l'art en se cachant fécondait le terrain, &c. &c.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu desquelles sont

1769. des promenades, au bout des vignes des pâturages, et au bout des pâturages une forêt.

C'eſt chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit ſi bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous aſſure que mon cœur a été bien ému en liſant les petites leçons que vous donnez aux ſeigneurs des terres, dans votre troiſième chant. Il eſt vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres;* je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vaſſaux et de mes voiſins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils ſont venus dans mon aſile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroiſſiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miſerans inopem aut invidit habenti.

En vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait ſi à propos des corvées, et qui ſervait ſi bien le roi que les enfans en mouraient ſur le ſein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompſon*? c'eſt le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, eſt celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaiſſance extrême que je vous dois; il m'a charmé très-indépendamment de la généroſité courageuſe avec laquelle vous parlez d'un

homme si long-temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres. 1769.

J'ai un remords ; c'est d'avoir insinué à la fin du siècle présent, qui termine le grand siècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre saisons* un peu plutôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre ; les *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poësie ; c'est ce que *Montesquieu* ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Ecrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi, qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit ; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent

1769. à être dans la boue ; mais ils y trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam, est-ce que Paris n'en est pas digne ? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Velches ?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame ! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le président *Hénault*, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont ;* la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation

de la société ; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adouciſſement de cette malheureuſe vie ſerait d'avoir auprès de ſoi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre. 1769.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque reſſemblance entre votre cervelle et la mienne. La diſſipation ne m'eſt pas ſi néceſſaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les ſentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre ſiècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je ſerais aſſez votre homme, et mon cœur eſt aſſez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joſeph et à Ferney ; mais je ne connais que l'euchariſtie qui ait le privilége d'être en pluſieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je faſſe tout ce que *Saint-Lambert* a ſi bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent ſous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saiſons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuſe. Je me fais lire à dîner et à ſouper de bons livres par des lecteurs très-intelligens, qui ſont plutôt mes amis que mes domeſtiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuſe. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y paſſer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triſte, c'eſt que

1769. la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de St *Cucufin* pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique; il faut varier vos petits divertissemens.

Vous ne m'avez point répondu sur *les Singularités de la nature;* ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. *Grand'maman.* J'ai un peu à me plaindre d'une personne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis; cela me fait penser à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parce qu'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis *Héraclite* ou *Démocrite;* tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête: et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'ame de qui je fasse cas est M. *Grand'maman*, mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir et de vous exprimer; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects. *V.* 1769.

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament moitié sérieux, moitié gai. C'est une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de *du Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiselle *Vestris*, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

1769. Vous avez lu, sans doute, les *Saisons* de *Saint-Lambert;* je l'ai remercié dans mon testament adressé à *Nicolas*. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testamens, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*. On ne vit pas assez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela est ridicule. *V.*

LETTRE XXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

Vous me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusemens; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles, quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux, quand on voudrait de la gaieté: c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en est pas de même quand on écrit: c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il

y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu. 1769.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme, dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine; et voici, en outre, mon testament que j'adresse à *Boileau*. J'ai fait ce testament étant malade, mais je l'ai égayé selon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez vous le faire lire ensemble; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques-unes de ses lettres que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, soit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'est revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur. Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier DIEU pour son mari, dans mes codicilles. Il fera de grandes choses, si on lui laisse ses coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

1769. On me mande que le préſident *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée.....

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et feſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre.

Adieu, Madame; je vivrai plus heureux, ſi vous pouvez être heureuſe. Comptez que mon cœur eſt à vous comme ſi je n'avais que cinquante ou ſoixante ans.

LETTRE

LETTRE XXXII. 1769.

A M. LINGUET, *avocat.*

Ferney, le 15 de mars.

Vous êtes *aucunement* le maître, Monsieur, de demeurer dans un *cu de sac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de courtisanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de sac* passer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuses*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces*; des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise sont si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours: on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel servent à présent des *rost-bif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié suisse et moitié savoyard, enseveli à soixante et quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et

1769. nouvelles de la langue française; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talens, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécille, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la châsse de Ste *Geneviève* sur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXIII.

A M. TRANTZSEHEN,

Premier lieutenant de l'infanterie saxone, à Ernsthal, près de Chemnitz, en Saxe.

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies; je vous crois descendu de *Lucien* en droite ligne; vous lui

ressemblez par l'esprit ; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps : les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans. 1769.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples, ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raison*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentimens respectueux j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre, &c.

1769.

LETTRE XXXIV.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

Vous me traitez comme un rochelois ; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles : *Ce n'est pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully : Mon ami, ils me tueront.*

Lorsque je lus le discours que vous prononçâtes à l'académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à la fois, Monsieur, votre patriotisme, votre générosité et votre éloquence. Un beau siècle se prépare ; vous en serez un des plus rares ornemens ; vous ferez servir vos grands talens à écraser le fanatisme qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion ; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si long-temps opprimée, en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puissances ;* et ce sera vous, Monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura

l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Eglise grecque ; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Eglise latine, au mépris de toutes les lois ? 1769.

Un évêque russe a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puissances* : c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous, en fait de lois : *Hodièque manent vestigia ruris.*

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence et par la messe ; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes ; mais, en les fessant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort, dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, Monsieur, à nous débarbariser tout-à-fait ; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière ; je vois, avec consolation, que vous en commencez une bien brillante.

1769. Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monsieur, de votre lettre et de votre beau présent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si bien (**). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer *Henri IV* sans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, sans débiter Mérope et Oreste, toutes grecques que sont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jetter à la tête une édition qu'alors on jette à ses pieds. Il faut que les chalans demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

(**) L'édition in-4° des œuvres de l'auteur, que M. *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer* de Genève.

préſenter ſont mal payées; celles qui ſont difficiles ſont fortune; c'eſt l'a, b, c, de la profeſſion: imitez les filles; ſoyez modeſte pour être riche. *Interim* je vous embraſſe, et ſuis de tout mon cœur, Monſieur, votre, &c. 1769.

LETTRE XXXVI.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

De la coquetterie! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher ſucceſſeur, ma franchiſe ſuiſſeſſe n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage eſt le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques perſonnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et ſouhaiteraient, dans les premiers chants, des épiſodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais ſoyez très-certain que c'eſt le ſeul de notre ſiècle qui paſſera à la poſtérité, parce que le fond en eſt utile, parce que tout y eſt vrai, parce qu'il brille preſque par-tout d'une poëſie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaiſſante dans l'expreſſion. Je déteſte le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs eſt petit et fatras.

1769. Qui diable vous a donné la Canonisation de St *Cucufin* ? il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs, comme St *Cucufin*. J'ai eu douze accès de fièvre ; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is established by act of parliament*. Cela est fier et honnête. (*)

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'apres que M. de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre :

Au curé de Ferney.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes instruit, sans doute, des réglemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume ; vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration suivante, et communia.

Déclaration par-devant notaire et procès verbal.

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le notaire *Raffoz*, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie française, seigneur de Ferney, &c. demeurant en son château, lequel a déclaré que le nommé *Nonotte*, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé *Guyon*, soi-disant abbé, ayant

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de *Beauvau* à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des *Sirven*. Votre cœur aurait été bien ému, si vous

fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de *Voltaire* d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs, que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins requis et soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.

Autre déclaration.

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, &c., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

Ayant mon DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.*

De laquelle déclaration ledit messire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur *Pierre Gros*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire, audit château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an.

1769. aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfans : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi ? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille ; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de *la Barre*, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose !

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, est actuellement devant ses juges ; ses filles sont auprès de moi ; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*.

Je vous embrasse, de tout mon cœur, sans cérémonie ; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

1769.

LETTRE XXXVII.

A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-sincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus; il était bon, et il est devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce fasse fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire : Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursouflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre velche; *neque, te ut miretur turba, labores.*

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, supérieur au *Sertorius* de *Corneille*.

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Esprit des lois;* je suis toujours de l'avis de madame *du Deffant*.

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie, pour la rédaction de son code; cela est net, précis; il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si *Montesquieu* n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique,

1769. les prêtres et les financiers, il était perdu; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parce qu'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre-humain.

J'ai été sur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. d'*Alembert*. Vous savez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement*. Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embrasse très-philosophiquement et très-tendrement. *V.*

LETTRE XXXVIII. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage; je les attendrai très-patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violens. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode, je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeûné: c'est d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parce que la chère est mauvaise.

On m'assure que *Stopani* est pape. Il me doit assurément sa protection; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du saint-siége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai rafle.

1769. Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse.

Je me flatte que madame d'*Argental* est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse

ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui est un très-méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice. 1769.

Si on vous parlait de cette aventure, par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi, est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques anecdotes du siècle de *Louis XIV*. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette histoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkovitz*, pour ravir la Flandre à son beau-frère, encore enfant, traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confession de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans* régent, par le jésuite *d'Aubenton*, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermosa* ont la preuve

1769. en main ; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choſes dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun hiſtorien ait fait l'hiſtoire de ſon temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonſpection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéreſſantes pour moi ſont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me ſuis trompé dans quelques occaſions, j'ai droit de m'adreſſer à vous pour être remis ſur la voie. Vous ſavez que *Polybe* fut inſtruit plus d'une fois par *Scipion*.

Il y aura inceſſamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la préſenter au roi, mais je ne ferai rien ſans votre approbation. Vous ſavez que je ſuis ſans aucun empreſſement ſur ces bagatelles. Je ſais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles ſont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de complimens que de la poſtérité; mais daignez ſonger que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette poſtérité, et vos bontés me rendent le temps préſent ſupportable.

Agréez, Monſeigneur, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE

LETTRE XL. 1769.

A M. DE LA HARPE.

17 d'avril.

Noſtra ſpes altera ſcenæ,

Je ſuis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de *Suétone*, auteur, à mon gré, aſſez aride, et anecdotier très-ſuſpect. J'eſpère que vous ne direz pas, dans vos remarques, que vous renoncez à faire des vers, ainſi que l'a dit notre ami *la Bletterie*. Il eſt plaiſant que *la Bletterie* s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton ſous la main, je vous en ferai part; mais j'aimerais bien mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon: nous avons beſoin de beaux vers, beaucoup plus que de *Suétone*.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été ſur le point de mourir, et je diſais: Le théâtre français eſt mort de ſon côté, ſi M. de *la Harpe* n'y met la main. Il a fallu paſſer par les cérémonies ordinaires. Vous ſavez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ſes devoirs de citoyen: ceux de l'amitié me ſont bien plus chers. *V.*

1769.

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 d'avril.

Eh bien, Madame, je suis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeûne. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens! la bonne compagnie chez vous ne déjeûne pas, parce qu'elle a trop soupé; mais moi je suis dans un pays où les médecins sont italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un crouton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très-mauvaise humeur, qui s'est imaginé que je fesais très-peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, Madame, qu'il écrivit contre moi au roi, l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme *Molière*, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le conseil. Vous ne savez pas, sans doute, qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois, nommé *Nonotte*, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à *Rezzonico*, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jésuite, nommé

Nonotte, réſidant à Beſançon, un bref dans lequel je ſuis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il eſt vrai que ce bref n'eſt pas tout-à-fait auſſi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme;* mais enfin j'y ſuis menacé de mort ſubite. 1769.

Vous ſavez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon ſervice, et que je ſuis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond reſpect, et de déjeûner comme les autres avec des atteſtations d'apothicaires.

Sérieuſement parlant, il y a eu, à cette occaſion, des friponneries de la faculté, ſi ſingulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, ſans m'en rien dire, ſe ſont faintement parjurés pour me rendre ſervice. (*) Je ſuis un vieux malade dans une poſition très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laiſſe vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, tréſorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, ſe feſait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays: mais ſi vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Meſſieurs.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profeſſion de foi de M. de *Voltaire*.

1769. De quoi s'aviſe mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne ſont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme diſent les Italiens, donner *cibo per tutti.*

Vous ſaurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuiſiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Eſpagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ſes amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il ſoit peu, il y aura une nouvelle cuiſine.

Je ſuis bien fâché de n'avoir pas *la Princeſſe printannière* dans ma bibliothéque; mais j'ai l'*Oiſeau bleu* et *Robert le diable.* Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Aſtrée;* on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* eſt un ouvrage plus curieux qu'on ne penſe; on y trouve les portraits de tous les gens qui feſaient du bruit dans le monde du temps de mademoiſelle *Scudéry;* tout port-royal y eſt; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praſlin*, y eſt décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans ſa langue, l'*Arioſte*, ſi déteſtablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'eſt la plus grande louange que je puiſſe vous donner, et la plus juſte. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup mieux que *la Fontaine*, et qu'il eſt cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique,

plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Pamèla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare. 1769.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa ſageſſe. Portez-vous bien, Madame; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon;* tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié eſt choſe véritable.

LETTRE XLII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

Je vous aſſure, Monſieur, qu'un vaiſſeau arrive plus vîte de Moka à Marſeille, que votre *Siècle de François I* n'eſt arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laiſſé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait paſſer une ſemaine ſi agréable. Vous m'avez inſtruit, et vous

1769. m'avez amuſé : ce ſont deux grands ſervices que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre ſtyle, vos recherches, et ſurtout votre eſprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en ſa préſence, pour les deſcendre, à pluſieurs repriſes, dans le bûcher, et pour leur faire ſavourer, pendant cinq ou ſix heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, ſi ſon fils ne croyait pas la tranſſubſtantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de ſon peuple. Je ne vois guère, dans *François I*, que des actions ou injuſtes, ou honteuſes, ou folles. Rien n'eſt plus injuſte que le procès intenté au connétable qui s'en vengea ſi bien, et que le ſupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perſonne. L'atrocité et la bêtiſe d'accuſer un pauvre chimiſte italien d'avoir empoiſonné le dauphin ſon maître, à l'inſtigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne ſera jamais honorable d'avoir envoyé ſes deux enfans en Eſpagne, pour avoir le loiſir de violer ſa parole en France.

Quelques penſions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compenſent point tant d'actions odieuſes; toutes ſes guerres en Italie ſont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; ſon royaume eſt toujours expoſé à la deſtruction; et, pour comble de honte, il ſe croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot,

vous me paraiſſez meilleur hiſtorien que l'amant de la *Piſſeleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'eſt pas que je ſois enthouſiaſmé de ſon prédéceſſeur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la conſolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il eſt triſte que la nation n'ait pas mis *Charles VI* aux petites maiſons. *Charles V* du moins était aſſez adroit, mais il y a un intervalle immenſe entre lui et un grand-homme. Enfin, depuis St *Louis* juſqu'à *Henri IV*, je ne vois rien ; auſſi les recueils de l'hiſtoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainſi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage ſur l'abbé *Velly* et conſorts ; c'eſt qu'il a écrit l'hiſtoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'hiſtoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaiſſe très-bien la conſtitution de l'Etat. Pour notre hiſtoire, elle eſt compoſée de tracaſſeries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou ſix aſſaſſinats célèbres, et ſurtout ſans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de ſi inſipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous ſommes venus les derniers en tout ; que nous n'avons jamais rien inventé ; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'exiſtons aux yeux de l'Europe que dans le ſiècle de *Louis XIV*. J'en ſuis fâché ; mais la choſe eſt ainſi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au ſiècle de *Louis XV*, et que vous êtes ſavant, exact, ſage et éloquent. Croyez que mon eſtime pour vous eſt égale à mon mépris pour la plupart des choſes ; c'était à vous à faire le Siècle

1769.

1769. de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes ; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser *Quinault* et le *Tasse*, à la barbe de *Nicolas Boileau*.

LETTRE XLIII.

A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaisse pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le sens commun ; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus ; il faut la lie du vin plat de *la Chaussée*.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat et plus groffier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever ;* mais le dire à un mort, me paraît fort plaisant.

Au reſte, vous avez très-bien fait de jeter la vue ſur *Préville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magiſtrat. Je crois que l'aréopage hiſtrionique n'eſt pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils ſortent du collége. 1769.

L'épitre de M. de *Ruhlières* eſt pleine d'eſprit, de vérité, de gaieté et de vers charmans; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en penſe. (*)

Bonſoir; je ſuis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il eſt défendu aux malades de trop cauſer, ainſi je vous embraſſe ſans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Teſtamens* pour vous amuſer.

LETTRE XLIV.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADEMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES,

(Ecrite ſous le nom de l'abbé Bigex.)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je ſuis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainſi je ſuis auſſi obſcur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je ſuis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en ſon temps, ne laiſſa pas d'écrire beaucoup,

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en proſe.

1769. et qui cependant est fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit si poliment et si plaisamment à M. *Larcher*, ce superbe ennemi de l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye aussi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie ; mais j'espère que vous serez content de ma politesse.

On m'a mandé, Monsieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres ; on dit que c'est dans le vingt-septième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre ; c'est à vous à voir, Monsieur, si les paroles qu'on m'a rapportées sont les vôtres ; les voici : „ M. de *Voltaire*, par „ une mépriſe assez singulière, transforme en homme „ le titre du livre intitulé *le Sadder*. *Zoroastre*, dit-il, „ dans les écrits conservés par *Sadder*, feint que „ DIEU lui fit voir l'enfer et les peines réservées „ aux méchans, &c. Je parierais bien que M. de „ *Voltaire* n'a pas lu le *Sadder*, &c.

Permettez, Monsieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cause d'un homme hors de combat, qui ne peut se défendre lui-même. J'ai consulté le livre que vous citez, et que vous censurez. Le titre n'est pas *Histoire universelle*, comme vous le dites, mais Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations. L'endroit que vous citez, et sur lequel vous offrez de parier, est à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles : „ C'est dans ces dogmes qu'on „ trouve, ainsi que dans l'Inde, l'immortalité de „ l'ame, et une autre vie heureuse ou malheureuse.

„ C'eſt là qu'on voit expreſſément un enfer. *Zoroaſtre,* 1769.
„ dans les écrits que le *Sadder* a rédigés, dit que
„ DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réſervées
„ aux méchans, &c.„

Vous voyez bien, Monſieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroaſtre, dans les écrits conſervés par Sadder.* Vous concevez bien que *le Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'eſt ainſi qu'on dit, les choſes annoncées par l'Ancien teſtament, et prouvées par le Nouveau; la deſtruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide;* l'*Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe;* les *Fables d'Eſope* embellies par les *Fables de la Fontaine.*

Vous voulez parier, Monſieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder.* Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner ſon argent. „ Hélas! m'a-t-il dit,
„ qu'il ſe garde bien de parier, il perdrait à coup sûr.
„ Je me ſouviens d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*,
„ porte 32 : *Si quelque homme docte veut lire le livre*
„ *de Veſta, il faut qu'il en apprenne les propres paroles,*
„ *afin qu'il puiſſe citer juſte.* C'eſt un excellent
„ conſeil que le *Sadder* donne aux critiques.

„ Le même *Sadder*, porte 46, dit, (autant qu'il
„ m'en ſouvient) : *Il ne faut pas reprendre injuſtement*
„ *et tromper les lecteurs; c'eſt le péché d'Hamimâl :*
„ *quand vous avez été coupable de ce péché, il faut*
„ *faire excuſe à votre adverſaire; car, ſi votre adverſaire*
„ *n'eſt pas content de vous, ſachez que vous ne pourrez*
„ *jamais paſſer, après votre mort, ſur le pont aigu.*
„ *Allez donc trouver votre adverſaire que vous avez*

1769. „ *contriſté mal à propos; dites-lui : J'ai tort, je m'en* „ *repens; ſans quoi il n'y a point de ſalut pour vous.*

„ Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que „ M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire les portes „ 57 et 58; il y verra que DIEU ordonne *qu'on diſe* „ *toujours la vérité.* Je ne doute pas que M. l'abbé „ *Foucher* n'aime beaucoup la vérité. Il a bien dû „ concevoir qu'il eſt impoſſible que le *Sadder* „ ſignifie un homme, et non pas un livre. Les „ Italiens ſont le ſeul peuple de la terre chez qui „ on accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dante*, „ le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe;* mais „ on n'a jamais dit chez les Latins, le *Virgile*, ni „ chez les Grecs, l'*Homère;* ni chez les Aſiatiques, „ l'*Eſope;* ni chez les Indiens, le *Brama;* ni chez „ les Perſans, le *Zoroaſtre;* ni chez les Chinois, le „ *Confutzé.* Il était donc impoſſible que le *Sadder* „ ſignifiât un homme et non pas un livre. Il eſt „ donc néceſſaire et décent que cette petite bévue „ de M. l'abbé *Foucher* ſoit corrigée, et qu'il ne „ tombe plus dans le péché d'*Hamimâl.*

„ Quant au pari qu'il veut faire, il eſt vrai que „ *Roquebrune*, dans le *Roman comique*, offre toujours „ de parier cent piſtoles; il eſt vrai que *Montagne* „ dit : *Il faut parier, afin que votre valet puiſſe vous* „ *dire au bout de l'année : Monſieur, vous avez perdu* „ *cent écus en vingt fois pour avoir été ignorant et* „ *opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé *Foucher* „ ignorant, au contraire, on m'a dit qu'il était „ très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il ſoit „ opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent piſtoles „ ni cent écus. „

Voilà, Monsieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que septuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contrister au mépris des lois du *Sadder*. Il n'est nullement fâché de votre mépriſe; il vous estime beaucoup : j'en use de même, et c'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Bigex*. 1769.

LETTRE XLV.

A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra vous être utile; que la pièce d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. Le Tartuffe et Mahomet sont certainement susceptibles d'allusions

1769. plus dangereuſes; cependant on les repréſente ſouvent ſans que perſonne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui eſt en effet le ſujet de la pièce, me font déſirer paſſionnément que cette tragédie paraiſſe, embellie par vos rares talens.

Si on s'obſtinait à reconnaître l'inquiſition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal, ni aucun danger. L'inquiſition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monſtre en Eſpagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les ſouverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres ſont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres ſe trouve en pluſieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuſcrit, ſur lequel on porterait incontinent ſoixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me ſemblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la ſaine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuſcrit ſur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonſtances préſentes, il conviendrait que la pièce fut jouée ſans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de repréſentations; il ne veut point de rétribution; il ne ſouhaite que le ſuffrage des connaiſſeurs et des gens de bien. Quand la pièce

aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours. 1769.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à monsieur et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriser, non-seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis. *V.*

LETTRE XLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponse à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes sont bonnes et d'autres très-mauvaises. La vie est courte. J'attends, avec impatience, le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de *Parme*, béni soit le comte d'*Aranda ;* béni soit le comte de *Carvalho* qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom, assez mal à propos, dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à

1769. s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monſieur le bourreau de Lisbonne ; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poëſie françaiſe. Cette bêtiſe barbare eſt digne de ceux qui ont voulu proſcrire l'inoculation. Les Velches ſeront long-temps velches. Le fond de la nation eſt fou et abſurde ; et, ſans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que madame *du Deffant* appelle ſa grand'maman, et que madame *Denis* alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changemens qui vous ſeraient déſagréables, et dont je ſerais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philoſophiques.

J'eſpère que mes anges ſeront toujours auſſi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du *Tillot* n'eſt-il pas toujours premier miniſtre de *Parme* ? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

LETTRE

LETTRE XLVII. 1769.

AU MEME.

3 de mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami *Marin* m'a appris qu'il y a un conseiller du châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les Guèbres; on y inférera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres ou Parsis étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'*Egmont*, à M. de *Richelieu*, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges

1769.

LETTRE XLVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

Vous daignez quelquefois, monsieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs, vous goûtez la noble satisfaction de voir le règne de la raison qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna domini*. Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déjà, presque par-tout, la religion au fanatisme. Les bûchers de l'inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution, il y a cinquante ans; elle console ma vieillesse que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez, monsieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire *V.*

LETTRE XLIX. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

Baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire en la même ville.

Le 5 de mai.

Vous voilà donc, Monſieur, profeſſeur en incertitudes: vous ne le ſerez jamais en menſonges. Si j'étais plus jeune, ſi j'avais de la ſanté, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me propoſez; mais je vois que je ſerai obligé de m'en tenir à la Philoſophie de l'hiſtoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven ſera ſans doute allé conſulter ſecrétement ſes parens et ſes amis vers Mazamet. Je me repoſe, de la juſtice qu'on lui doit, ſur vos bontés et ſur celles des magiſtrats à qui vous avez inſpiré tant de bienveillance pour lui. Sa cauſe d'ailleurs eſt ſi bonne et ſi claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouſe, le jour que ſon innocence ſera reconnue. S'il faut faire partir ſes filles, je les enverrai à Toulouſe au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'hiſtoire moderne qui me plaiſe davantage que la juſtification des *Calas* et des *Sirven*.

Adieu, Monſieur; on ne peut vous eſtimer et vous aimer plus que vous l'êtes du ſolitaire *V.*

1769.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

On renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre; c'est le cas de qui vous savez: on dit que laquelle vous savez affiche aussi la dévotion: mais vraiment c'est très-bien fait; car je suis très-dévot aussi, et si dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les *Gilli*? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai

perdu, en ma vie, cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine; aussi ma vie est-elle un peu singulière. DIEU a tout fait pour le mieux. 1769.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'est-là le point capital. *V.*

LETTRE LI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monseigneur, dans votre caisse de planches, en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu, sans doute, actuellement les *Quatre saisons* de M. de *Saint-Lambert*. Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre saisons*, à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de *Saint-Lambert*. Le titre porte par M. le c. de *B...*; c'est apparemment M. le cardinal de *Bembo*. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il

1769. n'y a actuellement, dans le sacré collége, qu'un seul homme qui ressemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai rafle ; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à votre sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.

LETTRE LII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a t'ordonné de lui envoyer les livrets facetieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il y a force choses concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des couriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes. 1769.

Pendant que je fesais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des gardes-suisses, qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié, si jamais il lui arrivait de se séparer de nous, nous ne servirions plus personne, et tous nos camarades pensent de même.* Ces juremens me firent plaisir, car je suis une espèce de suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces suisses qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous, Madame, je laisse aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtu. Il y a soixante ans que je suis passionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Rosni*, pour le cardinal d'*Amboise* et quelques personnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un moment : aussi tout le monde me dit : M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire ; il est vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame

1769. la grand'maman, car en son genre madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre ! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand respect, Madame, de votre Excellence, le très-soumis et humble serviteur,

Guillemet, *typographe*.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroastre* m'intéresse plus que *Luchet*.

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer; il a

corrigé toutes les fautes qui se gliſſent néceſſairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier ſoin ; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et ſorties mieux ménagées, additions néceſſaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une néceſſité abſolue dans la ſituation où je me trouve. Cette édition ſera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris ſera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain*. Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce. 1769.

Vous me parlez d'un nommé *Joſſerand ;* je ne ſavais pas qu'il exiſtât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Joſſerand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet ſur *Laleu ;* j'en donnai un autre à la nommée *Suiſſe*, ſon aſſociée.

A l'égard des Scythes, je baiſe le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaiſſance. Si mademoiſelle *Veſtris* joue bien, je ne déſeſpère pas du ſuccès.

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indiſpenſable. Vous ne ſavez pas avec quelle fureur la calomnie ſacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repouſſer les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je ſuis dans un diocèſe italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi?

1769. voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin*. Ce polisson de savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables: ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme à *la Bletterie*. J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir; un homme de mon âge

n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on rempliſſe ſes devoirs de chrétien : non-ſeulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domeſtiques catholiques régulièrement à l'égliſe, et mes domeſtiques proteſtans régulièrement au temple; je penſionne un maître d'école pour enſeigner le catéchiſme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Hiſtoire de l'Egliſe* et les *Sermons de Maſſillon* à mes repas. Je mets l'impoſteur d'Annecy hors de toute meſure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conſeil de deux avocats, et ce monſtre ſera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais perſécuté, ce qui eſt aſſez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, pluſieurs ſouverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des aſiles. Je n'en ſais point de meilleur que ma maiſon et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conſeiller *Anne Dubourg*. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaſſer de chez moi; et, à tout haſard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête. 1769.

C'eſt dans cette vue que je dois garder le ſeul bien libre qui me reſte; il faut que j'en puiſſe diſpoſer d'un moment à l'autre : ainſi, mes chers anges, il m'eſt impoſſible d'entrer dans l'entrepriſe *luchette*.

Je ſais ce qu'ont dit certains barbares; et quoique je n'aye donné aucune priſe, je ſais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eſt pas la première fois que

1769. j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis; et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre. *V.*

LETTRE LIV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

AUJOURD'HUI il est venu vingt personnes dans ma boutique qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : Nous sommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne sais pas ce que c'est que *Corte.*

Ma benche fossi guardian de gli orti,
Vidi e connovi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin,

et à cause que j'ai l'honneur d'être par hasard votre typographe, me signant avec un profond respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur, 1769.

Guillemet.

LETTRE LV.

A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste ; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis pas fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage qu'il veut intituler le *Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Gourville* à un dévot, est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué,

1769. et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très-sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de *Molière*, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc-Michel Rey* a donné une Histoire du parlement de Paris, que les connaisseurs jugent fidelle et impartiale. Connaissez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquisition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est: *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien: ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les Lettres d'*Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

LETTRE LVI. 1769.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

Viva il cardinale Bembo e la poëſia.

J'AI lu, je ne ſais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maiſon, et que de plus il était fort aimable; mais que c'était la *poëſia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, ſans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car

Sapere eſt principium et fons.

Votre éminence ſait-elle que votre correſpondant, M. le duc de *Choiſeul*, eſt auſſi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu ſur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de ſtances de ſa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort ſingulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, ſous le ſecret de la confeſſion.

Je ne crois pas que *Clément XIV* ſoit un *Bembo*; mais, puiſque vous l'avez choiſi, il mérite ſurement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monſeigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à ſa ſainteté, ni à votre éminence, ni à moi;

1769. il ne s'agit que de la permiſſion de porter la perruque. Ce n'eſt pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'eſt pour un autre vieillard (ci-devant ſoi-diſant jéſuite, ne vous en déplaiſe,) lequel me ſert d'aumônier.

Ferney eſt comme Albi, auprès des montagnes; mais notre hiver eſt incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui eſt couverte d'une neige éternelle. Les ruſſes qui ſont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie eſt un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui ſont nés dans le pays, peuvent ſupporter l'horreur de nos frimats; et quoiqu'ils ſoient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait vœu d'être chauves en diſant la meſſe. Mon aumônier eſt lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il eſt malade, et ſujet à de violens rhumatiſmes; il priera DIEU de tout ſon cœur pour votre éminence, ſi vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy eſt un fanatique, un homme à billets de confeſſion, à refus de ſacremens. Il a été vicaire de paroiſſe à Paris, et s'y eſt fait des affaires pour ces belles équipées: en un mot, j'ai beſoin de toute la plénitude du pouvoir apoſtolique pour coiffer celui qui me dit la meſſe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui; il eſt à moi depuis près de dix ans; il me ſerait impoſſible d'en trouver un autre qui

me

me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monſeigneur, ſi vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il ſera poſſible, un beau bref à perruque. 1769.

Je ne ſais ſi vous avez continué monſieur l'archevêque de Calcédoine dans ſon poſte de ſecrétaire des brefs; je me doute que non : mais, qui que ce ſoit qui ait cette place, j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de St *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

N. B. Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

N. B. M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV*?

Agréez les tendres reſpects du radoteur *V.*

1769.

LETTRE LVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 14 de juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, sur le feu central, parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de *Mairan* possède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit débourse à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très-certain que le feu est par-tout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puisque vous dînez avec madame *du Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de *Bernis;* c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome; il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore; c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise, il se retourne de tous les sens : je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anſon;* c'eſt un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguſte.* 1769.
Le revers eſt une *Victoire* poſée ſur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, ſont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela eſt patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anſon* avait fait le tour.

Bonſoir, mon ancien ami, qui me ſerez toujours cher tant que je végetterai ſur ce malheureux globe.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philoſophe, contre les fables décorées du nom d'hiſtoire, eſt très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez leſquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach juſqu'à la Gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire ſur cet amas inconcevable de bêtiſes dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans leſquelles on prend pour époque des aventures entièrement fauſſes, et des perſonnages qui n'ont jamais exiſté.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, ſera

1769. celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raison, en osant condamner les *Sirven*. Ce sera vous à qui nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

Mes divins anges sauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le second pour lui, le troisième pour l'impression, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parce que je suis assez malade; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la scène française qui fesait vos délices et ma passion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut se soumettre à sa destinée. Je suis né quand *Racine*

vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siége de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique! Les Guèbres me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue. 1769.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de Tolérance. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Velches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme

1769. triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal: il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponse figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il est rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'esprit, ce qui n'est pas rare, et beaucoup de goût ce qui est assez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raison. Son nom, dites-vous, s'est trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez sur *Zoroastre*: mais, Monsieur, il n'a rien de commun avec *Zoroastre* que d'adorer DIEU du fond de son cœur, et d'aimer passionnément le soleil et le feu; son âge de soixante et seize ans et ses maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, jusqu'à celle du style.

Je suis très-aise, pour votre bourse, que vous ayez perdu l'envie de parier ; je vous aurais fait voir que, dans son dernier voyage en Perse avec feu l'abbé *Bazin*, il composa une tragédie persane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques sur cette pièce : 1769.

» Quant à la confession . . . elle est expressément » ordonnée par les lois de *Zoroastre* qu'on trouve » dans le *Sadder*. »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de sa façon sur l'*Histoire générale*, page 26 : » Les » mages n'avaient jamais adoré ce que nous appe- » lons le mauvais principe . . . . . ce qui se voit » expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire » du livre du *Zend*. »

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : » Puisqu'on a parlé de » l'*Alcoran*, on aurait dû parler du *Zenda-Vesta* » dont nous avons l'extrait dans le *Sadder*. »

Vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine persan, et que vous ne pouvez en conscience dire de lui :

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un sac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à discrétion par

1769. l'offenſé. Je connais ce bon homme ; il ne veut aſſurément ni vous ruiner, ni vous tuer ; et, d'ailleurs, on ſait que, dans les dernières cérémonies perſanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du ſofi.

Je ſuis très-étonné, Monſieur, que vous prétendiez l'avoir fâché ; car c'eſt le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-ſincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeſtement la défenſe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuſe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a ſi généreuſement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous ſemblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraiſſez aimer la vérité.

Adieu, Monſieur; vivons en honnêtes parſis, ne tuons jamais le coq, récitons ſouvent la prière de l'*Ashim Vuhu ;* elle eſt d'une grande efficacité, et elle apaiſe toutes les querelles des ſavans, comme le dit la porte 39.

Lorſque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'eſt plus pauvre qu'un chien, ſelon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* eſt un plat livre. Hélas, Monſieur, il n'eſt pas plus plat qu'un autre. Je vous ſalue en *Zoroaſtre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français, Monſieur, &c. *Bigex.*

LETTRE LXI.

1769.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

AUTEUR DES REPRESENTATIONS, &c. AUX MAGISTRATS.

Ferney, ce 1 de juillet.

VOTRE livre, Monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre, sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profession de mendians, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés

1769. par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils ſont hommes. Peut-être, ſi on donnait aux ſeigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui ſurchargent la terre.

J'oſerais vous ſupplier, Monſieur, vous et vos aſſociés, de conſacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le miniſtère, et ſurtout les officiers des cours ſupérieures, ne peuvent guère s'inſtruire à fond ſur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Preſque tous vos magiſtrats ſont nés dans la capitale que nos travaux nourriſſent, et où ces travaux ſont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne néceſſairement; ils ne peuvent juger que ſur les rapports et ſur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un ſeul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime eſt très-bien démontré par vous.

Je ſais bien que deux grands-hommes ſe ſont oppoſés à la liberté entière de l'exportation. Le premier eſt le chancelier de l'*Hoſpital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus; l'autre, le célèbre miniſtre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'eſt prévalu de leur nom et des règlemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être aſſez conſidéré la ſituation où ils ſe trouvaient. Le chancelier de l'*Hoſpital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le miniſtre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain ſe vendit dix ſous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait

déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662. 1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conseil le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très-fermement que, si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

LETTRE LXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

Guillemet ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chantelou, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui

1769. ne sont pas peut-être de ce genre ; mais, comme elle est très-tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle ? *Guillemet* en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi *Guillemet* se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais, quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie avant que je quitte la vie, selon le conseil de *la Bletterie*. Je suis comme l'apothicaire *Arnoud* qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse ; il faut surtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, Madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

P. S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner ; je ne sais si elle aime encore les vers ; je ne sais rien d'elle.

LETTRE LXIII. 1769.

A M. MARIN,

SECRETAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

Vous savez, Monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne *Henri IV* est très-précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1°. On y assurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV*.

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majesté fidélissime*.

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les sénéchaussées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuses;

1769. mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très-utile et très-estimable de M. le président *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le savez, Monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me faisaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé *Boudot*, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps; enfin je tombai si malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle Histoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'*Amsterdam*, en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et, quand on aura percé dans cet abyme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire paſſer cet ouvrage ſous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien; et que, loin que mon nom lui faſſe vendre un exemplaire de plus, il ne ſervirait qu'à décréditer ſon livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'inſtruire des formes judiciaires de France, et raſſembler un fatras énorme de dates, moi qui ſuis abſent de France depuis plus de vingt années, et qui ai preſque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets. 1769.

Au reſte, Monſieur, ſi on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à ſix cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il eſt très-inutile encore de ſe plaindre de cet abus; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on ſe plaint. La multitude des ouvrages inutiles eſt ſi immenſe, que la vie d'un homme ne pourrait ſuffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien permettre que ma lettre ſoit publique pour le moment préſent; car le moment d'après on ne s'en ſouviendra plus; et il en eſt ainſi de preſque toutes les choſes de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1769.

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

RIEN n'eſt plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adreſſer à M. *Lavergne*, banquier, ou à M. *Scherer*, auſſi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela eſt inviolable et inviolé, et je vous en réponds ſur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me ſoumettant à beaucoup de points. Les ſermons du père *Maſſillon* ſont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en uſaient ainſi, et je ſuis très-ancien. Je ſuis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité; j'ai toujours été oppoſé à l'athéiſme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* juſqu'à *Maſſillon;* et ſur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conſeils des rois de l'Europe étaient aſſemblés pour me juger ſur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conſeillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reſte toujours quelque choſe, et qu'il ne reſte rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'hiſtoire dont vous me parlez, mon cher ange, il eſt impoſſible que j'en ſois l'auteur;

elle

elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit 1769.
sur cette petite calomnie qui est environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être mise dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces Guèbres sur lesquels je pense précisément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer passionnément la tolérance, et de respecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anson*, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons avoir une petite histoire de la guerre de Corse. Je suis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

1769. Tout languiſſant et tout mourant que je ſuis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai ſu que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puiſſe diſpoſer à Paris, les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je ſuis très-affligé du dérangement de la ſanté de madame d'*Argental*. Dites-moi de ſes nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement, quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges. *V.*

LETTRE LXV.

AU MEME.

7 de juillet.

Eh bien, mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous ſaviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroiſſe à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confeſſion. C'eſt un des méchans hommes qui reſpirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il feſait plus, il prenait des meſures pour me faire accuſer au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je ſais bien que j'aurais confondu l'accuſateur devant DIEU et devant les hommes; mais il en eſt de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en ſéparation, elles

sont toujours soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume. 1769.

A l'égard du *Massillon*, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette sorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de *Saint-Florentin*, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de *Saint-Florentin*, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par-devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait :

1769. „ Je fais bien que cet acte peut être aisément con-
„ vaincu de faux, et que, si on voulait procéder
„ juridiquement, ceux qui l'ont forgé seraient con-
„ damnés; mais mon diocésain n'osera jamais faire
„ une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une
„ profession de foi catholique.

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer: Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous, mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi faite en style de savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déjà parfaitement. Je suis dans une position aussi embarrassante que celle de *Rezzonico* et de *Ganganelli*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'Histoire du parlement à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part.

C'eſt un ouvrage écrit, il eſt vrai, d'un ſtyle rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt perſonnes qui affectent ce ſtyle; et les prétendus connaiſſeurs en écrits, en écriture et en peinture, ſe trompent, comme vous ſavez, tous les jours dans leurs jugemens. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit ſur cet objet une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le Mercure. 1769.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'eſt que M. *Marin* ne perde pas un moment à faire imprimer les Guèbres; c'eſt une manière sûre de prouver l'alibi. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye fait à la fois l'Hiſtoire du Siècle de *Louis XV*, les Guèbres, l'Hiſtoire du parlement, et une autre œuvre dramatique que vous verrez inceſſamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre ſont très-chétifs; il faudrait que j'en euſſe trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. *Marin* perde un ſeul moment. Je paſſerai pour être l'auteur des Guèbres, je m'y attends bien, et voilà ſurtout pourquoi il faut ſe preſſer. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on ſoupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a compoſée eſt un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, parce que je ſavais qu'un autre prenait les devans, et que je ſuis en poſſeſſion de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On ſe prépare à faire une nouvelle édition des Guèbres à Lyon; il faut donc ſe hâter prodigieuſement à Paris.

1769. Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame *Denis*. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire ; je suis malade, la tête me tourne, la poste part.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

Mais surtout comment se porte madame d'*Argental*?

LETTRE LXVI.

A M. LACOMBE,

Auteur du Mercure de France.

A Ferney, 9 de juillet.

TOUTES les réflexions, Monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre Mercure, m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769) ; c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher *B*.... On me fait dire en vers un peu singuliers à mon cher *B*.... *que le feu est l'ame du monde, que sa clarté l'inonde, que le feu maintient les ressorts de la machine ronde, et que sa plus belle production est la lumière éthérée,*

dont Newton le premier par ſa main inſpirée, ſépara les couleurs par la réfraction. 1769.

Je vous avoue que je ne me ſouviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher *B.*... que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de proſe que je n'ai jamais lues. On a imprimé ſous mon nom *les Amours de Mouſtapha et d'Elmire, les Aventures du chevalier Ker*, et j'eſpère que bientôt on m'attribuera *le Parfait teinturier* et *l'Hiſtoire des conciles en général.*

Je vous ai déjà parlé de l'Hiſtoire du parlement. Cet ouvrage m'eſt enfin tombé entre les mains. Il eſt, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Mouſtapha;* mais le commencement m'en paraît un peu ſuperficiel et la fin indécente. Quelque peu inſtruit que je ſois dans ces matières, je conſeille à l'auteur de s'en inſtruire plus à fond, et de ne point laiſſer courir ſous mon nom un ouvrage auſſi informe, dont le ſujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande ſageſſe. On eſt accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je ſuis le contraire du geai de la fable qui ſe parait des plumes du paon. Beaucoup d'oiſeaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaiſir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les ſecouer, et faire mes proteſtations que je conſigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec toute l'eſtime que je vous dois, votre, &c.

1769.

LETTRE LXVII.

A M. THIRIOT.

Le 12 de juillet.

MON petit magiſtrat m'a enfin renvoyé ſon œuvre dramatique ; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'eſt actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre ſans les donner aux comédiens; mais, de tous ces drames, il n'y a que l'Ecoſſaiſe qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir *les Mélanges hiſtoriques relatifs à l'Hiſtoire de France*? ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes.

La liſte des livres nouveaux devient immenſe ; celle des livres qu'on m'attribue n'eſt pas petite. Il y a une Hiſtoire du parlement qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes aſſez curieuſes qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puiſſe être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre ſur mon compte. Il eſt bien sûr que, depuis vingt ans que je ſuis abſent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les regiſtres de la cour.

Scribendi non eſt finis. La multitude des livres effraie ; mais, après tout, on en uſe avec eux comme avec les hommes, on choiſit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale;* l'auteur (*) me l'a envoyée; je vais la lire: c'eſt encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, ſi j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magiſtrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques. 1769.

Je ſuis ſi malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaiſirs de votre ville. Quand on ſouffre, on ne regrette que la ſanté et quelques amis qui pourraient apporter un peu de conſolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE LXVIII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 de juillet.

J'AI reçu ces jours-ci, Monſieur, le plan du *Dictionnaire du commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçans philoſophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je ſuis trop vieux et trop malade; mais je ſouſcris du meilleur de mon cœur: c'eſt ma dernière volonté. J'ai deux titres eſſentiels pour ſouſcrire; je ſuis votre ami et je ſuis commerçant; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buénos-Aires. J'y ai perdu quarante mille écus. La

(*) M. *Courtial.*

1769. philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur ; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond St *Thomas* et St *Bonaventure*, embrasse le commerce du monde entier, tandis que *Crozat* et *Bernard* n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage;

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Le commerce des pensées est devenu prodigieux; il n'y a point de bonnes maisons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre (*) ami et votre confrère en Sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé *Sirven;* il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné. La philosophie a percé dans Toulouse, et par

(*) L'abbé *Audra*.

conséquent l'humanité. *Sirven* obtiendra surement justice, mais il a pris la route la plus longue; il ne l'obtiendra que très-tard, et il sera encore bien heureux: son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis. 1769.

On me fait à moi une autre injustice; on m'impute une Histoire du parlement en deux petits volumes. Il y a dans cette Histoire des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage, d'ailleurs, m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très-grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressans qui regardent les différens corps de l'Etat, doivent se trouver dans l'Histoire de France qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, Monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

1769.

LETTRE LXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de juillet.

MA nièce m'a dit, Madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, Madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie de Paris, au petit nombre des élus? ne savez-vous pas que je vous ai envoyé, par votre grand'maman, les Lettres d'*Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des Guèbres, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, Madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus; et, lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je choisirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

Avez-vous lu l'histoire de M. *Hume*? il y a là

de quoi vous occuper trois mois de suite. Il faut toujours avoir une bonne provision devant soi. 1769.

Il paraît en Hollande une Histoire du parlement, écrite d'un style assez hardi et assez serré; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde sait, et le peu qu'on ne savait pas ne mérite point d'être connu : ce sont des anecdotes du greffe. Il est bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage; il a bien l'air de sortir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président *Hénault*, il y a environ deux années; c'est le même style : mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je ressemble assez à vous autres, Mesdames, à qui on donne une vingtaine d'amans, quand vous en avez eu un ou deux.

Deux hommes que vous connaissez sans doute, M. le comte de *Schomberg* et M. le marquis de *Jaucourt*, ont forcé ma retraite et ma léthargie; ils sont très-contens de mes progrès dans la culture des terres, et je le suis davantage de leur esprit, de leur goût et de leur agrément; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah! Madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues! Il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde; on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrementaveugle, et vivre auprès de vous.

1769.

LETTRE LXX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de juillet.

Ce n'eſt point aujourd'hui à monſieur le doyen de notre académie, c'eſt au premier gentilhomme de la chambre que je préſente ma requête. Je vous jure, Monſeigneur, que la muſique de Pandore eſt charmante, et que ce ſpectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réuſſir dans la ſalle du manége où vous donnâtes une ſi belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était ſi haute que les acteurs paraiſſaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraſte d'une muſique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, feſait l'effet des orgues qui font retentir une égliſe quand le prêtre dit la meſſe à voix baſſe.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne ceſſe point, et un ſpectacle qui plaiſe continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la Pandore de M. de *la Borde*, et vous aurez de plus une muſique infiniment agréable, qui réunit à mon gré le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle aſſurément en homme très-déſintéreſſé, car je ſuis aveugle tout l'hiver, et preſque ſourd le long de l'année. Je ne ſuis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour aſſiſter à la fête,

je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne songe qu'au plaisir des autres. 1769.

De plus, il me semble que l'opéra de Pandore est convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits désagrémens. *Pandore* apporte l'amour et l'espérance qui sont les consolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'est pas à moi à me mêler de vos plaisirs, que je ne suis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moissons, de mes vers à soie et de mes abeilles; mais je me souviens encore du temps passé, et si je ne peux plus donner de plaisir, je suis enchanté qu'on en ait.

Madame de *Fontaine-Martel*, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : Dieu soit béni, quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie sans vous faire ma cour; mais je vous suis attaché comme si je vous la faisais tous les jours. Agréez le très-tendre respect de *V.*

1769.

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

Mon cher ange, sur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame *Denis*. Je lui ai confié une partie du mystère d'iniquité; je ne l'ai su que par elle. En vérité, tout est un jeu de hasard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La *Ducheſne*, bonne imbécille, consulte madame *Denis* sur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame *Denis* que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entre autres ces lettres peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (*). On s'en est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu, on a vendu le tout.

L'auteur de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dirait: *Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles ſont de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil P, donc il eſt de vous.* De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on

(*) L'Histoire du parlement de Paris.

a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques; et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir. 1769.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolens, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. *Marin* me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. *Marin* chez les personnes intéressées. Je voudrais que M. l'abbé de *Chauvelin* eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'*Ornoi* peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant DIEU.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit service! Vous êtes mille fois trop bon. *V.*

1769.

LETTRE LXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de juillet.

Je vous ai envoyé en grand secret, Madame, la tragédie des Guèbres. Vous me feriez une peine extrême, si vous disiez publiquement votre pensée sur cette tolérance dont vous ne vous souciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaisirs de Paris, et je le suis des malheurs de trois ou quatre cents mille ames qui souffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages sont nuls; on déclare leurs enfans bâtards.

Un jeune homme de la plus grande espérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de six mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorsque des magistrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y sont opposés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage qui est très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, Madame, d'être aussi difficile que le procureur du roi du châtelet. Je crois que

cette tragédie sera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la désirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, Madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés. 1769.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande avec la plus vive instance.

Quant à l'Histoire du parlement, c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très-tendrement, et de souhaiter avec une passion malheureuse de vous voir et de vous entendre.

Adieu, Madame ; cette vie n'est pas semée de roses. *V.*

1769.

LETTRE LXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 de juillet.

ANACREON, de qui le ſtyle
Eſt ſouvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, ſoit à Batile,
Qu'il voudrait être ſon ſoulier.
Je révère la Gréce antique,
Mais ce compliment poëtique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, Madame, qui ſuis auſſi vieux qu'*Anacréon*, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils ſoient. *Anacréon* aurait voulu les baiſer à cru, et moi auſſi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, Madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande. Il ne me faut qu'un de vos ſouliers, c'eſt bien aſſez pour un vieil hermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un ſeul, Madame, un ſeul. Il n'eſt jamais queſtion que d'un ſoulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'*Anacréon* dit: Je voudrais être ton ſoulier, et non

pas tes souliers. Ayez donc la bonté, Madame, de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi. 1769.

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande; c'est pour la tragédie de la Tolérance. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poësie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de *Pluton* pouvaient être le père *le Tellier*, les inquisiteurs et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permissent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la cour, s'il y a une cour.

Donnez-nous votre protection, Madame, et celle du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger sous le nom de la Tolérance. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cents mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié DIEU en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on n'en fait rien à Paris où l'on ne s'occupe que de l'opéra comique et des tracasseries de Versailles.

Oui, Madame, vous seriez la bienfaitrice du genre-humain si, vous et M. le duc de *Choiseul*,

1769. vous protégiez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des Guèbres, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choses très-neuves, très-touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de *Choiseul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, Madame, que réellement toutes les nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très-sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond respect de *Guillemet*.

LETTRE LXXIV. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de *la Borde*. Est-ce que madame la duchesse de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli;* c'est se moquer d'une princesse autrichienne élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande: il ne faut pas la faire bâiller pour sa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: sa musique m'a paru charmante, et le spectacle serait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que messieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué les Guèbres? Le Tartufe, qui assurément est plus hardi,

1769. fut représenté dans une des fêtes de *Louis XIV*. O temps ! ô mœurs ! ô France ! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai ; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment avant d'aller recevoir la couronne de gloire que DIEU doit à ma piété, dans son saint paradis. *V.*

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 d'auguste.

Je conçois bien, Monsieur, que les guerriers grecs et romains faisaient quelquefois des cent lieues pour aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es* ; mais qu'un maréchal de camp des armées des Velches, très-entendu dans l'art de tuer son prochain, vînt visiter dans des déserts un vieux radoteur, moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et monsieur le marquis

de *Jaucourt*. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuse. Je vois que vous vous êtes bien aperçu que vous fesiez la consolation de ma vie, puisque vous me flattez d'une seconde visite. Il semble que je ne me sois séquestré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, sont si différens du monde ordinaire, qui pensent en philosophes, et qui sentent tous les charmes de l'amitié. 1769.

Je ne doute pas, Monsieur, que votre suffrage ne contribue beaucoup au succès dont vous me dites que les Guèbres sont honorés. Je souhaite passionnément qu'on les joue, parce que cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui se croient nés pour être les ennemis du genre-humain. L'absurdité de l'intolérance sera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtises scolastiques. Si les intolérans n'étaient que ridicules, ce ne serait qu'un demi-mal; mais ils sont barbares, et c'est-là ce qui est affreux. Si je fesais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de *Choiseul* aura bâti dans mon voisinage la petite ville de Versoy, où j'espère qu'on ne persécutera personne.

Adieu, Monsieur; vous m'avez laissé en partant bien des regrets, et vous me donnez des espérances bien flatteuses. Je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier jour de ma vie.

1769.

LETTRE LXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 d'auguſte.

Vous me dites, Madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais aſſurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du préſident qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien ſavoir s'il eſt fâché de ſon état, s'il ſe dépite contre ſa faibleſſe, ſi la nature lui donne l'apathie conforme à ſa ſituation; car c'eſt ainſi qu'elle en uſe pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos ſituations.

Vous vous ſouvenez donc que je vous avais conſeillé la caſſe. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaiſirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le ſoit. Notre ame immortelle a beſoin de la garde-robe pour bien penſer. C'eſt dommage que *la Métrie* ait fait un aſſez mauvais livre ſur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous ſommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous reſſemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondiſſent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage ſur nous eſt qu'ils ne ſe doutent pas qu'ils ſeront égorgés, et que nous le ſavons.

Il est vrai, Madame, que j'ai quelquefois de petits avertissemens; mais, comme je suis fort dévot, je suis très-tranquille. 1769.

Je suis très-fâché que vous pensiez que les Guèbres pourraient exciter des clameurs. Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, si vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre, que la pièce est l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain est le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inspirer que la raison et la vertu: c'est le sentiment de plusieurs gens de bien qui sont aussi gens d'esprit. Mettez-vous à leur tête, c'est votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais Mahomet n'aurait été représenté. Je regarde les Guèbres comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple; c'est un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre *Joad* fait assassiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme son héritier? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de

1769. Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand roi ; on y frémissait et on y pâmait de rire; car tout y est pris mot pour mot de la Sainte-Ecriture.

Votre grand'maman est donc toujours à la campagne? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec sa mine et son ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur : dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

7 d'auguste.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière;* mais enfin, il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulysse* en action. Je ne sais

(*) Voyez le vol. des Facéties.

pas quel eſt le profane qui a oſé toucher ainſi aux choſes ſaintes. 1769.

Comment ne s'eſt-on pas aperçu que le ſpectacle d'*Eriphyle* ſe ſacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raiſon qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un perſonnage épiſodique et un peu odieux, ne pouvait intéreſſer ? Il ne faut jamais tuer ſur le théâtre que des gens que l'on aime paſſionnément.

Je m'intéreſſe plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle ſcène d'Iphigénie. C'eſt un jeune homme qui mérite d'être encouragé ; il n'a que de bons ſentimens, il veut inſpirer la tolérance, c'eſt toujours bien fait : il pourra y réuſſir dans cinquante ou ſoixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, ſans quoi il ſerait expoſé à la fureur des janſéniſtes qui n'ont d'indulgence pour perſonne. Tous les philoſophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, ſous le nom de la Tolérance ; mais on eſt bien tiède aujourd'hui à Paris ſur l'intérêt public ; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre*, et qu'on coupe la tête à *Lalli*. Ah ! Pariſiens, Pariſiens ! vous ne ſavez que danſer autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas velche. *V.*

1769.

LETTRE LXXVIII.

A M. THIRIOT.

Le 9 d'auguſte.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*auguſte* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas velche.

Je ne vous démentirai pas ſur les Guèbres, j'en connais l'auteur; c'eſt un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons ſentimens ſur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoriſtes qui trouvent par-tout des alluſions odieuſes: ces gens-là ne ſont bons qu'à commenter l'*Apocalypſe*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui eſt aſſurément très-humain, et qui de plus eſt dans l'heureuſe impuiſſance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépoſitaire, que vous m'avez envoyée, ſoit de la force des Guèbres; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque choſe doit être à ſon rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le ſera point, eſt toujours très-mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne ſais rien de ſi mal écrit, de ſi mauvais, de ſi plat, de ſi faux, que les derniers chapitres

de l'Hiſtoire du parlement. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement eſt ſi ſage, peut finir ſi ridiculement; les derniers chapitres ne ſont pas même français. Vous me ferez un plaiſir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges hiſtoriques par les guimbardes de Lyon. 1769.

Je vous plains de ſouffrir comme moi; mais avouez qu'il eſt plaiſant que j'aye attrapé ma ſoixante et ſeizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous ſommes des roſeaux qui avons vu tomber bien des chênes.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguſte.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en eſt pas touché, il a le cœur dur; et ſi ſon cœur eſt dur, ſon oreille l'eſt auſſi. La muſique de M. de *la Borde* eſt douce et agréable. Madame *Denis* qui s'y connaît en eſt extrêmement contente. C'eſt elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'aſſurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il ſerait triſte de reculer. J'ai fort à cœur le ſuccès de cette affaire, pour plus d'une raiſon; c'eſt la ſeule choſe qui pourrait déterminer un certain voyage; d'ailleurs il ſerait bien déſagréable pour *la Borde* d'avoir ſollicité une grâce dont il

1769. peut très-bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grâce. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de *Villeroi* dans notre parti.

Au reste, si *la Borde* s'adresse à la personne qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie qui ne se mêle point du tout des opéra.

Je ne sais si *la Borde* est assez heureux pour être connu de vous ; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère surtout que madame d'*Argental* se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion ; et si on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déjà fait en pareille occasion.

On dit que l'abbé de *Chauvelin* se meurt, et que le président *Hénault* est dans les limbes ; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, si je pouvais vous embrasser. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXX. 1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'auguſte.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le foulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il eſt long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il eſt clair que vous devez avoir ſept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compoſe une dame de ſept pieds ſix pouces: c'eſt une taille fort avantageuſe. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus* de *Médicis* eſt petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'eſt à *Minerve* à me dire ſi elle aime les Guèbres. L'auteur ſera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'eſt préciſément votre tolérance qu'il demande. On s'eſt bien donné de garde de l'imprimer à Paris ſous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame, c'eſt que vous en diſiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent ſous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On ſe garde bien de vous compromettre; mais on

1769. croit ne point abuſer de vos bontés, en vous ſuppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favoriſent ces pauvres Guèbres.

Quant à la ville de la tolérance, il eſt bien clair que ce ne ſera pas là ſon nom; mais, ſi la choſe n'y eſt pas, j'aſſure le maître de votre pied qu'elle ne ſera jamais peuplée.

L'hiſtoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin eſt remplie d'erreurs, de ſottiſes monſtrueuſes et de ſoléciſmes. Cette fin eſt impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puiſſe l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, ſi un être raiſonnable et honnête pouvait perdre la raiſon et l'honnêteté au point de lui attribuer une ſi infame rapſodie. Je me fâche preſque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre ſoulier (elle y entre très-aiſément) pour oublier des idées ſi déſagréables; et me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos ſouliers, je ſuis avec un profond reſpect,

Madame *Gargantua*,

votre, &c. *Guillemet*.

LETTRE LXXXI. 1769.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'auguſte.

Vous êtes trop bon, Monſieur. Il eſt vrai que j'ai eu un petit avertiſſement; il eſt bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ſes affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'eſt qu'une aſſez miſérable comédie; mais ſoyez bien sûr que je vous ſerai tendrement attaché juſqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque choſe de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez ſi vous voulez que ce ſoit ſous le contre-ſeing de M. le duc de *Choiſeul*, ou ſous celui de monſeigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*, dont il a tant de choſes, les protégea; et la dernière ſcène des Guèbres eſt préciſément l'édit de Nantes. Ceci n'eſt point un amuſement de poëſie, c'eſt une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de ſi ſot, de ſi mépriſable qu'un velche; mais il n'y a rien de ſi aimable et de ſi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monſieur; c'eſt en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre reſpect.

1769.

LETTRE LXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'auguſte.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorſque vous protégez ſi bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injuſtice. Vous penſez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curioſité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney; vous ranimerez ma vieilleſſe, j'embraſſerai le défenſeur des *Calas* et de *Sirven*, mon cœur s'ouvrira au vôtre; je jouirai de la conſolation des philoſophes, qui conſiſte à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le ſceau à votre gloire, en rétabliſſant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne*. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro ſollicitis non tacitus reis.

Je ne ſais ſi vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne ſais quel juge de village en Barrois, ſur les préſomptions les plus équivoques. La tournelle étant un

peu preſſée, et le pauvre *Martin* ſe défendant aſſez mal, a confirmé la ſentence. *Martin* a été roué dans ſon village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ſes bras et ſes cuiſſes rompus. On dit que ces choſes arrivent quelquefois chez les Velches. 1769.

Je vous embraſſe bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont*.

LETTRE LXXXIII.

AU MEME.

Le 19 d'auguſte.

JE ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la juriſprudence de ce ſiècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont ſemblé décider contre lui. Je ſouhaite que d'autres juges lui ſoient plus favorables; mais que peut-on eſpérer? tout eſt arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires ſe contrediſent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'eſt-il qu'à la longue: c'eſt le public. Ce n'eſt qu'à ſon tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je ſuis très-ſûr que votre ouvrage ſera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre ſuccès m'eſt néceſſaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la cataſtrophe

1769. affreuse du chevalier de *la Barre* qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort comme *Socrate*. Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro domo sua*. Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons*.

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce serait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

LETTRE LXXXIV. 1769.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Requête de l'hermite de Ferney, présentée par M. Coste, médecin.

Auguste.

RIEN n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin ; rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement que le sieur *Coste* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance. (*)

(*) M. *Coste* a obtenu 1200 livres de pension et 600 livres pour les frais de son voyage.

1769.

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en feraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *la Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes après Mérope, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous

faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond respect. *V.* 1769.

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguste.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade; je ne suis pas de fer, comme vous savez; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'est venu trouver; il a beaucoup ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon; la seule crainte de l'archevêque, qui n'est pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empressemens des comédiens inutiles.

L'intendant veut la faire jouer à sa campagne; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes sur la liste de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en

faut beaucoup ; mais, tels qu'ils ſont, ils pourront
1769. être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre repréſentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait eſt un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin :* elle n'eſt que trop vraie, quoiqu'en diſe mon gros petit neveu qui a compulſé les regiſtres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien aſſez des *Sirven* ſans me mêler des *Martin*. Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injuſtices les plus barbares. *Lalli* et ſon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, ſe préſentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre ſiècle n'eſt que ridicule, il eſt horrible. La nation paſſe un peu pour être une jolie troupe de ſinges ; mais, parmi ces ſinges, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguſte, que les barbares Velches nomment août ; vous ſavez que c'eſt le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'eſprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, aſſaſſina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français danſent comme ſi de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'eſt que l'aventure du pape et de la perruque. C'eſt que mon ex-jéſuite *Adam* voulait me dire la meſſe en perruque, pour ne pas s'enrhumer ; et que j'ai demandé cette permiſſion au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque,

qui est une tête à perruque, est venu à la traverse; et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas. 1769.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en favorisant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges: c'est beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'auguste.

Il est vrai, Monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, surtout quand on est né avec un tempérament faible; et ces petits avertissemens sont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient; ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes; on ne gêne point leurs derniers momens par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses;

1769. il ne leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites ſentir du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde ; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'eſprit beaucoup plus délicat que ſes pieds ne ſont gros.

Je lui paſſe de ne pas aimer *Catau ;* c'eſt entre elles deux qui ſera la plus grande : mais je ne lui paſſe pas de croire qu'une rapſodie contre laquelle vous m'avez vu ſi en colère, puiſſe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le ſang de *Lalli ;* mais qui payera le ſang du chevalier de *la Barre ?*

Ne ſoyez point étonné, Monſieur, que j'aye été malade au mois d'*auguſte* que les Velches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à *Henri IV*. Votre viſite et votre ſouvenir ſont un baume ſur toutes mes bleſſures. Conſervez-moi des bontés dont le prix m'eſt ſi cher.

LETTRE LXXXVIII. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

A Ferney, le 4 de septembre.

Je ne conçois pas, Monsieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* se hâte si fort de se remettre en prison à Mazamet, puisque vous ferez à la campagne jusqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conseils. Je crains pour sa tête dans une prison où il sera probablement long-temps. Il m'a envoyé la consultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il est clair que le rapport de ceux de Mazamet était absurde, et que l'ignorance et le fanatisme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueuse. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis six ans, dans mon voisinage. La mère est morte de douleur en me venant voir; elle a pris DIEU à témoin de son innocence à son dernier moment; elle n'avait pas même besoin d'un tel témoin.

Ce jugement est horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monsieur, non-seulement pour secourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'espère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monsieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a besoin d'aucune sollicitation dans une cause que vous défendez. Je suis même persuadé que le parlement embrassera avec

1769. zèle l'occasion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être séduit deux fois par le fanatisme du peuple, et par de malheureuses circonstances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excuser les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela est démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été assez imbécilles pour vouloir sauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'est une aventure abominable; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et sa famille. L'alibi est prouvé invinciblement; cela seul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première instance. Si cette nouvelle est vraie, je tiens la réparation sûre; si elle est fausse, je serai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à présent, le voyage de Toulouse. Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué, dans mes démarches, le plus profond respect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaissaient le prix de la tolérance; si les lois romaines, qui sont le fond de votre jurisprudence, étaient mieux suivies, on verrait moins

de ces crimes et de ces supplices qui effraient la nature. C'est le seul esprit d'intolérance qui assassina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier président *Duranti* et l'avocat général *Raffis;* c'est lui qui a fait la Saint-Barthelemi ; c'est lui qui a fait expirer *Calas* sur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'assassinats religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jésuite *le Tellier*, sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra comique ? 1769.

Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous serez exposés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philosophie qui puisse vous en tirer; mais la philosophie vient à pas lents, et le fanatisme parcourt la terre à pas de géant.

Je me consolerai, et j'aurai quelque espérance de voir les hommes devenir meilleurs, si vous faites rendre aux *Sirven* une justice complète. Je vous prie, Monsieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans lesquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de sept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reste, il doit avoir encore assez d'argent, et il n'en manquera pas. Je suis tout près de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je pense entièrement comme lui ; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit service à la littérature. Il faudrait pour cela être sur les lieux, il faudrait passer l'hiver à Toulouse. C'est une grande entreprise pour un vieillard de soixante et quinze ans, qui aime toujours passionnément les beaux arts, mais qui n'a que des désirs et point de force.

1769. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous les sentimens d'estime, et j'ose dire d'amitié que vous méritez, votre, &c.

P. S. Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écrasé la compagnie des Indes; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille catastrophe; c'est ainsi que va le monde. Tout ira bien dans la Jérusalem céleste.

LETTRE LXXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 de septembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON de la liberté grande; mais, comme j'ai appris que monseigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas*; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez

Daignez les mettre, Madame, une seule fois; montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an. 1769.

Il faut donc que monseigneur votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a point de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchaussons ce que j'aime*,
J'ose prendre un plus noble soin;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chausser de loin.

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie; mais un laboureur est bien plus utile qu'un médecin. Je ne suis plus typographe; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saisons* de M. de *Saint Lambert*.

1769. Cependant, s'il paraît quelque chose de bien philosophique qui puisse vous amuser, je serai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond respect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier,

Guillemet.

LETTRE XC.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de septembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, Madame; vous savez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue française: c'est le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie française. Les prix institués pour encourager les jeunes gens, sont très-bien imaginés: on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet usage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas besoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage sans récompense: cela vaut mieux que des discours académiques. Ces discours sont précisément comme les thèmes que l'on fait au collége: ils n'influent

en rien sur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'est principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; c'est la manie de donner des exemples, c'est la facilité de faire des choses médiocres, en pillant le siècle passé, et en se croyant supérieur à lui. 1769.

Je prouverais bien que les choses passables de ce temps-ci sont toutes puisées dans les bons écrits du siècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais que l'on fesait du temps de *Boileau*, de *Racine* et de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés visiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous ressemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaisse. A cette friponnerie s'est jointe la rage de la dissertation et celle du paradoxe. Le tout compose une impertinence qui est d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces sottises en considération l'hiver prochain, si je suis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils sont devenus velches.

Ce sont les derniers chapitres que vous avez lus qui sont assurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le style. Ce sont des guenilles qu'on a cousues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame; criez,

1769. faites crier ; dites combien il ſerait ridicule de ne point jouer une pièce ſi honnête, tandis qu'on repréſente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eſt pas aſſez de haïr le mauvais goût, il faut déteſter les hypocrites et les perſécuteurs ; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteſtez pas aſſez ces monſtres-là. Je vois que vous ne haïſſez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auſſi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner ? ne ſont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les diſcours académiques ? et n'eſt-ce pas là un crime dont vous devez les punir ? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux ſolitaire qui vous ſera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous ſavez que votre grand'maman m'a envoyé un ſoulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de ſoie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoiſe. Cette paire de bas, c'eſt moi qui l'ai faite ; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le ſecret d'avoir des vers à ſoie dans un pays tout couvert de neiges, ſept mois de l'année ; et ma ſoie, dans mon climat barbare, eſt meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voiſinage, vît par ſes yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je ſuis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je ſerais comme ce ſot prêtre qui oſait crier, parce que les Eſpagnols le feſaient brûler en préſence de ſon

empereur qu'on brûlait auſſi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, ſuis-je ſur un lit de roſes? 1769.

Vous êtes malheureuſe toute l'année, et moi je ne le ſuis que quatre mois : je ſuis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les cauſes ſecondes vous ont-elles ſi maltraitée? pourquoi donner l'être, ſans donner le bien-être? c'eſt-là ce qui eſt cruel.

Adieu, Madame, conſolons-nous. *V.*

LETTRE XCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami : M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les miniſtres ſouhaitent qu'on la joue; mais ils veulent qu'on la repréſente d'abord en province. On en donne, cette ſemaine, une repréſentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter ſur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien conſidéré, M. de *Fleſſelles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il eſt certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiſeul*, de M. le duc de *Praſlin*, de monſieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne ſe mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien ſe donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il ſoit, le

1769. prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissemens publics ou particuliers. On joue tous les jours le Tartufe sans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise ; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était, de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que fesait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage ; mais si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite ; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que

je ne faſſe abſolument aucune viſite. Je me meurs d'envie de vous embraſſer. *V.* 1769.

N. B. Ne ſoyez point étonné que les évêques eſpagnols aillent publiquement à la comédie; c'eſt l'uſage. Les prêtres eſpagnols ſont en cela plus ſenſés que les nôtres. Il y a pluſieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finiſſent par *ite, comœdia eſt.* Alors chacun fait le ſigne de la croix et va ſouper avec ſa maîtreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de ſeptembre.

NON, vraiment, on ne s'eſt point adreſſé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire; c'eſt pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à ſa maiſon de campagne; mais cette maiſon eſt tout auprès de celle du prélat, et on ne ſait encore s'il oſera élever l'autel de *Baal* contre l'autel d'*Adonaï*. Les petites additions aux Guèbres ne ſont pas fort eſſentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe*; il y a deux vers qu'il ne ſera pas fâché de prononcer; c'eſt en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour ſe défendre et pour nous accabler,
Céſar qu'ils ont ſéduit, et Dieu qu'ils ſont parler.

Le ſeul moyen de faire jouer cette pièce, ce ſerait de détruire entièrement dans l'eſprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce ſont nos amis qui nous

1769. perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire: Ceci ne nous regarde pas, nous ne sommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne cessent de leur dire: Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton;* vous seriez, dans l'occasion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit si haut que tous les échos le répètent.

Enfin, je ne joue pas heureusement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il est fort aisé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Némésis*, d'emprunter les chausses de *Mercure*, et son chapeau et ses talonnières; mais le reste m'est impossible; *tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ.* Ce sont de ces commandemens de DIEU que les justes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un sénateur de Venise, qui me mande que tous les honnêtes gens de son pays pensent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés; cependant le sang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'est pas à moi de le venger; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'est qu'il y a des tigres parmi les singes; les uns dansent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodôme, s'il y a dix justes comme vous. Mille tendres respects à mes deux anges. *V.*

LETTRE XCIII. 1769.

AU MEME.

16 de septembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Toulouse *Tancrède*, *Zamore* et *Hérode*, avec le plus grand succès. La salle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la composer. Cette troupe a donné Athalie avec la musique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les spectacles adouciſſent les mœurs; et, quand la philosophie s'y joint, la superstition est bientôt écrasée. Il s'est fait, depuis dix ans, dans toute la jeunesse de Toulouse, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir se défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les esprits bien disposés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me presse pour aller passer l'hiver à Toulouse. Il est vrai que je ne peux plus supporter les neiges qui m'ensevelissent pendant cinq mois de suite, au

1769. moins ; mais il se pourra bien faire que madame *Denis* vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimats, et celles de la solitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il est bien difficile de transplanter.

M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres sur le répertoire de Fontainebleau ; je crois qu'il s'est trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a assez de hauteur dans l'esprit pour faire cette démarche, et ce serait un grand coup. Les tribuns militaires vont au spectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point ; la raison gagnerait enfin sa cause, ce qui ne lui arrive pas souvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me sera impossible de refaire la scène d'*Eve* et du serpent, à moins que le diable en personne ne vienne m'inspirer. Je suis à présent aussi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poste à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi. Je prends mon parti sur Pandore ; ce spectacle aurait pu être une occasion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je désire depuis long-temps, et que vous seul, mon cher ange, me faites désirer. Quand je dis vous seul, j'entends madame d'*Argental* et vous ; mais, encore une fois, je ne suis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange ; pardonnez à un pauvre malade, si je ne vous écris pas plus au long. *V.*

LETTRE XCIV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de septembre.

Le livre (*) dont vous me parlez, Monsieur, est évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un style assez pur; le reste est rempli de solécismes et de fausſetés. L'auteur ne sait ce qu'il dit. Il prend le président de *Bézigni* pour le président de *Massigni*. Il dit qu'on a donné des pensions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe grossièrement sur la prétendue union de M. d'*Argenson* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monsieur, et vous êtes assez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandestine de la Henriade, dans laquelle il inséra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de son corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne sont pas rares, n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la solitude. L'amitié dont vous m'honorez me console. Je vous prie de me la conserver; j'en sens tout le prix. Je serais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir; mais il n'y a pas d'apparence que

(*) Histoire du parlement de Paris.

1769. vous puissiez quitter les Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux solitaire devenu aussi froid qu'elles. *V.*

LETTRE XCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de septembre.

Je vous écris, Monseigneur, quand j'ai quelque chose à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais, quand je n'ai rien à dire; et, quand je songe que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où est la gloire? je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet allemand, en regardant votre statue, disait: Voilà le seul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil discours est quelque chose. Ce seigneur allemand ne se doutait pas que vous le sauriez par moi.

Vous m'accusez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines personnes. Qui voulez-vous que je consulte? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui se mêle aussi de jouer quelquefois la comédie

dans son castel. Elle a distribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai aussi un neveu, conseiller au parlement, qui est, sans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux. 1769.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monseigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des choses qui me font saigner le cœur long-temps. Je suis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je poursuis sans relâche l'affaire des *Sirven*, qui est toute semblable à celle des *Calas*, et j'espère en venir à bout dans quelques semaines. Ces petits succès me consolent beaucoup de ce que les sots appellent malheur.

J'ignore toujours si M. le marquis de *Ximenès* ne s'est pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira; je vous serai sensiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne se fasse guèbre à Paris? M. de *Sartine* est bien loin de penser comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ses bontés. *V.*

1769.

LETTRE XCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de septembre.

OUI, Madame, je veux vous adresser mes idées sur le style d'aujourd'hui, sur l'extinction du génie, et sur les abus de ce qu'on appelle esprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Histoire du parlement que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aisément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils sont remplis de solécismes et de fausſetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraissent assez fidelles, dit autant de sottises que de mots. Il prend le président de *Bézigni* pour le président de *Massigni*. Il dit que le roi a donné des pensions à tous les juges de *Damiens*, et il est public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il se trompe sur toutes les dates; il se trompe sur M. de *Machault*.

Si vous vous souvenez de ce petit ouvrage que M. de *Bélestat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres sont du même style. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je

viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou soi-disant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je suis comme les prêtres qui sauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre assez volontiers. 1769.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour;* et malheureusement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un finet qui marquait la page où elle était insultée : cela est plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine;* et le Misanthrope de *Molière* en cite un de cette espèce. Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse de ces horreurs sans aucun intérêt que celui de nuire, et sans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien, à toute force, qu'on soit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on se permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtresse d'un roi ou d'un pape : mais les méchancetés inutiles sont bien sottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en fais point de pires que la perte des yeux et de l'estomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature soit notre plus cruel ennemi? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il est tombé de la neige sur nos montagnes. Je pourrais bien aller passer mon hiver dans les pays chauds, comme

1769. font les cailles et les hirondelles qui ſont beaucoup plus ſages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre ſur la raiſon des animaux : je penſe comme l'auteur. Les eſſaims de mes abeilles ſe laiſſent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée ; elles ne bleſſent alors perſonne ; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiſelles ; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne ſont pas ſi juſtes, il s'en faut de beaucoup. Si on ſe contentait de défendre ſon bien, on n'aurait rien à ſe reprocher ; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'eſt point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous ſommes un peu moins barbares qu'autrefois ; la ſociété eſt un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*

LETTRE

LETTRE XCVII. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de septembre.

MON cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praslin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praslin* sait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praslin* dans ses bontés pour lui.

Quoique je sois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette scène de *Pandore*. Je la trouve assez bien filée, et les raisons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Néméſis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'est point officieux pour la musique; je suis tenté de tourner ainsi ce couplet:

NEMESIS *sous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand secret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah, si je le croyais!

1769.

NEMESIS.

C'eſt trop vous en défendre ;
J'éterniſe vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, &c.

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé ; la choſe devrait être ; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

Lacombe doit avoir vendu plus de Guèbres qu'il ne dit ; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir : j'en ſuis fâché pour *le Kain ;* mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniſer.

Je viens à des affaires plus graves ; c'eſt le ſuccès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven ;* vous aviez ſeul raiſon. Tout le parlement de Toulouſe eſt pour *Sirven*, ſi j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille auſſi innocente que malheureuſe dans tous ſes droits. Je vous le dis et le redis, il s'eſt fait depuis dix ans une prodigieuſe révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laiſſer mourir les vieux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, qui ſont en horreur dans l'Europe entière. Un grand ſouverain me mandait il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les petites maiſons de ſon pays pour toute leur vie.

On ne peut pas aſſembler les hommes dans la plaine

de Grenelle, pour leur prêcher la raiſon ; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui ſont dignes d'être éclairés, et la lumière ſe propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches ſont toujours les derniers à s'inſtruire, mais ils s'inſtruiſent à la fin, j'entends les honnêtes gens ; car pour les convulſionnaires, les bedeaux de paroiſſe et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarraſſer d'eux. 1769.

Adieu, mon divin ange ; rien n'eſt plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de ſeptembre.

Les vieux malades, Monſieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien ſenſible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adreſſer quelques paquets ſous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV*. Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne ſais ſi on ne pourrait pas s'en amuſer à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite ſociété ſe rendrait volontiers aux

1769. ordres de monseigneur le duc d'*Orléans*. M. et madame de *la Harpe* sont les principaux acteurs ; je puis vous assurer qu'ils vous feraient grand plaisir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de *Jaucourt*. Je souhaite que les eaux savoyardes aient fait du bien à ses oreilles. M. de *Bourcet* est venu tracer la nouvelle ville de Versoy. Il dit que la Corse est un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il est bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite est bien loin de ressembler à la Corse.

Tous ceux qui reviennent de Corse prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu usurpée. S'il s'est mêlé d'être législateur, il ne s'est pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en soit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choiseul ;* il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait: „ Mon ami, fais le signe de „ la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains „ occupées. „

Conservez-moi vos bontés, Monsieur; elles consolent ma solitude et mes souffrances ; comptez à jamais sur mes tendres et respectueux sentimens.

LETTRE XCIX. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de septembre.

Voici encore une autre requête que *Chabanon* me prie de présenter à mes anges. Mais qu'a-t-il besoin de moi ? pourquoi prendre un si grand tour ? Je suppose qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* sollicite auprès de M. le duc de *Praslin*. Le chevalier de *Vezieux* est neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de ses amis qu'il ne se mêle point des spectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout se fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, sans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de ressource que dans Orangis. Il se pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets; ce serait un bel encouragement. Je ne croirai les Velches dignes d'être français, que quand on représentera, publiquement et sans contradiction, une pièce où les droits des hommes sont établis contre les usurpations des prêtres.

Le vieux solitaire malade lève de loin ses mains aux anges.

1769.

LETTRE C.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de septembre.

Mon héros voit bien que, lorsque j'ai sujet d'écrire, je barbouille du papier sans peine, et que je l'ennuie souvent; mais, quand je n'ai rien à dire, je respecte ses occupations, ses plaisirs, sa jeunesse, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de se moquer de son très-humble serviteur; il la conserve et la conservera. Je n'y sais autre chose que de faire le plongeon, et d'admirer la constance de monseigneur à m'accabler de ses lardons.

Je n'étais pas informé de la circonstance du *Brayer:* il y a mille traits de l'histoire moderne qui échappent à un pauvre solitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler sérieusement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les présenter. Il a pris tout cela sous son bonnet, qui n'est pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui suis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai assurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une

édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris souhaitent qu'on représente cette pièce. On la joue en province. Une société de particuliers vient de la représenter à la campagne avec beaucoup de succès; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps présent. S'il y a quelque chose qui fasse allusion à l'inquisition, nous n'avons point d'inquisition en France; elle y a toujours été en horreur. Le Tartufe, qui était une satire des dévots, et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et est resté au théâtre pour toujours. 1769.

Mahomet, où il est dit:

Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui est précisément *Jacques-Clément*, est joué souvent sans que personne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on fasse aux Guèbres le même honneur; mais il n'ose pas se compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puisse prendre sur lui une telle entreprise. Quelques sots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien senti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne se soucierait pas beaucoup de celle-ci; aussi je me suis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler

1769. par M. de *Ximenès;* je lui ai seulement présenté les Guèbres pour l'amuser. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'espère que mon héros vivra assez pour le voir.

Au reste, il sait que j'ai juré, depuis long-temps, d'obéir à ses ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ses goûts; je ne dois rien lui présenter sans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaise. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai son attaché, son obligé et son berné *V.*

LETTRE CI.

A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de septembre.

TOUT ce que vous dites, Monsieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, sont dignes de lui et du beau siècle où il a vécu. Vous avez fait sentir bien adroitement l'absurde injustice dont usèrent envers ce philosophe du théâtre des personnes qui jouaient sur un théâtre plus respecté. Vous avez passé habilement sur l'obstination avec laquelle un débauché refusa la sépulture à un sage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous savez, à Conflans, de la mort des bienheureux, sur madame de *Lesdiguières*, et il fut enterré pompeu-

sement au son de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduisent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était supérieur à *Plaute* et à *Térence* ne fût jeté à la voirie; c'était le dessein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philosophes. 1769.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à *Shakespeare* qui pourtant n'est guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de *Shakespeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence: il y a eu, dit-on, des tables pour mille personnes. Les dépenses qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnasse français.

Il me semble que le génie n'est pas encouragé en France avec une telle profusion. J'ai vu même quelquefois de petites persécutions être chez les Français la seule récompense de ceux qui les ont éclairés. Une chose qui m'a toujours réjoui, c'est qu'on m'a assuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec son *Ane littéraire*, que Corneille avec le Cid et Cinna; mais aussi ce n'est pas chez les Français que la chose est arrivée, c'est chez les Velches.

Il s'en faut bien, Monsieur, que vous soyez velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'espère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

1769. Je vous ſuis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

C'EST votre vie, Monſieur, et non pas la mienne qui eſt utile au monde. Je ne ſuis que *vox clamantis in deſerto ;* et j'ajoute que, *vien' rauca e perde il canto e la favella.* De plus, cette vieille voix ne part que du goſier d'un homme ſans crédit, et qui n'a d'autre miſſion que celle de ſon amour pour une honnête liberté, de ſon reſpect pour les bonnes lois, et de ſon horreur pour des ordonnances ou des uſages abſurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la groſſièreté, par des beſoins particuliers et paſſagers ; et qui enfin, pour comble de démence, ſubſiſtent encore quand les beſoins ne ſubſiſtent plus. Il n'appartient, Monſieur, qu'à un magiſtrat tel que vous, d'élever une voix qui ſera reſpectée, non-ſeulement par ſon éloquence ſingulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'eſt à vous de montrer combien il eſt abſurde qu'un évêque ſe mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, ſans offenſer DIEU ; combien il eſt impertinent que des payſans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des ſoles comme les évêques, ne puiſſent manger pendant quarante jours les œufs de leur baſſe-cour ſans la permiſſion de ces mêmes évêques. Qu'ils béniſſent nos mariages, à la bonne heure ; mais leur appartient-il de décider des empêchemens? tout cela ne doit-il pas être du reſſort des magiſtrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les reſtes de ces chaînes de fer dont ces tyrans ſacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger. 1769.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre ſtyle qui ne perdra rien par la ſageſſe de votre eſprit : vous rendrez un ſervice éternel à la France.

Vous nous ferez ſortir du chaos où nous ſommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été compoſée de provinces devenues, par la légiſlation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandiſes du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme ſi elles venaient de Ruſſie. On change de lois en changeant de chevaux de poſte ; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle eſt barbare. On accorde le ſecours d'un

1769. avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux, et on le refuse à un homme accusé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un assigné pour être ouï, est absent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confisquer son bien. Que dis-je! la confiscation, dans tous les cas, est-elle autre chose qu'une rapine, et si bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? DIEU punissait, dit-on, jusqu'à la quatrième génération chez le misérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le misérable peuple velche. Cette volerie n'est pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux? Un velche dégoûté de la vie, et souvent avec très-grande raison, s'avise de séparer son ame de son corps; et, pour consoler le fils, on donne son bien au roi qui en accorde presque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ses amans; l'autre moitié appartient de droit à messieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands chambriers appliquent si légérement les innocens comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire souffrir la torture au chevalier de *la Barre*? était-ce pour savoir s'il avait chanté trois chansons contre *Marie-Magdelène*, au lieu de deux? est-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette sentence? L'impératrice de Russie, de ce pays qui était si barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans son empire de deux

mille lieues, il n'y a pas un seul juge qui n'eût fait mettre aux petites maisons de Russie les auteurs d'un pareil jugement; ce sont ses propres paroles. 1769.

Puisse votre faible santé, Monsieur, vous laisser achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hysope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, si nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de *Ravel* a dû vous dire à quel point je vous estime, je vous aime et je vous respecte. Souffrez que je vous le dise encore dans l'effusion de mon cœur.

LETTRE CIII.

A M. PANCKOUCKE.

29 de septembre.

J'APPROUVE fort votre dessein de faire un supplément à l'*Encyclopédie*. Je souhaite qu'il ne se trouve plus d'*Abraham Chaumeix*, et que ceux qui ont condamné les thèses contre *Aristote*, l'émétique, la circulation du sang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Bélisaire*, soient si las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en fassent plus de nouvelles. J'ose même espérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hospitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours si

1769. mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire à commander à un peuple de ſots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenſez en me propoſant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inſérer dans vos in-folio. C'eſt ſe moquer d'imaginer qu'à ſoixante-ſeize ans je puiſſe être utile à la littérature; et c'eſt un peu m'inſulter que de me propoſer dix-huit mille francs pour environ ſix cents pages. Vous ſavez que j'ai donné toutes mes ſottiſes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des pariſiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obſtinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles ſuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*, *Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes hiſtoriques à l'article de M. *Marmontel*. *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaiſon agréable des fables inventées par l'*Arioſte* et imitées par *la Fontaine*. *Fanatiſme* (hiſtoire du), cela peut être très-intéreſſant. *Femme*, article ridicule, qui peut devenir inſtructif et piquant. *Fatalité;* on peut dire ſur cet article des choſes très-frappantes tirées de l'hiſtoire. *Folie;* il y a des choſes ſages à dire ſur les fous. *Génie;* on peut

(*) L'édition de Genève, in-4°.

en parler encore sans en avoir. *Langage;* cet article peut être immense. *Juifs;* on peut proposer des idées très-curieuses sur leur histoire, sans trop effaroucher. *Loi;* examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke;* il faut le justifier sur une erreur qu'on lui attribue à son article. *Main-morte;* on me fournira un excellent article sur cette jurisprudence barbare. *Mallebranche;* son système peut fournir des réflexions fort curieuses. *Métempsycose*, *Métamorphose*, bons articles à traiter. 1769.

Je vous indiquerai les autres matières sur lesquelles je pourrai travailler, mais c'est à condition que je serai en vie, car je vous réponds que si je suis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques suisses, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

LETTRE CIV.

A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

Mon cher philosophe, si DIEU a dit : *Croissez et multipliez*, voici deux personnes qui veulent obéir à DIEU. L'une est catholique romain, l'autre est de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un serviteur du pape d'épouser une servante de *Zuingle;* mais je crois que vous regardez DIEU comme le père de tous les

garçons et de toutes les filles. Vous savez que la
1769. femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philosophe, de faire en sorte que ces deux personnes puissent se marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas; car le mariage est un sacrement dans notre Eglise, et l'on m'accuse, quoiqu'assez mal à propos, de ne pas croire assez aux sept sacremens.

Permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur, sans cérémonie.

LETTRE CV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

Mon héros, dans sa dernière lettre, a daigné me glisser un petit mot de son jardin. Je suis, comme *Adam*, exclus du paradis terrestre, et je suis devenu laboureur comme lui. Je vous assure, Monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserais-je vous supplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les sentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres.

Au reste, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde

que

que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez ; vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Seven, et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur. La raison en est, que mes fuseaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre serviteur, et que mes yeux sont entièrement à la *Chaulieu*, bordés de grosses cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé sur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimiste, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps est revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des sciences de me donner la raison de ce phénomène ; il est particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jésuite, auprès de moi, qui est précisément dans le même cas, et plusieurs autres personnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choses, et plus je vois qu'on ne peut rendre raison de rien. 1769.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaisant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en disiez ; je vois que c'était un bel esprit,

1769. et que l'hôtel de Richelieu l'emportait sur l'hôtel de Rambouillet.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaise à Paris; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être français. C'est votre affaire, car c'est à vous à soutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre respect et mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'octobre.

Mon cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans,

que je ne les peux plus supporter. On me dira encore : *George-Dandin*, vous l'avez voulu ; *George* répondra comme les autres hommes : J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je souffre, je me repens : voilà comme le genre-humain est fait. 1769.

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu ; et, quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait sur votre quai, se faisait porter en chaise depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des orfévres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des morfondus, ont presque tous des visages d'excommuniés.

C'est assez parler du vent du nord que je déteste et qui me tue.

Vous avez sans doute vu Hamlet ; les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo aqua non tempesta*. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement est action et pantomime ; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et

1769. dans le giganteſque ; adieu les beaux vers, adieu les ſentimens du cœur, adieu tout. La muſique ne ſera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne ſeront plus que des tours de paſſe-paſſe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère auſſi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* eſt abſolument dans ſon tort ; et je trouve extrêmement plaiſant d'avoir mis la philoſophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je ſerais homme à me faire porter en litière à ce ſpectacle ; mais, *ſic vos non vobis mellificatis apes.*

J'ai donné quelquefois à Paris des plaiſirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'eſt plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praſlin ;* ce n'eſt point encore pour moi, je ne ſuis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs ſur un vaiſſeau ; ſans cela, eſt-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les perſécutions que j'eſſuyais à Paris, et que j'ai toujours ſur le cœur.

Mille tendres reſpects à madame d'*Argental.*

A propos, ſi tout eſt chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'eſt pas.

LETTRE CVII. 1769.

A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*)

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

Je suis très-malade, Monsieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet.*

Il me paraît que les toiliers, les droguistes, les vergettiers, les menuisiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre son tableau, même avec sa bordure. Monsieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de son bon vin, sans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'est une autre affaire; il faut qu'ils soient écrasés, attendu qu'ils ne font point corps, et qu'ils ne sont que des membres très-épars.

En 1753, on me proposa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV;* une personne très-intelligente et très-bienfesante persuada au cardinal de *Tençin* que c'était un livre contre *Louis XIV;* le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponse de sa Majesté.

La vie est hérissée de ces épines, et je n'y fais d'autres remèdes que de cultiver son jardin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendissent ou échangeassent leurs ouvrages.

1769.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

LA charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la législatrice victorieuse! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'*Eck;* j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis.*

Je me flatte que le code de lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* est, dit-on, le dieu de la Thrace où réside son pauvre serviteur *Mouſtapha;* mais *Minerve* réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup sur *Mars.*

Quel *Mars* que *Mouſtapha!*

A propos, *Orphée* était de Thrace aussi; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa Majesté impériale. Ah! s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à madame la comtesse de *Schouvalof.*

Je présente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambassadeur tant chez les Français que chez les Velches,

et à M. le comte de *Voronzof* qui eſt, je crois, à préſent à votre cour. 1769.

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéreſſans de votre lettre.

LETTRE CIX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'archi-triclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon, ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation juſqu'au départ du primat: alors ſoyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il ſe peut, les fruits de la raiſon éclore

(*) Les Guèbres.

1769. dans une ville plus occupée de manufactures que de philosophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'est une satire contre trois conseillers au parlement. Je soupçonne un très-grand seigneur d'en être l'auteur; mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé est infame. J'ai bien de la peine à croire qu'une satire, sur un tel sujet, soit aussi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages sous le nom d'autrui, sont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois conseillers au parlement dont il est question; et que l'auteur, quel qu'il soit, est un mal-honnête homme s'il m'impute cette rapsodie.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse toujours avec le désir de vous voir.

LETTRE CX. 1769.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, des éclaircissemens que vous avez la bonté de me donner sur les événemens dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans sa jeunesse ; et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. de *la Galissonnière*. Monsieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre ; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing ;* elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre, mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, Monsieur, sur cette mort sont bien justes et bien belles ; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

1769. Je n'ai pu faire autre chose, à l'égard de M. de *Buffi*, que de le croire sur sa parole; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Affas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, Monsieur, pour recevoir vos instructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon* et *Michette;* on dit que c'est une satire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été assez hardi pour la faire, soit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage par conséquent ne peut être que d'un coquin; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me semble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainsi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs satires.

Au reste, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un discours préliminaire assez philosophique, que je soumettrai à votre jugement.

S'il me tombe sous les mains quelque ouvrage passable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai sous l'adresse que vous m'avez prescrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monsieur; conservez-moi des bontés dont je sens si vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli;*

vous savez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était surtout un des plus violens jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli;* on l'a regardé comme une injustice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de la *Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont aussi leur amiral *Bing*. 1769.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

LETTRE CXI.

A M. MARMONTEL.

1 de novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre souvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons: savez-vous bien que cette maxime est mot à mot dans *Confucius*? Cela vaut bien la comparaison du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à usure.

Je conviens, mon cher ami, que la philosophie s'est beaucoup perfectionnée dans ce siècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raisonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réflexions spirituelles sur le génie du siècle passé.

1769. Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianaſſe*, d'*Oreſte* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles ſcènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat*? cela ſeul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir ſans vous embraſſer, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui ſoutiennent, avec le quinzième chapitre de *Béliſaire*, la gloire de la France.

J'aurai beſoin, ſi je ſuis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible déſordre. Je n'approcherai point mon vieux viſage de celui de mademoiſelle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du ſien. Ses talens étaient uniques, et ſa façon de penſer eſt égale à ſes talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus ſincères.

Adieu; vous ſavez combien je vous aime. Je n'écris guère; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

LETTRE CXII. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 1 de novembre.

Si je suis en vie au printemps, Madame, je compte venir passer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais besoin d'une opération aux yeux que je n'ose hasarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je suis bien insolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis si long-temps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me sens pas le même courage. Ma consolation est dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai semé. Si cela m'échappe, il sera temps de finir ma vie qui a été assez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'esprit, des connaissances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'est tué à Paris d'un coup de pistolet. Il avait tort, puisqu'il était jeune, et que par conséquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille: son grand-père, son

1769. père et son frère lui avaient tous donné cet exemple. Cela est unique, et mérite une grande considération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant ; car vous courez, vous soupez, vous conversez, et surtout vous pensez. Ainsi, Madame, vivez ; je vous enverrai bientôt quelque chose d'honnête, ainsi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux ; j'en ai pour l'hiver.

J'aime passionnément le mari de votre grand'-maman ; c'est une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste : il se ruinera ; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais surtout qu'il ne haïsse point les philosophes parce qu'il a plus d'esprit qu'eux tous ; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort : les uns s'emparent de mes sottises, les autres m'attribuent les leurs. Dieu soit béni !

Comment se porte le président *Hénault* ? je m'intéresse toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'est qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laisse pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame ; je suis à vous jusqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

LETTRE CXIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monſeigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface eſt curieuſe. Comme vous êtes actuellement le ſouverain des ſpectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuſer un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suiſſe. J'ai toujours penſé qu'il m'appartenait moins qu'à perſonne d'oſer me charger de pareils ouvrages, et ſurtout de les envoyer par la poſte. Je n'ai été que trop calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

Madame *Denis* m'a aſſuré que vous me conſervez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours déſiré de ne point mourir ſans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduiſe à conſigner cette envie dans mon teſtament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége : mais qui peut ſavoir où il ſera et ce qu'il fera ? Mon cœur eſt à vous, mais la deſtinée n'eſt à perſonne ; elle ſe moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre reſpect. *V.*

1769. Oserais-je vous supplier, Monseigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la justice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière représentation. Je ne demande que l'observation des règles. Pardonnez cette petite délicatesse.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je suis devenu plus paresseux que jamais, Monsieur, parce que je suis devenu plus faible et plus misérable. Il m'aurait été impossible de faire le voyage de Paris; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les sentimens qui m'attachent à vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire sur l'accomplissement des promesses qu'on vous a faites. C'est-là ce qui m'intéresse véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reste. J'espère que M. le duc de *Choiseul* fera les choses que vous désirez. C'est la plus belle ame que je connaisse; il est généreux comme *Aboul-Cassem*, brillant comme le chevalier de *Gramont*, et travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaisir; vous serez trop heureux d'être son obligé.

Je

Je compte qu'au printemps vous ferez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera d'un brave philoſophe; il en faut de cette eſpèce. 1769.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainſi :

Je ſuis las de ſervir : ſouffrirons-nous, mon frère,
Cet aviliſſement du grade militaire ?

mais je ne ſais comment m'y prendre. Il eſt beaucoup plus aiſé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce diſent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de *Rochefort*.

LETTRE CXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monſeigneur, avoir *les Souvenirs;* mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez ſervi ſous *Louis XIV*, vous avez été bleſſé au ſiége de Fribourg ; il me ſemble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien aſſurément ne me flatterait plus que de voir mes ſentimens d'accord avec les vôtres.

On me mande que les Scythes viennent d'être repréſentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un

1769. très-grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné main levée de ses biens saisis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugemens des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la

famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'eſt pas là le cas où il faut léſiner, et ſurement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent ſur lui. 1769.

J'ai vu, dans une gazette de Suiſſe, que M. le duc de *Praſlin* quittait le miniſtère. Ce n'eſt certainement pas le ſuiſſe de votre porte qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un ſuiſſe bel eſprit, qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment ſe porte madame d'*Argental*? on dit qu'elle eſt languiſſante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je ſais ce que c'eſt que cette vie-là. Eſt-ce la peine de vivre quand on ſouffre ? oui, car on eſpère toujours qu'on ne ſouffrira pas demain ; du moins, c'eſt ainſi que j'en uſe depuis plus de ſoixante ans. Ce n'eſt pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'eſpérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réuſſi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir ; cela eſt manifeſtement contraire à St *Paul* qui dit expreſſément : *Femmes, obéiſſez à vos maris*. Je croyais avoir rayé cette héréſie de l'opéra.

Mille tendres reſpects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental*. *V.*

1769.

LETTRE CXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouse.*

Le 30 de novembre.

Mon cher philosophe, vous êtes actuellement instruit du contenu de la sentence. Je conseille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être contestée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été si indignement accusé, pour avoir été exilé de sa patrie pendant sept ans, et pour avoir vu mourir sa femme de douleur? Je suis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il ferait plus juste que le juge de Mazamet les payât. Il est vrai que *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et sa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne sur leur tête.

Je suis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous supplie de lui dire que je suis près de l'aimer autant que je l'estime.

Bonjour, mon cher philosophe.

LETTRE CXVIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

ENFIN, Monseigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis si longtemps ; ils sont détestablement imprimés. C'est dommage que madame de *Caylus* ait eu si peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeunesse, et surtout de madame la duchesse de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui est votre père, *quoiqu'on die ;* je suis persuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaisir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire souvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne sied pas à un dévot comme moi de songer encore aux vanités de ce monde ; mais ce n'est pas vanité, c'est justice. Je vous supplie d'être assez bon pour me dire si *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amusé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre respect. *V.*

1769.

LETTRE CXIX.

A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

Vous savez, Monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami ; c'est à ces titres que je vous écris.

On a besoin sans doute d'un supplément à l'*Encyclopédie ;* on me l'a proposé ; j'y ai travaillé avec ardeur ; j'ai fait servir tous les articles que j'avais déjà insérés dans le grand dictionnaire ; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi ; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois sages ; mais, s'ils paraissaient un peu hardis, sans être téméraires, on pourrait trouver des censeurs qui feraient de mauvaises difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'insipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui sont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obstacle à l'introduction de cet ouvrage en France, et je vous réponds d'ailleurs qu'il sera vendu dans l'Europe, parce que tout sage qu'il est, il pourra amuser les oisifs de Moscou, aussi-bien que les oisifs de Berlin. Puisque vous avez été assez hardi pour vous charger de mes sottises in-4°, il faut que cette sottise-ci soit de la même parure.

Il ne serait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moscou, Madrid, Lisbonne et Quimpercorentin,

qu'une ſociété de gens de lettres, tous pariſiens, et point ſuiſſes, va, pour prévenir les jaloux, donner un ſupplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans. 1769.

Au reſte, je penſe qu'il faut ſe preſſer, parce qu'il ſe pourrait bien faire qu'étant âgé de ſoixante et ſeize ans, je fuſſe placé inceſſamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterraſſe.

Encore un mot, Monſieur: avant que vous vous fuſſiez lancé dans les grandes entrepriſes, vous aviez, ce ſemble, ouvert une ſouſcription pour les mal-ſemaines de *Martin Fréron*. Je me ſuis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la poſtérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce ſiècle, et que c'eſt une choſe auſſi amuſante qu'utile de raſſembler les principales impertinences de tous ces poliſſons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, juſqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le faſſe pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embraſſe de tout mon cœur ſans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

1769.

LETTRE CXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puiſſiez-vous auſſi trouver de quoi vous amuſer quand vous êtes ſeule; c'eſt un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Egliſe velche, qui dit que DIEU eſt occupé continuellement à ſe contenter et à s'admirer tout ſeul, et qu'il dit comme dans le Joueur : *Allons, ſaute, Marquis :* mais il faut quelque choſe de plus aux faibles humains. Rien n'eſt ſi triſte que d'être avec ſoi-même ſans occupation. Les tyrans ſavent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, ſans livres; ce ſupplice eſt pire que la queſtion qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reſte à ſavoir ſi ces vérités-là vous attacheront un peu: elles ne feront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'hiſtoire du jour; encore leur hiſtoire du jour roule-t-elle ſur deux ou trois tracaſſeries. Mon hiſtoire du jour à moi, c'eſt celle du genre-humain. Les Turcs chaſſés de la Moldavie, de la Beſſarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une

partie du pays de *Médée;* en un mot, toutes ces grandes révolutions que vous ignorez peut-être à Paris, ne ſont qu'un point ſur la carte de l'univers. 1769.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre choſe, mais pas ſitôt. Je travaille jour et nuit : la raiſon en eſt que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps; mais je voudrais bien auſſi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je ſuis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, Madame; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'eſt un petit ange que madame *Gargantua*. Il y a une choſe qui m'embarraſſe; je voudrais que votre grand-papa fût auſſi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous euſſiez la bonté de m'en inſtruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le préſident *Hénault* que je lui ſerai toujours très-attaché.

V.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

Mon cher ange, vous m'inquiétez et vous me déſeſpérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la ſanté de madame d'*Argental* eſt dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous raſſurer. Si heureuſement ce qu'on nous a mandé ſe trouvait faux, je vous parlerais

1769. de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du deſſein qu'on a de ſe faire autoriſer par M. *Bertin;* je vous demanderais des conſeils, je vous dirais que nous eſpérons obtenir du parlement de Toulouſe une eſpèce de dédommagement pour la famille *Sirven;* je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praſlin* d'une affaire de corſaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéreſſe; je vous parlerais même d'un diſcours fort déſagréable qu'on prétend avoir été tenu au ſujet de nos pauvres ſpectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous: mais je ne puis ſérieuſement vous demander autre choſe que de n'avoir pas la cruauté de nous laiſſer ignorer l'état de madame d'*Argental.*

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les aſſurances de tout ce que nos cœurs nous diſent pour vous deux.

LETTRE CXXII.

A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à ſon cher philoſophe de Saint-Claude.

Il eſt inſtamment prié d'écrire à ſon ami, qui eſt employé en Lorraine, de dire bien poſitivement où en eſt l'affaire de ce malheureux *Martin;* ſi on la pourſuit; ſi on a réhabilité la mémoire de cet

homme si injustement condamné ; si c'est à la tournelle de Paris que la sentence fut confirmée : cette affaire est très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, sur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, si malheureusement l'ami de M. *Christin* s'est trompé. 1769.

Sirven a été élargi, et il a eu main-levée de son bien, malgré la bonne volonté de ses juges subalternes qui voulaient absolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouse qui est très-bien disposé en sa faveur, et il espère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le solitaire se portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme ; mais il est trop malade pour entrer dans ces petites discussions. La sottise et l'insolence du carme auraient été dangereuses au quatorzième siècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre *Bayle* et *J. Jacques*.

Mon cher philosophe rendra un grand service à la jurisprudence et à la nation, en continuant à son loisir l'ouvrage qu'il a commencé. Il est prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous souhaitons la bonne année ; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

1770.

LETTRE CXXIII

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL. (*)

1 de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence saura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la St *Silveſtre*, ſans rien faire, parce que c'était dimanche, il paſſa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monſieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je ſouhaite à la belle Hortenſe
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût ſûr et plein d'indulgence,
Un eſprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle penſe ;
Un mari de grande importance,
Qui ne faſſe point l'important,
Qui ſerve ſon prince et la France,
Et qui ſe moque plaiſamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux ſoient d'intelligence,

(*) Cette lettre et pluſieurs autres mêlées de poëſie ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être inſérées dans le volume de Lettres en vers.

Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien. 1770.
Ma muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien.

Il me semble, Madame, que moi, qui ne suis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, si je m'étais adonné à la poësie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monseigneur votre époux comme à vous, Madame, les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maisons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond respect,

Madame,

votre, &c. *Guillemet.*

LETTRE CXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

Je vous supplie instamment, mon cher ange, de me rendre le plus important service. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Grifet* ou de frère *Grifet*. On imprime la lettre *A* d'un supplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Grifet* doit avoir sa place à l'article *Ana*, *Anecdote*. On peut envoyer le livre

1770. aiſément par la poſte, en deux ou trois paquets; pourvu qu'un paquet ne pèſe pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-ſigner, rien n'eſt plus aiſé. Madame *le Jeune*, ou ſon ayant cauſe, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma paſſion qui eſt très-vive. J'abuſe de votre complaiſance; mais les jeunes gens ſont actifs, ils ſe démènent pour rendre ſervice. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que ſoixante et neuf ans. Vous êtes bien injuſte et bien léſineux de m'en accorder à peine ſoixante et quinze, lorſque je ſuis poſſeſſeur de la ſoixante et ſeizième. Il faut dire que j'en ai ſoixante et dix-huit, et n'y pas manquer; car, après tout, on ſe fait une conſcience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je ſuis bien étonné que cette comédie dont vous parlez ſoit ſi drôle. Par-le-ſang-bleu, Meſſieurs, je ne croyais pas être ſi plaiſant que je ſuis; mais j'ai plus de tendreſſe pour les Scythes, et une paſſion furieuſe pour les Guèbres. Je tiens que ces Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praſlin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corſaires. J'ai bien peur que ce ne ſoit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renſeignement, moyennant quoi le corſaire ſe moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praſlin* de toute ſa bonté. Madame *Denis* et moi, nous ſouhaitons à mes deux anges ſanté et proſpérité, cette année 1770. Je ne me ſuis jamais attendu à voir cette année, et j'avais

fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me suis toujours défié de mes forces. J'ai été heureusement trompé. 1770.

Mille tendres respects à vous deux. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa santé et ses affaires étaient également dérangées et le sont encore. Malheur aux vieillards malades! La faiblesse extrême où il est ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il est tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord consolé des misères de ce monde.

Soyez très-persuadé, Monsieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à sa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos nécessaire à son âge. Il est sensible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui se remue beaucoup pour rien et qui ne se remue pas, qui tracasse et qui ne tracasse pas; il aime, il estime votre philosophie, et rend

1770. juſtice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*, voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émiſſaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps ſon ouvrage. Il eſt dans une ſituation à ne rien craindre de meſſieurs *Michon* ou *Michaud*, ſuppoſé qu'il y ait des conſeillers de ce nom. Je ne ſuis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un ſeul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'eſt pas actuellement à Paris, ne lui conſeille généreuſement de ſe déclarer, ou d'enfermer ſon œuvre ſous vingt clefs.

Voilà, Monſieur, ce que je vous ſupplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occaſion. Je ne lui écris point, je ſuis trop faible, et c'eſt un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu,

Adieu, Monsieur; je serai jusqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre estime. Je ne cesse d'admirer un militaire si rempli de goût, d'esprit et de bonté. 1770.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette*. Une traduction de la Henriade est une preuve que les Italiens sont convertis. Vous pouviez très-bien, Monsieur, m'envoyer cette traduction par la poste. M. *Vasselier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Riflessioni di un italiano sopra la chiesa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaisir de me faire avoir cet ouvrage.

Il est très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et surtout à Venise. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) est instruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) instruit, mais un peu timide. Il a osé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas osé prendre Castro qui lui appartient.

Madame *Denis* est aussi sensible qu'elle le doit à votre souvenir. *Dupuits* est à sa campagne; il vous conserve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'est ainsi que j'en use. Conservez-moi des sentimens qui me sont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

(*) Ministre de l'empereur à Milan.
(**) Ministre du roi de Naples.

1770.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire préſent du livre de notre ami *Grifet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuſcrit qui ſurement n'eſt pas de lui. Vous voulez vous amuſer avec madame d'*Argental* de cette comédie de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de ſoixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire ſur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuſcrit eſt bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaiſant à mon gré, et purgé ſurtout des expreſſions qui pourraient préſenter la moindre idée de dévotion, et par conſéquent de ſcandale. Je ne ſais ſi vous trouverez la pièce paſſable; elle eſt bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'eſt point du tout une tragi-comédie de *la Chauſſée;* elle m'a paru tenir un peu de l'ancien ſtyle; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous ſuppoſez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puiſſe encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; ſi vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque choſe de plaiſant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner

copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le ſecret : il eſt intéreſſé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire reſſource ; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne ſeraient pas pour lui, il ſe pourrait bien faire auſſi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage. 1770.

Je ne ſais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les ſix mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de ſa demeure chez le ſecrétaire de M. d'*Ormeſſon*, nommé *Faget de Villeneuve ;* voilà tout ce que j'en ſais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à monſieur le duc de *Praſlin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf ;* il la lira s'il veut, et ſera dans le ſecret pour ſe dépiquer des belles manières des Anglais et de meſſieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ſes bontés pour les vingt-ſix diamans qui courent grand riſque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore ſi on oſera faire jouer à Toulouſe la tragédie de la Tolérance ; ce ſerait prêcher l'Alcoran à Rome. Je ſais ſeulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'eſt pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaiſir, mon cher ange, de m'apprendre ſi M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il eſt ſi occupé de ſes grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne ſais ſi vous ſavez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corſe au duc de

1770. Parme, et que vous étiez chargé de cette négociation. Il eſt bon que vous ſoyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puiſſent être.

Le progrès des armes de *Catau* eſt très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuſe. Si elle continue ſur ce ton, elle ſera l'automne prochain dans Conſtantinople. Nos opéra comiques ſont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui ſe joue des bords du Danube au mont Caucaſe et à la mer Caſpienne. Les géographes doivent avoir de grands plaiſirs.

L'oncle et la nièce ſe mettent ſous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'eſt bien à vous de parler de neige; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que ſi on me ſoupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout eſt perdu.

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

24 de janvier.

C'EST pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuſer, et au riſque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adreſſer à M. le duc de *Praſlin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps paſſé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimond* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juſte Providence, une pièce, dont le principal perſonnage eſt un caiſſier dévot, vient tout juſte dans le temps des cilices du ſieur *Billard* et des confeſſions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *ſi queſta coioneria* n'amuſe pas mes anges. 1770.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaiſant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu plus gaiement raiſon. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaiſanterie et de police! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre, mais je ne ſais s'il viendrait à bout de l'inſtruire.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

Mon cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la ſentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puiſſe ſubſiſter après dix ans, quand le père et la

1770. mère ſont morts, quand le fils de famille eſt père de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand ſa mère s'eſt oppoſée à cette étonnante ſentence, et l'a fait ſon légataire univerſel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore ſi l'homme aux cinquante-trois ans ne reſſemble pas aux nèfles qui ne mûriſſent que ſur la paille. Je me ſuis chargé par pitié de deux perſonnes fort extraordinaires; l'une eſt cet original, l'autre eſt une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui eſt attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale eſt d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le ſieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laiſſer toucher un denier, attendu que je ſuis prêt à ſigner avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air poſé d'un homme capable.

Je vous ſupplie très-inſtamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles poſitives des deux mille écus, afin que je prenne des meſures juſtes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *raſé*, *déſaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuſe pas d'avoir la tête auſſi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, ſinon qu'il eſt à Toulouſe, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde eſt fou.

Mille tendres reſpects à vous et à madame de Canon, à vous les deux ſages, et les deux ſages aimables.

LETTRE CXXX. 1770.

A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

DIEU et les hommes vous en sauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en se mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela est digne de l'auteur de la réponse à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponse est un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lausane. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, si vous avez quelque amitié pour moi ? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je suis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au sujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique;* mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit supplément; mais vous savez que les libraires mes voisins ne sont pas gens à encourager la jeunesse, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdissiez votre temps; et je vous conseille de l'employer à des choses qui vous soient plus

1770. utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertson*.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances jusqu'au portier de la comédie, tout le monde est bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous suis bien obligé d'avoir séparé ma cause de celle de mon prédécesseur *Garnier* (*). Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CXXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

Qui moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis si long-temps de son amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! vous sentez bien que je ne suis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je suis, soyez persuadée que je suis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de monsieur *Crawfort*; si j'avais su qu'il fût à Paris, je vous aurais suppliée très-instamment de me protéger

(*) M. *Crébillon*.

un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentimens d'estime et de reconnaissance que je lui dois. 1770.

Vous m'annoncez, Madame, que M. *Robertson* veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertson*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais; j'étais très-inquiet de sa santé; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit; elle me mande qu'elle est fort prudente; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de monsieur *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point des lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne

1770. dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la dissipation, elle vous est nécessaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame; jouissez de la vie autant qu'il est possible, et soyez bien sûre que je suis à vous, que je vous appartiens jusqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE CXXXII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

Mon cher ami, nous vous sommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour souffrir que vous épuisiez votre génie à faire Alceste après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoresque et tout le merveilleux, afin d'éviter la ressemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaiblissez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, est réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'est probablement ce qui vous a séduit. Mais à ce comique il faut substituer la tendresse, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profusion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir supprimé les enfers et le retour d'*Alceste*.

Tout le monde sait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton*: 1770.

Si c'est te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas osé imiter *Euripide*, et fait présenter *Alceste* voilée à son mari. Ce serait cette hardiesse d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous présumons qu'elle aurait un grand succès, si on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons pensé, madame *Denis* et moi.

Si vous voulez absolument traiter ce sujet après *Quinault*, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ses parties, et d'amener des fêtes charmantes prises dans le fond du sujet.

Nous ne parlerions pas si hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous disons ce que nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la dise. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaissez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques;* j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté surmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poësie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage

1770. aura une très-grande réputation parmi les amateurs des anciens et des modernes.

Je vous supplie, mon cher ami, de vouloir bien assurer M. *Delille* de ma reconnaissance et de ma très-sincère estime.

LETTRE CXXXIII.

A M. LE RICHE, *à Amiens.*

6 de février.

Vous avez quitté, Monsieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des sages sera toujours petit. Il est vrai qu'il est augmenté; mais ce n'est rien en comparaison des sots, et par malheur on dit que DIEU est toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens se tiennent serrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en rase campagne.

J'ai été très-malade; je suis à la mort tous les hivers; c'est ce qui fait, Monsieur, que je vous ai répondu si tard. Je n'en suis pas moins touché de votre souvenir. Continuez-moi votre amitié; elle me console de mes maux et des sottises du genre-humain. Recevez les assurances, &c.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Besançon.

LETTRE CXXXIV. 1770.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je préſume, Monſeigneur, que vous reçûtes en ſon temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaiſirs ne vous ont pas laiſſé le temps de m'en inſtruire. C'eſt un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monſieur le duc votre père mettait les portraits de ſes anciens ſerviteurs au grenier; mais, ſi j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je ſuis très-fâché de mourir ſans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me ſers, mais il me ſied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui eſt à Rome m'a envoyé mes patentes ſignées de ſa vénérable main. Je ſuis du tiers-ordre, mes titres ſont *fils ſpirituel de St François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtreſſes vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds ſur ma barbe qu'elle n'y ſera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant ſur la ſucceſſion de madame la princeſſe de *Guiſe*, que

1770. sur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je ferais au déſeſpoir de vous cauſer le moindre embarras. Ma famille recevra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, Monſeigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je ſuis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Verſailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre reſpect, et que madame *Denis* le faſſe valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de février.

Je ſuis plus étonné que jamais, mon cher philoſophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven*. M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en ſa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ſes meſures. Je commence à croire qu'il a pris ſon parti, et qu'il ne ſonge qu'à rétablir le petit bien qu'on lui

a rendu. Il a ſes deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ſes deux filles auprès de lui, 1770.
je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a beſoin d'argent, je lui en donnerai auſſi pour achever de réparer ſes malheurs.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'aſſurer de la véritable eſtime que je conſerverai pour lui toute ma vie.

Qu'eſt devenue votre *Hiſtoire univerſelle*? eſt-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Touloufe? avez-vous reçu un petit paquet que j'adreſſai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adreſſe que vous m'avez donnée?

Je vous embraſſe ſans cérémonie, en philoſophe et en ami.

LETTRE CXXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, ſi les déſordres de Genève permettront que ma lettre aille juſqu'à la poſte. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori;* mais, dans la coutume de Genève, les battus ſont pendus; et l'on aſſure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont

1770. été tués. Toute la ville eſt en armes, tout eſt en combuſtion dans cette ſage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philoſophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poſte, adreſſés à Ferney par Lyon, et Verſoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit-démarié, j'ai écrit à monſieur *Jardin*, greffier en chef du châtelet, ſon tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienſéance et d'honneur ſeraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à ſa famille dans le pays étranger. J'ai laiſſé en dépôt, chez M. de *Laleu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien ſans être autoriſé de ſon tuteur. Je crois devoir cette attention à ſa famille. J'eſpère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, ſomme qui augmentera toutes les années, il pourra ſe donner la conſidération que doit avoir un homme ſi bien allié.

Il

Il ne peut réparer ses fautes passées que par la plus grande sagesse. 1770.

Je vous supplie, Monsieur, de parler à messieurs les avocats de la commission, si vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* sont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille respects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

LETTRE CXXXVII.

A *MECENAS-ATTICUS* DUC DE CHOISEUL, &c.

A Ferney, 18 de février.

La voix de *Jean* criant dans le désert vous dit ces choses :

Ce n'est pas assez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les soldats d'Israël sur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'est rien sans la charité. Le Dieu d'Israël est irrité contre les enfans de *Jacob*, qui assassinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocens destitués d'armes, blessent des femmes

1770. grosses, et se préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu assassiner.

C'est une des suites de l'insolence avec laquelle ils en ont usé envers l'ambassadeur de l'oint du Seigneur et envers *Messala-Atticus*, premier ministre de cet oint. Le sanhédrin n'est pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autorisé les abominations des enfans de *Bélial*.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez seulement fait bâtir à Versoy une cinquantaine de maisons de boue, vous auriez actuellement dans Versoy quatre cents habitans qui ne savent où coucher, qui vous seraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle est tiède.

J'ai ordonné à mon serviteur *François V.*, capucin digne, d'avoir soin de ces malheureux, en attendant que votre rosée puisse les consoler.

Je sais que mon serviteur chargé de la bourse commune loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille sicles pour bâtir des maisons.

Mon serviteur *François V.* est encore plus pauvre pour le moment présent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des sicles pour bâtir des maisons. Il n'est pas besoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi reposer sa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'est pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne soit la famille de *Fréron*.

L'esprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende plusieurs de vos serviteurs qui se sont engagés à vous, dont vous avez la signature, qui se sont soumis à coucher dans les maisons que vous n'avez pas bâties, qui se sont déclarés français, et qui, pour cette raison, sont présumés avoir incessamment la hart au cou. 1770.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du serpent.

Signé *Jean*, *prédicateur du désert.*

Et plus bas, *François V.*, capucin indigne, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalamballa*, général des capucins, résident à Rome ; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne épouse.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on assassine à Genève, n'ont pas laissé de m'affecter un peu, attendu que les gens de soixante et seize ans sont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on blesse des femmes grosses, qu'on tue du monde dans les rues, sans savoir pourquoi. On veut pendre aussi ceux qui voulaient se retirer à Versoy, ville que M. le duc de *Choiseul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il

1770. trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces scènes tragiques à ma porte me paraissent abominables ; c'est pis que ce qui se passe en Pologne.

La comédie du Dépositaire est plus consolante. On y a rapetassé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidellement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là sont devenus des fous barbares. Je suis très-convaincu que, si vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur esprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne serait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paisiblement ; vous lisez paisiblement Gabrielle de Vergy ; vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand malheur est de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praslin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corsaire de Tunis, quoiqu'il n'en espère rien. Je vous supplie de lui bien dire combien je suis pénétré de ses bontés. Vous aviez bien raison quand vous me disiez qu'il était plus essentiel que bruyant. Je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je suis bien malade, mon cher ange. Mille tendres respects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour sa santé. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes surpris de ma signature, sachez que je suis non-seulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dalamballa*, résident à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas ses dévots. 1770.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refusent le service, tant que la neige est sur la terre. Il est bien étrange que je m'obstine à rester dans ma solitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me suis consolé en me regardant comme votre confrère; et puisque vous souffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la pusillanimité à n'en pas supporter une passagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclaboussures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'est mis à tirer sur les passans dans la sainte cité de maître *Jean Calvin*. On a tué tout roides quatre

1770. ou cinq personnes en robe de chambre, et moi, qui passe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on respecte si peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous savez que j'approche plus de quatre-vingts que de soixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'est nécessaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à soixante-quinze ans et trois mois, cela est infame; donnez-moi, s'il vous plaît, soixante et dix-sept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette sur le ventre ou dans le ventre d'une femme grosse; je crois qu'elle en mourra; tout cela est abominable, mais les prédicans disent que c'est pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques soins des battus qui se sont enfuis; car, quoique je sois capucin, je ne laisse pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, saviez-vous que j'étais capucin? c'est une dignité que je dois à madame la duchesse de *Choiseul* et à St *Cucufin*. Voyez comme DIEU a soin de ses élus, et comme la grâce fait des tours de passe-passe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je suis capucin au spirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, sur mon attachement, comme si je n'étais qu'un homme du

monde. Il est vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction. 1770.

† *Frère V.*, capucin indigne.

LETTRE CXL.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A Florac en Gévaudan.

21 de février.

MONSIEUR,

CELUI à qui vous avez écrit se sent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il est touché de votre mérite et du soin que vous avez pris de vous instruire.

La dissertation de *Calmet*, dont vous parlez, est une de ses plus faibles. Il vous suffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

„ Je pourrais avancer que le voyage de St *Pierre* „ à Rome est prouvé par St *Pierre* même qui marque „ expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone, „ c'est-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons „ avec les anciens. Cette preuve seule suffirait pour „ trancher la difficulté. „

Vous voyez, Monsieur, combien il serait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouse.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on disait

1770. *magicien*, est un nommé *Abdias* fort au-dessous des historiens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothèque bleue, suivit *Abdias; Egésippe* enchérit encore sur eux. C'est ce même *Egésippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant su que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jésu* et descendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparassent du royaume de Jérusalem auquel ils avaient un droit incontestable, &c. &c. &c.

Soyez très-sûr que l'histoire ecclésiastique n'a pas été écrite autrement jusqu'au seizième siècle. Mais, puisque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des souverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas se plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'est bâtis; mais le bon esprit sert à ne se laisser pas subjuguer par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLI.

A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

Consolez-vous, Monsieur; il est impossible que les captifs qui sont à Alger (*) ne soient pas délivrés par les mathurins quand le temps sera favorable; puisqu'on a rendu les premiers, on rendra

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Bastille.

les seconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés. 1770.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politesse que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, et il faut surtout qu'il n'y paraisse point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Questions sur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand service. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la seconde; ils espèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amusent.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer*. Tout est en combustion dans Genève, tout est sous les armes; on a assassiné sept ou huit personnes juridiquement dans les rues, dans les maisons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme grosse, bourrée à coups de crosse de fusil, est mourante; une autre est morte. *Cramer* commande la garde. Il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est par-tout. J'espère que je l'exorciserai, en qualité de capucin; car il faut que vous sachiez que je suis aggrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus Dalamballa*, résidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'est une obligation que j'ai à St *Cucufin*, et j'en sens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME,

TOUT l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier *Fabry*. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfesante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de *Choiseul*, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident *Hénin* de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche St *François* plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et

des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, font ma consolation. 1770.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre *Dupuits*, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, Madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

2 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieuse, si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux

(*) M. le duc de *Choiseul*.

1770. qui oseront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'*Alembert* en est idolâtre. Vous avez pour vous les philosophes et les femmes ; avec cela on va loin.

Je regarde la prison des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la bastille, de peur que le parlement ne le mette sur la sellette.

Il m'est tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philosophique et honnête, intitulé: Dieu et les hommes. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il est, fait qu'on n'ose pas l'envoyer par la poste, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raison de dire que la philosophie gagne, et que les arts se perdent. Heureux ceux qui, comme vous, font une religieuse dont la philosophie fait verser des larmes !

Vraiment, vous ne connaissez pas toutes mes dignités. Non-seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même. Je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de St *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Constantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous félicite de vos succès. Mes hommages à madame de *la Harpe*.

Vous savez qu'on s'est un peu égorgé à Genève; on y a assassiné jusqu'à des femmes : tout cela ne sera rien.

LETTRE CXLIV. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 3 de mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaisir. J'implore surtout l'assistance de monsieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui est un homme ingambe et serviable.

J'ai le plus grand et le plus pressant besoin des livres dont vous trouverez la note sur un petit billet. Je ne sais où ils se vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aisément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de sorbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, professeur d'histoire à Toulouse, enseigne publiquement mon Histoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'usage des colléges, en y retranchant seulement quelques petites libertés philosophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant sa porte pour faire amende honorable à la sainte Eglise; que le premier président l'a fait prendre par deux huissiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier président m'a écrit d'assez jolis vers; que *Sirven* va demander la permission de prendre ses premiers juges à partie; que la philosophie expie au bout de huit ans l'assassinat de *Calas*?

1770. Allons, courage, monsieur le turc (*), monsieur du parlement de Paris (**), mettez la philosophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin*?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiselle *Nollet*, qui l'avait suivi dans tous ses malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* son oncle reniait comme un beau diable. *Durey*, dans le fond, n'est pas à beaucoup près aussi coupable qu'on le dit; c'est un bon homme très-serviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime est d'avoir demandé, par écrit, à sa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoisonné personne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie*? n'est-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? *la Harpe* vous a-t-il récité sa religieuse? avez-vous pleuré? avez-vous vu l'opéra comique de *Marmontel*? comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'est point du tout plaisante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

Fr. François, capucin indigne.

(*) M. l'abbé *Mignot*.
(**) M. d'*Ormoi*.

LETTRE CXLV. 1770.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

3 de mars.

M. *Tabareau* et M. *Vaſſelier* ſavent, ſans doute, ce qui ſe paſſe à Genève : on y aſſaſſine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes groſſes ; la ſainte cité eſt devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs ; je ne ceſſerai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au *Billard*. J'eſpère tout obtenir par l'interceſſion de mon confrère St *Cucufin*.

Je vois que vous n'étiez pas inſtruit de ma fortune. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit ; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, ſans doute, vous vous êtes confeſſé quand vous étiez à Rome.

Oſerais-je vous demander ce que c'eſt que cette équipée de ſaiſir toutes les reſcriptions aux particuliers ? on m'a pris le ſeul argent dont je pouvais diſpoſer. Dieu veuille que vous ne ſoyez pas traité de même ! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je ſuis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques ſemaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en reſcriptions toute la fortune dont je pouvais diſpoſer ; je crois qu'il a été

1770. si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de *la Borde* était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cents mille francs qui sont tout son patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de son crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

Mon cher ange, je devrais m'adresser à St *Cucufin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient souvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit si bien la santé de madame d'*Argental*, que j'ai en lui

lui une extrême confiance. Je sais bien qu'il ne l'a point mise au lait de chèvre; mais comme je suis plus sec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux absolument tâter du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* soit de mon avis. Ainsi, je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie. 1770.

Vous avez vu, sans doute, la belle pancarte du roi d'Espagne, signée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles jusqu'au vif au très-révérend grand inquisiteur, archevêque de Pharsale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu sans ressource.

Tout capucin que je suis, je ne laisse pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à monsieur de Pharsale.

Vous devez savoir si cet archevêque de Pharsale n'est pas confesseur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéresse vivement à toutes les affaires ecclésiastiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la duchesse de *Choiseul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de St *François*.

On dit que, si M. l'abbé *Terrai* continue son petit train, nombre d'honnêtes gens seront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouse une certaine Histoire générale des mœurs et de l'esprit des nations, à l'usage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de sorbonne, professeur en histoire, l'enseigne publiquement, et que tout le parlement va

1770. l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui ſont à lui.

Mille tendres reſpects à mes deux anges.

† *Frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVII.

A M. BOUVARD, *médecin.*

5 de mars.

UN vieillard de ſoixante et ſeize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur ſcorbutique qui l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé preſque toutes ſes dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cauſe ſouvent des borborygmes, des inſomnies, &c. &c., attachées à cette maladie :

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il penſe que le lait de chèvre pourrait procurer quelques ſoulagemens.

Il eſt ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge ; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans ſix mois, il prend la liberté de demander ſi le lait de chèvre pourrait le mener juſque-là ?

Il demande ſi on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations abſolument néceſſaires, ait fait quelque bien en cas pareil ?

LETTRE CXLVIII. 1770.

A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand besoin de ce que je viens de recevoir. Je suis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous lisant. Voilà le vrai style, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et sentencieux naissent du fond du sujet, et se présentent d'eux-mêmes; grande simplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux se mouillent à mesure qu'ils lisent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens, puisqu'on ne la jouera pas sur le théâtre; mais je suis persuadé qu'on la jouera dans trente familles : je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuse.

J'ai reçu cette semaine deux pièces qui m'ont bien consolé. Premièrement la vôtre, et ensuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquisition.

En voici une troisième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie : c'est votre joli envoi. Je ne suis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muse me prend trop à son avantage. Il m'est plus aisé, dans mes souffrances, de sentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

1770.

LETTRE CXLIX.

A M. DE CHABANON.

7 de mars.

VOUS m'avez fait un grand plaisir, mon cher confrère. Comme vous savez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez présumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons souffrir, nous autres serviteurs de DIEU, les gens qui se croient en droit de venir voir ce que nous fesons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermosa;* je bénis M. le comte d'*Aranda;* je fais mes complimens de condoléance à la sainte inquisition. Cette petite anecdote trouvera sa place avant qu'il soit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laissent rien échapper. J'avais besoin d'une consolation; je suis dans un état assez triste. Une humeur de soixante et seize ans s'est jetée sur mes glandes, et le contrôleur général sur mes rescriptions. Je vous embrasse de toute mon ame. Sœur *Denis* vous est toujours très-dévouée.

Frère François.

LETTRE CL.

1770.

A M. AUDIBERT, *à Marseille.*

A Ferney, le 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monsieur, que vous avez assisté le serviteur de DIEU? Sans y penser vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je suis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de St *François*. Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente; n'en riez point, rien n'est plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été sur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canonisé. M. le marquis de *** n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il est vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'est pas pour des argumens de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane, ainsi elle ne durera pas long-temps. S'il était question de controverse, nous en aurions pour trente années.

Vous savez, sans doute, que le pouvoir de l'inquisition vient d'être anéanti en Espagne; il n'en reste plus que le nom: c'est un serpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Espagne, par un édit, a défendu que l'inquisition fît jamais emprisonner aucun de ses sujets. Nous voilà enfin parvenus au siècle de la raison, depuis Pétersbourg jusqu'à Cadix; et ce qui vous surprendra, c'est qu'il y a des philosophes dans le

1770. parlement de Toulouse. Je ne vois pas qu'il se soit fait une révolution plus prompte dans les esprits. La canaille est et sera toujours la même; mais tous les honnêtes gens commencent à penser d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus sincères complimens. Agréez, Monsieur, la reconnaissance de votre, &c.

LETTRE CLI.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

Vous ne croyez donc pas aux femmes grosses assassinées? Tenez, voyez, lisez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre résident. Il se peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui se sont passées à Genève. Très-souvent on ne sait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui suis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conseiller de Genève.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer: voilà ma dernière volonté. Mes petits

neveux verront Versoy, mais moi je verrai DIEU face à face: je vous aurais donné volontiers la préférence. 1770.

Agréez le profond respect du capucin, et moquez-vous de lui si vous voulez. *V.*

LETTRE CLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes grosses; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fussiez! (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant,) je ferais une belle offrande à St *François* mon patron. Oui, Madame, on a assassiné des femmes grosses à Genève, et je vous demande justice de monseigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuser du vôtre et de vos bontés; je suis très-malade; ma dernière volonté est pour votre salut; et, si je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le respect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François*, capucin indigne.

1770.

LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela eſt auſſi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laiſſe pas d'envoyer ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul* les atteſtations de la mort des femmes groſſes. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin eſt fait pour être cru ſur ſa parole qui eſt celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on eſt auſſi malade que je le ſuis ; on a ſa conſcience à ménager.

Si les choſes de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui, ſans reſpecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caiſſe de M. de *la Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je poſſédais de bien libre, toute ma reſſource. Je lui donne ma malédiction ſéraphique. Mais, plaiſanterie à part, je ſuis très-fâché et très-embarraſſé. Je n'ai aſſurément ni aſſez de ſanté, ni aſſez de liberté dans l'eſprit pour ſonger au Dépoſitaire. Mon dépoſitaire eſt le contrôleur général ; mais il n'eſt pas marguillier. J'ai ſoupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir ; et vous pouvez, en général, me mander ſi je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite consultation pour M. *Bouvard* : elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février est arrivée en mars. Je voulais savoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponse, j'ai consulté une chèvre ; et, si elle me trompe, je la quitterai. 1770.

J'imagine qu'à présent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous souhaite à tous deux tous les plaisirs, toutes les douceurs, tous les agrémens possibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-seulement je suis capucin, mais je suis si bien avec les autres familles de St *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuse, et ce n'a pas été avec des yeux secs. Tout ce qui intéresse les couvens me touche jusqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux saintes prières de *frère François*, capucin indigne.

1770.

LETTRE CLIV.

AU MEME.

18 de mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au Dépositaire, pour le moment présent; mais j'espère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de *la Borde;* le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques ? dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de *Sylla* et du triumvirat? M. l'abbé *Terrai*, qui sort de la grand'chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle encapuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de *Ninon*, je vous dirai qu'elle ne serait pas *Ninon*, si

elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce. 1770.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je suis entièrement de votre avis sur la religieuse. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé. En vérité, je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événemens de cette campagne; est-ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Grizel* l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins.

Mais, si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que *Fréron* est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'*Argental*; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges. *V.*

1770.

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne sera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première instance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'est après Pâques que l'affaire sera jugée.

Vous vous ressouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureusement au secret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de son confrère subrogé à sa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge; et le nouveau juge, nommé *Astruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné sa sentence que comme le diable est obligé de reconnaître la justice de DIEU.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans sa prison, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en suis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV*

et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cause avec dépens. 1770.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confesseur de *Fréron* ? Que dites-vous de l'enlèvement de nos rescriptions ? sont-elles plus justes que l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron* ? saviez-vous que ce coquin était espion de la police, et que c'était cela seul qui le soutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule ?

Mon cher ami, je vous crois nécessaire dans Paris. Plus les injustices sont atroces, plus on a besoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui sentons également votre mérite, nous vous bénissons tous deux, et je vous donne aussi mon autre bénédiction de capucin dans ce saint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et sa religieuse.

LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* est devenu un excellent ambassadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes.

1770. Je recommande à M. d'*Ornoi* l'infortune d'un pauvre diable qui se trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit sommaire du désastre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adresse à vous, Monsieur, pour l'objet le plus intéressant.

M. l'abbé *Terrai* me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je puisse disposer, mon unique bien, tout le reste périssant avec moi. Il est un peu dur de se voir ainsi dépouillé à l'âge de soixante et seize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaisie.

J'ai quelque curiosité de savoir comment on débrouillera le chaos où nous sommes. Vous me paraissez d'ordinaire assez bien instruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Russes pourront bien être à Constantinople dans six mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève est toujours sous les armes, et les émigrans sont à Versoy sous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Versoy; mais il est plus aisé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiseul*, adieu la nouvelle ville.

Je vous embrasse tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendresse.

LETTRE CLVII.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, M. *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire paſſer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiſeul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois, en outre, mon ſalut; car c'eſt à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* eſpère beaucoup des opérations de la grâce ſur ma perſonne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de paſſe-paſſe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Verſoy ſera bâti, monſeigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je ſuis encore un peu gauche à la meſſe, mais on ſe forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

1770. Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les préſenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la ſainte obédience.

Je vous ſupplie, Madame, d'agréer toujours mon profond reſpect, ma reconnaiſſance et ma bénédiction.

Frère François,
capucin par la grâce de DIEU
et de madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

LETTRE CLVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 de mars.

MON cher philoſophe, c'eſt apparemment depuis que je ſuis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des diſputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choiſeul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général réſidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en ſuis pas plus ſavant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *la Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander ſi *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

(*) Voyez les ſtances à madame de *Choiſeul*, volume d'Epîtres.

Je

Je suis toujours bien malade. La justification entière de *Sirven*, et ce coup essentiel porté au fanatisme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraser l'hydre. 1770.

Amusez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits versiculets (*); vous verrez qu'ils sont d'un capucin bien résigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

P. S. M. d'*Alembert* est bien content de votre Abrégé de mon Essai sur l'histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations. Quelques fanatiques n'en sont pas si contens, mais c'est qu'ils n'ont ni esprit ni mœurs: aussi n'est-ce pas pour ces monstres que l'on écrit, mais contre ces monstres.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

Mon cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la consultation de M. *Bouvard;* j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'est un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire sur *Fréron*, qui m'a été adressé par

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les stances à M. *Saurin*: Il est vrai, je suis capucin, &c.

1770. son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrai*, je trouve seulement qu'il ressemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite Encyclopédie, que quelques savans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins, on ne peut plus compter que sur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin*: cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde, ni à mon bon patron St *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'*Argental* se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges. *V.*

LETTRE CLX. 1770.

A M. BOUVARD.

26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. *Bouvard*, le remercie très-sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflemens sanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et, en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les sentimens de reconnaissance dont il est pénétré pour lui. *V.*

1770.

LETTRE CLXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'eſt pas que les honneurs changent mes mœurs ; mais c'eſt que j'ai été entouré de maſſacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui ſe ſont réfugiés chez moi, n'ont pas laiſſé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole ſur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes ſottiſes, l'un eſt devenu magiſtrat, et eſt actuellement ambaſſadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impreſſion* : l'autre monte la garde ſoir et matin, et ne marche qu'au ſon du tambour. Ainſi vous courez grand riſque de vous paſſer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaiſant; mon Encyclopédie eſt rarement plaiſante. Je la crois ſage et honnête, et puis c'eſt tout. Elle ne ſera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à préſent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés juſqu'au vif. J'avais en reſcriptions tout le bien dont je pouvais diſpoſer,

toutes mes reſſources ſans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon ſalut. J'y ſuis bien réſolu, et je ſens plus que jamais les vanités des choſes de ce monde, d'autant plus que je ſuis malade depuis ſix ſemaines, et ſi malade que je n'ai pas conſulté M. *Tronchin*. L'eſtomac, l'eſtomac, Madame, eſt la vie éternelle. Je ne ſuis pas mal, heureuſement, avec frère *Ganganelli;* c'eſt une petite conſolation. 1770.

C'en eſt une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel :* on dit que les dévotes ſe trémouſſent prodigieuſement à Paris et à Verſailles. Je m'intéreſſe paſſionnément à ce ſaint homme ; et, s'il eſt pendu, je veux avoir de ſes reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de ſorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains ſur mon capuchon ne vous déplaiſent pas abſolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui ſont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je ſuis confus. C'eſt à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de ſa jolie figure ; je ne la connais que par ſon ſoulier. Jouiſſez, pendant quarante ans, Madame, d'une ſociété ſi délicieuſe ; je vous ſerai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

(*) Stances à M. *Saurin :*

Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

1770.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps est trop affreux; je suis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépositaire; il m'est impossible de travailler dans l'état où je suis; quand je serai en vie, à la bonne heure, je serai assurément à vos ordres.

Les petits versiculets faits pour madame la duchesse de *Choiseul* et pour M. *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'est apparemment pour faire sa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaisir? informez-vous, je vous en prie, si on a *fulminé*, le jeudi de l'absoute, la bulle *In cœna domini*. Quel mot, *fulminé!* cela m'est important pour fixer mes idées sur *Ganganelli;* il faut avoir des idées nettes.

Mais surtout dites à madame de *Choiseul* que vous vous êtes chargé expressément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

LETTRE CLXIII. 1770.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de son crucifix. Les livres, qui sont ma consolation, ne me viennent point; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les rescriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non-seulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de nosseigneurs. Le bon Dieu soit loué! La fin de la vie est triste, le milieu n'en vaut rien, et le commencement est ridicule.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaisir que me fesait M. de *la Borde* était de m'épargner sept à huit pour cent, pour le change et pour la conversion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reste, je trouve très-bon qu'on prenne les rescriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en sentirez comme moi, Messieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conseiller du parlement de

1770. la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur le champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé *Terrai*.

Si j'avais des rescriptions sur le grand-turc, l'impératrice de Russie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève se dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas perdre cet argent au lieu du nôtre?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec madame de *Florian*. Nous sommes enchantés d'apprendre que sa santé s'est rétablie.

Nous vous embrassons vous et elle, et le grand conseil et le parlement.

Frère François.

LETTRE CLXIV.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il eſt ſi difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous préſente le vin de ville, le plus déteſtable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracaſſeries ſifflent à vos oreilles, pendant que des poliſſons ſont ſous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait ſon jubilé chez les catholiques-apoſtoliques-romains, pendant que votre ami *Mouſtapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en ſecret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déſerts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre *Dupuits-Corneille*.

J'ai eu l'inſolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de ſoie qu'on ait jamais

1770. faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur *Atticus-Corsicus Pollion* a dit, en passant dans son cabinet, je consens qu'on reçoive des émigrans, que sur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caisse à monseigneur le duc, par ce courier, afin qu'il voye combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne sera pas le seul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriser cet envoi, pour que cette petite caisse parte sans délai pour Cadix, soit par l'air, soit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne donner les ordres les plus précis. J'écris passionnément à M. de *la Ponce*, pour cette affaire dont dépend absolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je glisse même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en présenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux présenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces, protégez-nous!

C'est à vous qu'il faut s'adresser en vers et en prose.

Agréez, Madame, le profond respect, la reconnaissance, le zèle, l'impatience, les sentimens excessifs de votre très-humble et très-obligé serviteur, 1770.

Frère François,
capucin plus indigne que jamais.

LETTRE CLXV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de sincères vœux, dans ce saint temps de Pâques, pour la délivrance de St *Grizel* et de St *Billard;* mais je fais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Versoy ou à Ferney. Si les nouveaux établissemens vous engagent encore à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et surtout de madame *Denis* et de *frère François.*

Je ne sais s'il me serait permis de représenter, à monsieur le contrôleur général, que c'est mon patrimoine que j'avais mis en rescriptions, que ce n'est point une affaire de finance, que c'est un bien dont je suis comptable à ma famille, &c. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut, en France, souffrir et se taire.

J'ai bien peur, Monsieur, que vous ne soyez pas payé de ce que vous doit St *Billard.* Que ne vous rejetez-vous sur le saint confesseur qui, de ma

1770. connaissance, a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de *Villars*, qu'il a fait religieuse? Par le mémoire que M. *Vasselier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que St *Billard* mériterait bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole.

Pigal m'a fait pensant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fusse souffrant; les honneurs ne guérissent personne.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monsieur, que par votre générosité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille;* vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, sans souffrir que je perdisse un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule: qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poste vous embrasser à la Ferté; mais j'ai bientôt soixante et dix-sept ans, et je suis très-malade.

Je ne savais pas un mot des belles choses qui se sont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je suis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à préſent, et je conçois qu'on a jeté ſur votre maiſon une groſſe bombe, dont un éclat eſt tombé ſur ma chaumière. Dans ce déſaſtre, vous voulez encore rétablir mon toit que les ennemis ont brûlé. C'en eſt trop, Monſieur; il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me propoſez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame. 1770.

Oui, Monſieur, votre idée des rentes ſur la ville eſt très-bonne, et je vous ſupplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous ſavez les deſſeins de M. le duc de *Choiſeul*, ſur la fondation d'une ville dans mon voiſinage. Vous êtes inſtruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choiſeul*, en recueillant chez moi pluſieurs habitans de Genève. En ſix ſemaines, ils ont fait des montres; j'en ai envoyé une caiſſe à M. le duc de *Choiſeul* lui-même. J'établis une manufacture conſidérable; ſi elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête ſans aucun profit.

Les ſeize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au ſecours de notre manufacture au mois d'auguſte.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Eſpagne en lingots ou eſpèces, vous me rendriez un grand ſervice; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers diſent que l'or eſt beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop ſur les louis d'or; on donnerait des lettres ſur Lyon pour chaque envoi de matière.

1770. Tout cela est fort éloigné de mes occupations ordinaires ; mais j'ai le plaisir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croissait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je fais faire autre chose que l'histoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je fais surtout, Monsieur, sentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essuyés. Toutes les ames nobles sont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance inviolable, avec l'estime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inspirez, Monsieur, &c.

LETTRE CLXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Versoy, pour le château de Ferney, 20 d'avril.

Je suis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotasse cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfans, de parens, d'amis, d'affaires considérables, domestiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux solitaire qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment.

Je m'attendais bien, Monseigneur, que *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous en rappelleraient

beaucoup d'autres. Ils ne disent presque rien, mais ils rafraîchissent la mémoire sur tout ce que vous avez vu dans votre première jeunesse. Tout est précieux du siècle de *Louis XIV*, jusqu'aux bêtises du valet de chambre *la Porte*. Je ne crois pas qu'il y ait un seul nom des personnes dont sa cour était composée, qui ne puisse exciter encore de l'attention, non-seulement en France, mais chez les étrangers. 1770.

Il faut à présent aller en Russie, pour voir de grandes choses. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moscou des carrousels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galans que ceux de *Louis XIV;* si on avait ajouté que les Russes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'esclaves, sans habits et sans armes, feraient trembler le Turc dans Constantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des *Mille et une nuits*.

L'impératrice me fesait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé sur moi; il m'a pris deux cents mille francs qui fesaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de *la Borde*. Si cet holocauste est utile à l'Etat, je fais le sacrifice sans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme si j'étais mort. Mes besoins se réduiront à peu de chose pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainsi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger si

vîte avec ma famille; vous ſavez que j'étais bien
1770. éloigné de demander pour elle un payement ſi prompt. Je ſerais extrêmement affligé que vous vous fuſſiez gêné.

Je ne ſais pas à quoi aboutiront toutes les ſecouſſes que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement ſera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon;* cela me paraît ridicule. Je ſuis entouré de ridicules plus ſérieux. Vous ſavez, ſans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfans de *Calvin* ſont ſous les armes depuis deux mois. Genève n'eſt plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre préſence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, eſt plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un aſile. J'ai eu chez moi des bleſſés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambaſſade à Verſailles; je m'imagine que le roi lui enverra ſon relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracaſſeries de ce monde ne finiſſent point tant qu'on eſt ſur le trottoir.

La Fontaine avait bien raiſon de dire:

Jamais un courtiſan ne borna ſa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde ſoupire; le repos n'eſt que dans le tombeau.

J'ai

J'ai été sur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en suis encore entouré l'espace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie est le paradis terrestre, en comparaison de ce petit morceau. 1770.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui est aussi brillant que votre place royale était triste; mais je vois bien que je mourrai sans avoir eu la consolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je suis, moi, le doyen de vos courtisans; il n'y a personne en France qui puisse me disputer ce titre.

Je serais enchanté que vous pussiez rendre mademoiselle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette conversion; mais le public vous en saurait gré (si le public sait jamais gré de quelque chose). On passe sa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations passer sous ses yeux; elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur; car pour les beaux arts et le bon goût, c'est autre chose. Le bon temps est passé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaisirs, c'est assurément le meilleur parti. Vous pourriez très-bien, quand vous ferez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amusement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'esprit, et qui déteste cordialement les prêtres de *Pluton*. Il est idolâtre de la tolérance. Mon apostolat n'a pas laissé de faire fortune parmi les honnêtes

1770. gens ; c'eſt ce qui berce ma vieilleſſe. Mais ce qui la bercerait avec plus de charmes, ce ſerait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond reſpect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je ſuis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui eſt, en vérité, un homme de beaucoup d'eſprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXVIII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neige qui m'entourent, ſoixante et ſeize ans ſur ma tête, ma vue preſqu'entièrement perdue, trois mois de ſuite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me ſemble qu'il eſt fort peu important que meſſieurs les avocats faſſent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne ſont que des mots. Ce qui eſt eſſentiel, c'eſt que les juges ne faſſent pas rouer un innocent, quand les avocats

ont démontré son innocence; c'est qu'un gradué de village n'ait pas l'insolence de condamner à mort la famille de *Sirven*, sur les présomptions les plus absurdes; c'est qu'on respecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares usages, qu'on appelle jurisprudence, ne déshonorent pas notre nation. 1770.

Dieu merci, la française est la seule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur seul mérite. Nous avons été gaulois, ostrogoths, visigoths, francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le sein de la politesse.

Ce sont-là mes griefs; et je souhaite passionnément que votre corps ou votre ordre puisse les corriger. Si cela était, ma lettre serait à M. le président de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

Mon cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de *Louis XIV*, surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans

1770. le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours la religieuse. Pourquoi ? parce qu'elle est écrite dans le style de *Jean Racine*.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de monsieur le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle *Clairon* ni mademoiselle *Duménil* n'en ont fait tant répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau* :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler, a bien raison ; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

LETTRE CLXX. 1770.

A M. LE KAIN.

25 d'avril.

MON très-grand et très-cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne se dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée. Elle n'en a surement pas d'idée.

Pigal, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il est, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature sur le théâtre. Vous avez, au-dessus des sculpteurs et des peintres, un grand avantage, c'est celui de rendre tous les sentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un seul.

Nous savons à peu-près ce que c'est que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé, c'est une ancienne pièce qui n'est point du tout dans le goût d'à présent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*, quelque temps après la mort de mademoiselle *Ninon de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'on saurait qu'elle est du vieux temps. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence

——— d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut,
1770. dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépositaire. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non-seulement très-fautive, mais qu'elle est pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot;* mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

LETTRE CLXXI. 1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

Mon cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; passe pour moi qui ai, comme vous savez, soixante et dix-sept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il fasse vivre mes enfans. Permettez que je vous adresse ma lettre pour lui.

Il me semble que les ciseaux de M. l'abbé *Terrai* sont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne sais si vous avez vu milord *Cramer*, ambassadeur de la république de Genève; et si, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impression* à Versailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là ?

Je vous demande très-instamment une grâce auprès des puissances; c'est de gronder beaucoup madame la duchesse de *Choiseul*, et même, s'il le faut, monsieur son mari, et, par-dessus le marché, M. de *la Ponce* son secrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en six semaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix.

1770. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiseul*, comme un essai de ce qu'on pouvait faire dans sa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus pressante à madame la duchesse de *Choiseul*, et une autre non moins vive à M. de *la Ponce*. Si on ne me répond point, vous sentez bien qu'on ne survit point à ces outrages-là, quand on est attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'est pas juste que, quand M. l'abbé *Terrai* m'assassine à droite, M. le duc de *Choiseul* m'égorge à gauche. En vérité, sans St *Billard* et St *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la duchesse de *Choiseul*. On dit qu'elle est emportée comme vous dans la conversation, qu'elle n'a ni finesse ni agrément; c'est précisément ce qu'il vous faut.

Comment se porte madame d'*Argental*? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les solitaires de Ferney sont à vous plus que jamais.

Lisez, s'il vous plaît, cette réponse au frère de *Fréron;* et, si vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poste. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne fasse.

Point du tout, ce pauvre diable, accusé par son beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, est actuellement en Espagne. Dieu veuille délivrer la France de son cher beau-frère, et qu'il soit assisté en place de Grève par l'abbé *Grizel! V.* 1770.

LETTRE CLXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : savez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes servent d'exemple ? *exemplum ut talpa.* Il est vrai que nous avons, vous et moi, quelque ressemblance avec ces animaux qui passent pour aveugles. Je suis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe ; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juste, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris six fois plus qu'à vous ; mais c'est à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais disposer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

1770. Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en eſt point une : c'eſt un ouvrage malheureuſement fort ſage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je ſerai mort avant qu'il ſoit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un eſt devenu magiſtrat et ambaſſadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accuſiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent ſous la main. Faites-vous lire ſeulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père eſt toujours intéreſſant, et adultère eſt toujours quelque choſe de piquant. Vous pourriez auſſi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanſon compoſée par *Jéſus-Chriſt*, qui eſt fort curieuſe. Ce n'eſt point une plaiſanterie; la choſe eſt très-vraie. Vous verrez même que c'eſt une chanſon à danſer, et qu'on danſait alors dans toutes les cérémonies religieuſes.

Quand vous vous ſerez amuſée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander ſans le connaître, elle a donné une penſion à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne conſulte jamais; et, ce qui eſt le plus eſſentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle eſt devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détreſſe, dans une affaire très-importante, dans une

manufacture que j'ai établie et que j'ai miſe ſous ſa protection. 1770.

C'eſt la plus belle entrepriſe qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il exiſte; cela eſt bien au-deſſus de ma manufacture de ſoie. Je ſers l'Etat, je donne au roi de nouveaux ſujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai;* et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on ſe moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier: voilà comme ſont faites les puiſſances de ce monde. Je ſais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, conſoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'maman, ſi vous pouvez; mais on dit qu'il eſt impoſſible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame; ayez du moins cette conſolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon reſpect du mont Jura à Saint-Joſeph? L'éloignement entre les gens qui penſent eſt horrible.

Frère François.

1770.

LETTRE CLXXIII.

A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1 de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous souvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive instance, à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être ministre du saint Evangile à Genève (*), mais qui est le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans sa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de sa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été pasteur d'une église où j'avais un banc, et nous l'appelions *brebis* plutôt que pasteur. C'est le meilleur diable qui soit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monsieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, &c.

(*) M. *Perdriaux*.

LETTRE CLXXIV. 1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

FRÈRE *François*, Monsieur, est pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer son image dans une niche; il vous supplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il sait qu'on ne canonise les gens qu'après leur mort, il se dispose à cette cérémonie. Une fluxion très-violente sur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais passer la fin de mes jours en Grèce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à présent *Catherine II* est maîtresse de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage sous ses ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne se doute pas. St *Nicolas* va chasser *Mahomet* de l'Europe; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin.

On dit que frère *Ganganelli* a supprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'absoute; cela est d'un homme sage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me

conserver la vôtre ; elle fait ma consolation dans le
1770. triste état où je suis. Agréez mon tendre respect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

Mon cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperasses que je mets en ordre ; cela vous mettra entièrement au fait. Il est bon de rendre justice aux gens qui honorent le siècle et l'humanité.

Je suis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puissent être acceptées. J'avais envoyé à madame la duchesse de *Choiseul* une petite boîte de six montres charmantes, et qui coûtent très-peu ; ce serait d'assez jolis présens à faire à des artistes qui auraient servi aux fêtes. La plus chère est de quarante-six louis, et la moindre est de douze : tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu surtout que le roi eût vu les montres qui sont ornées de son portrait en émail, et de celui de monseigneur le dauphin. Je suis persuadé qu'il aurait été surpris et bien aise de voir que, dans un de ses plus chétifs villages, on eût pu faire, en aussi peu de temps, des ouvrages si parfaits ; mais le voyage

de madame la ducheſſe de *Choiſeul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va auſſi prendre ſoin de ſes manufactures. C'eſt une philoſophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'eſprit me paraît furieuſement au-deſſus de ſa taille. 1770.

Je ſonge comme vous à mademoiſelle *le Couvreur-Daudet;* je frémis de l'envoyer en Ruſſie : mais qu'en faire ? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente ? voilà ce que je voudrais ſavoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la choſe eſt faite, je ſuis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en faſſe une d'acteurs; cela devient impoſſible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'eſt élevé ; c'eſt la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de ſoixante et dix-ſept ans, au lieu de ſoixante et ſeize ; eſt-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne perſécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un ſeptuagénaire dans un bénitier ?

J'ai penſé comme vous ſur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne feſait point de ſottiſes.

N'allez-vous pas à Compiègne ? attendez-vous à faire vos complimens à Verſailles ?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma reſpectueuſe reconnaiſſance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* ſe porterait mieux au mois de mai; mais c'eſt l'hiver, le

1770. fatal hiver, qui me déſeſpère. J'en éprouve encore d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais.

LETTRE CLXXVI.

AU MEME.

21 de mai.

Mon cher ange, les bonnes actions ne ſont jamais ſans récompenſe, car DIEU eſt juſte. On ne peut vous donner un prix qui ſoit plus ſuivant votre goût qu'une tragédie; en voici une qui m'eſt tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'eſt à vous à juger ſi M. *Lantin* était auſſi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceſlas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* ſe moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui reſſemble à celle de *Mairet;* mais il faut laiſſer dire ces gens-là, et ne pas s'en embarraſſer.

Au reſte, je ſerais au déſeſpoir qu'on pût m'accuſer d'avoir la moindre correſpondance avec les héritiers de M. *Lantin.* M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original eſt chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre la juſtice qui m'eſt due; mais ſi on fait une ſottiſe dans Paris, tout auſſitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et

votre

votre zèle pour la vérité ne s'oppoſent à ce torrent de calomnies. 1770.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépoſitaire. Il faut que ce ſoit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette impoſture, et c'eſt ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorſqu'il la convertit. Je ne ſais pas au juſte ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépoſitaire eſt de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praſlin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adreſſer à nous; nous ſommes bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos miniſtres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adreſſe à Ferney. Secourez notre entrepriſe, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs ſcorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* ſi ſon état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouiſſez d'une vie douce, conſervez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, mais protégez auſſi celle de feu monſieur *Lantin*. Nous vous préſentons nos cœurs, madame *Denis* et moi. *V.*

1770.

LETTRE CLXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je ſoupçonne, Madame, que vous vous ſouciez peu de la métaphyſique; cependant il eſt aſſez curieux de chercher ſi on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits ſur cet être incompréhenſible. Nous reſſemblons tous au capitaine ſuiſſe qui priait dans un buiſſon, avant une bataille, et qui diſait: *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, ſi j'en ai une.* Vous me paraiſſez fort indifférente ſur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu abſolument que je vous envoyaſſe quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi vous ne ſoyez plus amuſable, et que je ne ſois point du tout amuſant. Vous en ſavez trop pour que je vous donne du plaiſir.

Voyez ſi les articles *Alchimiſte*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui ſont remplis d'hiſtoriettes, pourront vous déſennuyer un moment. Je ſuis avec vous comme *Arlequin* à qui on diſait: Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman eſt une vraie philoſophe; elle s'en va voir ſa colonie que vous

appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reste rien que de la lassitude, quand elles sont passées. Je crois le fonds de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et constante, sans ostentation; qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison, elle aime à répandre des bienfaits par instinct; qu'elle est très-instruite et ne veut point le paraître: voilà le portrait que je me fais de la souveraine d'Amboise, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige. 1770.

J'ai pris avec elle une étrange liberté; j'ai mis sous sa protection des essais de ma manufacture de montres: que ne suis-je un de ses vassaux d'Amboise! On dit que le blé a manqué jusque dans ses Etats; nous n'en avons point dans notre pays barbare.

Je crois que les Russes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me semble que voilà une révolution qui se prépare, et à laquelle personne ne s'attendait: c'est de quoi exercer la philosophie de votre grand'maman.

La mienne consiste à souffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre respect. Il ne faut assurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman?

1770.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je perſiſte à croire que les philoſophes m'ont daigné prendre pour leur repréſentant, comme une compagnie fait ſouvent ſigner pour elle le moindre de ſes aſſociés. Je conſens de ſigner, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monſieur, d'être un des protecteurs de la ſtatue. M. le duc de *Choiſeul* y a de plus grands droits qu'on ne penſe; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres feſeurs, et tient le cas ſecret; j'en ai de lui qui ſont charmans.

Je ne ſais comment reconnaître ſes bontés : il protége une manufacture de montres que les émigrans de Genève ont établie dans mon hameau; il a bien voulu deſcendre juſqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voiſinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à préſent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaiſirs; je vois les fruits de la philoſophie éclore. Soixante artiſtes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroiſſe, vivent avec les catholiques comme des frères; il ſerait impoſſible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conſcience, meſſieurs les moines,

M. *Roſe* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guinceſtre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthelemi ? 1770.

Peut-être l'impératrice de Ruſſie opère-t-elle à préſent une grande révolution chez les Turcs ; mais j'aime mieux celle dont je ſuis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au reſpectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et ſi digne d'être votre ami.

Conſervez vos bontés, Monſieur, à votre très-humble et très-obéiſſant et très-reconnaiſſant ſerviteur, le languiſſant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 1 de juin.

MADAME,

Je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pouſſer à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de ſept frères, tous au ſervice du roi, dont les jéſuites avaient uſurpé l'héritage pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je penſe, l'aîné de

1770. ces sept *Machabées*. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, Madame, le secrétaire des capucins, je dois, à plus forte raison, être celui des officiers qui ont été blessés au service. Je ne sais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais à Versailles que l'honneur et la consolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et surtout depuis celle des montres. Moi qui suis excessivement vain, je ne les détrompe pas; ils viennent tous me dire : Allons, notre secrétaire, vîte une lettre pour madame la duchesse, qui *fait du bien pour son plaisir*. Je baisse les oreilles, j'écris, et puis je suis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, et en rougissant de mes hardiesses, Madame, votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur *V.*

LETTRE CLXXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

Vous avez dû voir, Madame, que je consume ma pauvre vie dans mes déserts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'-maman. Il y a des insectes qui sont trois ans à se

former, pour vivre quelques minutes: c'eſt le ſort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes ;* c'eſt une affaire de goût : vous êtes juges en dernier reſſort. 1770.

Quant aux choſes ſcientifiques , je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre ſoit inutile. Perſonne ne ſait comment une médecine purge, et comment le ſang circule vingt fois par heure dans les veines ; cependant il eſt très-ſouvent utile d'être purgé et ſaigné.

Il eſt fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, ſans qu'on ait quelque choſe de bien ſatisfeſant à mettre à la place. C'eſt aſſez qu'on ſache certainement ce qui n'eſt pas , on n'eſt pas obligé de ſavoir ce qui eſt. Je ſuis grand démoliſſeur, et je ne bâtis guère que des maiſons pour les émigrans de Genève. La protection de madame la ducheſſe de *Choiſeul* leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne proſpèrerait que par ſes bontés ? et puis qu'on diſe qu'il n'y a point de deſtinée ! C'eſt vous , Madame, qui m'avez valu cette deſtinée-là; c'eſt à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté , d'accord ; mais il eſt ſigné des ſyndics , et non pas de moi. Je ne ſuis point avocat : le fond du mémoire eſt de M. *Chriſtin* avocat de Beſançon ; je l'ai un peu retouché. Il n'y a rien que de très-vrai. L'avocat au conſeil , chargé de l'affaire, l'a

1770. approuvé, l'a donné à plusieurs juges. S'il n'est pas permis de soutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le soutenir très-fortement, ou l'abandonner.

Ce n'est point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés sont précisément sur la route que M. le duc de *Choiseul* veut ouvrir de sa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là seraient fort aises d'être les serfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de saint *Benoît*, devenus chanoines. La prétention de Saint-Claude est absurde. St *Claude* est un grand saint, mais il est aussi ridicule qu'injuste, du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire sentir cette absurdité, avant qu'on discutât des fatras de papiers que les ministres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom est fatal en matière ecclésiastique; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût; Dieu m'en préserve; et d'ailleurs ceci est matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point sous ses yeux. Le rapporteur seul est écouté; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru essentiel que les juges fussent bien au fait. Ils jettent souvent un coup d'œil égaré sur ces pièces ennuyeuses; j'ai voulu les intéresser par la tournure; j'ai voulu les amuser, eux, et non pas le roi qui a d'autres affaires, et qui très-communément laisse décider ces procès sommaires sans y assister, comme il arriva dans le procès des *Sirven*, où M. le duc de *Choiseul* fut net contre moi, et avec raison.

Enfin, si j'ai tort, on perdra de bons sujets, et

j'en suis fâché ; mais je me résigne, car il faut toujours se résigner, et je ne suis pas capucin pour rien. 1770.

Résignez-vous, Madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. *Horace* recommandait cette philosophie, il y a quelque dix-huit cents ans; il recommandait aussi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

Mon cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'insinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de *Châteauneuf* s'est arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le Dépositaire. *Ninon* n'a point couché avec le jeune *Gourville ;* et quant à M. *Agnant*, il n'est point un ivrogne à balbutiement et à hoquets ; c'est un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en disant son mot ; mais qui n'est point du tout ivre : et en cela même, il est un personnage assez neuf au théâtre.

Dès que messieurs du clergé seront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de *Ninon ;* l'*Encyclopédie* ne me laisse pas à présent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de *Praslin* ne fasse pas sitôt des présens de montres aux janissaires et aux douaniers de la Porte ottomane. Vous savez comme on s'égorge dans la

1770. patrie de *Sophocle* et de *Platon*, comme on massacre et comme on pille. Cependant, si nos consuls restent, si M. le duc de *Praslin* veut des montres, nous sommes à ses ordres.

M. le duc de *Choiseul* a la bonté de nous en prendre. Favorisez-nous, je vous en conjure; engagez vos camarades, messieurs les ministres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une estampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec son portrait en émail, qui ne serait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monseigneur le dauphin, qui ont parfaitement réussi. Nous fesons à présent celui de M. le comte d'*Aranda;* c'est une entreprise très-considérable. M. l'abbé *Terrai* en a fait une bien cruelle en me saisissant deux cents mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'Etat, et qui auraient servi à bâtir des maisons pour nos artistes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé, ou du moins voulu tromper M. le duc de *Choiseul*, quand on lui avait dit que les natifs de Genève, massacrés par les bourgeois, n'étaient que des gredins et des séditieux. Je vous assure que ceux qui travaillent chez moi sont les plus honnêtes gens du monde, les plus sages, les plus dignes de sa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin* combien je leur suis attaché; mon cœur vous en dit toujours autant. *V.*

LETTRE CLXXXII. 1770.

A M. DE LISLE DE SALES.

A Ferney, 6 de juin.

J'AI lu, Monsieur, votre livre (*) avec enchantement. Je vous suis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens sages le liront, et estimeront l'auteur; mais c'est principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vase, comme dit *Lucrèce*. Vous ne vous contentez pas de leur parler raison, vous y joignez l'éloquence qui est son passe-port : *utile dulci* est votre devise.

La lecture de votre ouvrage, Monsieur, m'a fait oublier ma vieillesse et les maux dont je suis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guérissaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance et toute l'estime que je vous dois, &c.

(*) *La Philosophie de la nature.*

1770.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Juin.

Ah, Monsieur, que je suis content de *Mélanie* ! voilà le style dont il faut écrire. Les Velches vont être débarbarisés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défense aux rôtisseurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je suis persuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère. Je souhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des *Rescriptions*. Les dernières m'intéressent très-particulièrement.

Je vous remercie, mon cher Monsieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de *Fontanelle*, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître *Aliboron*. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire*, c'est mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaisir extrême de me dire que les remarques sont excellentes; je m'en doutais bien. Personne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M. de *la Harpe ;* son style est clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots; c'est le grand ennemi du fatras. Il faut absolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps.

Vous devez avoir vu une assez belle bibliothéque à Manheim. Vous êtes sans doute en correspondance avec M. *Colini*, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter sur tous les sentimens, &c. 1770.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de juin.

On fait ce qu'on peut, Madame, dans nos déserts, pour vous faire passer quelques minutes à Saint-Joseph; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Imposez silence à votre lecteur, sitôt que vous vous sentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui se fait à présent sur la terre. Je ne sais pas même si Lacédémone appartient à *Catherine II* ou à *Mouſtapha;* je ne sais où est votre grand'maman, et c'est ce qui m'intéresse davantage. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe. J'entends surtout, par ce mot, philosophe-pratique; car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde, et par conséquent de le mépriser; mais se retirer

1770. de la foule pour faire du bien, encourager des arts nécessaires, être supérieure à son rang par ses actions comme par son esprit, n'est-ce pas là la véritable philosophie ?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller ensemble dans le paradis terrestre de Chanteloup. Il faut toujours, Madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car sans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de sa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaisir de la reconnaissance. Je me flatte qu'elle était dans son royaume dans le temps que les badauds de Paris se tuaient au milieu des fêtes, assez près de son hôtel; elle aurait été trop sensiblement frappée de ce désastre. Est-il possible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions!

Adieu, Madame; conservez du moins votre santé; la mienne est désespérée. Mille tendres respects. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 de juin.

Mon très-cher philosophe, vous m'avez raccommodé avec *Sirven*. Je vois avec plaisir qu'il poursuit son affaire; je ne doute pas qu'un homme aussi sage et aussi éloquent que M. de *la Croix* ne lui fasse remporter une victoire entière. Tous les honnêtes

gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adreſſer ſon mémoire à M. *Vaſſelier*, premier commis de la poſte de Lyon. Il ne ſerait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. *Vaſſelier*, l'autre pour moi. Vive déſormais le parlement de Toulouſe ! 1770.

Je dois vous dire que j'ai prié M. de *la Croix* de gronder *Sirven* d'avoir été ſix mois entiers ſans écrire à ſes filles.

A l'égard de votre ſage hardieſſe, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* ſur lequel on puiſſe vous inquiéter. On ſera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (*) qui penſe comme vous, qui eſt prudent comme vous, et qui ſera bientôt de l'académie; il ne reſſemble point du tout à *Martin le Franc de Pompignan*.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de ſorbonne ; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

(*) M. de *Brienne*.

1770.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 21 de juin.

MADAME,

QUAND les gens de mon village ont vu *Pigal* déployer quelques inſtrumens de ſon art : Tiens, tiens, diſaient-ils, on va le diſſéquer ; cela ſera drôle. C'eſt ainſi, vous le ſavez, que tout ſpectacle amuſe les hommes. On va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'opéra comique, à la grand'meſſe et à un enterrement. Une ſtatue fera ſourire quelques philoſophes, en refrognant les ſourcils réprouvés de quelques coquins d'hypocrites, ou de quelque poliſſon de folliculaire. Vanité des vanités ! mais tout n'eſt pas vanité ; ma tendre reconnaiſſance pour mes amis, et ſurtout pour vous, Madame, n'eſt pas vanité.

LETTRE

LETTRE CLXXXVII. 1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 de juin.

Mon aimable commandant est ici, Monsieur; ma consolation aurait été parfaite, si vous étiez venu avec lui. *Pigal* a déjà modelé le squelette dont l'ame subsiste encore et vous sera très-attachée jusqu'au moment où elle sera dissipée et rendue à la matière subtile dont elle est venue.

Je vous sais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de *Joad*. Je bénis DIEU de ce que le petit-fils d'*Henri IV* pense comme vous sur ce barbare énergumène.

J'ai raisonné beaucoup avec *Pigal* sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre *Aaron*; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de six mois. J'en ai conclu pieusement que DIEU avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaisir de punir de mort vingt-trois mille juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ses deux tables.

Agréez toujours, Monsieur, ma tendre reconnaissance de toutes les bontés que vous me témoignez.

1770.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de juin.

J'APPRENDS que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches caudines de Cloſter-Seven a bien voulu faire pour ſon vieux ſerviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très-humbles remercîmens du ſquelette de Ferney que *Pigal* a ſu rendre vivant. Ce ſquelette n'eſt en vie que pour ſentir la reconnaiſſance qu'il doit à ſon doyen de l'académie.

Comme vous ſerez un jour le doyen des pairs, permettez-moi de vous féliciter ſur le ſuccès indubitable du procès que M. le duc d'*Aiguillon* a voulu abſolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des Guèbres au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. *Dupaty*, qui eſt un franc guèbre, ferait l'affaire.

On dit que vous protégez prodigieuſement une nouvelle pièce de *Paliſſot*, intitulée le Satirique; c'eſt un beau grenier à tracaſſeries. Je vois que vous faites la guerre aux philoſophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuſe, et c'eſt toujours beaucoup. Puiſſiez-vous vous amuſer pendant tout le ſiècle où nous ſommes! Vous en avez fait l'ornement et vous en ferez la ſatire mieux que perſonne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre ſtatue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre. 1770.

Agréez toujours, Monſeigneur, mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

Mon très-généreux et très-cher commandant, je ſuis votre ſujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-les-Verſoy une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Breſſe. Cette ſalle de théâtre que vous connaiſſez eſt changée en ateliers; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers; il faut bâtir de nouvelles maiſons pour les émigrans; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut ſonger que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin juſqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les ames tolérantes et ſenſibles ſeront encore fort aiſes d'apprendre que ſoixante huguenots vivent avec mes paroiſſiens de façon qu'il ne ſerait pas poſſible de deviner qu'il y a deux religions chez moi; voilà qui eſt conſolant pour la philoſophie,

1770. et qui démontre combien l'intolérance eſt abſurde et abominable. La révolution s'eſt faite tout doucement dans les têtes les moins inſtruites comme dans les plus éclairées ; nous verrons la même choſe dans dix ans en Turquie, ſi mon impératrice pouſſe ſa *pointe*, comme dit le père *Daniel*. Ma foi, le temps de la raiſon eſt venu, et j'en bénis DIEU, tout capucin que je ſuis : c'eſt dommage que je ſois ſi vieux et ſi malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur ; elles ſont un des ingrédiens de mon paradis.

Frère François.

Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt ;* vous ne ſauriez croire combien il me fait aimer ſa belle ame, et comme je m'inſtruis avec lui.

LETTRE CXC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de juillet.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, comme j'ai pu dans mon miſérable état, M. le prince *Pignatelli*, mais avec tout le reſpect que j'ai pour ſon nom et avec l'extrême ſenſibilité que ſon mérite m'a inſpirée.

Je vous avoue que je ſuis flatté de ma ſtatue poſée aux pieds de la vôtre, plus que mademoiſelle *le Maure*

ne l'était d'être dans le carroſſe de madame la dauphine. Le carroſſe et les chevaux ne ſont plus ; votre ſtatue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pouſſerez à la poſtérité. 1770.

Mon héros, en me careſſant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, ſelon ſa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philoſophie à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par paſſe-temps. Liſez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une Encyclopédie de ma façon ; elle m'eſt apportée dans le moment ; c'eſt le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances abſurdes de *J. Jacques*. Je déteſte l'inſolence d'une telle philoſophie, autant que vous la mépriſez. Le ſyſtême de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en eſt pas de même de la tolérance. Non-ſeulement les philoſophes qui méritent votre ſuffrage, l'ont annoncée, mais ils l'ont inſpirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la ſuperſtition juſque dans l'Italie et dans l'Eſpagne. Elle eſt ſi bien détruite que, dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellens artiſtes en horlogerie ; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté pluſieurs montres de ma manufacture. Cet établiſſement fait venir en foule des marchands de toute eſpèce. Je bâtis des maiſons, je vivifie un déſert. Si j'avais été aſſez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je ſuis sûr que vous m'en ſauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de

1770. véritable philoſophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philoſophes plutôt que celui de *Paliſſot*. Vous ſavez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur ſuffrage. Je n'ai plus qu'un déſir, c'eſt celui de vous renouveler mes très-tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'eſt pas indigne de vos bontés. Il eſt vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je ſuis en robe de chambre. J'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, je ſuis très-affaibli; mais je donnerais ma vie pour paſſer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus beſoin de moi.

Il eſt plaiſant qu'un garçon horloger, avec un décret de priſe de corps, ſoit à Paris, et que je n'y ſois pas.

Votre Paris eſt plein de tracaſſeries, tandis que celles de *Catherine II* vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle eſt bien loin d'être dans la ſituation équivoque où de fauſſes nouvelles la repréſentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troye. Elle peut dans deux mois être maîtreſſe de la Gréce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'eſt pas vraiſemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans ſon code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de ſa main, a établi la tolérance univerſelle pour la première de ſes lois.

Je vous demande la vôtre. Vous ſavez ſi mon cœur eſt à vous, et quel eſt mon reſpect, ma paſſion, mon idolâtrie pour mon héros. *V.*

LETTRE CXCI. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, Madame; il eſt actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médiſance ſont deux nymphes immortelles. Ces demoiſelles ont répandu que certains philoſophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dreſſer une ſtatue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait ſe ſervir de mon nom et de mon viſage pour ériger un monument à la liberté de penſer. Cette idée, dans laquelle il y a du plaiſant, peut me faire tort auprès du roi. On m'aſſure même que vous avez penſé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philoſophie eſt un peu perſécutée. Vous ſavez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* eſt priſonnier d'Etat à la baſtille avec St *Billard* et ſaint *Grizel;* cela eſt de fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une ſituation où j'ai le plus grand beſoin des bontés du roi. Je ne ſais ſi vous ſavez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrans de Genève, que je leur bâtis

1770. des maisons, que j'établis une manufacture de montres ; et, si le roi ne nous accorde pas des priviléges qui nous sont absolument nécessaires, je cours risque d'être entièrement ruiné, surtout après les distinctions dont M. l'abbé *Terrai* m'a honoré.

Il est donc très-expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaisantant à souper : Les encyclopédistes font sculpter leur patriarche. Cette raillerie qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka ; mais, en France, j'ai besoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma statue de marbre m'écrase. Je me flatte que les noms de M. et de madame de *Choiseul* seront ma sauve-garde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Madame, les articles de la petite Encyclopédie, que je croirai pouvoir vous amuser un peu ; car il ne s'agit à nos âges que de passer le temps et de glisser sur la surface des choses. On doit avoir fait ses provisions un peu avant l'hiver ; et quand il est venu, il faut se chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé.

Adieu, Madame ; jouissez du peu que la nature nous laisse. Soumettons-nous à la nécessité qui gouverne toutes choses. *Homère* avoue que *Jupiter* obéissait au destin, il faut bien que nos imaginations lui obéissent aussi. Mon destin est de vous être bien tendrement attaché jusqu'à ce que mon faible corps soit changé en chou ou en carotte. *V.*

LETTRE CXCII. 1770.

A M. DUPONT,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

De Ferney, le 16 de juillet.

M. *Bérenger* m'a fait le plaisir, Monsieur, de m'apporter votre ouvrage qui est véritablement d'un *citoyen*. *Bérenger* l'est aussi, et c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord sur Genève. Pour moi, qui suis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une vingtaine de familles génevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi, ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que, vous et M. l'abbé *Roubaud*, vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

1770. J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux sur la compagnie des Indes et sur le syſtême. Tout cela n'eſt pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez, au moins, que cet extravagant syſtême n'aurait pas été adopté du temps de *Louis XIV*, et que *Jean-Baptiſte Colbert* avait plus de bon sens que *Jean Law*.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puiſſe jamais être floriſſant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'eſſuye autant d'avanies que de pertes, et que la compagnie anglaiſe ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent ſe gliſſer entre ſes jambes. Les vraies richeſſes ſont chez nous, elles ſont dans notre induſtrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domeſtiques; mon mauvais vin, qui n'eſt point malfeſant, les abreuve; mes vers à ſoie me donnent des bas; mes abeilles me fourniſſent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fourniſſent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'*Abraham* fuſſent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, eſt entièrement changé en très-peu de temps.

Vous avez bien raiſon, Monſieur; la terre et le travail ſont la ſource de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puiſſe bonifier. Continuez à inſpirer le goût de la culture, et puiſſe le gouvernement ſeconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de *Saint-Mégrin*, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables services à sa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes espérances. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute estime et tous les autres sentimens que je vous dois,

Monsieur,

votre, &c.

P. S. Voulez-vous bien, Monsieur, faire mes tendres complimens à M. l'abbé *Morellet*, quand vous le verrez ?

LETTRE CXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

Mon cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit ; la raison en est qu'étant très-malade, quoi qu'on die, et ayant une assez nombreuse colonie à conduire, ma tête qui n'est pas plus grosse que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une grosse tête, pour bâtir des maisons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je suis donc très-malade, vous dis-je, malgré les calomnies de *Pigal* qui répand par-tout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le Dépositaire avant qu'on piloriât St *Grizel* et St *Billard ;* car

1770. quand ils seront piloriés, la pitié succédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaisant pourra passer pour cruel : mais, comme messieurs du clergé, que *Grizel* confessait, ne se sépareront pas sitôt, je laisse le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le Dépositaire de l'abbé de *Châteauneuf*, et la Sophonisbe de monsieur *Lantin* pour mettre avec l'Ecossaise de M. *Jérôme Carré*.

Il me paraît que vos ambassadeurs ne font pas grand cas de nos montres de Ferney; cependant je compte qu'il y en aura une incessamment avec le portrait du comte d'*Aranda*, qu'il faudra bien que monsieur l'ambassadeur d'Espagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux M. le prince *Pignatelli*, son fils, malgré mes maux, ma misère et ma colonie.

Le beau-frère de *Fréron* me persécute toujours pour lui faire avoir justice; mais je ne sais ce que c'est que son affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard; et d'ailleurs on dit qu'il suffit d'être allié de *Fréron* pour ne valoir pas grand'chose.

Le Kain nous a envoyé trois grandes lettres, pour avoir deux copies de mon visage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet que je vous prie de lui faire tenir; on n'a pas des visages de plâtre si aisément qu'il le pense.

Je ne sais, mon cher ange, si vous êtes à Paris ou à Compiègne. Supposé que ce soit à Compiègne, je vous supplie de communiquer à M. le duc de *Choiseul* mon étonnement dont je ne suis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer sous son enveloppe, en Espagne, une caisse des ouvrages de

ma manufacture. Il daigna se charger de la faire passer par la poste à Bordeaux, et de l'adresser à un patron de vaisseau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron: mon protecteur devient mon commissionnaire. Mons de *Louvois* n'aurait pas fait de ces choses-là; aussi je l'aime autant que je hais mons de *Louvois*. 1770.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrans l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, jusqu'à présent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi qui risque de me ruiner pour établir chez moi des familles génevoises? L'ingénieur du roi de Narsingue n'y fesait œuvre. Je sens bien que cela est un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

Un octogénaire plantait,
Passe encor de bâtir: mais planter à son âge!

A quelque âge que ce soit, radoteur ou non, je serai tendrement attaché à mes deux anges jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

Madame *Denis* se joint à moi pour vous dire les mêmes choses. Ce n'est pas qu'elle radote comme moi, elle n'en est pas là, mais elle vous aime comme moi. *V.*

1770.

LETTRE CXCIV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Juillet.

SAVEZ-VOUS quelque chose de l'effroyable nouvelle du Portugal ? on dit qu'elle n'est venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la saurions-nous pas par l'ambassadeur de France à Lisbonne, par nos consuls et par nos marchands ? l'idée seule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monsieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du succès de vos affaires. Vous savez combien je m'y intéresse. Je trouve le procès de messieurs des postes très-bon, et je ne suis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous savez que tout est arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du roi. Pour St *Billard* et St *Grizel*, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il est curieux. Nous attendons le dénouement. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de *la Chalotais* de paraître. Le public s'amusera, disputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq semaines tout s'oubliera.

Est-on encore, Monsieur, dans l'usage de prendre des rescriptions des postes en payant à Paris au caissier qui ne soit pas un saint ? Madame *Denis* veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la poste, &c? Nous avons lu,

dans le mémoire de meſſieurs les fermiers des poſtes, que cet uſage était établi ; ainſi c'eſt à la fête de St *Billard* et de St *Grizel* que vous devez attribuer cette importunité. 1770.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de *Choiſeul* que j'envoyais une petite caiſſe de montres à Marſeille, par la poſte. Il le trouve très-bon ; et vous ſavez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caiſſe à Cadix. Il eſt très-important de donner à notre manufacture naiſſante toute la faveur poſſible ; c'eſt par-là ſeul qu'elle peut ſe ſoutenir.

Verſoy deviendra un lieu très-conſidérable, mais il ne l'eſt pas encore. Ferney eſt un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous feſons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, par notre zèle.

Adieu, Monſieur ; perſonne ne vous eſt plus tendrement attaché que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

27 de juillet.

Suétone ne voit-il pas que l'ami *Lantin* a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetaſſer les déteſtables pièces et les déteſtables ſujets du raiſonneur ampoulé qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre ſcènes, quand il fit un petit voyage en Eſpagne?

1770. L'ami *Lantin* ne s'eſt amuſé à reſſemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raiſonneur. Le cinquième acte de *Mairet* avait un très-grand fonds de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'choſe de *Maſſiniſſe;* il en a fallu faire un jeune imprudent qui ſe laiſſe prendre comme un ſot. *Non eſt hic vis tragica.*

Dans tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis.*

J'attends *Suétone* l'anecdotier ; et je me doute bien que l'eſprit mâle et judicieux, qui l'a traduit et commenté, aura peſé toutes ces anecdotes dans la balance de la raiſon.

On va jouer la religieuſe à Lyon ; cela vaut mieux ſans doute que vingt-quatre pièces du raiſonneur; et cependant.... Oh , qu'il fait bon venir à propos!

LETTRE CXCVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 de juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher *Cicéron*, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne ſais plus où vous êtes, mais je ne puis reſter long-temps ſans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore ſi vous embelliſſez Canon, ſi vous faites vos moiſſons, ou ſi vous prenez la défenſe de quelque innocent perſécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout votre

votre froment pour ſecourir quelque infortuné. *Sirven* ne l'eſt plus. Il eſt toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne ſais pas un mot des procédures; je ſais ſeulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur. 1770.

Savez-vous bien que ce M. *Riquet* avait conclu à pendre madame *Calas* et à faire rouer ſon fils et *Lavaiſſe*? Je tiens cette horrible anecdote de madame *Calas* elle-même. Le pays des Chicachas et des Topinambous eſt la patrie de la raiſon et de l'humanité, en comparaiſon de ces horreurs: et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent!

L'affaire de *Sirven* ne ſera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injuſtice.

Avez-vous ſu l'hiſtoire des deux amans de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, ſe donnent rendez-vous avec deux piſtolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de roſe; ils ſe tuent tous deux en même temps; cela eſt plus fort encore qu'*Arrie* et *Petus*. La juſtice n'a fait nulle infamie dans cette affaire; cela eſt rare.

Avez-vous lu le *Syſtême de la nature*? il ne me paraît pas conſolant; mais nous avons d'autres ſyſtêmes qui le ſont encore moins; par exemple, celui des janſéniſtes.

Adieu, mon cher *Cicéron*; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame *Terentia*.

1770.

LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 d'auguſte.

Mon cher philoſophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous paſſeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir meſſieurs vos enfans, et ç'aurait été une grande conſolation pour moi de vous embraſſer ſur la route. Je ſuis tombé dans un état de faibleſſe dont j'ai l'obligation à ma vieilleſſe et à un travail un peu forcé; mais il faut travailler juſqu'à la fin de ſa vie. *Job*, un de mes patrons, dit que l'homme eſt né pour travailler comme l'oiſeau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée; j'en ſuis très-touché. Vous ſentez combien je ſuis ſenſible à une telle marque d'amitié.

Vous ne ſaviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. *Pigal* qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une ſtatue dont ils honorent ma très-chétive figure. Je n'ai point un viſage à ſtatue, mais enfin, il a bien fallu me laiſſer faire. Il n'y a pas eu moyen de refuſer un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus conſidérables de Paris : cette faveur eſt rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. *Pigal* un honoraire convenable;

j'en ai été surpris, et le suis encore. Je ne puis attribuer une chose si extraordinaire qu'au désir qu'on a eu de consoler votre ami des choses dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une statue de marbre annonce un tombeau, et j'y descendrai en vous étant aussi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. *V.* 1770.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 d'auguste.

Mon cher grand écuyer de *Cyrus*, buvez à ma santé le jour de la noce, vous et madame de *Florian*. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'est moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'assisterais au mariage. Ma chétive santé et mon âge ne me laissent prétendre à d'autre sacrement pour ma personne, qu'à celui de l'extrême-onction. Je passe mes derniers jours à établir une colonie; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux: il est beaucoup plus aisé de marier un jeune conseiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à présenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établissement. Nous avons fait une montre assez jolie et qui sera fort bonne. Nos artistes sont excellens; il n'y en a point de meilleurs à Paris: mais leur transmigration ne

1770. leur a pas permis d'aller auſſi vîte en beſogne que M. d'*Ornoi*. Il ſe marie le 7, et nous ne ſerons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande, madame *Denis* et moi, par M. d'*Ogny* à qui nous l'adreſſerons. Nos fabricans ont voulu abſolument mettre mon portrait à la montre. Puiſque *Pigal* m'a ſculpté, il faut bien que je ſouffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

J'embraſſe tendrement le nouveau marié, ſa mère et ſon oncle le turc.

Je fais grand cas de votre philoſophie qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la ſolitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCIX.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 d'auguſte.

J'IGNORE, Monſieur, et je veux ignorer quel eſt le ſot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes ſur Fréron;* il aura pu dire, avec autant de vraiſemblance, que j'ai fait *Guſman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce miſérable *Fréron;* je n'ai jamais vu aucune de ſes rapſodies, excepté une demi-douzaine que

je tiens de M. *Lacombe ;* je sais seulement que c'est un barbouilleur de papier complétement déshonoré. 1770.

Je ne connais pas plus ses prétendus croupiers que sa personne. Je suis absent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un séjour très-court. L'auteur des *Anecdotes sur Fréron* dit qu'il a été très-lié avec lui ; j'ai essuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préservé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de *la Porte* dont il est tant parlé dans ces *Anecdotes*. On dit que c'est un fort honnête homme, incapable des horreurs dont *Fréron* est chargé par tout le public.

Vous sentez, Monsieur, qu'il est impossible que j'aye vu *Fréron* au café de *Viseu* dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends, pour la première fois, par ces *Anecdotes* que ce café de *Viseu* existe ou a existé.

Il est de même impossible que je sache quels sont les marchés de *Fréron* avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche. Il serait absurde de m'imputer la forme et le style d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom se trouve parmi ceux que l'auteur accuse d'avoir travaillé avec *Fréron :* ce n'est pas assurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous me semblez avoir tort d'appeler cela un affront, puisque vous pouvez très-bien lui avoir prêté votre plume sans avoir eu part à ses infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inséré, dans les feuilles de ce *Fréron*, un extrait contre M. de *la Harpe*.

1770. Je ne sais ce que c'est que l'autre imputation dont vous me parlez.

Si vous êtes curieux de savoir quel est l'auteur des *Anecdotes*, adressez-vous à M. *Thiriot ;* il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adressez-vous à M. *Marin* qui est au fait de tout ce qui s'est passé depuis quinze ans dans la librairie, et qui sait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adressez-vous à madame *Ducheſne*, à M. *Guy*, lesquels doivent être fort instruits des gestes de *Fréron*. Adressez-vous à *Lambert* chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre *Fréron* et sa sœur la fripière. Adressez-vous à M. l'abbé de *la Porte* qui doit être mieux informé que personne. L'auteur paraît avoir écrit il y a six ou sept ans, et je vous avoue que j'ai la curiosité de savoir son nom.

Je connais deux éditions de ces *Anecdotes;* l'une qui est celle dont vous me parlez, l'autre qui se trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troisième un peu différente des deux autres, puisque vous me parlez d'une nouvelle accusation contre vous, que je ne trouve pas dans celle qui est en ma possession.

En voilà trop sur un homme si mépriſable et si mépriſé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CC. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'auguſte.

Eh bien, Madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens ſérieuſement en face. Vous vous doutez bien que les ſix vers qui commencent par *étudiez leur goût*, ſont pour la petite-fille, et tout le reſte pour la grand'maman. J'ai été bien aiſe de finir par *la Harpe*, parce que le mari de la grand'maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore. (*)

Il faut un tant ſoit peu de ſatire pour égayer la louange. La ſatire eſt fort juſte, et tombe ſur le plus déteſtable fou que j'aye jamais lu. Son *Héloïſe* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux petites maiſons. Une des infamies de ce ſiècle eſt d'avoir applaudi quelque temps à ce monſtrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage ſont aſſurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de *la Fayette* vaut un peu mieux que la ſuiſſeſſe de *Jean-Jacques*, qui accouche d'un faux germe pour ſe marier. Ce poliſſon m'ennuie et m'indigne, et ſes partiſans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philoſophe et calmer ſes paſſions, ſurtout à nos âges.

(*) Epître à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, vol. d'Epîtres.

1770. Votre homme qui ne s'intéreſſait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philoſophie. Tout ce qui regarde le genre-humain doit nous intéreſſer eſſentiellement, parce que nous ſommes du genre-humain. N'avez-vous pas une ame? n'eſt-elle pas toute remplie d'idées ingénieuſes et d'imagination? s'il y a un Dieu qui prend ſoin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas femme? s'il y a une Providence, n'eſt-elle pas pour vous comme pour les plus ſottes bégueules de Paris? ſi la moitié de Saint-Domingue vient d'être abymée, ſi Lisbonne l'a été, la même choſe ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joſeph? Un diable d'homme, inſpiré par *Belzébuth*, vient de publier un livre intitulé, *Syſtême de la nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il eſt plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections; et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choſes qui peuvent ſéduire; il y a de l'éloquence; et quoiqu'il ſe trompe groſſièrement en quelques endroits, il eſt fort au-deſſus de *Spinoſa*.

Au reſte, croyez que la choſe vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles ſoient bien intéreſſantes.

Ceux qui diſent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, ſans le parlement de Paris, me paraiſſent ignorer l'hiſtoire de France. Il ſemble qu'à force de livres on eſt devenu ignorant. Je ne me mêle point de ces querelles; je ſonge à celle que nous avons avec la

nature. J'en ai d'ailleurs une assez grande avec Genève. Je lui ai volé une partie de ses habitans, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout son cœur. 1770.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puisse ruiner mon établissement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne son denier à la statue, et je veux surtout qu'il donne très-peu; 1°. parce qu'on n'en a point du tout besoin; 2°. parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'est une affaire très-sérieuse : je casserais à la statue les bras et les jambes, si son nom ne se trouvait pas sur la liste.

Adieu, Madame; faites comme vous pourrez : vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaisir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle sans cesse, et où j'entends si peu de chose. Ayez de l'imagination jusqu'à la fin, et aimez votre très-ancien serviteur qui vous est plus attaché que tous vos serviteurs nouveaux. *V.*

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'auguste.

Je me dis toujours, Monseigneur, que vos occupations et vos plaisirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui sont morts au monde d'écrire aux vivans.

1770. Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu et qui vous regarde ; il eſt d'un M. de *Caſtera* qui me paraît très-malheureux, et qui me fait juger par ſon ſtyle qu'il s'eſt attiré ſes malheurs. Je doute même ſi ſa tête n'eſt pas auſſi dérangée que ſes lettres ſont prolixes; en ce cas, il n'eſt que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute ſa conduite avec aſſez de naïveté. Je préſume à la quantité de procès qu'il a eſſuyés, qu'il deſcend en droite ligne de la comteſſe de *Pimbêche*. S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que ſa plus grande ambition eſt de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa deſtinée me paraît déplorable ; c'eſt un homme chargé de onze enfans. Je m'acquitte du devoir de l'humanité, en vous rendant compte de ſon état, ſans prétendre le juſtifier auprès de vous, ni vous demander autre choſe que ce que votre ſageſſe et votre juſtice vous preſcrivent. Vous connaiſſez l'homme dont il s'agit, et c'eſt à vous ſeul de voir ce que vous devez faire. Il me ſemble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne ; c'eſt tout ce que je connais de ſa famille.

Après avoir achevé la miſſion que m'a donnée M. de *Caſtera*, que puis-je dire à mon héros du fond de ma ſolitude, ſinon que je lui ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne et des jours plus brillans ? Il ne m'appartient pas de parler des tracaſſeries de la France. Je m'intéreſſais fort à celles des Turcs, c'eſt-à-dire que je ſouhaitais paſſionnément qu'on les chaſsât de l'Europe, parce qu'ils ont aſſervi les

descendans des *Alcibiade* et des *Sophocle*. J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponèse; en ce cas, je me raccommoderai avec eux; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite société qui est fort en relation avec Constantinople. 1770.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, sous la protection du premier gentilhomme de la chambre; mais cette manufacture paraît furieusement tombée.

Me permettez-vous, Monseigneur, de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'*Egmont*, quoiqu'elle soit alliée à la maison d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne ses bontés, puisqu'elle a toutes les grâces de votre esprit, sans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très-tendre respect du vieux solitaire des Alpes. *V.*

LETTRE CCII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 d'auguste.

MADAME,

Après tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de justesse d'esprit que je vous ai crue philosophe; passez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphysique; je lui pardonne aisément ce dégoût. La

1770. métaphysique n'est d'ordinaire que le roman de l'ame, et ce roman n'est pas si amusant que celui des *Mille et une nuits*. Vous m'avouerez du moins, Madame, que le sujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds est assez intéressant; chacun y est pour sa part, et cette part est tout son être. Cela est un peu plus important que les tracasseries dont on s'entretient si profondément à Paris et à Versailles. Je n'ose demander que, dans un moment de loisir, vous daigniez, Madame, me dire en deux mots ce que vous en pensez; je ne veux que deux mots, car vous êtes si occupée à servir l'Etre suprême en faisant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles disent pour ou contre son existence.

M. de *Crassier* m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très-grande grâce. Songez, Madame, que c'est à vous seule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas osé seulement vous la demander. Voilà comme vous êtes; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous saisissez la chose avec un acharnement qui n'a point d'exemple: j'en suis confondu, je ne sais plus que vous dire.

M. le marquis d'*Ossun*, ambassadeur en Espagne, favorise de tout son pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Versoy; il y prend autant d'intérêt que si c'était son propre ouvrage. Oserais-je vous supplier, Madame, d'obtenir que monsieur le duc voulût bien lui marquer qu'il est sensible à tous ses bons offices qui sont en vérité très-considérables, et qui pourront être efficaces. M. l'abbé *Billardi* n'a pas

eu les mêmes bontés que M. le marquis d'*Offun;* il ne m'a pas fait de réponse; apparemment que l'inquisition le lui a défendu. 1770.

Nos artistes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à monsieur le duc.

C'est votre nom, Madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous suis attaché pour ma vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance.

Le vieil hermite de Ferney.

LETTRE CCIII.

A MADAME D'ORNOI.

A Ferney, 20 d'auguste.

Vous faites, Madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le seul plaisir qui reste aux vieillards est d'être sensible à celui des autres. Je vous dois la plus grande satisfaction que je puisse goûter; la vôtre est bien rare de vivre avec un bon mari sans quitter le meilleur des pères. M. d'*Ornoi* égaie la retraite de madame *Denis* et la mienne, en nous disant combien il est enchanté. Madame *Denis* doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas

1770. des noces, de l'embarras des visites, et des complimens, et des occupations plus sérieuses, d'écrire à un vieux solitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'est que votre lettre est fort jolie, et que votre écriture ne ressemble pas à celle de votre mari qui écrit comme un chat, aussi-bien que son autre oncle l'abbé *Mignot*. L'abbé *Dangeau*, de notre académie française, renvoyait les lettres de sa maîtresse quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troisième fois. Moi qui suis aussi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, Madame; il n'y manque rien; je la garderai comme une chose qui m'est bien chère. Je vous aime déjà comme si je vous avais vue; et, sans oublier le respect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, Madame, votre, &c.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 d'auguste.

PUISQUE vous poussez vos bontés, Monsieur, jusqu'à vouloir bien honorer encore de votre présence la solitude du mont Jura, et consoler un vieux malade par les charmes de votre conversation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'*Alembert*.

Il a semblé bon au Saint-Esprit et à lui de passer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre son temps ; j'ai établi une colonie de huguenots ; c'est un petit commencement de réunion entre les deux plus belles sectes de philosophie, qui font tant d'honneur à l'esprit humain, les papistes et les calvinistes. Vous ferez trève, pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et salaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver sur votre route ! 1770.

Agréez toujours, Monsieur, mon respectueux attachement.

LETTRE CCV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 d'auguste.

MADAME,

Après avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de *Choiseul* et vous, d'étendre vos grâces sur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque satisfaction, que nos émigrans ont donné pour la Saint-Louis une petite fête, qui a consisté en un très-bon souper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice et des *vive*

1770. *le roi* sans fin. Peut-être même monsieur le Duc ne sera pas fâché d'apprendre au roi qu'il est aimé et célébré par ses nouveaux sujets comme par les anciens.

Vos noms, Madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiseul les beaux noms écrits
En caractère de lumières,
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaisir de voir nos huguenots et nos papistes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaissance.

Rien n'est plus selon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de si grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet asile du bonheur,
Le prêche est ami de la messe;
Ils se sont dit : Vivons heureux,
Et tolérons avec sagesse
Ceux qui se moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer assez pesamment
Un baiser près du sanctuaire
A la femme du prédicant !

On voit bien après cela, Monseigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuser un édit de tolérance. Nos colons,

colons, vos protégés, se mettent à vos pieds, et nous supplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds respects et notre reconnaissance. 1770.

Le vieil hermite de Ferney, secrétaire.

LETTRE CCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

2 de septembre.

Je vous envoie, Madame, par votre grand'-maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Système de la nature*, que surement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéressante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde; et ce terrible livre est trop plein de longueurs et de répétitions, pour que vous puissiez en soutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amusera le plus, en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous. Si je ne vous amuse pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'est enfin réconciliée avec *Catherine II*. Tant de sang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait mise dans un couvent; et, après tout, ma *Catau* vaut beaucoup

1770. mieux que *Mouſtapha*. Avouez, Madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle.

Des lettres de Veniſe diſent que la canaille muſulmane a tué l'ambaſſadeur de France et preſque toute ſa ſuite, que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'eſt ſauvé en matelot, et que *Mouſtapha* a donné une garde de mille janiſſaires au baile de Veniſe. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles; mais ſi malheureuſement elles étaient vraies, votre grand'maman, elle-même, ferait des vœux pour que *Catherine* fût couronnée à Conſtantinople.

Le roi de Pruſſe eſt allé en Moravie rendre à l'empereur ſa viſite familière. Il y a actuellement entre les ſouverains chrétiens une cordialité qui ne ſe trouve pas entre les miniſtres.

Voilà, Madame, tout ce que ſait un vieux ſolitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir, et l'hiver s'approcher. Conſervez votre ſanté, votre gaieté, votre imagination et votre bonté pour votre très-vieux et très-malingre ſerviteur qui vous eſt bien tendrement attaché pour le reſte de ſes jours. *V.*

LETTRE CCVII. 1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 de septembre.

MADAME,

PUISQUE votre petite-fille veut voir la cause du père défendu par un homme qui passe pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre sous vos auspices. Au bout du compte, quoi qu'elle en dise, la chose vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle des personnes d'esprit traitent la seule chose essentielle; je ne m'accoutume pas plus aux sottises énormes dans lesquelles le fanatisme plonge tous les jours des têtes, qui d'ailleurs n'ont pas perdu absolument le sens commun sur les choses ordinaires de la vie: ces deux contrastes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je pense dans ma petite réponse à l'auteur du *Système de la nature;* il a dit aussi ce qu'il pensait, et vous jugerez entre nous deux, Madame, sans me dire tout ce que vous pensez.

Une chose assez plaisante, c'est que le roi de Prusse m'a envoyé de son côté une réponse sur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne sont pas

1770. mieux traités que DIEU dans le *Système de la nature*: pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle est l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il ressemble à celui qui disait à la reine *Anne d'Autriche*: Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il est vrai, Madame, que je ne prends point tant de liberté avec monsieur le Duc qu'avec vous; mais c'est que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me sers de vous effrontément pour lui faire parvenir les sentimens qui m'attachent à lui pour le reste de ma vie, et je mets ma reconnaissance sous votre protection, sans vous faire le même compliment qu'on fesait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien persuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière; les aventures de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

On dit que les Turcs ont assassiné votre ambassadeur de France; cela serait fort triste; mais le grand Etre n'entre pas dans ces détails.

Pardonnez, Madame, au vieux bavard qui est à vos pieds avec le plus profond respect.

Voltaire.

LETTRE CCVIII. 1770.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 3 de septembre.

Vous ne me mandez point, mon cher philosophe militaire, où vous logez à Paris. Je hasarde ma réponse à l'hôtel d'*Entragues*, où il me semble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous sentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi d'oser me mêler des affaires des colonels, et que cette indiscrétion de ma part servirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun reste dans sa peau; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de satisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des clauses de mon testament; car j'approche tout doucement du moment où les philosophes et les imbécilles ont la même destinée. Je suis furieusement tombé, et il n'y a plus de société pour moi. La vôtre seule me serait précieuse, si l'état où je suis me permettait d'en jouir aussi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des sentimens à vous offrir; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'esprit s'affaiblit avec le corps; les souffrances augmentent et les pensées diminuent; tout le monde en vient là; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous sommes de pauvres machines; mais il est bon d'avoir fait sa provision de philosophie et de

1770. constance pour les temps d'affaibliſſement : on arrive au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouiſſez de la ſanté ſans laquelle il n'y a rien, établiſſez meſſieurs vos enfans, vivez, et vivez pour eux et pour vous; conſervez-moi vos bontés qui ſont des ſoutiens de ma petite philoſophie. *V.*

LETTRE CCIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 de ſeptembre.

NOTRE BIENFAITEUR,

Vous ſavez probablement que le roi de Pruſſe a été ſur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paye l'apprentiſſage: c'eſt du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas reſter dans cette ville : mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien; elles ſont preſque toutes d'origine françaiſe. Je ſuis fâché qu'elles ſe tranſportent ſi loin de leur ancienne patrie; mais je me flatte que votre colonie l'emportera ſur toutes les autres.

Dieu me préſerve des lettres de Veniſe, qui diſent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces meſſieurs ont voulu aſſaſſiner l'ambaſſadeur de France, parce qu'il portait un chapeau; que l'ambaſſadeur

d'Angleterre a été obligé de se sauver déguisé en matelot, et que l'ambassadeur de Venise a échappé, à la faveur d'une garde. Je ne crois point la canaille turque si barbare, quoiqu'elle le soit beaucoup. 1770.

J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude. Ce serf est maître de la poste de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de *Choiseul* votre parent, et, par conséquent, vous appartient à double titre; mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire serfs. Ils diront comme *Sosie*:

Mon maître est homme de courage;
Il ne souffrira pas que l'on batte ses gens.

On les bat trop; les chanoines les accablent: et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Versoy, s'en ira en Suisse, si vous ne le protégez. Le procureur général de Besançon est dans des principes tout-à-fait opposés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil hermite de Ferney, très-malade et n'en pouvant plus, se met à vos pieds avec la reconnaissance et le respect qu'il vous conservera jusqu'au dernier moment de sa chétive existence.

1770.

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de septembre.

Mon cher ange, quoique mon ame et mon corps soient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vîte concernant votre protégée de Strasbourg (*). Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de se transporter au soixante et deuxième degré; et je crois qu'actuellement cette transmigration serait difficile.

Il y a deux grands obstacles, sa naissance et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation française. Je ne lui ai point encore fait réponse sur son dessein d'aller à Paris et de pouvoir se ménager pendant l'hiver quelque asile agréable où elle pourrait rester jusqu'au printemps. Ma maison est à son service, dès ce moment jusqu'à celui où elle pourra se transporter à Paris: je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris ses sentimens et ses desseins; mais je vous prie aussi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je suis en état de faire pour elle ce que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé; le zèle de monsieur le contrôleur général pour les rescriptions m'a achevé. Il ne m'est pas possible dans cette situation de payer aux manes d'*Adrienne* ce que je voudrais.

(*) Mademoiselle *Daudet le Couvreur*, fille de la célèbre actrice.

Je penſe que vous pouvez lui parler à cœur ouvert sur tout ce que je vous mande. Madame *Denis* tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de ſon entrepôt; pour moi, je ne dois ſonger qu'à achever ma vie au milieu des ſouffrances. 1770.

J'ai ici pour conſolation M. d'*Alembert* et M. le marquis de *Condorcet*. Il ne s'en eſt fallu qu'un quart d'heure que M. *Séguier* et M. d'*Alembert* ne ſe ſoient rencontrés chez moi; cela eût été aſſez plaiſant. J'ai appris bien des choſes que j'ignorais. Il me ſemble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de mal-entendu, ce qui arrive fort ſouvent. La philoſophie n'a pas beau jeu; mais les belles-lettres ne ſont pas dans un état plus floriſſant. Le bon temps eſt paſſé, mon cher ange; nous ſommes en tout dans le ſiècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en proſe, qui, dit-on, aura du ſuccès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!

J'ai vu une comédie où il n'était queſtion que de la manière de faire des portes et des ſerrures. Je doute encore ſi je dors ou ſi je veille.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la Pandore de *la Borde*: cela eût fait certainement un ſpectacle très-neuf et très-beau; mais *la Borde* n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de *Duras*.

La Sophonisbe de *Lantin* aurait réuſſi il y a cinquante ans; je doute fort qu'elle ſoit ſoufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle eſt écrite en vers.

1770. S'il ne tenait qu'à y faire encore quelques réparations, *Lantin* ſerait encore tout prêt; mais n'eſt-il pas inutile de réparer ce qui eſt hors de mode?

J'aurai beaucoup d'obligation à monſieur le duc de *Praſlin*, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamans qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaiſſance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un miniſtre d'Etat pour cette affaire; mais, quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie eſt à ſes ordres.

Adieu, mon très-cher ange; conſervez vos bontés, vous et madame d'*Argental*, au vieux et languiſſant hermite. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DE CHABANON.

28 de ſeptembre.

M. d'*Alembert*, mon cher ami, me donne les mêmes conſolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non-ſeulement il n'a point de mélancolie, mais il diſſipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. *Séguier* en partait. J'aurais bien voulu qu'ils euſſent dîné enſemble, mais DIEU n'a pas permis cette plaiſante ſcène.

En récompense, j'ai M. le marquis de *Condorcet* qui est plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris. 1770.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les pensées et les bourses. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées. *Platon* dit que les ames avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Système de la nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non-seulement ce livre fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philosophes odieux; mais il tiendra la philosophie ridicule. Qu'est-ce qu'un système fondé sur les anguilles de *Néedham*? quel excès d'ignorance, de turpitude et d'impertinence de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de seigle ergoté! Il est très-imprudent de prêcher l'athéisme, mais il ne fallait pas du moins tenir son école aux petites maisons.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Voilà ce que je dis toujours, et sauve qui peut; et sur ce je vous embrasse tendrement: ainsi font tous ceux qui habitent Ferney. *V.*

1770.

LETTRE CCXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 d'octobre.

MADAME,

Je venais de vous écrire, lorsque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du premier d'octobre. Tout ce paquet n'est plein que de vos bontés; mais votre lettre surtout m'a enchanté. J'y vois la sensibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot sur les esclaves des moines, pour qui vous avez de la compassion, sur *Catau* qui vous cause toujours quelque indignation, et sur DIEU qui nous laisse tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'espère que vous n'aurez pas trois pages. A grands seigneurs peu de paroles, et à bons esprits encore moins.

Je veux bien que les *Comtois*, appelés *francs*, soient esclaves des moines, si les moines ont des titres; mais si ces moines n'en ont point, et si ces hommes pour qui je plaide en ont, ces hommes doivent être traités comme les autres sujets du roi : *nulle servitude sans titre*, c'est la jurisprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'-chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude,

au rapport de M. *Séguier* qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous ſupplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreuſe grand'maman. 1770.

Pour *Catau*, je vous renvoie, Madame, à l'hiſtoire turque; et je vous laiſſe à décider ſi les ſultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez ſurtout à M. l'abbé *Barthelemi* ſi la langue grecque n'eſt pas préférable à la langue turque.

A l'égard de DIEU, je vous aſſure que rien n'eſt plus nouveau que le ſyſtême des anguilles, par lequel on croit prouver que la farine aigrie peut former de l'intelligence. *Spinoſa* ne penſait pas ainſi: il admet l'intelligence et la matière; et ſon livre eſt ſupérieur à celui dont M. *Séguier* a fait l'analyſe, comme le ſiècle de *Louis XIV* eſt ſupérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman eſt ſupérieur à . . . . .

Me voilà plongé, Madame, dans les affaires de ce monde, lorſque je ſuis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu *la Houlière*, et je me ſuis adreſſé à votre belle ame, pour en venir à bout. Il n'en ſait rien. Si je pouvais obtenir ce que je demande, ſi monſieur le Duc pouvait me remettre le brevet, ſi vous pouviez me l'adreſſer contre-ſigné, ſi je pouvais l'envoyer par Lyon et Toulouſe, qui ſont ſur la route de Perpignan, ſi je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce ſerait aſſurément une très-bonne plaiſanterie: elle ſerait très-digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article ſur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'eſt que je ne demanderai rien

1770. pour le pays de Gex à celui qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines ames élevées.

Les sœurs de la charité prient DIEU pour vous; elles sont comblées de vos grâces ainsi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais, comme vous êtes faite pour avoir des amis partout, je vous supplie, Madame, de compter sur moi et sur mon neveu, en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond respect et la reconnaissance du vieil hermite.

LETTRE CCXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 d'octobre.

Je suis très-reconnaissant, Monseigneur, de votre lettre du 30 de septembre. Je suis charmé qu'elle soit datée de Versailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne sais quel esprit de philosophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre souper à Bordeaux, je sais qu'il a été excellent, que tous les convives en ont été fort contens, qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces soupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment sur la

paternité de M. le prince *Pignatelli*, puiſque je ne puis vous en faire ſur la maternité de madame la comteſſe d'*Egmont*. C'eſt bien dommage aſſurément qu'elle ne produiſe pas des êtres reſſemblans à ſon grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de monſieur ſon beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes; madame la comteſſe d'*Egmont* par la lettre pleine d'eſprit et de grâces qu'elle a bien voulu m'écrire, et M. le prince *Pignatelli* par la ſupériorité d'eſprit qu'il m'a paru avoir ſur les jeunes gens de ſon âge. 1770.

Vous me reprochez toujours les philoſophes et la philoſophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie, et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime paſſionnément la philoſophie qui tend au bien de la ſociété et à l'inſtruction de l'eſprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et juſqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu juſtice ſur cet article. Comme d'ailleurs il eſt queſtion de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très-compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était ſi brillant ſous *Louis XIV*, et qui tombe dans une ſi triſte décadence, ainſi que bien des choſes. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques momens à perdre, je vous ſupplierai de jeter les yeux ſur quelque choſe dont le tripot d'aujourd'hui pourra ſe mêler. Je conçois bien que notre théâtre ſera toujours meilleur que celui de Pétersbourg où l'on ne joue plus de tragédies françaiſes, parce que l'on n'a pas trouvé un

1770. seul acteur. Il faudra déformais repréſenter les pièces de *Sophocle* dans Athènes, ſi on enlève la Gréce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, à droite juſqu'aux embouchures du Danube, et à gauche juſqu'à Trébiſonde. Ils ont été battus au pied du Caucaſe dans le même temps que le grand-viſir perdait ſa bataille et abandonnait tout ſon camp. Si vous trouvez cela peu de choſe, vous êtes difficile en opérations militaires; mais aſſurément c'eſt à vous qu'il eſt permis d'être difficile.

Je ſupplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers ſon ancien ſerviteur qui n'en peut plus, et qui vous ſera attaché juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond et le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCXIV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 d'octobre.

Le vieux malade de Ferney embraſſe de ſes deux maigres bras les deux voyageurs philoſophes qui ont adouci ſes maux pendant quinze jours.

Un grand courtiſan m'a envoyé une ſingulière réfutation du *Syſtême de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philoſophie amènera une révolution horrible, ſi on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philoſophie reſtera. Au bout du compte, elle eſt la conſolatrice de la vie, et ſon contraire en eſt le poiſon. Laiſſez faire; il eſt impoſſible d'empêcher

de

de penſer ; et plus on penſera, moins les hommes feront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez ; cette idée égaie la fin des miens. 1770.

Agréez, Meſſieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

LETTRE CCXV.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 d'octobre.

MONSIEUR,

Je ne ſuis pas étonné qu'un maître de poſte, tel que vous, mène ſi bon train l'auteur du *Syſtême de la nature ;* il me paraît que les maîtres de poſte de France ont bien de l'eſprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'eſt auſſi la deſtinée du château des Ormes, où je me ſouviens d'avoir paſſé des jours bien agréables.

Je ne ſavais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philoſophe ; vous l'êtes, et de la bonne ſecte : je n'approche pas de vous, car je ne ſais que douter. Vous ſouvenez-vous d'un certain *Simonide* à qui le roi *Hiéron* demandait ce qu'il penſait de tout cela ? il prit deux jours pour répondre, enſuite quatre, puis huit, il doubla toujours, et mourut ſans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en eſt une peut-être de dire que les choſes iront toujours leur train, quelque

1770. opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir sur DIEU, sur l'ame, sur la création, sur l'éternité de la matière, sur la nécessité, sur la liberté, sur la révélation, sur les miracles, &c. &c. &c.

Rien de tout cela ne fera payer les rescriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raisonnera toujours sur l'autre monde, mais sauve qui peut dans celui-ci.

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, Monsieur, me donne une grande estime pour son auteur, et un regret bien vif d'être si loin de lui. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de le revoir; mais je lui ferai bien respectueusement attaché, à lui et à toute sa maison, jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 d'octobre.

M. *Crawfort*, Madame, a quelquefois de petites velléités de sortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, et il a grand tort, car ce n'est pas aux gens aimables de se tuer; cela n'appartient qu'aux esprits insociables comme *Caton*, *Brutus*, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice *Billard*. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et surtout qu'ils vivent avec vous.

Vous me demandez si je suis à peu-près heureux? il n'y a en effet en ce genre que des à peu-près; mais quel est votre à peu-près, Madame? vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux, il y a trente ans; mais vous avez conservé des amis, de l'esprit, de l'imagination et un bon estomac. Je suis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens sourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle: cela est à peu-près abominable. 1770.

Je ne puis ni rester à Ferney ni le quitter. Je me suis avisé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troisième d'étoffes de soie. C'est dans le fort de ces établissemens que M. l'abbé *Terrai* m'a pris deux cents mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de *la Borde;* et l'irruption faite sur ces deux cents mille francs me cause une perte de trois cents mille. Cela est embarrassant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point: la philosophie est bonne à quelque chose, elle console.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que DIEU a créé le monde pour sa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne sais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monsieur son mari; ils m'accablent de bontés, ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne songe qu'à mourir leur vassal dans leur fondation de Versoy. Je leur suis attaché à la fureur; car mes passions sont toujours vives, et l'esprit est aussi prompt chez moi que la chair est faible, comme dit

1770. cet étrange *Paul* que vous ne lisez point et que je lis pour mon plaisir.

Vous devez être informée, Madame, de la santé du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille, malgré les insomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le scorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui sont en langueur; c'est un hôpital.

Je ne sais s'il vous paraîtra aussi plaisant qu'à moi que M. *Séguier* soit venu dans mon hermitage le même jour que M. d'*Alembert* y arriva.

Les philosophes ne sont pas bien en cour; *le Système de la nature* est comme le système de *Lass :* il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté, bien ou mal, a fait fort sagement. A quoi servirait l'athéisme ? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, Madame; quelque chose que vous pensiez, de quelque chose que vous soyez dégoûtée, quelque vie que vous meniez, l'hermite de Ferney vous sera tendrement attaché jusqu'au moment où il ira savoir qui a raison de *Platon* ou de *Spinosa*, de St *Paul* ou d'*Epictète*, de *Confucius* ou du *Journal chrétien*. Pour *Catherine II* et *Mouslapha*, c'est assurément *Catherine* qui a raison. *V.*

LETTRE CCXVII. 1770.

A M. DE LA HOULIERE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 d'octobre.

MON cher neveu à la mode de Bretagne, car vous l'êtes, et non pas mon cousin, apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de septembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes. Fi, que cela est mal de crier famine sur un tas de blé !

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, lisez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de *Choiseul* a la bonté de m'écrire de sa main potelée et bienfesante, du 14 d'octobre.

„ J'ignorais, mon cher *Voltaire*, que M. de *la* „ *Houlière* fût votre neveu, mais je savais qu'il méritait „ de l'être, et d'être brigadier; qu'il nous a bien „ servis, et qu'il s'occupe d'agriculture, ce qui est „ encore un service pour l'Etat, pour le moins aussi „ méritoire que celui de détruire. Votre lettre m'ap- „ prend l'intérêt que vous prenez à M. de *la Houlière*, et „ j'ose me flatter que le roi ne me refusera pas la grâce „ de le faire brigadier à mon premier travail, &c. &c.

M. *Gayot*, à qui j'avais pris la précaution d'écrire aussi, me mande :

1770. „ Les dispositions du ministre n'ont rien laissé à „ faire à mes soins pour le succès. J'aurai tout au „ plus le petit mérite d'accélérer, autant qu'il sera en „ moi, l'expédition de la grâce accordée, &c. &c.

Dormez donc sur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il est vrai qu'il ne me fit point part du mariage de sa fille; mais il est fermier général, ce qui est une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur service. Il n'y a pas long-temps que M. le brigadier *Courtmichon* se fit annoncer chez moi; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame *Denis*, qui est véritablement votre cousine, vous fait les plus tendres complimens; je présente mes très-humbles obéissances à madame la brigadière.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 de novembre.

Ah, ah! mon héros est aussi philosophe! il a mis le doigt dessus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roses. Je ne suis pas étonné qu'il juge si bien de *Cicéron*, mais je suis surpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaisirs qui ont partagé sa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très-bien. L'auteur du *Système de la nature* est encore plus bavard; et le système fondé sur des anguilles faites avec de la farine, est digne de notre pauvre siècle.

Cette fausse expérience n'avait point été faite du temps de *Mirabaud;* et *Mirabaud*, notre secrétaire perpétuel, était incapable d'écrire une page de philosophie. 1770.

Quel que soit l'auteur, il faut l'ignorer; mais il était pour moi de la plus grande importance, dans les circonstances présentes, qu'on sût que je n'approuve pas ses principes. Je suis persuadé d'ailleurs que mon héros n'est pas mécontent de la modestie de ma petite *drôlerie.* Je lui aurais bien de l'obligation, et il ferait une action fort méritoire si, dans ses goguettes avec le roi, il avait la bonté de glisser gaiement, à son ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. *Séguier* pour le faire ardre.

Au reste, je pense qu'il est toujours très-bon de soutenir la doctrine de l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur; la société a besoin de cette opinion. Je ne sais si vous connaissez ce vers:

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Le saut est grand de Dieu à la comédie : je sais bien que ce tripot est plus difficile à conduire qu'une armée; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement, sont un peu difficiles: mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'est tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers; elle m'a paru mériter d'être ressuscitée ; c'est la première du théâtre français. Ne peut-on pas rajuster les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux? *Le Kain* fait son rôle de *Massiniſſe*, et cela pourrait vous amuser à Fontainebleau; car enfin, il faut s'amuser, et plaisir vaut mieux que tracasserie.

1770. Je ne suis plus fait ni pour avoir du plaisir, ni pour en donner; mes maladies augmentent tous les jours; mais mon tendre attachement pour vous ne diminue pas, et mon cœur sera plein de vous jusqu'à mon dernier soupir. *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 de novembre.

Auriez-vous jamais, Monsieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les Satires de *Perse* dans votre poche? Il y a un vers qui est curieux, et qui vient fort à propos :

De Jove quid sentis? minimum est quod scire laboro.

Il ne s'agit que d'une bagatelle, que pensez-vous de DIEU?

Vous voyez que l'on fait de ces questions depuis long-temps. Nous ne sommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous savons très-bien que telles et telles sottises n'existent pas, mais nous sommes fort médiocrement instruits de ce qui est. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien savoir quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'est pas encore assez : il faudrait savoir quelle idée ce mot fait passer dans la tête de votre adverse

partie. Quand tout cela eſt fait, on peut diſputer pendant toute ſa vie ſans convenir de rien. 1770.

Jugez ſi cette petite affaire peut ſe traiter par lettres. Et puis vous ſavez que, quand deux miniſtres négocient enſemble, ils ne diſent jamais la moitié de leur ſecret.

J'avoue que la choſe dont il eſt queſtion mérite qu'on s'en occupe très-ſérieuſement; mais gare l'illuſion et les faibleſſes!

Il y a une choſe peut-être conſolante, c'eſt que la nature nous a donné à peu-près tout ce qu'il nous fallait; et ſi nous ne comprenons pas certaines choſes un peu délicates, c'eſt apparemment qu'il n'était pas néceſſaire que nous les compriſſions.

Si certaines choſes étaient abſolument néceſſaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être aſſez sûr que ce qui n'eſt pas d'une néceſſité abſolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'eſt néceſſaire à perſonne. Cette vérité eſt un oreiller ſur lequel on peut dormir en repos : le reſte eſt un éternel ſujet d'argumens pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre, Monſieur; ce qui eſt d'une vérité inconteſtable, c'eſt mon ſincère et reſpectueux attachement pour vous.

Le vieux malade.

1770.

LETTRE CCXX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 de novembre.

MADAME,

Je voudrais amuser notre bienfaitrice philosophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette épître au roi de la Chine dit qu'il est accoutumé à ennuyer les rois : cela peut être : je l'en crois sur sa parole ; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philosophe grand'maman qui a plus d'esprit que tous les monarques d'Orient, car pour ceux d'Occident je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, sa majesté chinoise veut venir à Paris, je lui conseillerai, Madame, de se faire de vos amis et de tâcher de souper avec vous ; je n'en dirai pas autant à *Mouſtapha*. Franchement, il ne m'en paraît pas digne, je le crois d'ailleurs très-incivil avec les dames, et je ne pense pas que ses eunuques lui aient appris à vivre.

Si, par un hasard que je ne prévois pas, cette épître au roi de la Chine trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais : Envoyez-en copie pour amuser votre petite-fille, supposé qu'elle soit amusable et qu'elle ne soit pas dans ses momens de dégoût.

Pour réuſſir chez elle, il faut prendre ſon temps.

1770.

Puiſſé-je, Madame, prendre toujours bien mon temps en vous préſentant le profond reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieil hermite de Ferney!

LETTRE CCXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 de novembre.

VOTRE lettre de Cirey, Monſieur, adoucit les maux qui ſont attachés à ma vieilleſſe. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai paſſés. Je vous ſais très-bon gré d'être attaché à votre colonel qui eſt aſſurément un des plus eſtimables hommes de France (*). Je l'ai vu naître, et il a paſſé toutes mes eſpérances.

Je ne ſais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponſe au *Syſtême de la nature;* ce n'eſt point un ouvrage qui puiſſe être imprimé à Paris. En rendant gloire à DIEU, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un Dieu auſſi impertinent qu'eux; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuſe de ces diſputes comme de l'opéra comique. Il a lu *le Syſtême de la nature*, avec le même eſprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois ſemaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils

(*) M. le duc *du Châtelet.*

1770. sont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant.

La chanson que vous m'envoyez, doit avoir beaucoup mieux réussi. Je suis bien aise qu'elle soit en l'honneur de l'homme du monde à qui je suis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligation ; j'ose être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne feront que des chansons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puisse vous amuser, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je suis à vous tant que je serai encore un peu en vie. *V.*

LETTRE CCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 de novembre.

Mon cher ange, je suis presque aveugle ; j'écris de ma main et le plus gros que je peux. Celui qui me soulageait dans ce bel art de mettre ses idées et ses pensées en noir sur du blanc, s'est fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très-lisiblement. Vous savez que j'ai écrit aussi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra représenter Sophonisbe et le Dépositaire que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. *Lantin* d'ajouter quelques vers au quatrième acte ; il était impossible de faire mander *Massiniſſe* par *Scipion*,

parce que deux actes, dans cette pièce, finissent par un pareil message, et que M. *Mairet* saurait très-mauvais gré à M. *Lantin* de cette répétition. 1770.

A l'égard du Dépositaire, je pense qu'il faut aussi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique est trop forte; le dépit contre la statue, trop amer; l'envie de la casser, trop grande. De plus, la métaphysique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le public ne sait plus où il en est. J'aime ce petit ouvrage; et plus je l'aime, plus je suis d'avis qu'on ne le risque pas. Je suis dans mon désert si éloigné de Paris et de son goût, que je n'oserais pas conseiller à *Molière* de donner le Tartufe. Il me paraît que le goût est égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiselle *Daudet*, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris; mais il s'est fait un tel bouleversement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la sienne. La saisie de tout mon argent comptant par M. l'abbé *Terrai*, dans le temps que j'établissais une colonie assez nombreuse, que je bâtissais huit maisons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renversé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de soins, de vers et de l'*Encyclopédie;* il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui pussent me consoler.

M. le duc de *Choiseul* a favorisé ma manufacture autant qu'il l'a pu; je souhaite que M. le duc de *Praslin* envoye beaucoup de montres à son ami, le

1770. bey de Tunis, et au prétendu nouveau roi d'Egypte *Ali-bey;* et même qu'il ne m'oublie pas, quand il aura procuré la paix entre *Mouſtapha* et *Catherine*. Je vous prie inſtamment de l'en faire ſouvenir.

On nous a menacés quelque temps de la guerre et de la peſte; mais, Dieu merci, nous n'avons que la famine, du moins dans nos cantons. Le blé vaut plus de cinquante francs le ſetier, depuis un an, à trente lieues à la ronde. Je ne ſais pas ce qu'ont opéré meſſieurs les économiſtes ailleurs, mais je ſoupçonne meſſieurs les Velches de ne pas entendre parfaitement l'économie.

A l'égard de l'économie des pièces de théâtre, je vous dirai que M. le maréchal de *Richelieu* refuſe ſon ſuffrage à *Mairet;* et c'eſt encore une raiſon pour ne la pas haſarder. Les ſifflets ſont encore plus à craindre que la diſette. Mes deux aimables et chers anges, vivez auſſi gaiement qu'il eſt poſſible; et ſi vous rencontrez M. *Séguier*, recommandez-lui d'être ſobre en réquiſitoires, à moins qu'il n'en faſſe pour des filles. Et, ſur ce, je me mets à l'ombre de vos ailes, au milieu de quatre pieds de neiges. *V.*

LETTRE CCXXIII. 1770.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

24 de novembre.

Le vieux malade de Ferney, Monsieur, vous doit depuis long-temps une réponse ; il vous l'envoie de la Chine, et peut-être trouverez-vous les vers un peu chinois. Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous voudrez écrire à ce vieillard, je vous prie de donner votre lettre à M. *Marin ;* vous pourrez me dire, à cœur ouvert, tout ce que vous penserez ; j'aime bien autant votre prose que vos vers.

C'est au bout de trois ans que j'ai su votre demeure par M. *Marin*, à qui je l'ai demandée. Si vous m'en aviez instruit, je vous aurais remercié plutôt, tout malade que je suis. Je ne vous ai point écrit depuis la mort de M. *Damilaville*, notre ami ; il se chargeait de mes lettres et de mes remercîmens.

Il y a toujours, dans vos vers, des morceaux pleins d'esprit et d'imagination ; on se plaint seulement de la profusion qui empêche qu'on ne retienne les morceaux les plus marqués. Vous trouverez ma lettre bien courte, pour tant de beaux vers dont vous m'avez honoré ; mais pardonnez à un malade qui est absolument hors de combat, et qui sent tout votre mérite beaucoup plus qu'il ne peut vous l'exprimer.

Voltaire.

1770.

LETTRE CCXXIV.

A M. DE LISLE DE SALES.

25 de novembre.

Je ſuis bien sûr, Monſieur, que vos mélanges ſur *Suétone* me donneront autant de plaiſir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai par-tout la main du philoſophe.

Je mets une différence eſſentielle entre *la Philoſophie de la nature* et *le Syſtême de la nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquens dans *le Syſtême*, mais tout le reſte eſt déclamation et répétition.

L'auteur ſuppoſe tout et ne prouve rien. Son livre eſt fondé ſur deux grands ridicules : l'un, eſt la chimère que la matière non penſante produit néceſſairement la penſée, chimère que *Spinoſa* même n'oſe admettre ; l'autre, que la nature peut ſe paſſer de germes. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre ſiècle, que cette énorme ſottiſe. *Maupertuis* fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jéſuite anglais *Néedham*, qui crut avoir fait, avec de la farine de ſeigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'eſt la honte éternelle de la France que des philoſophes, d'ailleurs inſtruits, aient fait ſervir ces inepties de baſe à leurs ſyſtêmes.

Vous êtes bien loin, Monſieur, de tomber dans de pareils travers; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaiſſances et de la raiſon.

Vous

Vous vous défiez, sans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue des pays dont ils parlent; défiez-vous aussi des écrivains qui vous ont dit que *Newton*, dans sa vieillesse, n'entendait plus ses ouvrages. *Pemberton* dit expressément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant sa mort, dans les douleurs de la gravelle. 1770.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de novembre.

Mon héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les sottises auxquelles se livre un vieux malade dans sa retraite. Je ne sais si mon commerce avec le roi de la Chine vous amusera beaucoup. Comme il est assez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardiesse en faveur de la plaisanterie. Je crois que je suis à présent en correspondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France; mais, de tous ces rois, il n'y en a pas un jusqu'à présent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de *Bernis* pouvait très-aisément favoriser cet établissement

1770. en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me suis jamais senti mieux excommunié.

Vous savez bien, Monseigneur, que la Sophonisbe rapetassée est de M. *Lantin*, de Dijon. Cette pièce, à la vérité, ridicule, mais qui l'emporta autrefois sur la Sophonisbe de *Corneille*, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puisque c'est la première qui ait fait honneur au théâtre français. Il y a cent quarante ans qu'elle est faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. *Gaillard*, qui sollicite la place du jeune *Moncrif*. L'historien de *François I* vaut mieux que l'historien des chats. Conservez toujours vos bontés à celui de *Louis XIV* et au vôtre.

Voltaire.

LETTRE CCXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de décembre.

Vous avez vu, Madame, finir votre ami que vous aviez déjà perdu. C'est un spectacle bien triste; vous l'avez supporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuses impressions. Je suis actuellement, sans contredit, le premier en date de vos anciens serviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous

point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais. 1770.

Je regrette jusqu'au fond de mon cœur le président *Hénault:* je le rejoindrai bientôt; mais où? et comment? On chantait à Rome, sur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs: *Où va-t-on après la mort? — où l'on était avant de naître.*

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répèterait ce passage de *Sénèque.* Nous sommes encore des polissons et des barbares. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le gros de la nation est ridicule et détestable. Je suis bien aise de vous le dire avec autant de franchise que je vous dis combien je vous aime, combien j'estime votre façon de penser, à quel point je regrette d'être loin de vous.

Je voudrais bien savoir s'il y a quelques particularités intéressantes dans le testament du président. Je ferais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui sentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un testament, on ne parlât jamais que de ses parens et de ses amis.

Adieu, Madame; conservez votre santé, et quelquefois même de la gaieté: mais n'est pas gai qui veut; et ce monde, en général, ne réjouit pas les esprits bien faits. Mille tendres respects. *V.*

1770.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Du 5 de décembre.

PUISQUE M. le marquis de *Condorcet* tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, Monsieur, à votre compagnon de voyage. Je ne sais si on oublie Pékin quand on est à Paris. Cet exemplaire français n'est imprimé que dans une sorte de caractères. Vous savez qu'à la Chine on en a employé soixante et quatre pour rendre l'impression et la lecture plus faciles. C'est de la pâture pour messieurs des inscriptions et belles-lettres. Au reste, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime aussi les mathématiques. Pour moi, Monsieur, j'aime passionnément les deux mathématiciens qui ont autant de justesse que de grâce dans l'esprit.

Je suis très-malade, et tout de bon, quoique l'hiver soit doux. La faculté digérante me quitte, et par conséquent la faculté pensante. Il me reste l'aimante; j'en ferai usage pour vous, tant que je serai dans l'état du président *Hénault*, dont j'approche fort; j'entends l'état où il était avant de finir. C'est peu de chose qu'un vieil académicien.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil hermite vous assure de ses très-tendres respects. *V.*

LETTRE CCXXVIII. 1770.

A M. LAUS DE BOISSY,

REDACTEUR DU SECRETAIRE DU PARNASSE.

A Ferney, 7 de décembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira long-temps; mais je crois que votre secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une épître à mademoiselle *Ch*.... actrice de la comédie de Marseille. Je n'ai jamais connu mademoiselle *Ch*..., et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiser aucune marseilloise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à mademoiselle *Ch*...

Que malgré les *Tisiphones*
L'amour unira nos *personnes*.

Je ne sais point quelles sont ces *Tisiphones*, mais je vous jure que jamais la personne de mademoiselle *Ch*.... n'a été unie à la mienne, ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphone*, qui est long, à *personne*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez très-persuadé, Monsieur, que *mon barbare sort ne m'a jamais ôté la lumière des yeux de mademoiselle Ch*...., et que je *n'erre point dans ma triste carrière*. Je

1770. suis si loin *d'errer dans ma carrière*, que, depuis deux ans, je sors très-rarement de mon lit, et que je ne suis jamais sorti de celui de mademoiselle *Ch....* Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées qui ne disent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille marseilloise, mais je lui conseille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à *Aglaure*, à *Flore*, à *Philis*, ne sont guère faites pour le public : ce sont des amusemens de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer à un libraire, qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

Messieurs *Cramer* m'ont rendu un très-mauvais service, en publiant les fadaises dans ce goût, qui me sont souvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. J'en ai fait beaucoup comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je suis très-fâché qu'on me rende responsable, depuis si long-temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait ; cela m'est arrivé dans des choses plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé à la suite des *Ephémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir, n'ayant nul commerce avec mademoiselle *Ch...*, ni avec aucune *Tisiphone*, ni avec aucune *personne* de son espèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, &c. *Voltaire.*

J'ajoute encore que je ne suis point né en 1696, comme le dit votre graveur; mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance. 1770.

LETTRE CCXXIX.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 de décembre.

J'AI commandé sur le champ, Madame, à mes *Vulcains* quelque chose de plus galant que la ceinture de *Vénus*, pour madame la marquise de *Chalvet*, la toulousaine. Elle aura cercle de diamans, boutons, repoussoir, aiguilles de diamans, crochet d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très-beau et du très-bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui fesait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne saurais vous dire le prix actuellement, cela dépendra de la beauté des diamans.

Vous voulez peut-être, Madame, des chaînes de marcassites séparément; c'est sur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires sont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent six louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis.

Voilà tout ce que je sais de mes fabricans, car je

1770. ne les vois guère : ils travaillent sans relâche. Vous prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de momens à moi ; il m'a fallu bâtir plus de maisons que le président *Hénault* n'en avait dans le quartier Saint-Honoré ; et il me faut à présent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit sous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Ephémérides du citoyen.*

Vous me dites que, du temps des sorciers, j'aurais été brûlé ; vraiment, Madame, je le serais bien à présent, si on en croyait l'honnête gazetier ecclésiastique. Mais n'appelez point l'épître au roi de la Chine un ouvrage ; ce sont les vers de sa majesté chinoise qui sont un ouvrage considérable. On y trouve sa généalogie ; il descend en droite ligne d'une vierge : cela n'est point du tout extraordinaire en Asie.

Je ne sais pas encore ce qui s'est passé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer, lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chansons.

La Sophonisbe de *Lantin* deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques pompons à cette africaine ; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'est pas sorcier comme vous le prétendez.

On dit que *le Kain* est plus gras que jamais, et se porte à merveille ; cela doit réjouir infiniment M. d'*Argental ;* il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame *Denis* leur est attachée autant que moi, c'est beaucoup dire. Mille respects. *V.*

LETTRE CCXXX. 1770.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de décembre.

M. *Lantin* de Dijon préſente ſes reſpects à M. de *Thibouville* et aux anges; il les ſupplie de ſe contenter du petit billet qu'il leur envoie; il lui eſt impoſſible de s'occuper davantage des affaires des Romains; il en a de ſi preſſantes au ſujet d'une colonie moderne et de la famine qui eſt dans ſon pays, que ſa pauvre petite ame en eſt toute entrepriſe.

Il s'eſt trompé, en écrivant que M. le maréchal de *Richelieu* n'eſt pas pour Sophonisbe; c'eſt bien vraiment tout le contraire.

Le ſuſdit *Lantin* penſe qu'il ſera néceſſaire de faire annoncer la Sophonisbe comme la véritable pièce de *Mairet*, dont on a retouché le ſtyle, et comme la première pièce qui ait fondé le théâtre français, ce qui eſt très-vrai et trop oublié.

Il eſt à croire que Sophonisbe aura bien autant de repréſentations que Venceſlas, et pourra ſervir un peu à ranimer le théâtre.

Il eſt aſſez ſingulier que ce ſoit un américain qui débute par *Zamore;* la balle va au joueur.

Madame *Denis* fait mille complimens à M. de *Thibouville*. Qu'il conſerve ſa bienveillance pour celui qui n'eſt ni *Jean* ni *Pierre*, qui n'aime point du tout le raiſonné de *Pierre*, et qui n'approche point du ſenti de *Jean! V.*

1770.

LETTRE CCXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 de décembre.

MONSIEUR,

Je crois vous avoir mandé que j'ai soixante et dix-sept ans ; que de douze heures j'en souffre onze ou environ ; que je perds la vue dès que mes déserts sont couverts de neige ; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Ephémérides du citoyen*, je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens ; que j'ai très-rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philosophe. Je vous dirai ce que répondit *Saint-Evremond* à *Waller*, lorsqu'il se mourait, et que *Waller* lui demandait ce qu'il pensait sur les vérités éternelles et sur les mensonges éternels : *M. Waller, vous me prenez trop à votre avantage.*

Je suis avec vous, Monsieur, à peu-près dans le même cas : vous avez autant d'esprit que *Waller* ; je suis presqu'aussi vieux que *Saint-Evremond*, et je n'en fais pas autant que lui.

Amusez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant soixante ans. C'est un grand plaisir de mettre sur le papier ses pensées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant soi-même.

Je me flatte de ne point reſſembler à ces vieillards qui craignent d'être inſtruits par des hommes qui ſortent de la jeuneſſe. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain. 1770.

Continuez, Monſieur, à rendre vos vaſſaux heureux, et à inſtruire vos anciens ſerviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choſes où *Ariſtote*, *Platon*, St *Thomas* et St *Bonaventure* ſe ſont caſſé le nez, c'eſt ce qu'aſſurément je ne ferai pas: j'aime mieux vous dire que je ſuis un vieux pareſſeux qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect, et cela de tout ſon cœur. *V.*

LETTRE CCXXXII.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX. (*)

15 de décembre.

MONSIEUR,

Le jour que j'appris votre étrange malheur, on imprimait à Genève des Queſtions ſur l'Encyclopédie, et je mis vîte, au troiſième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier d'*Agueſſeau;* c'eſt-à-dire que je fis cet honneur à ce magiſtrat, qui n'était pas, comme vous, philoſophe et patriote.

(*) Alors détenu à Pierre-Enciſe.

1770. Je voudrais bien savoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne passe. Pour cette lettre, elle passera, et elle vous dira, Monsieur, que si mon âge de soixante-dix-sept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler de *Henri IV* et de vous, rien ne m'empêchera de vous assurer du zèle, de l'estime et du respect de votre très-humble, &c.

AU MEME.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, Monsieur, et mon petit billet se sont croisés, comme vous l'avez vu. Ah, ah, vous êtes donc aussi des nôtres ! votre poësie est pleine d'imagination. Tous les hommes éloquens ont commencé par faire des vers. *Cicéron* et *César* en firent avant d'être consuls; ils eurent l'un et l'autre de furieuses lettres de cachet : mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux être assassiné par ceux que l'on peut assassiner aussi, que de voir sa destinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'est pas moi qui vous écris cela, au moins; c'est un suisse qui a soupé chez moi avec un anglais. Pour moi, je n'écris à personne; je suis très-vieux et très-malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penser. Je m'intéresse à vous comme un père à son fils, et le fils est très-respecté par le père. *V.*

Mille très-humbles et très-tendres obéissances à M. de *Bory*.

LETTRE CCXXXIII. 1770.

A M. D'AGINCOURT,

FERMIER GENERAL.

17 de décembre.

NON, Monsieur, je ne suis point assurément de l'avis des sots et des ignorans qui pensent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens nécessaires et estimables. Je sais que *Jésus-Christ* les anathématise; mais en récompense il prit un commis de la douane pour un de ses évangélistes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de messieurs les fermiers généraux et de leur générosité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un désert qui n'est pas celui de *Jean*.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitans ne sont venus que sur la promesse royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits jusqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un suisse ne peut pas deviner qu'en France, il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes générales, n'est pas que des fabricans payent pour les outils qu'ils apportent.

Je laisse à votre humanité, et à votre sagesse, et à celle de messieurs vos confrères, à vous arranger avec

1770. M. le duc de *Choiseul*, quand il aura fondé la ville de Versoy. Vous pensez comme lui sur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres. Si la guerre se déclare, notre petit canton est perdu pour long-temps.

Oui, Monsieur, j'ai dit que *Newton* et *Locke* étaient les précepteurs du genre-humain, et cela est vrai; mais *Locke* et *Newton* n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déserte, située vers le pays des Patagons.

Il est encore très-vrai que *Louis XIV* dut la paix d'Utrecht au ministère d'Angleterre; mais ce n'est pas une raison pour que la France fasse la guerre au roi *George III*, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, Monsieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier général. Vous me faites souvenir d'*Atticus*, qui était fermier général aussi, mais c'était de l'Empire romain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Que l'on fasse ou non la guerre aux Anglais; que le parlement fasse ou non des sottises, moi je fais sottises et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de *Praslin* un paquet. Ce paquet est la tragédie des Pélopides;

c'eſt-à-dire Atrée et Thyeſte. Il eſt vrai qu'elle a été faite ſous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeuneſſe va vîte, mais il faut l'encourager. 1770.

Ma ſottiſe, — vous la voyez.

Ma guerre eſt contre les allobroges qui ont ſoutenu qu'un viſigoth, nommé *Crébillon*, avait fait des tragédies en vers français; ce qui n'eſt pas vrai.

Mes divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce naſillonneur *Debroſſes*, préſident, veut être de l'académie; c'eſt *Foncemagne* qui veut le faire entrer. Il eſt bon que *Foncemagne* ſache que j'ai une conſultation de neuf avocats de Paris, qui m'autoriſe à lui faire un procès pour dol.

J'enverrai cette conſultation, ſi on veut. Le préſident, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que ſi je lui feſais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui aſſurément n'en ai jamais fait.

J'enverrai la lettre, ſi on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir *Debroſſes* en recommandation.

Mes anges diront à M. de *Foncemagne* ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, diſcrétion, prud'hommie, et à leur horreur contre de tels procédés.

Voltaire.

1770.

LETTRE CCXXXV.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 de décembre.

En attendant, Madame, que les metteurs en œuvre me donnent les instructions précises sur vos chaînes de montre ; en attendant que je puisse vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui sont entièrement de marcassites, je vous dirai un petit mot du jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres fausses par M. le duc de *Praslin*.

Je lui ai fait enfin comprendre que son cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours ; vous verrez, quand vous serez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il est fort docile. Il a fait sur le champ un nouveau cinquième acte qu'il met sous les ailes de mes anges.

Tout cela était assez difficile ; car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute sa pièce, que du sentiment. Point d'aventure romanesque ; point de fils de *Thyeste* amoureux d'une jeune inconnue trouvée sur le sable de la mer, et qui est reconnue enfin pour sa sœur ; point de galimatias ; il n'était soutenu par

rien

rien ; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à son mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela sans faire rire. 1770.

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre soin de l'enfant sans faire rire aussi, et qu'*Atrée* fût un barbare sans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du risque ; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché sur ces charbons ardens sans se brûler ; il croit même avoir parlé au cœur, dans un ouvrage qui ne semblait susceptible que de faire dresser les cheveux à la tête.

Voici les éclaircissemens des metteurs en œuvre. Nous souhaitons une quantité prodigieuse de bonnes années à nos anges. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. PHILIPPON,

AVOCAT DU ROI AU BUREAU DES FINANCES, *à Besançon.* (*)

28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les supplices des méchans doivent être

(*) M. *Philippon* avait envoyé à M. de *Voltaire* son *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales.*

1770. utiles à la société, et qu'un pendu n'est bon à rien. Il est vrai que les assassinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil soit effroyable. J'aurais condamné, sans regrets, *Ravaillac* à être écartelé; mais je n'aurais pas livré au même supplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à son prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebusé loyalement l'amiral *Bing* pour n'avoir pas fait tuer assez de français. La mort de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, du chevalier de *la Barre*, du général *Lalli*, me paraissent..... ce qu'elles vous paraissent.

Je me sens le très-obligé de quiconque écrit en citoyen: ainsi, Monsieur, je vous ai plus d'obligation qu'à personne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouse.*

A Ferney, le 28 de décembre.

VOTRE mémoire pour *Sirven*, Monsieur, est aussi persuasif qu'éloquent. Nous verrons si la justice sera juste. Je puis vous assurer que le public le sera. Qui ne frémirait d'indignation en lisant les conclusions de ce procureur fiscal *Trinquet*, qui requiert qu'on bannisse du village une famille dûment atteinte et convaincue de parricide. Ce polisson a trouvé le secret de faire rire de pitié en inspirant l'horreur.

L'archevêque de Toulouse se défend beaucoup d'avoir persécuté l'abbé *Audra*. Il dit qu'il avait voulu le servir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ses propositions. 1770.

Agréez, Monsieur, les protestations de ma reconnaissance, de mon estime et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. CHRISTIN.

31 de décembre.

Mon cher philosophe, voici le cas d'exercer sa philosophie.

Aequam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secus in bonis.

Vous savez peut-être déjà que M. le duc de *Choiseul* est à Chanteloup pour long-temps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des esclaves qui peut-être ne sera point rapportée du tout. Il en sera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un seul homme suffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré!

Je vous remercie des taxes en cour de Rome, autant que des gélinottes. Vous me ferez grand plaisir de me prêter ce livre de M. *le Pelletier;* je vous le renverrai après en avoir fait mon profit.

Bonsoir, mon cher philosophe.

1771.

LETTRE CCXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

Mon cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours, vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportemens de la jeuneſſe; qu'il voulait abſolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en ſouhaite à tous deux de fort agréables: mais on dit que cela eſt difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une paſſion bien violente pour la Sophonisbe de *Lantin*, mais je ſerais fort aiſe qu'on rejouât Olimpie; c'eſt un beau ſpectacle. Mademoiſelle *Clairon* avait grand tort, et on dit que mademoiſelle *Veſtris* s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien préſenter requête à *le Kain* pour jouer *Caſſandre;* ce ſerait même une fête à donner à la cour, en guiſe de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de *Catherine* et de *Mouſtapha*.

On me mande que M. le maréchal de *Richelieu* eſt fort malade; il devrait pourtant ſe bien porter. J'écris à M. le duc de *Praſlin*. Voilà qui eſt fait;

il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Egypte, mais il lui reſte *Praſlin :* c'eſt une belle et bonne conſolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu eſt froid, ſombre et d'une beauté aſſez triſte. Vous y attendiez-vous? Dites-moi enfin ſi *meſſieurs* obtempèrent et ſe tempèrent. 1771.

On fait vos montres. Madame d'*Argental* ſera plutôt ſervie que le roi d'Egypte.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CCXL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, je ſuis enterré tout vivant : c'eſt la différence qui eſt entre le préſident *Hénault* et moi ; il n'a été enterré que lorſqu'il a été tout-à-fait mort.

Mais je ne ſuis occupé actuellement que de votre grand'maman et de ſon mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très-grand de ſes ſerviteurs, je ſuis le plus inutile et le plus triſte ; et que, ſi je pouvais quitter mon lit, je viendrais lui demander la permiſſion de me mettre au chevet du ſien pour lui faire la lecture? mais je commencerais d'abord par vous, Madame. Ce ſerait vraiment un joli voyage à faire que de venir paſſer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours

1771. auprès d'elle. On dit qu'elle ne se portait pas bien à son départ. Je tremble toujours pour sa petite santé.

On dit tant de sottises que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de *Monteynard* de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de *la Marche* ait les suisses.

J'ai vu des *Questions sur le droit public*, à l'occasion de l'affaire de M le duc d'*Aiguillon ;* cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez : il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'*Aiguillon* est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, Madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de dicter à quoi on en est, ce qu'on fait et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Si à vos momens perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez sur le cœur et tout ce qui se débite, vous le pouvez en toute sureté en envoyant la lettre à M. *Marin*, secrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très-respecté;

et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable. 1771.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illustre morte :* elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'*Ossun*, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que monsieur l'évêque d'Orléans n'a plus celles de l'Eglise.

J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'*Ossun* qui la protége; mais pour les affaires de l'Eglise, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, Madame; conservez-moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Ecrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. *Marin*.

LETTRE CCXLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 de janvier.

Je ne crois pas, mon cher *Baron* (*), que madame *Denis* vous ait encore écrit; mais moi, je vous écris quoi que vous en disiez, et c'est pour vous dire que je vous ai envoyé une Sophonisbe de M. *Lantin;* que

(*) Allusion à l'acteur de ce nom.

1771. s'il faut encore quelques vers, ils sont tout prêts; mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. *Durand* seraient plus faits pour la nation ; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réussirait pas mal ; il y a même un inceste assez galant et très-honnête; on ne peut pas faire un enfant avec un beau-frère avec plus de modestie. La vengeance est dure, je l'avoue; mais cela se pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de *Crébillon*, (et ses malheurs sont innombrables) c'était de se venger après vingt ans de cocuage, et de se venger par plaisir, comme on fait une partie de chasse. M. *Durand* a mis beaucoup de nouvelles nuances à son enseigne à bière ; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'*Argental* de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en fera tenir une autre incessamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond secret.

Il ne serait pas mal de savoir de M. d'*Argental* si on pourrait faire jouer cela pour le mariage, en s'adressant à M. le duc de *Duras*.

Voilà le sommaire de tous les articles. Pressez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux savoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté est que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXLII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de janvier.

MON HEROS,

Je vous repréſentai mes raiſons fort à la hâte par le dernier courier, étant fort preſſé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéreſſe en aucune façon, et qui m'intéreſſe infiniment. Pour peu que vous fuſſiez lié avec l'homme en queſtion, vous ſavez avec quel plaiſir je ſacrifierais mes répugnances à vos goûts ; mais vous ne le connaiſſez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ſes *Fétiches* et ſes *Terres auſtrales*, vous ne voudriez pas aſſurément de lui. Hélas! nous avons aſſez de préſidens. Encore ſi on nous donnait un préſident *Hénault!* mais nous n'en aurons plus de ſi aimable.

Je vous conjure, encore une fois, de ne nous point charger de celui qui ſe préſente; ce ſerait un affront pour moi, dans l'état où ſont les choſes, et ce ne ſerait pas une grande ſatisfaction pour lui. Il eſt même dit dans nos ſtatuts qu'un homme, obligé par ſa place de réſider toujours en province, ne peut être de l'académie.

Vous me demandez ſi je veux qu'on joue Sophonisbe. Hélas! je veux ſur cela tout ce qu'on voudra, et ſurtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais

1771. principalement, ce sont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laissera-t-on ainsi tomber le théâtre qui fesait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques ? il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la soutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous assurer que c'est une entreprise qui mérite toute la protection du ministère. Il est assez singulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un désert, et ait bâti douze maisons pour des artistes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques-unes de nos montres, et en a fait des présens. Nous avons quelques-uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaisait à *Catherine II* de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établissement. Je suis comme les gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de *Duras* a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques-unes de nos montres pour les présens du mariage de monseigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, si vous étiez d'année. Ma nièce soutiendra cette manufacture après moi; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré si long-temps, et elle vous attestera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de respect et de tendresse. *V.*

LETTRE CCXLIII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de janvier.

Mon cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin de son second acte était froide, et je l'en ai fait convenir. C'est une chose fort plaisante que la docilité de cet enfant; il s'est mis sur le champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous conservez votre place, votre belle maison de Paris, et que vous allez au spectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des spectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne soit détruite. Les fermiers généraux la persécutent, personne ne la soutiendra. Je ne suis pas même à portée de solliciter la restitution de mon propre bien qu'on s'est avisé de me prendre sans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureusement je perds aussi la vue. Je suis enseveli dans les neiges qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins; mais je ne puis le quitter, je suis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amusement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemarck sur la liberté de la presse qu'il a donnée dans tout son royaume; bel exemple que nous sommes

1771. bien loin de suivre. Vous l'aurez dans quelques jours ; on ne peut pas tout faire à la fois, surtout quand on souffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il est vrai qu'un homme de considération, qui écrivit le 23 de décembre à un de ses anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin sans madame sa femme qui est fort délicate.

Au reste, cette dame a encore plus de délicatesse dans l'esprit que dans la figure, et à cette délicatesse se joint une grandeur d'ame singulière, qui n'est égalée que par la bonté de son cœur.

Est-il vrai, comme on le dit, que monsieur et madame sont endettés de deux millions ?

Est-il vrai qu'on leur ait offert douze cents mille francs le jour de leur départ ?

Reçoivent-ils des visites ? comment se porte votre ami de 35 ans (*) ? son séjour est bien beau, mais il est bien triste en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de *la Ponce* ? Vous me direz que je suis un grand questionneur ; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conservez votre santé, mes deux anges; c'est-là le grand point. Je sens ce que c'est que de n'en avoir point; c'est être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes. *V.*

(*) M. le duc de *Praslin*.

LETTRE CCXLIV. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de janvier.

VOTRE grand'maman, Madame, me fait l'honneur de m'appeler ſon confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère auſſi, car il y a quatre jours que je ſuis abſolument aveugle. Nous ſommes enterrés ſous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, eſt moins à plaindre. Elle eſt dans le plus beau climat de la terre. Elle ſera honorée par-tout; elle ſera plus chère à ſon mari; elle poſsède un petit royaume où elle fera du bien.

Mais j'ai un ſcrupule. On dit que ſon mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte a plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque conſidération lui a mandé que, ſans ſa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choſes que vous pouvez ſavoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite *Vénus* en abrégé me paraît un *Caton* pour les ſentimens, et ſon catoniſme eſt plein de grâces. Vous ne ſauriez croire combien je ſuis fâché de mourir ſans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme, qui me paraît promettre quelque choſe, eſt venu me montrer cette lettre traduite de

1771. l'arabe, que je vous envoie (*). Je penſe que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laiſſer prendre de copie.

Adieu, Madame; je ſouffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuſer. Je ſuis forcé de finir en vous diſant que je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXLV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 de février.

Mon héros paſſe ſa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il eſt à la tête d'une faction brillante contre M. *Gaillard*. Je le ſupplie de deſcendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour conſidérer que M. *Gaillard* travaille au *Journal des ſavans* depuis 24 ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a fait l'*Hiſtoire de François I*, laquelle eſt très-eſtimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches* ni les *Terres auſtrales*.

Je ſupplie notre reſpectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contriſter à ce point ma pauvre vieilleſſe toute décrépite. Je ſais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il ſe moquera de moi juſqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros eſt très-capable de me venir voir, et de m'accabler de plaiſanteries. Il daigne m'aimer depuis long-temps,

(*) Voyez dans le volume d'Epîtres celle de *Benaldaki* à *Caramouſtée*.

et me tourner parfois en ridicule. Je ſuis accoutumé à ſon jeu, et il ſait que je ſupporte la choſe avec une patience angélique. 1771.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'exiſtent pas, et, ſur ce beau fondement, il mortifie ſon très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit ſur l'eſprit de mon héros, l'Europe ſe trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il paſſe ſa vie à ſe moquer de moi; cependant il faut qu'il ſoit juſte.

Là, mon héros, mettez la main ſur la conſcience; vous avez fait ſerment devant DIEU de donner votre voix au plus digne, ſans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel eſt le plus digne, et ſongez à ce que dira de vous la poſtérité, ſi vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette poſtérité a l'œil ſur vous, quoique vous ſoyez continuellement occupé du préſent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes; et toute prévenue qu'elle eſt en votre faveur, elle me rendra juſtice. Ne déſeſpérez point le très-vieux et très-raillé ſolitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en eſt pour ſon culte. *V.*

1771.

LETTRE CCXLVI.

A M. JOLY DE FLEURI,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, le 4 de février.

MONSIEUR,

Vous ne ſerez point ſurpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire ſa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés; il vous voyait alors occupé du ſoin de les ſoulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous préſenter n'eſt point un homme que l'on doive juger par la taille (*). Il joint à la plus grande probité une ſcience au-deſſus de ſon âge. Il eſt le défenſeur de douze ou quinze mille bons ſujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre eſclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être auſſi utiles à l'Etat, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaiſſez cette affaire, Monſieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oſer vous parler en faveur d'aucune des parties; mais il m'eſt permis de vous dire que l'impératrice de Ruſſie a rendu libres quatre cents mille eſclaves de l'Egliſe grecque, que le roi de Sardaigne a aboli la ſervitude dans ſes Etats, et

(*) M. *Chriſtin.*

je

je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemarck qui a la bonté de me mander qu'il eſt actuellement occupé à détruire dans ſes deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que déſireraient les quinze mille hommes à qui on refuſe les droits de l'humanité, ferait que vous en fuſſiez le rapporteur. 1771.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

A Ferney, 5 de février.

MONSIEUR,

Je ſais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talens de votre eſprit et la conſidération dont vous jouiſſez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adreſſer l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés ſans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de monſieur d'*Agueſſeau* l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de ſon père, s'il contribue à l'abolition de l'eſclavage; et le genre-humain vous devra des remercîmens, ſi vous déterminez M. d'*Agueſſeau*.

Souffrez, Monſieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaiſſance d'une

province que vous aurez fait jouir des droits de
1771. l'humanité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin son manuscrit que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous séduire en sa faveur, je ne remarquerai point combien le sujet était difficile, je ne vous dirai point que *Sénèque* fut un plat déclamateur, et que *Joliot de Crébillon* fut un plat barbare ; je n'insisterai point sur l'artifice des premiers actes et sur la terreur des derniers; c'est à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai seulement de songer que mon jeune homme aurait très-grand besoin d'un succès. Ce succès servirait à faire voir qu'il n'est pas possible qu'il fasse tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf...*, tandis qu'il est tout entier à sa chère *Melpomène*.

Notre adolescent pourrait alors prendre cette occasion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Velches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des Pélopides que de la Sophonisbe, et quil n'y met aucune comparaison. C'est à Pâques qu'il faudrait donner la famille de *Tantale;* c'est à présent qu'il aurait fallu donner Sophonisbe. Si *le Kain*

se donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Massinisse* qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte. 1771.

J'ai parlé à M. *Lantin* de votre plaisante idée, que *Sophonisbe* fasse des façons comme une femme qui se défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour son pucelage. Une femme telle que *Sophonisbe*, m'a-t-il dit, doit se marier sur la cendre chaude de *Syphax*, sans délibérer. L'horreur de l'esclavage et la haine des Romains doivent dresser l'autel sur le champ, et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains, et pour la conduire en triomphe au camp d'*Annibal*.

La petite prétendue bienséance française est en pareille occasion une puérilité froide et misérable.

A ces conditions j'accepte la couronne;
Ce n'est qu'à mon vengeur que ma fierté se donne.

Voilà ce qu'il faut qu'une *Sophonisbe* dise; elle n'est pas une petite fille sortant du couvent.

Je me suis rendu au sentiment de M. *Lantin*, et je lui ai seulement souhaité des acteurs qui pussent rendre sa tragédie de *Mairet*, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un seul mot de *Mairet*.

Il m'a assuré qu'il avait envoyé à M. de *Thibouville* ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre sur votre copie.

Quant au Dépositaire, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra Barmécide; vous aurez aussi le Roi de Danemarck. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures; les Questions sur l'encyclopédie en prennent douze, le reste du temps est employé à souffrir;

1771. j'ai la goutte, je suis presque aveugle. J'ai de plus une colonie à conduire; on n'est pas de fer : un peu de patience.

Madame d'*Argental* aura sa chaîne et sa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de *Richelieu* qui se met à la tête d'une faction, en faveur du nasillonneur *Debrosses* ? Parlez fortement à M. de *Foncemagne*, à M. de *Sainte-Palaye*, à M. de *Mairan*. Il faut, malgré ma tendresse pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne passons pas sous le joug comme le duc de *Cumberland* à Closter-Seven. Il a d'ailleurs assez d'avantage, et son dernier triomphe est assez complet.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire encore un mot des Pélopides. Faudra-t-il que je sois toujours reconnu comme M. de *Pourceaugnac*? ne pourrez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, baptiser mon jeune homme ? M. de *Thibouville* ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi lesquels il choisirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens comme si elle était de lui ? n'y aurait-il pas un plaisir infini de jouer ce tour au public et aux soldats de *Corbulon* ? Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien sur moi, car je ne puis rien par moi-même sans votre grâce. *V.*

LETTRE CCXLIX. 1771.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

Mon cher ami, je n'écris jamais pour écrire, mais quand j'ai un ſujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je ſuis. Mon ſujet aujourd'hui eſt un étrange livre qu'on vient de m'envoyer contre M. *Delille* et contre M. de *Saint-Lambert*.

Quel eſt donc ce légiſlateur, nommé *Clément*, qui dicte ſes arrêts du haut de ſon trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuſte et de plus inſolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. *Delille* comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue françaiſe, et je ne ſais même ſi *Boileau* aurait oſé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'eſt que ce *Clément*. J'en connais un qui eſt fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie de ſa façon aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui ſe mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'eſt qu'on y trouve par-ci, par-là d'aſſez bonnes choſes, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaiſes.

Je ne vous parle point de la critique que monſieur le chancelier a faite du parlement de Paris; j'ai toujours cru, et ſurtout depuis la cataſtrophe du chevalier de *la*

1771. *Barre*, que ses arrêts pouvaient être sujets à la révision de la postérité ; mais je ne me mêle point de cette espèce de controverse. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaisirs et de vos talens ; moi, je le suis de mes misères qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de février.

Votre camarade le quinze-vingt, Madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramasse le peu de forces qui lui reste pour vous écrire, et pour vous supplier de faire passer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucunes nouvelles de Paris, dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans ce sépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, si vous allez trouver votre amie à la campagne, si la personne que vous me disiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et déclarée, si les avocats se sont remis à plaider, si le châtelet continue à faire ses fonctions, si l'opéra comique attire toujours tout Paris. Je suis mort au monde ; ce serait un état assez doux, si je ne souffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaise, vous avez raison de l'estimer. Elle a trouvé un très-beau secret, c'est qu'aucun particulier chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie. 1771.

On m'a mandé que M. et madame *Barmécide* sont endettés de près de trois millions; en ce cas, ils ont besoin d'une nouvelle vertu, la seule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, Madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites sur votre revenu? vous n'êtes pas une personne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, Madame? comment passez-vous vos vingt-quatre heures? comment supportez-vous la vie? La mienne est à vous, mais très-inutilement; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je suis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne savez pas combien le vieil hermite vous regrette. *V.*

LETTRE CCLI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 de février.

Vous prétendez donc, Madame, être fort orgueilleuse? il y a bien des personnes qui en effet le seraient, si elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale,

1771. bien préparée à tout : c'eſt un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je ſuis obligé de mettre mon petit orgueil à ſouffrir l'aveuglement preſque total où je ſuis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte et tous ſes accompagnemens, et tout ce que la vieilleſſe traîne après elle. Ainſi quand, dans mes premiers tranſports, je diſais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucaſe où je demeure ſur les bords de l'Oronte, chez le grand *Barmécide*, comme homme à lui appartenant, c'était ſuppoſé que je fuſſe encore en vie et que j'euſſe un firman par écrit. Madame ſait ce que c'eſt qu'un firman en arabe et en turc. Je ſuis, Madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiſcret.

Je ne ſais ſi le bienfeſant *Barmécide* trouvera bon que le jour même qu'on ſut au mont Caucaſe la nouvelle de ſon voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de généroſité muſulmane ſur la terre ; *Allah* nous en punit : nous éprouvons la famine en attendant la peſte ; car pour la guerre, le bienfeſant *Barmécide* nous en a préſervés immédiatement avant que d'aller à ſa belle campagne ſur l'Oronte.

Je m'imagine qu'à préſent vous placez ce bel orgueil dont vous me parlez à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le viſir s'eſt amuſé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainſi qu'en uſait *Scipion* à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que *Scipion* eût fait d'auſſi grandes

dépenses, ni qu'il eût été aussi généreux, ni que madame *Scipion* valût madame *Barmécide*. 1771.

Il aimait un peu les vers de *Térence;* il avait raison, car *Térence* écrivait très-purement dans sa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'ose vous envoyer une épître au roi de Danemarck sur la liberté qu'il a donnée dans ses Etats d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il est ridicule que je fasse des vers arabes à mon âge; aussi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en prose à vos pieds, Madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux *Barmécide*, ainsi qu'à madame la duchesse de la grande montagne. Au reste, les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos.

Par-tout également on vous chante, on vous loue;
On vous voit par-tout du même œil;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil.

1771.

LETTRE CCLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de février.

Je vous demande en grâce, Madame, de me faire écrire sur le champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron*, et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée sur le champ. Il est vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, Madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'est de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'est point encore avisé de nous défendre ce sentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qui vous plaira, et conservez-moi un peu d'amitié. *V.*

LETTRE CCLIII. 1771.

A M. CHRISTIN.

Février.

Mon très-cher avocat de l'humanité contre la rapine sacerdotale, voici deux lettres (*) que je vous envoie; c'est tout ce que peut faire pour le présent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire soit sitôt jugée; tout le conseil est actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me semble qu'on se soucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il est dans son tort avec le roi; et l'assassinat du chevalier de *la Barre* et de *Lalli* ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monsieur le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand besoin. M. *Chéry* devrait bien l'engager à mettre, dans son corps de lois, quelque règlement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre esclaves. Il doit savoir s'il est vrai qu'on va resserrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne sera plus forcé d'aller se ruiner à Paris en dernier ressort, à cent-cinquante lieues de chez soi. C'est le plus grand service que monsieur le chancelier puisse rendre; son nom sera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philosophe, je me ferais votre clerc, votre commissionnaire, votre solliciteur; je frapperais à toutes les portes, je crierais à

(*) A M. *Joly de Fleuri*, conseiller d'Etat, du 4 de février, et celle à M. le chevalier de *Châtellux*, du 5 du même mois.

1771. toutes les oreilles. Dès que vous ſerez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à monſieur le chancelier à qui j'ai déjà écrit ſur cette affaire; vous pouvez en aſſurer vos cliens. Je penſe fermement qu'il eſt de ſon intérêt de vous être favorable, et qu'il ſe couvrira de gloire en briſant les fers honteux de douze mille ſujets du roi très-utiles, enchaînés par vingt chanoines très-inutiles.

Adieu, mon cher ami; je ſuis à vous et à vos cliens juſqu'au dernier jour de ma vie.

LETTRE CCLIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de février.

Oui, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais ſavez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'eſt que je l'ai auſſi. Il m'a paru aſſez plaiſant qu'ayant penſé comme vous preſque en toutes choſes, ayant eu les mêmes idées, j'aye auſſi les mêmes ſenſations. Dieu m'avait fait pour être réformé à votre ſuite; c'eſt bien dommage que je ſois toujours ſi éloigné de vous, et que je ſois une planète ſi diſtante du centre de mon orbite.

D'*Argens* vient de mourir à Toulon, il ne vous reſte plus que moi de vos anciens ſerviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le ſuis fort auſſi

par la nature ; mes yeux à l'écarlate ſont abſolument aveuglés par la neige, à l'heure que je vous écris. 1771.

Je cours actuellement ma ſoixante et dix-huitieme année, et vous êtes un jeune homme de près de ſoixante et quinze. Voilà, ſi je ne me trompe, le temps de faire des réflexions ſur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous reſtent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte ; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, ſelon ſa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne ſais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyaſſe par la poſte, afin que le paquet fût ouvert, ſaiſi et porté ailleurs ? m'a-t-il donné une adreſſe ? m'a-t-il fourni des moyens ? ignore-t-il que je ne ſuis ni en Pruſſe, ni en Ruſſie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemarck, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne où les hommes jouiſſent du droit de ſavoir lire et écrire ?

Ne ſe ſouvient-il plus du pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *meſſieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec ſa femme et ſa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaiſe comédie intitulée *la Veſtale*, laquelle avait été imprimée avec une permiſſion tacite ?

Ne vous ſouvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de *la Barre*, était d'avoir, dans ſon cabinet, des livres

1771. qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté son chapeau pendant la pluie, devant une procession de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes sa tête d'un côté et son corps de l'autre.

Ne saviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Velches pour lesquels vous avez combattu sous *Louis XIV* et sous *Louis XV*, pendant soixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des singes occupés à faire la culbute?

J'ai été assez persécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puisqu'il est si dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irais mourir au pied du Caucase, si on me persécutait encore. J'eusse aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros est incapable de porter la philosophie jusque là. Il sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'*Epernon* qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu remplisse sa destinée.

Je vous remercie très-tendrement d'avoir favorisé M. *Gaillard* qui en est digne.

Je crois votre goutte aussi légère que votre brillante imagination. Il n'est pas possible que, vous étant baigné presque tous les jours, l'accès soit bien violent et bien douloureux. La mienne est peu de chose aussi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame *du Deffant* peut être si gaie et si semillante après avoir perdu la vue. DIEU vous conserve vos deux yeux qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! DIEU vous

conserve tout le reste ! Ne grondez plus votre vieux serviteur qui assurément ne le mérite pas. 1771.

Vous souvenez-vous de *Couratin* qui avait toujours tort avec vous, quelque chose qu'il fît ?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comtesse d'*Egmont*.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLV.

A MADAME

LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 de février.

MADAME,

J'AI soixante et dix-huit ans, je suis né faible, je suis très-malade et presque aveugle : *Mouslapha* lui-même excuserait un homme qui, dans cet état, ne serait pas exact à écrire.

Si M. le prince de *Salm* vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en considération du plaisir infini que j'ai eu, quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, Madame, je ne puis absolument prendre son parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux arts ; il ne parle point français, il n'est pas mon prochain : je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui

—— ont dévaſté, appauvri et abruti la Gréce entière.
1771. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les deſtructeurs de la patrie d'*Homère*, de *Sophocle* et de *Démoſthène*. Je vous reſpecte même aſſez pour croire que, dans le fond du cœur, vous penſez comme moi.

J'aurais déſiré que vos braves Polonais, qui ſont ſi généreux, ſi nobles et ſi éloquens, et qui ont toujours réſiſté aux Turcs avec tant de courage, ſe fuſſent joints aux Ruſſes pour chaſſer de l'Europe la famille d'*Ortogul*. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en ſuis bien fâché; mais, quelque choſe qui arrive, je ſuis perſuadé que votre reſpectable nation conſervera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puiſſance ne la ravira. Vous eſſuierez toujours des orages; mais vous ne ſerez jamais ſubmergés; vous êtes comme les baleines qui ſe jouent dans les tempêtes.

Pour vous, Madame, qui êtes dans un port aſſez commode, je conçois quel eſt le chagrin de votre belle ame de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours penſé avec grandeur; et j'oſe dire qu'il y a une eſpèce de plaiſir à ſentir qu'on ne peut ſouffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos ſentimens, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent ſi mal votre ſexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils ſe lavent en commençant par le coude? Comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fuſſent auſſi craſſeux que

les

les Samoïèdes. Il faut que tous les musulmans soient naturellement bien mal-propres, puisque DIEU a été obligé de leur ordonner de se laver cinq fois par jour. 1771.

Au reste, Madame, je sens que je serai toujours rempli de respect et d'attachement pour vous, soit que vous fussiez à la Mecque, ou à Jérusalem, ou dans Astracan. Je finis mes jours dans un désert fort différent de tous ces lieux si renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, supposé qu'en effet il y ait du bonheur sur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les espèces; je vous recommande à votre esprit et à votre courage.

Agréez, Madame, le profond respect, &c.

LETTRE CCLVI.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 de février.

Le diable se fourre par-tout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de *Richelieu*, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier: personne n'est en sureté ni dans cette vie ni dans l'autre; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence; nous lui devons des remercîmens, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître *Aliboron* dit *Fréron*. Le Mercure, en effet, est devenu le seul

journal de France, grâce à vos soins. L'âne d'*Apulée*
1771. mangeait des roses, l'âne de *Fréron* s'enivre ; chacun se console à sa façon ; je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire qui fesait la litière d'*Aliboron*, il ne risque rien ; il lui restera toujours le *Journal chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que gentil *Bernard* a perdu la mémoire ; il a pourtant pour mère une des filles de mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Est-il vrai que M. de *Mairan* se dégoûte de son âge de quatre-vingts-treize ans, et qu'il veuille aller trouver *Fontenelle* ? Pour moi, j'irai bientôt trouver *Pellegrin*, *Danchet* et le barbare *Crébillon*. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 de février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il est triste d'avoir à combattre à la fois deux puissances aussi formidables. Madame de *Florian* languissante et malade encore, son fils confiné avec sa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous, madame *Denis* au mont Jura avec une très-mauvaise santé, moi, chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte ; ma colonie, qui commençait à prospérer, frappée d'un coup de foudre ; tout presque

détruit en un moment, des dépenſes immenſes perdues; quand tout cela ſe joint enſemble, c'eſt un amas d'infortunes dont il eſt bien difficile de ſe tirer. 1771.

Je ne ſais pas comment finira l'affaire du parlement; mais j'oſerais bien dire que les compagnies font de plus grandes fautes que les particuliers, parce que perſonne n'en répondant en ſon propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru abſurde de vouloir inculper un pair du royaume, quand le roi, dans ſon conſeil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ſes ordres, et a très-bien ſervi. C'eſt au fond vouloir faire le procès au roi lui-même; c'eſt de plus ſe déclarer juge et partie; c'eſt manquer, ce me ſemble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai ſur le cœur le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*. Heureuſement d'*Ornoi* n'y a point trempé ſes mains; mais ceux qui ont à ſe reprocher ces cruautés, dont l'Europe eſt indignée, ſont-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-ſept ans que j'y ſuis, et je n'ai pourtant aſſaſſiné perſonne.

Le ſetier de blé, meſure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'eſt un très-petit malheur pour moi, mais c'en eſt un fort grand pour le peuple.

Je vous embraſſe tous deux tendrement, et je ſuis déſeſpéré de n'être d'aucun ſecours à ma nièce.

1771.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 de février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de *Veymerange* de ses bontés et de ses nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il est très-affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il est fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un génevois; il est fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le setier, mesure de Paris. Il voit avec douleur sa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'est mise à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens. Il a ri; mais il ne rit point quand on manque de pain. C'est-là l'essentiel; et le *Pater noster* commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé.

Je m'intéresse fort à vos yeux, Monsieur; je suis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monsieur le chancelier a déjà nommé onze conseillers du conseil suprême qu'il veut établir à Lyon. Si la chose est vraie, c'est

un des plus grands ſervices qu'il puiſſe rendre à l'Etat, et il ſera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier reſſort, à cent lieues de chez ſoi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne ſait pas comment on file la ſoie? Monſieur le chancelier paraît un homme d'eſprit, très-éclairé et très-ferme. S'il perſiſte, il ſe couvrira de gloire; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre. 1771.

Délivrez-nous du génevois *Cambaſſadès* qui, à préſent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Je ſuis entièrement à vos ordres.

Le vieux malade du mont Jura,
et le plus inutile des hommes.

LETTRE CCLIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de février.

Comme je ſuis réformé à la ſuite de mon héros, et que je ſuis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en eſt délivré auſſi; elle ne lui allait point du tout. Paſſe pour un prélat déſœuvré; mais monſeigneur le maréchal n'eſt pas fait pour ſe tenir couché ſur le dos avec un cataplaſme ſur le pied. C'eſt une choſe bien plaiſante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment

1771. se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à désirer qu'on ne voye plus de jugemens semblables à ceux du lieutenant général *Lalli* et du chevalier de *la Barre*, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reste de l'Europe. J'avoue encore que je ne sais rien de si ridicule que la rage d'entacher; il y a eu des choses plus odieuses du temps de la fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'est à l'opéra comique que la nation est folâtre; on se trompe, c'est à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle.

C'est trop raisonner pour un pauvre aveugle; j'ai presque perdu la vue dans mes neiges; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui serai attaché, jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE CCLX. 1771.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 de mars.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous soumettre une idée dans laquelle j'ose me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. *Delille*, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à *Virgile* et à la nation. Le poëme des *Saisons* et la traduction des *Géorgiques* me paraissent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poëtique*. Vous avez donné à M. de *Saint-Lambert* la place qu'il méritait à plus d'un titre, il ne vous reste qu'à mettre M. *Delille* à côté de lui. Je ne le connais point, mais je présume, par sa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'est ni satirique ni flatteur, et que ses mœurs sont dignes de ses talens.

Je me confirme dans l'estime que je lui dois, par la critique odieuse et souvent absurde qu'un nommé *Clément* a faite de cet important ouvrage, ainsi que du poëme des *Saisons*. Ce petit serpent de Dijon s'est cassé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je pense, Messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talens, en les faisant triompher de

1771. l'envie. La critique est permise, sans doute ; mais la critique injuste mérite un châtiment ; et sa vraie punition est de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. *Delille* ne sait point quelle liberté je prends avec vous. Je souhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes sentimens que je dois vous soumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

A M. Duclos, secrétaire perpétuel, &c.

Si M. *Duclos* pense comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le supplie de la présenter dans la séance qui lui paraîtra la mieux disposée. Je m'en rapporte à ses lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'assurer que je n'ai jamais eu la moindre liaison avec M. *Delille*, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît si digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en pense, supposé que cela soit permis par nos statuts.

Je présente mes respects à M. *Duclos*.

LETTRE CCLXI. 1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de mars.

Mon cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le ſtyle. Je ne ſais pas ſi elle réuſſit à Paris comme en province; mais je ſais qu'elle eſt excellente, et que c'eſt ainſi qu'il faut écrire en proſe. La pièce, à la vérité, eſt en ſix actes; mais ces ſix actes ſont très-bien diſtribués, et chacun d'eux doit faire un très-bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choſes néceſſaires et rares, du génie et de l'eſprit. Si, par haſard, vous le voyez à Verſailles, je vous ſupplie de lui dire que j'admire ſon plan, et que je ſuis enchanté de ſon ſtyle. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuite, rien n'eſt ſi conſolant que de n'être pas obligé d'aller ſe ruiner à cent lieues de chez ſoi; c'eſt le plus grand ſervice rendu à la nation.

Comment ſe porte madame *Dixneufans*? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous poſſéder?

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Le pauvre vieux malade vous embraſſe comme il peut, car il n'en peut plus.

1771.

LETTRE CCLXII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, Madame, parler à mes anges ni de M. *Lantin* ni du petit anti-*Crébillon* que M. de *Thibouville* a ſi heureuſement trouvé. Je ſuis abſolument aveugle pour le moment préſent. Je ſais bien qu'il ſerait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux ; au contraire, c'eſt alors qu'on en doit faire plus que jamais ; on a l'eſprit bien plus recueilli, et l'exemple d'*Homère* encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été ſi embelli par tant d'autres accompagnemens dignes de mon âge, que je ſuis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis ſeulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoiſonné ſa bru. Je vous trouve trop cruels ; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces ?

M. d'*Argental* a donc toujours un grand goût pour ce *Syſtême de la nature* ? Je le ſupplie de bien effacer les vers dans leſquels on en parle au roi de Danemarck. Cependant je vous jure que ce livre eſt farci de déclamations, de répétitions, et très-peu fourni de raiſons. Il y a des morceaux éloquens, d'accord ;

mais il me paraît abſurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. *Spinoſa* lui-même, qui était bon géomètre, eſt obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la baſe de ſon ſyſtême. Cette intelligence eſt aſſurément démontrée par les faits, et l'opinion oppoſée de notre auteur me ſemble très-anti-philoſophique : d'ailleurs, qu'eſt-ce qu'un ſyſtême uniquement fondé ſur une balourdiſe d'un pauvre jéſuite qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. *Spinoſa* eſt moins éloquent, mais il eſt cent fois plus raiſonnable. 1771.

Je paſſe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en ſix actes, que le roi vient de faire. Je trouve ces ſix actes admirables, ſurtout ſi on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce réuſſit beaucoup auprès de tous les gens déſintéreſſés. Il faut la jouer au plutôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'*Atrée* et de celle d'*Annibal*, dès que je ſerai quitte de mes ſouffrances.

Mille tendres reſpects à mes anges.

1771.

LETTRE CCLXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de mars.

Il n'y a rien à répliquer, Monseigneur, au mémoire dont vous m'avez favorisé, si ce n'est ce que disait M. *le Grand* à *Louis XIV*, sur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier est maître chez lui.

Le roi peut arranger les choses comme il lui plaît à un bal, à son souper, à sa chapelle; mais, pour la constitution de l'Etat, elle demande un peu plus d'attention et de connaissances.

Il est prouvé que la pairie est la vraie noblesse et la vraie juridiction suprême du royaume; c'est l'ancien baronage, c'est le véritable parlement aussi ancien que la monarchie.

Guillaume le conquérant, premier vassal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre où elles se sont fortifiées, tandis qu'elles se sont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela est si vrai, que la pairie a été toujours composée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes et de barons; les ducs y ont toujours eu, et prennent encore le titre de très-haut et de très-puissant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi *François de Montmorenci*, pair et maréchal de France (cité dans le *Mémoire*, page 11,) fut inscrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière, en 1572, sous ce titre: *His grace the most high and potent;* sa grâce, le très-haut et puissant prince le duc de *Montmorenci*. 1771.

La raison en est que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conservé leur ancienne prérogative, et c'est encore la raison pour laquelle les ducs et pairs anglais, qui étaient dans l'armée du roi *Guillaume III*, ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoisie, et les chevaliers de la Jarretière ne marchent que suivant l'ordre de leur réception, indistinctement, selon l'ancien usage de France.

Puisque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction suprême, en matière d'Etat, a toujours continué d'être en Angleterre la seule cour des pairs, et qu'elle est seule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore assembler ses pairs où il veut, et juger la cause d'un pair où il veut, sans y appeler aucun homme de robe, cela est inconteſtable; c'est pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi en dernier lieu, m'ont toujours paru très-mal fondées.

Votre jurisprudence ayant continuellement changé, ainsi que tous vos usages, vous avez certainement besoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de se voir obligé

1771. d'aller plaider trop loin de chez soi. Cet abus a ruiné mille familles, et la justice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'est un très-grand service rendu à l'Etat, et qui mérite la reconnaissance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles se soumettent entièrement aux vôtres, comme de raison; vous devez assurément en savoir plus que moi sur tout ce qui concerne votre très-respectable petaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de son pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, sous la protection de l'aigle de Fontenoi, de Gènes et de Minorque.

Conservez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous est dévoué avec un respect aussi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des remontrances de la cour des aides, je vous serais infiniment obligé; mais de quoi s'avise la cour des aides? et que fera la cour des monnaies? *V.*

LETTRE CCLXIV. 1771.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 de mars.

Le vieux malade, que ses fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement son cher et respectable inspecteur de son souvenir.

Je n'ai point lu les remontrances de la cour des aides, et je n'entends point pourquoi la cour des aides se mêle des conseils souverains que le roi juge à propos de créer dans son royaume pour le soulagement de ses peuples; mais puisqu'elles sont si bien écrites, je suis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'Etat. Si vous pouvez, Monsieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-signées du nom de monseigneur le duc d'*Orléans*, je vous serai très-obligé; si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opèreront le payement de nos rentes, je serai fort content; jusque-là je ne vois que des phrases inutiles. L'*Oraison* de *Cicéron*, *pro lege manilia*, fit donner le commandement d'Asie à *Pompée*. Toutes les belles harangues de *messieurs* n'ont produit, depuis *François I*, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne se point baigner dans le sang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*.

Votre héros, le prince *Adolphe*, devenu roi, n'honorera point Ferney de sa présence. J'aurais été assez

1771. embarrassé de le recevoir dans l'état où je suis. Je n'ai qu'un souffle de vie; mais tant que je respirerai, ce sera, Monsieur, pour vous aimer et pour vous respecter.

LETTRE CCLXV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 de mars.

Job à madame Barmécide.

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre *Job*, il s'est perfectionné depuis : ainsi, Madame, vous avez actuellement une petite-fille (*) et un vieux serviteur aux Quinze-vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone, elle compte même aller à Chanteloup; ce qui est, dit-on, la suprême félicité. *Job* n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre *Barmécide* :

Votre nom répandra toujours une odeur de suavité

(*) Madame *du Deffant*.

dans

dans les nations, car vous feſiez le bien au point du jour et au coucher du ſoleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille qui eſt de DIEU, vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amuſer, vous avez donné une île au commandeur des croyans; auſſi je vous ai écrit dans le livre de vie, très-petit livre où n'a pas de place qui veut. 1771.

J'encadrerai avec vous la ſultane *Barmécide*, ma philoſophe, dont l'Eternel s'eſt complu à former la belle ame, et je mettrai dans le même cadre votre ſœur de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit: Ils ſeront bien par-tout où ils ſeront, parce qu'ils ſeront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux ſont toujours en paix.

Et ſi vous voulez vous amuſer de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Anges*, *Anguilles*, *Apocalypſe*, *Apôtres*, *Apoſtats*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties d'ailleurs pédanteſques et très-inſtructives pour ceux qui veulent ſavoir des choſes inutiles.

Si *Job* pouvait occuper un moment le loiſir de la maiſon *Barmécide*, il ſerait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'eſt dans les belles campagnes de Chanteloup que ſe trouvent l'eſprit, la raiſon et le génie; ainſi je me tais et m'endors ſur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je ſupplie madame *Barmécide* de me

conserver ses bontés qui font ma consolation pour
1771. le moment qui me reste à vivre, et d'agréer mon profond respect.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 de mars.

Je vous trouve très-heureuse, Madame, de n'être qu'aveugle; pour moi, qui le suis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit *Job* sur mon fumier. Il est vrai que *Job* n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point surtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout son bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien: mais DIEU rendit tout à *Job*, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la santé et bonne compagnie; sa philosophie et la trempe de son ame doivent encore contribuer à son bonheur dans le plus beau lieu de la nature: elle doit être plus chère que jamais à son mari; enfin elle jouira des agrémens de votre société. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; son lot me paraît un des meilleurs de

ce monde. Il me semble que, quand on a tous les cœurs pour soi, on est le premier personnage de la terre. 1771.

Ma *Catherine* joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle sera dans Constantinople avant la fin de l'année, à moins qu'*Aly-bey* ne la prévienne et ne devienne son ennemi, ce qui pourrait très-bien arriver. Voilà des événemens cela ! nos tracasseries parlementaires sont des sottises de pédans, des pauvretés méprisables, en comparaison de ces belles révolutions. Vous pourriez bien aussi voir cet été quelques querelles sur mer entre les Espagnols et les Anglais ; mais ce sont de petites fusées, en comparaison des grands feux de ma *Catherine*.

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare, mais ils ont un voyage plus pressé à faire.

Adieu, Madame ; portez-vous bien. Allez voir votre amie ; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, si le mot de bonheur peut se prononcer ; conservez-moi des bontés qui me consolent. *V.*

1771. # LETTRE CCLXVII.

A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de M. le duc, de madame la ducheſſe de *Choiſeul* et de madame la ducheſſe de *Grammont;* leurs bontés feront toujours gravées dans mon cœur. Il me ſemble que je ſuis comme la France, je dois beaucoup à ce grand miniſtre.

S'il a fait le pacte de famille, s'il vous a donné la paix, ſi la Corſe eſt au roi, je lui dois auſſi l'établiſſement de mademoiſelle *Corneille*, les franchiſes de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les perſonnes que j'ai pris la liberté de lui recommander: ainſi, Monſieur, je crois qu'il peut très-raiſonnablement compter ſur les cœurs de la France, ſur le vôtre et ſur le mien.

Ce n'eſt pas que je ne trouve l'érection des ſix nouveaux conſeils admirable, ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que nous avons beſoin d'une nouvelle juriſprudence; mais cela n'a rien de commun avec les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et avec la reconnaiſſance que je lui dois.

Je vous remercie bien ſenſiblement, Monſieur, du ſervice eſſentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en aſſurant par vos bontés et par vos ſoins

l'envoi de la petite caiſſe adreſſée à M. le marquis d'*Oſſun :* vous ne pouviez mieux favoriſer ces pauvres gens, dans une circonſtance plus critique. Ils ſont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient ; et notre petit pays qui ſe flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus ſignalée, eſt bien près de retourner dans ſon ancienne barbarie. Je m'étais épuiſé entièrement pour le vivifier un peu ; un moment a tout détruit : nous n'avons à préſent qu'une perſpective très-triſte avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer. 1771.

LETTRE CCLXVIII.

A M. DE CHABANON.

25 de mars.

VRAIMENT oui, mon cher ami, quoique les malades ne reſſentent que leurs maux, j'ai ſenti vivement le triſte état de douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait perſuadé qu'ils étaient nés eſclaves, et ils le croyaient bonnement. *L'inſtruction fait tout*, comme vous le ſavez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de *Choiſeul* les prenait ſous ſa protection. Ils ont, dans mon petit *Chriſtin*, un défenſeur admirable. Il eſt enthouſiaſte de la liberté, de l'humanité et de la philoſophie ; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres eſclaves

1771. ne seront pas sitôt jugées ; le conseil est occupé à des choses plus pressantes ; il faut attendre.

Je dois remercier madame la duchesse de *Villeroi* de m'avoir épargné le soin de faire des chœurs à Oedipe, je n'y aurais pas réussi ; on fait mal les choses qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la musique mêlée avec la déclamation : il me paraît que l'un tue toujours l'autre.

Je suis bien aise que le ton magistral de ce petit *Clément*, sa malignité et ses bévues vous aient révolté comme moi. Ce marousle descend de *Zoïle*, qui engendra l'abbé *Desfontaines*, qui engendra *Fréron*, qui engendra *Clément*.

Adieu, mon cher ami ; je suis accablé de maux, je suis aveugle ; mais on m'assure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaissez, n'aura plus de neige.

Madame *Denis* vous fait les plus tendres compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 de mars.

Si vous passez, comme vous le dites, Monsieur, au mois de juillet par votre hospice de Ferney avec madame *Dixneufans*, vous savez comme cette faveur sera sentie par ma nièce et par son oncle l'aveugle.

J'espère qu'alors j'aurai des yeux; car jusqu'à présent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre son temps pour voir, que quand madame *Dixneufans* passe. 1771.

Vous verrez ma petite colonie assez heureusement établie : celle de Versoy est un peu négligée à présent. Il me semble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de *Choiseul*. On a fait dépenser au roi six cents mille francs pour un port qui honorerait Brest ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de construire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'est mis dans la nécessité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenses immenses. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le ministère n'ordonne.

Je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de *Choiseul*. Il m'accordait sur le champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il est horrible d'être ingrat, mais il faut être juste. Je persiste dans la ferme opinion que rien n'est plus utile et plus beau que l'établissement des six conseils souverains; cela seul doit rendre le règne de *Louis XV* cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait, sont des malades qui se plaignent du médecin qui leur rend la santé. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable,

1771. mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi votre amitié dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

LETTRE CCLXX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 1 d'avril.

J'AI été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand écuyer de *Cyrus;* j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux, j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires, de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame *Denis*. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très-fâchés d'y être ; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénouement de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois ? Les six actes réussissent très-bien dans les provinces.

Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la justice n'est plus vénale, que des citoyens ne sont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la conciergerie, que les frais de justice ne sont plus à la charge des seigneurs. Je le dis hautement, ce règlement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie; et je pense qu'il faut être ennemi de l'Etat et de soi-même pour ne pas sentir ce bienfait. 1771.

Vous avez un neveu qui est charmant : voici un petit mot pour lui que je glisse dans ma lettre, sans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 d'avril.

Je me mets aux pieds de mon très-respectable confrère qui veut bien m'appeler de ce nom. Comme un chêne est le confrère d'un roseau, le roseau, en levant sa petite tête, dit très-humblement au chêne: Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il est vrai, illustre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir; mais vous avez raconté le passé avec une noblesse, une décence, une finesse, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami, dont les soins ont rendu

1771. le comtat d'Avignon à la couronne, subjugué et policé la Corse, rétabli la discipline militaire, et assuré la paix de la France. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploîrai ces deux jours à aimer et à révérer un grand ministre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaissance.

Je ne me mêle pas assurément des affaires d'Etat, ce n'est pas le partage des roseaux; j'applaudis comme vous à l'érection des six conseils, à la justice rendue gratuitement, aux frais de justice dont les seigneurs des terres sont délivrés; mais je n'écris point sur ces objets: j'en suis bien loin, et je suis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choses.

Il y a, entre autres écrits, un avis important à la noblesse de France, dont la moitié est prise mot pour mot d'un petit livre d'un jésuite, intitulé *Tout se dira;* et on a l'injustice et l'ignorance de m'imputer cette feuille qui n'est qu'un réchauffé. Qu'on m'impute Barmécide (*), voilà mon ouvrage; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieillesse et dans ma retraite, je ne peux que rendre justice obscurément et sans bruit au mérite.

C'est ainsi que ce pauvre roseau cassé en use avec le beau chêne verdoyant auquel il présente son profond respect.

(*) L'épître de *Benaldaki* à *Caramoustè*, vol. d'Epîtres.

LETTRE CCLXXII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 5 d'avril.

Eh bien, Madame, vous aurez l'épître au roi de Danemarck. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque velche ne s'en fâchât. Depuis ma correſpondance avec l'empereur de la Chine, je me ſuis beaucoup familiariſé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il eſt plus difficile d'apprivoiſer.

D'ailleurs, non-ſeulement je ſuis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux ſont venus à la fois fondre ſur moi. Il y a un avocat, nommé *Marchand*, qui s'eſt aviſé de faire mon teſtament: il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le préſident *Hénault* ne vous en a fait.

M. le prince de *Beauvau* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſon diſcours à l'académie. Il eſt noble, décent, écrit du ſtyle convenable; j'en ſuis extrêmement content. Je ne le ſuis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlemens ſont maltraités. Il y en a un d'un jéſuite qui eſt l'auteur d'un livre intitulé *Tout ſe dira*, et d'un autre intitulé *Il eſt temps de parler*. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'Etat; je

1771. me contente de dire hautement que je ſerai attaché à M. le duc et à madame la ducheſſe de *Choiſeul* juſqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guſman même.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le diſcours de M. le prince de *Beauvau*, c'eſt le ſecret qu'il a trouvé de relever tous les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et qu'en feſant l'éloge du roi, il a fait celui de M. le duc de *Choiſeul*, ſans que le roi en puiſſe prendre le moindre ombrage: il y a bien de la généroſité et de la fineſſe dans ce tour qui n'eſt pas aſſurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me ſemble qu'on doit parler à ſon ſouverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en penſais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établiſſement des ſix conſeils nouveaux qui rendent la juſtice gratuitement. Je trouvais très-bon que le roi payât les frais de juſtice dans mon village. On a montré ma lettre au roi qui ne s'eſt pas fâché; il aime les ſentimens honnêtes; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaiſſance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, Madame; ſoupez, digérez, converſez; et quand vous écrirez à votre grand'maman qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ſes pieds. *V.*

LETTRE CCLXXIII. 1771.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 d'avril.

Mon charmant confrère, je suis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas son procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, sans les motiver. Il est bien fier ce *Clément;* c'est un grand-homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens qui s'en allèrent tous au second acte. Voilà les gens qui s'avisent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre incessamment la plus exacte justice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux *Sofie*. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et de plus j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats

1771. de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. *Clément*, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares anti-poëtiques.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 d'avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné son héros; il a respecté les tracasseries publiques et l'épidémie régnante. Je ne suis pas courtisan, il s'en faut beaucoup; mais j'ai pensé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le sens commun; et j'ai toujours dit avec *Chicaneau :*

L'esprit de contumace est dans cette famille.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir soutenu au roi opiniâtrément qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très-net sur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me semble, vouloir

entacher le roi lui-même ; et toute cette aventure m'a paru celle des petites maisons plutôt que celle d'un parlement. 1771.

Franchement, nous sommes une nation d'enfans mutins à qui il faut donner le fouet et des sucreries.

La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraisemblablement que des arrêtés qui ne subsisteront pas, et des protestations très-inutiles, sans quoi la France serait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris ; cela me fait rire : et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation soit mortelle. Ses symptômes sont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. *Pomme*.

Il y a une maladie plus triste, c'est celle que M. l'abbé *Terrai* ne peut guérir ; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie assez considérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures sous la protection de M. de *Choiseul ;* tout cela est presque détruit en un jour. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de pension aux conseillers du parlement, comme j'avais l'insolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de pension, et je l'en quitte.

Si j'osais, je penserais comme mon héros, et je dirais qu'une statue vaut mieux qu'une pension. Mais à mon âge, et dans l'état où je suis, cela me paraît un peu frivole.

1771. Mon tendre et respectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole aussi, mais agréez les sentimens d'un cœur qui est à vous depuis cinquante années. *V.*

A propos, on m'a envoyé la réponse au mémoire des états de Bretagne. Les accusations me paraissent absurdes. Le duc de *Sully* avait bien raison de dire que, si la sagesse venait au monde, elle ne se logerait jamais dans une compagnie.

LETTRE CCLXXV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de mai.

Ma sœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt, comme votre grand'maman abandonne son frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et sourd, je prendrais la chose en patience ; si, à ces disgrâces de la nature, la fortune se contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me consolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me console point. Je serai fidelle à votre grand'maman et à monsieur son mari, tant que j'aurai un souffle de vie, cela est bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en détestant des pédans absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré

avec

avec l'Europe entière, les assassins du chevalier de *la Barre*, les assassins de *Calas*, les assassins de *Sirven*, les assassins du comte de *Lalli*. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout aussi ridicules que du temps de la fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal. 1771.

Vous savez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je suis fidelle à toutes mes passions. Vous haïssez les philosophes, et moi je hais des tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philosophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand *Condé* qui disait que la guerre de la fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burlesques.

Je ne sais rien, dans mes déserts, de ce qui s'est passé derrière les coulisses de ce théâtre de *Polichinelle*. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus respectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai soixante-dix-sept ans, quoi qu'on die; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conscience. Je vous prie même, avec instance, de communiquer ce testament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très-sûre, Madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu passer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous savez que vous étiez selon mon cœur, et que je suis le doyen

1771. de tous ceux qui vous ont été attachés; je suis même le seul qui vous reste de vos anciens serviteurs; je dois hériter d'eux; je réclame mes droits pour le moment qui me reste. *V.*

LETTRE CCLXXVI.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 8 de mai.

MONSEIGNEUR,

Sera-t-il permis à un vieillard inutile d'oser vous présenter un jeune avocat dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté? Il est un de vos plus grands admirateurs, et très-capable de servir utilement.

La cause dont il s'est chargé, et que M. *Chéry* poursuit au conseil de sa Majesté, est digne assurément d'être jugée par vous. Il s'agit de savoir si douze ou quinze mille francs-comtois auront le bonheur d'être sujets du roi, ou esclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produisent leurs titres qui les mettent au rang des autres Français; les chanoines n'ont pour eux qu'une usurpation clairement démontrée.

Il est à croire, Monseigneur, que, parmi les services que vous rendez au roi et à la France, en

réformant les lois, on comptera l'abolition de la servitude, et que tous les sujets du roi vous devront la jouissance des droits que la nature leur donne. Je respecte trop vos grands travaux pour abuser plus long-temps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. 1771.

LETTRE CCLXXVII.

A M. CHRISTIN.

8 de mai.

Voila, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monsieur le chancelier : cela est un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deserto* n'est pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous servir me rend un peu insolent. Je vais écrire à M. *Marie*, et même à M. le marquis de *Monteynard*.

Frontis ad urbana descendo præmia.

Votre évêque de Saint-Claude veut destituer *Nidol*, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les protestations des habitans contre les faux actes dont les chanoines se prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne sais, mon cher philosophe, si la chose est possible ; je ne me connais point en lettres de chancellerie : vous êtes à portée d'être instruit.

1771. J'ai tout lieu d'espérer que vous aurez d'ailleurs un plein succès, et que vous reviendrez chez vous comme *Charles-quint* de son expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait brisé les fers. Vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui, à une chose que vous avez entreprise par vertu. Voilà de ces occasions où il faut rester sur la brèche jusqu'au dernier moment.

Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE CCLXXVIII.

A M. LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, le 9 de mai.

MONSEIGNEUR,

Je dois vous représenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut servir au port et à la ville de Versoy appartiennent à sa Majesté qui s'est engagée à les payer.

La petite frégate qui a servi à faire les voyages en Savoie, et qui est destinée à porter les sels en Suisse, appartient au roi; elle est ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. *Bourcet* me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de sa Majesté. Les dettes pour

lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le payement; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'Etat dans lequel le département de la ville de Versoy pourra tomber, ou à monsieur le contrôleur général; et j'attendrai votre commodité et la leur. 1771.

Quant au projet de la ville de Versoy, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de *Choiseul* qui daigna condescendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celles de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. *Bourcet* chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondemens du port étaient déjà jetés, lorsqu'environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques-uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont presque tous d'excellens ouvriers en horlogerie; je les recueillis, je leur bâtis des maisons avec une célérité aussi grande que mon zèle. M. le duc de *Choiseul* approuva ma conduite. Sa Majesté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, sans payer aucun impôt. On promit

1771. au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Verſoy devait jouir.

J'avançai tout ce qui me reſtait d'argent à ces nouveaux colons ; ils travaillèrent. M. le duc de *Choiſeul* eut même la généroſité d'acheter pluſieurs de leurs montres. Ils en fourniſſent actuellement en Eſpagne, en Italie, en Hollande, en Ruſſie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choſes ont changé depuis ; mais j'eſpère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de *Choiſeul* la protégeait. Je lui dois tout. Je ferai pénétré juſqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaiſſance reſpectueuſe que je lui dois, et de l'admiration que la nobleſſe de ſon caractère m'a toujours inſpirée.

Vous approuvez mes ſentimens, Monſeigneur ; vous avez intérêt, plus que perſonne, que l'on ne ſoit point ingrat.

Accablé de vieilleſſe et de maladies, prêt à finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artiſtes qui ſe ſont habitués à Ferney, et qui ſont utiles à l'Etat auquel je ſuis très-inutile.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCLXXIX. 1771.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 de mai.

MADAME,

Je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de *la Vrillière*. Vous y verrez une très-petite partie de mes sentimens, et mon principal objet a été de les lui manifester; car assurément je n'insiste point sur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaisseau amiral d'esclavage.

La colonie que j'avais établie sous la protection de M. le duc de *Choiseul*, et sous la vôtre, sera bientôt détruite; je serai entièrement ruiné, et je m'en console avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi seulement de vous dire, Madame, que mes derniers sentimens seront ceux de la reconnaissance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de *Barmécide*, de mon respect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'est ma profession de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai aussi fidelle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma juste haine contre

1771. des hommes qui m'ont perſécuté tant qu'ils ont pu, et qui me perſécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas aſſurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui verſaient le ſang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politeſſe; ceux qui, uniquement occupés de leur ſotte vanité, laiſſaient agir leur cruauté ſans ſcrupule, tantôt en immolant *Calas* ſur la roue, tantôt en feſant expirer dans les ſupplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait ſix mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant général juſtement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'eſt démontrée par les pièces même du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la poſtérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais penſé comme eux.

Je vous ouvre, Madame, un cœur qui ne ſait rien diſſimuler, et qui eſt cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injuſtices atroces et de leur deſpotiſme inſupportable.

Je ne me flatte pas, Madame, que les circonſtances où nous ſommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il eſt vrai que, ſi vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content; mais ſi vous gardez le ſilence, je n'en ferai

pas moins à vos pieds; je ne vous ferai pas moins dévoué avec une reconnaissance aussi vive que respectueuse. 1771.

LETTRE CCLXXX.

A LA MEME.

15 de mai.

PERMETTEZ, Madame, que j'ajoute un petit codicille à mon testament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. *Séguier*, après la réception que le public lui avait faite à l'académie française, se mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que plusieurs conseillers du parlement le pressaient de dénoncer l'histoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir son ministère; que s'il ne fesait pas la dénonciation, ces conseillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très-loin.

Je lui répondis, en présence de M. *Hénin*, résident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout, que je n'avais aucune part à cette histoire, que d'ailleurs je la regardais comme très-véridique; et que, s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remercîmens à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, Madame, ma confession achevée. Si vous

1771. me donnez l'abſolution, je ne mourrai que dans quinze jours; ſi vous me la refuſez, je mourrai dans quatre; mais ſi je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que *Belzébuth.*

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

20 de mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette petaudière ſe terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoye ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge ſeulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais ſu ſe gouverner par elle-même, et qu'elle n'eſt pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre ſous la patte d'un lion, que d'être continuellement expoſé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une ſeconde édition beaucoup plus ample de la brochure des peuples aux parlemens. Monſeigneur voudra bien que je lui en faſſe part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'eſt pas une raiſon pour qu'elle réuſſiſſe à Paris: cependant tous les faits en ſont vrais.

Je ſais très-bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de *Choiſeul;* il a les plus grandes obligations à ce miniſtre.

M. le duc de *Choiſeul* a favoriſé ſa colonie, a fait donner des priviléges étonnans à ſa petite terre; il lui a accordé ſur le champ toutes les grâces que ce ſolitaire lui a demandées pour les autres; places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grâce qu'il a ſignée, a été une patente de brigadier pour un des neveux du ſolitaire. Il ſerait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaiſſance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli ſon devoir! Ce ne ſera pas certainement mon héros qui conſeillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier, mais tous deux doivent ſe rendre juſtice. Je me trouve comme *Atticus* entre *Céſar* et *Pompée*. Le ſolitaire n'a écouté que ſon cœur: il eſt intimement perſuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtriers des *Calas*, ni ceux du pauvre *Lalli*, ni ceux du chevalier de *la Barre*. Les juriſconſultes de l'Europe, et ſurtout le célèbre marquis *Beccaria*, n'ont jamais qualifié ces jugemens que d'aſſaſſinats. 1771.

Le ſolitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conſeillers-clercs, qui penſe entièrement comme lui.

Le ſolitaire ſe flatte que monſieur le chancelier, qui juſqu'à préſent a très approuvé ſes ſentimens et ſa conduite, trouvera très-bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende auſſi ce qu'il doit à M. le duc de *Choiſeul*.

Le ſolitaire regarde les nouveaux établiſſemens

1771. faits par monsieur le chancelier, comme le plus grand service qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le ressort du parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence sur le nouveau parlement qui sera moins nombreux. Il croit que tous les seigneurs haut-justiciers doivent rendre grâce à monsieur le chancelier des droits qu'il leur donne. Il pense que ce chef de la justice est presque le seul qui ait eu une éloquence absolument opposée au pédantisme, et il est rempli d'estime pour lui, sans rien savoir et sans vouloir rien savoir des intérêts particuliers qui ont pu diviser la cour.

Le solitaire supplie même monseigneur le maréchal de *Richelieu* de vouloir bien, dans l'occasion, faire valoir auprès de monsieur le chancelier la naïveté et le désintéressement qu'on expose dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monsieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occasions, qu'on déplaît aux deux partis ; mais à la longue la franchise et la pureté des sentimens réussissent toujours.

J'ose penser aussi qu'à la longue le nouveau système réussira, parce que c'est le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'est la crainte des nouveaux impôts, c'est la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume soient dans un état si déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenses, insultent par leur faste à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais sur le cœur; j'ajoute très-sérieusement que mon plus grand chagrin est de mourir sans avoir la consolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonstances présentes ne le permettent pas, et mon triste état me prive absolument de ce que j'ambitionnais le plus. 1771.

Je suis très-aise que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme qui était en effet très-affligé de les avoir perdues, et qui sentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut se pardonner ces petits griefs. Ce serait un grand malheur de se brouiller avec ses amis pour des vers ou pour de la prose.

Voilà trop de prose, je vous en demande bien pardon. Agréez mon très-tendre respect et tous les sentimens qui m'attachent inviolablement à vous tant que je respirerai. *V.*

LETTRE CCLXXXII.

A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1 de juin.

Il y avait long-temps, Monsieur, que nous étions confrères. Nous avions souvent pensé de même dans la *Gazette étrangère*, et je pense absolument comme vous sur tout ce que vous dites des langues, dans votre discours aussi utile que sage et éloquent.

1771. Il eſt très-vrai que notre langue s'eſt formée très-tard, et que cet édifice n'eſt bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi *Racine* et *Boileau*, qui ont fait un palais régulier, ſont des hommes admirables; auſſi on fait à préſent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de *Boileau*, et on n'en fera jamais de *Bourdaloue* ni de *Maſſillon*. Soyez très-sûr que, ſi on parle aujourd'hui français à Moſcou et à Copenhague, ce n'eſt pas à *Paſcal* même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a ſi bien brodé qu'il eſt à la mode dans toute l'Europe. Vous ſavez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'eſt que depuis *Pope* qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le couſin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'eſtime et l'amitié plus que le titre de couſin du roi! Je vous donnerai du reſpect dans cette première lettre; mais, ſi les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philoſophes.

LETTRE CCLXXXIII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

Vous avez brûlé, Madame, tout ce qu'on a écrit sur les parlemens. Eh bien, brûlez donc encore cette troisième édition d'un écrit composé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7 qui contient les justes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, si vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame *Barmécide*.

Je vous répète que je ne serai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de *la Barre* et mon ami, le fils du président d'*Etallonde*, qui fut condamné au supplice des parricides pour une très-légère faute de jeunesse. Il se déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Prusse qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine se souvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légéreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légéreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteste des barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui est tout aussi anglais

1771. qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un déſert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suiſſe. Songez que je ne dis jamais que ce que je penſe, et qu'il y a ſoixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les ſeigneurs des terres, de payer les frais de leurs juſtices.

Je ſais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je ſais qu'on ne s'occupe que de ſouper et de dire ſon avis au haſard ſur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philoſophe. Je me ſuis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à perſonne, et je ne veux rien de perſonne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réuſſira pas, ce ſera beaucoup plus pour avoir la conſolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un haſard aſſez heureux m'amena en France, il y a près de vingt ans. Je ne devrais pas y être, parce que je ne penſe pas à la françaiſe; mais, quand je ſerais autre, comptez, Madame, que je vous ſerai attaché juſqu'à mon dernier moment, avec des ſentimens auſſi inaltérables que ma façon de penſer.

V.

LETTRE

LETTRE CCLXXXIV. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 de juin.

LA lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, ſi je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monſieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il eſt très-content ; il a ſeulement changé deux mots et fait réimprimer la choſe. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'eſt la voix de *Jean* prêchant dans le déſert, et que les échos répètent.

Mon héros ſait que, quand *Céſar* releva les ſtatues de *Pompée*, on lui dit : Tu aſſures les tiennes. Ainſi mon héros, dans ſon cœur, trouvera très-bon qu'on montre de la reconnaiſſance pour un homme qu'on appelle en France diſgracié, et qu'on relève ſes ſtatues, pourvu qu'elles n'écraſent perſonne.

J'avoue que je ſuis une eſpèce de don *Quichotte* qui ſe fait des paſſions pour s'exercer. J'ai pris parti pour *Catherine II*, l'étoile du Nord, contre *Mouſtapha*, le cochon du croiſſant. J'ai pris parti contre noſſeigneurs ſans aucun motif que mon équité et ma juſte haine envers les aſſaſſins du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde*, mon ami, ſans imaginer ſeulement qu'il y eût un homme qui dût m'en ſavoir gré.

J'ai, dans toutes mes paſſions, déteſté le vice de l'ingratitude ; et ſi j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ſes cornes.

1771. Comme je n'ai pas long-temps à ramper sur ce globe, je me suis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur; et, si on trouvait mauvais que je suiviſſe ſes leçons, j'irais mourir à Aſtracan, plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Velches. J'aime paſſionnément à dire des vérités que d'autres n'oſent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'oſent pas remplir. Mon ame s'eſt fortifiée à meſure que mon pauvre corps s'eſt affaibli.

Heureuſement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'eſt ce que j'ai ambitionné le plus.

Je ſens vivement vos bontés. Je ne déſeſpère pas de faire un jour, ſi je vis, un petit tour très-incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vîte : mais je crois qu'il faut attendre que j'aye quatre-vingts ans ſonnés. Je n'en ai que ſoixante et dix-huit, je ſuis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout feſait fleurir, et qui me ruine à préſent en exigeant ma préſence.

Ce que vous daignez me dire ſur ma ſanté et *Tronchin*, me fait cent fois plus de plaiſir que votre veſpérie ne m'alarme : auſſi vous ſuis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond reſpect, et le plus éloigné de l'ingratitude. *V.*

LETTRE CCLXXXV. 1771.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 de juin.

Je ne sais, mon cher *Cicéron*, si vous êtes à Rome ou à Tusculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de *Provence*. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez surement un lieu d'abondance, de délices et d'étude.

Je conseille à mon petit neveu d'*Ornoi* d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'-chambre ou dans la grand'salle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs; il ne s'y attendait pas, il y a six mois. J'aime mieux tout simplement l'ancienne méthode des jurés qui s'est conservée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer *Calas*, et conclu, comme *Riquet*, à faire brûler sa respectable femme; ils n'auraient pas fait rouer *Martin* sur le plus ridicule des indices; le chevalier de *la Barre* âgé de dix-neuf ans, et le fils du président d'*Etallonde* âgé de dix-sept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une procession de capucins, et pour avoir chanté une mauvaise chanson de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tiburn un brave général d'armée, quoique très-brutal, avec un

1771. bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à sa famille quatre cents mille francs d'amende, à quoi son bien était fort loin de monter. Je m'étonne seulement qu'on ne lui fit pas subir, à Paris, la question ordinaire et extraordinaire, pour savoir au juste à quelle minute les Anglais nous avaient chassés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles ames, des hommes très-respectables, pour qui j'ai de la vénération; mais il y a eu des bourreaux insolens. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le passe à dire ce que je pense. Je persiste à croire que l'établissement des six conseils souverains est le salut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et surtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera sur l'affaire des *Perra* de Lyon. Je pense que la *le Rouge* a été noyée, que c'est son corps qu'on a trouvé dans le Rhône. Monsieur *Loyseau* ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la *le Rouge*, en cherchant son chat, ou en étant poursuivie dans cette allée sombre, par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les règlemens de police. Ceux qui laissèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône, ce qui est assez commun à Lyon.

Tout le reſte de l'accuſation contre les *Perra* et contre les autres accuſés me paraît le comble de l'abſurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il eſt contre toute raiſon, contre toute légiſlation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre ſix perſonnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne ſont pas des imbécilles. 1771

Il y a deux choſes bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous ! nous avons été barbares dans tous les arts, juſqu'au temps qui touchait au beau ſiècle de *Louis XIV*. Nous le ſommes encore en juriſprudence ; et une preuve indubitable, c'eſt la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut ſe donner la peine de nous refondre, ce ſera un *Prométhée* qui nous apportera le feu céleſte.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie qui m'a ruiné dans mon déſert. M. le duc et madame la ducheſſe de *Choiſeul* la ſoutenaient par leurs bontés généreuſes. Elle eſt actuellement ſur le penchant de ſa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien ; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde, mais ce ſera en étant fidelle à la vérité et à l'amitié.

Mille reſpects à madame de Canon.

1771.

LETTRE CCLXXXVI.

A M. THOMAS,

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 14 de juin.

Je vous aime, Monsieur, de tout mon cœur, non-seulement parce que vous faites de très-beaux vers, mais parce que vous soutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article *Epopée* vous sera assurément très-inutile; vous l'aurez dans quatre mois, si la chambre syndicale est aussi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre: mais souvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'est que dans votre génie. L'auteur de cet article s'est bien donné de garde de hasarder aucun précepte; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en est tenu là, comme de raison, laissant à tout lecteur la liberté de conscience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très-bien fait de choisir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère sur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il est vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme; mais c'est l'homme que vous chantez.

Savez-vous ce qui s'est passé, il y a un an, sur son tombeau? L'impératrice de Russie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans

laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite nommé *Platon*, aussi éloquent que celui d'Athènes, remercia *Pierre le grand* de cette victoire, et fit souvenir la Russie qu'avant lui on ne connaissait pas le nom de flotte dans la langue de ses vastes Etats. Cela vaut bien, Monsieur, nos sermons de Saint-Roch et de Saint-Eustache, et même nos itératives remontrances qui font tant de bruit chez les Velches. 1771.

Soyez sûr, Monsieur, que personne ne rend plus de justice que moi à votre génie et à vos sentimens, et que j'aime votre façon de penser autant que je hais la bassesse et la charlatanerie.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD EN SUISSE, PRESENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANE.

A Ferney, 17 de juin.

Une partie de ce que je désirais, Monsieur, est arrivée; je ne voulais que la tolérance, et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choses pour lesquelles on ne se tolérait pas.

Je vous assure que, le 30 de mai dernier, *Calvin* et le jésuite *Garasse* auraient été bien étonnés, s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village

1771. devenu un lieu de plaisance, faire les honneurs de ce que nous appelons la fête de Dieu, élever deux beaux reposoirs, et leurs femmes assister à notre grand'messe pour leur plaisir. Le curé les remercia à son prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de *Lorraine*, ni le cardinal de *Guise*.

Il est vrai que je ne suis pas encore parvenu à faire distribuer aux pauvres les trésors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries sont fort inutiles à une vieille statue de bois pourri. *Dic lapidibus istis ut panes fiant.*

Il ne faut plus compter sur la prétendue ville de la tolérance qu'on voulait bâtir à Versoy. Elle n'existera qu'avec la ville de la diète européanne, dont l'abbé de *Saint-Pierre* a donné le plan; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'est le mien. Quand je ne serais parvenu qu'à voir rassemblés chez moi, comme des frères, des gens qui se détestaient au nom de DIEU, il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes, il y a long-temps, Monsieur, que certaines brochures, dont l'Europe est inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de *Tindal* et de *Toland;* mais ces messieurs ne sont guère connus qu'en Angleterre. Les autres sont lus de toute l'Europe; et je vous réponds que, de la mer Glaciale jusqu'à Venise, il n'y a pas un homme d'Etat aujourd'hui qui ne pense en philosophe. Il s'est fait dans les esprits une plus grande révolution qu'au seizième siècle. Celle de ce seizième siècle a été turbulente, la

nôtre eſt tranquille. Tout le monde commence à manger paiſiblement ſon pain à l'ombre de ſon figuier, ſans s'informer s'il y a dans le pain autre choſe que du pain. Il eſt triſte pour l'eſpèce humaine que, pour arriver à un but ſi honnête et ſi ſimple, il ait fallu percer dix-ſept ſiècles de ſottiſes et d'horreurs. 1771.

Adieu, Monſieur; je ſuis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, ſoit ſi loin du vôtre; je voudrais que votre Jéruſalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embraſſe ſans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'eſtime et de l'amitié.

Je ſuis aveugle et mourant, mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet ſont à peu-près remplies.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de juin.

MADAME,

QUOIQU'ON ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en eſt-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous diſe combien votre ſanté eſt précieuſe à tous ceux qui ont des

1771. yeux, des oreilles et une ame. Pour des yeux, je ne m'en pique pas ; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne sont pas malheureusement à portée de vous entendre ; à l'égard de l'ame, c'est autre chose : je crois entendre de loin la vôtre devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a point d'ame au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des ames sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre santé ait été altérée, soit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous disant que votre soulier que je conserve me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux ; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nuds, vous béniſſent ; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables ; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous ; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance ; que sur les bords de l'Euphrate, comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent sur leurs chalumeaux.

Cette églogue, Madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni *Théocrite* ni *Virgile*.

Pour moi, Madame, qui les aime passionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,
Quàm noſtro illius labatur pectore vultus.

Vous entendez le latin, Madame, vous savez ce que cela veut dire. 1771.

Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie son visage. Les savans assurent que cela est fort élégant. Vous me direz, Madame, que je n'ai jamais vu votre visage. Je vous demande pardon, je le connais très-bien; car j'ai, comme vous savez, votre soulier et vos lettres; et, quand on connaît le pied et le style de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ses traits parfaitement. Je suis désespéré de ne les pas voir face à face, mais je présume que ce bonheur n'est pas fait pour moi.

Embellissez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Leman, en vous présentant, à vous et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond respect, mon inviolable reconnaissance, mon adoration de latrie ou du moins d'hyperdulie

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. MARMONTEL.

21 de juin.

Il y a si long-temps, mon très-cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des Questions sur l'encyclopédie, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothèque : et, comme il est souvent question de

1771. vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez; mais je ne sais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'est madame la princesse d'*Aschkof*, assez connue par des actions qui passeront à la postérité. Voici comme elle parle de votre chère sorbonne, dans son *Examen du voyage de l'abbé Chape en Sibérie:* „ La sorbonne nous est con- „ nue par deux anecdotes intéressantes. La première, „ lorsqu'en l'année 1717, elle s'illustra en présen- „ tant à *Pierre le grand* les moyens de soumettre la „ Russie au pape; la seconde, par sa prudente et spi- „ rituelle condamnation du *Bélisaire* de monsieur „ *Marmontel*, en 1767. Vous pouvez juger, par ces „ deux traits, de la profonde vénération que tout „ homme qui a le sens commun doit avoir pour un „ corps aussi respectable, qui plus d'une fois a con- „ damné le pour et le contre. „

J'ai eu deux jours cette très-étonnante princesse à Ferney; cela ne ressemble point à vos dames de Paris: j'ai cru voir *Thomyris* qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moscou et à Yassi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Bélisaire* et autres ouvrages semblables, qu'à nos lettres de cachet.

Est-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas*? est-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je suis bien sûr que j'y trouverai le plaisir; c'est ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France: j'ai grand besoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, &c., en trois volumes ? Il y a bien de la différence entre chercher la plaisanterie et être plaisant. 1771.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens.

LETTRE CCXC.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 de juin.

Du temps de la fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les sages attachés à la bonne cause; mais, avec le temps, la guerre de la fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Velches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raison et de l'Etat pour rentrer dans leur bon sens.

Je ne donne pas six mois pour qu'on béniſſe monsieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Prusse en fit autant; cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la caisse d'amortissement, et je ne crois pas cette caisse bien garnie ; mais enfin vous résignez quatre mille livres d'appointement: cela est d'autant plus beau que la faction ne

1771. vous en saura aucun gré. Quand les esprits sont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les pharisiens n'en crient pas moins *Tolle;* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cause. Je suis très-persuadé que monsieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je suis fâché qu'on laisse courir plusieurs brochures peu dignes de la gravité de la cause, et du respect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *Le coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propose de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conseillers du châtelet, et de les faire fesser par les frères. Cette plaisanterie un peu grossière ne me paraît pas convenable dans un temps où presque tout le royaume est dans l'effervescence et dans la consternation.

Je serais encore plus fâché qu'on vous proposât, dans le moment présent, des impôts à enregistrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a besoin de mettre de nouveaux impôts. Il me semble qu'il y aurait des ressources plus promptes, plus sûres et moins odieuses; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce sanctuaire qui est plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous dise que j'ai un ami intime à

Angoulême : c'eſt M. le marquis d'*Argence*, non pas le d'*Argens* de Provence, qui a fait tant d'ouvrages ; mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans ſa province. Il prétend que le préſidial de cette ville ne voulait point enregiſtrer, il prétend que je lui ai écrit ces mots : *Le droit eſt certainement du côté du roi ; ſa fermeté et ſa clémence rendront ce droit reſpectable.* Il prétend qu'il a lu à ces meſſieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris ſon texte pour obtenir l'enregiſtrement. 1771.

Je ne crois point du tout être homme à ſervir de texte ; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous ſommes bien contens, votre ſœur et moi, de votre Turquie. Nous ne penſons point du tout que le gouvernement des *Mouſtapha*, des *Mahomet* et des *Orcan* ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et ſurtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'*Ornoi* me paraît toujours très-affligé. Il eſt heureux, il eſt jeune, le temps change tout.

Nous vous embraſſons bien tendrement.

1771.

LETTRE CCXCI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juin.

CROYEZ-MOI, Madame, si quelque chose dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'est ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triste état où nous sommes.

Vous me laissez deviner tout ce que vous pensez ; mais pardonnez-moi aussi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui se sont souillés en cannibales du sang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement est que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu persécuté par eux, je suis en droit de les détester; mais il me suffit de leur rendre justice. Rendez-la-moi, Madame, après cinquante années de connaissance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et son mari fussent persuadés de mes sentimens. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette septième page; et il est très-triste pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laisse dans la persuasion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le soit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence; je n'ai

écouté

écouté que les mouvemens de mon cœur : n'ayant rien à me reprocher, je ne me justifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de sujets de s'affliger qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux. 1771.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous souhaite tout ce que la nature et la destinée vous refusent aussi-bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

Je n'écris plus; je suis devenu en peu de temps incapable de tout; je suis tombé très-lourdement après avoir fait encore quelques tours de passe-passe.

Mon cher ange est prié de me renvoyer les Pélopides de ce jeune homme; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût est entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reste plus rien du dernier siècle; il est enterré et je m'enterre aussi.

Je remercie infiniment madame d'*Argental* d'avoir fait parvenir à madame *Corbi* les imprécations contre les cannibales en robe, qui se sont souillés tant de fois du sang innocent, et qu'on a la bêtise de regretter. Il

1771. était digne de notre nation de singes de regarder nos assassins comme nos protecteurs. Nous sommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je sais bien qu'il y a des torts de tous les côtés ; cela ne peut être autrement dans un pays sans principes et sans règles.

On dit que les fortunes des particuliers se sentiront de la confusion générale; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie sera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illusions évanouies.

Je crois que mon ange a été sollicité de parler à M. de *Monteynard*, en faveur de douze mille braves gens qui sont, je ne sais pourquoi, esclaves de vingt chanoines. On ne sait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on est fort au-dessous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura sans doute fait sentir à M. de *Monteynard* tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'Etat, soient esclaves de vingt fainéans, chanoines, remués de moines. M. de *Monteynard* a trop de raison pour ne pas être révolté d'un si abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déserts ? qu'il y a deux solitaires qui leur sont attachés plus tendrement que jamais et pour toute leur vie. *V.*

LETTRE CCXCIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de juillet.

On eſt donc, mon héros, à Paris comme à Rome, parens contre parens. La difference eſt qu'il s'agiſſait chez les Romains de l'empire du monde et de ſes bribes, et que chez les Velches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billeveſées. Je crois pourtant que, s'il y a un bon parti, vous l'avez pris: et ce qui me perſuade que ce parti eſt le meilleur, c'eſt qu'il n'eſt pas aſſurément le plus nombreux.

Je me trouve, Monſeigneur, réformé à votre ſuite dans ma chétive petite ſphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon ſuffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les *Calas*, les chevalier de *la Barre*, les *Lalli*, &c. &c. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du deſcendant de *Robert le fort*, lequel deſcendait par femmes de *Charlemagne*, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je ſuis bien sûr que toute leur belle puiſſance intermédiaire, l'unité, l'indiviſibilité de tous les parlemens ne m'auraient jamais fait rendre un ſou de deux cents mille livres d'argent comptant que M. l'abbé *Terrai* m'a priſes un peu à la *Mandrin*, dans le coffre-fort de M. *Magon*. Je lui pardonne cette opération de houſard, s'il ne nous prend pas tout le reſte.

1771. C'eſt ſurtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, elle eſt tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Eſpagne, pour la Turquie, pour la Ruſſie. Il était aſſez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un miſérable petit village. Tout cela va tomber, ſi je ne ſuis pas ſecouru. Les ſecours que je demandais n'étaient que le payement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de *Blet*. Si on me refuſe l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Verſailles; mais je vois qu'il veut encore jouir de ſon beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la ducheſſe d'*Aiguillon* une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comteſſe de *Beaufort;* et cette liberté, qui ſerait ridicule dans d'autres circonſtances, porte ſon excuſe dans l'étonnante aventure dont cette dame eſt la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très-ſcandaleux, et mort de ſes débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré en mourant que M. le comte de *Beaufort* l'avait aſſaſſiné.

M. de *Beaufort*, ancien officier, père de ſix enfans, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de priſe de corps, et ſa femme d'ajournement perſonnel. Les prêtres ſe ſont ameutés, ils ont ameuté le peuple, M. de *Beaufort* a été obligé de s'enfuir pour laiſſer paſſer le torrent. Il

ne demande qu'un sauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ses défenses. J'ignore si on peut obtenir cela de monsieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de *Beaufort* dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous. 1771.

Cela ressemble à l'aventure de ce *la Frenaye* qui se tua chez madame de *Tençin*, pour lui faire pièce. Ma destinée est de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conseil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs esclaves, et que je soutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieillesse en haleine, et repoussent l'ennui qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la prose; et, si vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout seul, plus que quatre jeunes gens. Je suis pourtant aveugle, non pas comme madame *du Deffant*, mais il s'en faut très-peu. Madame de *Boisgelin*, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec son frère l'archevêque d'Aix, à l'oculiste *Grandjean*. Il serait plaisant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainsi de mes misères, mais il a voulu que je lui écrivisse. Il est assez bon pour me dire que ces misères l'amusent; je ne suis pas assez vain pour m'en flatter; ainsi je finis avec le plus profond respect et le plus tendre attachement. *V.*

1771.

LETTRE CCXCIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

29 de juillet.

DIEU soit béni, Madame! votre grand'maman me rend justice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de deplaire à une ame aimable, juste et bienfesante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres mal-fesans et injustes, qui dans la société ont toujours été insupportables, et dans l'exercice de leur charge, tantôt des assassins et tantôt des séditieux.

Je suis dans un âge et dans une situation où je puis dire la verité. Je l'ai dite sans rien attendre de personne au monde, et soyez sûre que je ne demanderai jamais rien à personne, du moins pour moi, car je n'ai jusqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. *Walpole* est à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille que je vous envoie; il y est dit un petit mot de lui J'ai regardé son sentiment comme une autorité, et ses expressions comme un modèle. Cette feuille est détachée du septième tome des Questions sur l'encyclopédie, que vous ne connaissez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des six premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand dictionnaire qui est à la bastille. Il est en prison dans sa patrie; mais l'Europe est encyclopédiste. Vous me répondrez comme une heroïne de *Corneille* à *Flaminius :*

Le monde sous vos lois ! ah, vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur ! 1771.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philosophie. Nous rendons justice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; soyons ce que le parlement devrait être, équitables et sans esprit de parti; réunissons-nous dans cette sainte religion qui consiste à vouloir être juste, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choses que comme elles sont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'est qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés historiques.

Il y a d'autres articles sur le goût, tous remplis de traductions en vers, des meilleurs morceaux de la poësie italienne et anglaise. Cela aurait pu vous amuser autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie*, comme vous avez traité mon impératrice *Catherine*. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moscou, et que les flottes d'Archangel sont dans les mers de la Grèce. Avouez que *Catherine* a humilié l'empire le plus formidable, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; tandis qu'après neuf ans de paix, on nous prend nos rescriptions sans nous rembourser, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de justice, Madame; vous souvenez-vous des quatre épîtres sur la Loi naturelle? Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger, étant venu chez moi, m'a

1771. dit que non-seulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que Me *Pasquier*, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de son parlement. Il m'a promis de faire brûler *Pasquier*, si jamais il passe par ses terres.

LETTRE CCXCV.

A LA MEME.

De ma maison de quinze-vingt à la vôtre, 9 d'auguste.

„ENVOYEZ-MOI des pâtes d'abricot de Genève.„ Cela est bientôt dit, Madame; mais cela n'est pas si aisé à faire. Vos confiseurs de Paris s'opposent à ce commerce. Il n'a jamais été si difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorsque toute l'Europe en mange. Si M. *Walpole* demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on soit assez hardi chez vous pour saisir les confitures d'un ministre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à ses pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour *Catherine;* elle me pardonnera bien la juste horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédans qui firent la guerre des pots de chambre au grand *Condé*, et qui ont assassiné un pauvre chevalier de ma connaissance.

Passez-moi l'émétique, Madame, et je vous passerai la saignée. Je vous sacrifierai une demi-douzaine de

philosophes, abandonnez-moi autant de pédans barbares, vous ferez encore un très-bon marché. 1771.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux règlemens de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France est le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié est une consolation, et on a toujours besoin en France de se consoler.

Ma plus grande consolation, Madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous savez si je vous suis attaché, et si je ne compterais pas parmi les plus beaux momens de ma vie le plaisir de vous entendre; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, Madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon ame, car je me suis toujours aperçu qu'au fond mon ame pensait comme la vôtre.

LETTRE CCXCVI.

A M. CHRISTIN.

19 d'auguste.

Courage, mon cher philosophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Besançon a perdue.

1771. Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des esclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conseiller; personne ne la mérite mieux que vous.

Madame de *Beaufort* demande à monsieur le chancelier la grâce de son mari, lequel ne demandait qu'un sauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double sacrilége et simple assassinat. Double sacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *église;* assassinat, parce qu'ils étaient deux, le comte de *Beaufort* et un jeune avocat, lesquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat *Loyseau* de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de *Beaufort*. Il prétendait que le prêtre n'était mort que pour faire niche à l'accusé. Il a rengainé son factum, et il est allé à Paris. J'espère que monsieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtresse.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE CCXCVII. 1771.

A M. FORMEY,

SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DE BERLIN.

A Ferney, 26 d'auguſte.

Je n'ai qu'une idée fort confuſe, Monſieur, de la tragédie dont vous me parlez. Il me ſemble que *Lothaire* avait tort avec ſa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'eſt un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux ſont bien plus ſages que nous; leurs prêtres ne ſe mêlent point du ſérail des ſultans.

Je fais aſſurément plus de cas du *Condé* de Reinsberg que de tous les papes de Rome, ſans y comprendre St *Pierre* qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaiſir qu'il daigne mêler les lauriers d'*Apollon* à ceux de *Mars*. Il jouit d'un bien plus grand avantage, il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire ſe ſont réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, Monſieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui ſuis un jeune homme de ſoixante et dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je ſuis devenu aveugle, et c'eſt être véritablement mort, ſurtout dans

1771. une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous assure que je suis très-touché de la lettre que vous m'écrivez ; elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenottes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Velches fassent en grand ce que moi allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture ; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser ; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, Monsieur ; conservez vos yeux et votre appétit tandis que je perds tout cela. Conservez-moi aussi vos bontés qui m'ont fait un plaisir extrême.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXCVIII. 1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de septembre.

Il déclare qu'il ne se chargera pas de porter la parole divine, si on lui donne des soutiens qui la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de DIEU *et du roi que pour faire aimer l'un et l'autre.*

Le monarque a dit: Je vous donne mon fils; et les peuples disent: Donnez-nous un père.

Et le portrait de l'enthousiasme, et celui de madame de *Maintenon*, si vrais, si fins et si sublimes; et cette admirable pensée de sentiment, *il est triste de représenter le génie persécutant la vertu;* et cet ignorant *Louis XIV*, moins *blessé peut-être des maximes des saints, que des maximes du Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendrissent, et de traits de philosophie qui instruisent: tout cela, mon cher ami, est admirable; c'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent.

Je ne sais pas si vous êtes entré actuellement dans l'académie, mais je sais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre discours est si beau que le cardinal de *Fleuri* vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire. Il ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable *Fénélon*. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il faisait lire au roi le *Télémaque;* il rougit, il me répondit qu'il lui faisait lire de meilleures choses, et il ne me le pardonna jamais.

1771. Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la famille de cet homme unique, et surtout pour vous. M. d'*Alembert* avec sa petite voix grêle est un excellent lecteur; il fait tout sentir, sans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais versé des larmes d'attendrissement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poësie qu'un sujet aussi intéressant; elle est également belle dans son genre. Je suis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de *Choiseul* sera flatté de voir ses bienfaits si heureusement justifiés.

M. de l'*Etang*, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je suis trop malade. Il vous voit souvent, sans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embrassez bien tendrement l'illustre d'*Alembert*. Il est donc associé à M. *Duclos;* ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un sanctuaire dont ils sont de très-dignes prêtres. Les *Thomas* et les *Marmontel* n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réunissons-nous tous pour écraser l'envie.

Madame *Denis* est aussi sensible que moi à votre gloire.

LETTRE CCXCIX. 1771.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de septembre.

MON cher philosophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu son parrain : elle en a l'esprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon ! J'ai presque oublié mon âge et mes souffrances en voyant madame de *Labévière*.

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un supplice égal à celui de *Damiens*, un homme qui avait assassiné sa mère; que ce spectacle attira une foule prodigieuse; et que, le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut personne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des Questions qu'il n'appartient qu'à vous de résoudre, et qu'un génevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point passé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des choses peu dignes de vous : mais, si l'auteur des Questions pense peu, il pourra vous faire penser beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié; et vous suppléerez aisément à tout ce qu'il n'a osé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philosophe, trop de talens dans vos jolis vers. Vous prétendez

1771. Qu'avec trop de largeſſe
De m'enrichir la nature a pris ſoin.
— Peu de ducats compoſent ma richeſſe ;
Mais ils ſont tous frappés à votre coin.

Il me ſemble que je penſe abſolument comme vous ſur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien ſoin de votre ſanté, c'eſt-là ce qui en vaut la peine. Je vous embraſſe ſans cérémonie ; les philoſophes n'en font point, les amis encore moins.

LETTRE CCC.

A M. MILLE,

Auteur d'un Abrégé chronologique de l'hiſtoire de Bourgogne.

A Ferney, le 13 de ſeptembre.

UN vieux malade demi-bourguignon a reçu, Monſieur, avec un extrême plaiſir votre *Hiſtoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaiſſance. Mes remercîmens tombent d'abord ſur votre diſſertation contre dom *Titrier*, que je viens de lire. Il ſerait bien à déſirer que toutes ces uſurpations, qui ne ſont que trop prouvées, fuſſent enfin rendues à l'Etat. Dom *Titrier* a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils ſont de droit divin ; mais nous ſommes aſſurés qu'ils ſont de

droit

droit diabolique, et nous espérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours sa cause. 1771.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de septembre.

VOICI ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange.

1°. Il a reçu la lettre du 14 de septembre.

2°. M. de *la Ferté* ne sait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples : ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblans. Puisque mon cher ange est lié avec M. de *la Ferté*, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui ; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très-bon marché.

3°. Le jeune auteur des Pélopides m'a montré sa nouvelle leçon qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche; il vous prie instamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4°. M. *Lantin* le bourguignon se flatte toujours que le célèbre *le Kain* prendra son affaire d'Afrique en considération.

5°. Si, dans l'occasion, mon cher ange peut faire

1771. quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'*Aiguillon*, il nous rendra un grand ſervice. Figurez-vous que nous avons fait un lieu conſidérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante miſérables dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maiſons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entrepriſes, je me ſuis ruiné à les encourager, et c'eſt cela même qui mérite la protection du miniſtère. Le ſimple hiſtorique d'un déſert affreux, changé en une habitation floriſſante et animée, eſt un ſujet de converſation à table avec des miniſtres. M. le duc de *Choiſeul* avait daigné acheter quelques-unes de nos montres pour en faire des préſens au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Preſque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment ſous leur nom, et ſur leſquelles ils gagnent non-ſeulement ce tiers, mais très-ſouvent plus de moitié. Tout cela ſera très-bon à dire quand on traitera par haſard le chapitre des arts.

6°. Je ne demande point à mon cher ange le ſecret de Parme; mais je m'intéreſſe infiniment à M. de *Félino;* on dit que ce ſont les jéſuites qui ont trouvé le ſecret de le perſécuter. Il eſt certain que, ſi les jéſuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7°. Je vous prie de préſenter mes reſpects à votre voiſin.

8°. Comment mon autre ange ſe porte-t-elle? a-t-elle repris toute ſa ſanté? ſa poitrine et ſon eſtomac ſont-ils

bien en ordre ? vous amuſez-vous tous deux, et madame *Veſtris* entre-t-elle dans vos plaiſirs ? 1771.

Je me mets plus que jamais ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CCCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 de ſeptembre.

Je n'ai pas été aſſez impudent pour oſer interrompre mon héros dans ſon expédition de Bordeaux; mais, s'il a un moment de loiſir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remercîmens pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princeſſe de *Guiſe* et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, Monſeigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Je ne ſavais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Verſoy, dont il était queſtion, ſerait entièrement dans le département de M. le duc de *la Vrillière*. Je l'apprends, et je me reſtreins à demander les bontés de M. le duc d'*Aiguillon* pour la colonie que j'ai établie. Elle eſt aſſez conſidérable pour attirer l'attention du miniſtère, et pour mériter ſa protection dans le pays étranger. Son commerce eſt déjà très-étendu. Elle travaille avec ſuccès, et ne demande, ni ne demandera aucun ſecours d'argent à M. l'abbé

1771. *Terrai*. Je désire seulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'*Ogny*, intendant général des postes, et en Espagne à M. le marquis d'*Ossun*, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices possibles, et que je craindrai encore moins d'importuner quand ils sauront que le ministre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entreprise assez grande, par les circonstances presque forcées où je me suis trouvé; et je ne demande, pour assurer nos succès, que ces bontés générales qui ne compromettent personne.

C'est dans cet esprit que j'écris à M. le duc d'*Aiguillon*, et que je me renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'*Ossun* et à M. d'*Ogny*. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle; mais, après tout, c'est un objet de commerce intéressant pour l'Etat, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes si accoutumé à faire du bien dans celle que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conservez vos bontés, Monseigneur, à votre plus ancien courtisan, qui vous sera attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de sa vie. *V.*

LETTRE CCCIII. 1771.

A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 24 de septembre.

DES cinq sens que nous avons en partage, milord *Huntingdon* dit que vous n'en avez perdu qu'un seul, et que vous avez un bon estomac, ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce serait peut-être à moi de décider lequel est le plus triste d'être sourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaissance de cause ; mais il y a long-temps que je n'ose décider sur les bagatelles, à plus forte raison sur des choses si importantes. Je me borne à croire que, si vous avez du soleil dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des momens tolérables. C'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes, et même à tout âge. *Cicéron* écrivit un beau traité sur la vieillesse, mais il ne prouva point son livre par les faits; ses dernières années furent très-malheureuses. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureusement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels ni à des triumvirs. Votre lot a été et est encore un des plus désirables dans cette grande loterie où les bons billets sont si rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par personne.

Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles,

1771. d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan ni dupe des charlatans ; et c'est ce que je compte pour un mérite très-peu commun qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie. &c.

LETTRE CCCIV.

A M. DE LA HARPE.

Le 26 de septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'académie, avec une pension ; c'était-là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme qui peut servir et nuire ; mais je crains bien que ce ne soit *Marion Delorme* qui écrit en faveur de *Ninon*, et qu'on ne les envoye toutes deux faire pénitence aux Magdelonettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse ; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire :* mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que, si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parens de *Télémaque* et de *Calypso* prendront votre parti. Ce petit ouvrage

augmentera votre célébrité. Courage, il faut combattre. Si on s'obſtine à vous chicaner, il ſera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me ſoumets. 1771.

LETTRE CCCV.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, 2 d'octobre.

Mille remercîmens, Monſieur, de toutes vos bontés; c'eſt en avoir beaucoup que de daigner deſcendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaiſon. Je félicite de tout mon cœur vos Marſeillois d'avoir ſi bien profité de la mauvaiſe ſpéculation des Anglais, et de faire ſi bien leurs affaires avec les Ottomans qui ſont fort mal les leurs. Moi qui vous parle, je ſoutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la ſublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à ſa Hauteſſe *Mouſtapha* et à ſa Majeſté impériale ruſſe qui bat toujours ſa pauvre Hauteſſe; et je fais bien plus de cas de ma correſpondance avec *Catherine II* qu'avec le commandeur des croyans. C'eſt une choſe fort plaiſante que j'aye bâti vingt maiſons dans mon trou de Ferney pour les artiſtes de Genève qu'on a chaſſés de leur patrie à coups de fuſil. Il ſe fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir

1771. à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, Monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos, qu'*Ali-bey* ait repris Damas et Jérusalem la sainte; si le comte *Orlof* a repris le Négrepont, et si Raguse s'est mise sous la protection du saint Empire romain?

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remercîmens et tous les sentimens avec lesquels, &c.

LETTRE CCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à *la Harpe* et à notre académie est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie qui n'est plus protégée me donne de très-vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir; j'ai animé un pays entièrement mort; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère, et je suis à la veille

de voir tout mon ouvrage détruit ; cela eſt dur à ſoixante et dix-huit ans. 1771.

La ſituation très-équivoque dans laquelle eſt ma colonie, par rapport à Pétersbourg où elle avait de très-gros fonds, me met dans l'impoſſibilité de rien faire à préſent pour mademoiſelle *Daudet :* c'eſt encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de *Félino* avait pu produire quelque choſe de déſagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconſolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez ; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien auſſi les Pélopides, qui ſont très-différens de ceux qui ſont entre vos mains ; mais, malgré toute la vivacité de ſon âge, il ſait attendre. Vous auriez auſſi la folie *Ninon*, et vous ne ſeriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat ; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent perſonnes dont il faut écouter les plaintes et ſoulager les beſoins, d'aſſez grandes entrepriſes près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'*Aiguillon ;* vous le pouvez, vous le voyez les mardi ; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en ſuis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général ſa protection ; j'oſe dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponſe ; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot ?

1771. ferait-il possible que les bontés de M. le duc de *Choiseul* pour ma colonie m'eussent fait tort, et que je fusse à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela serait rude. Il vous est assurément très-aisé de savoir, dans la conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plutôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de *Richelieu* était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire, en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon cher ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir : c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse.

Mille respects à madame d'*Argental*.

LETTRE CCCVII.

A M. DE POMARET.

14 d'octobre.

Le vieux malade, Monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlemens pour songer à persécuter les dissidens de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne payent même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

Je préſume qu'il en eſt ainſi dans le reſte du royaume. On s'appeſantit plus ſur les philoſophes que ſur les réformés ; mais, ſi les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laiſſera reſpirer en paix ; c'eſt tout ce que l'on peut eſpérer dans la ſituation préſente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la ſuperſtition ; il ſera toujours content, pourvu que le peuple paye et obéiſſe. On laiſſera le prépuce de *Jéſus-Chriſt* dans l'égliſe du Puy en Velai, et la robe de la vierge *Marie* dans le village d'Argenteuil. Les poſſédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-ſaint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'égliſe de Saint-Maur ; on liquéfiera le ſang de St *Janvier* à Naples. On ne ſe ſouciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les aſſervir. Il y a long-temps que, dans les pays deſpotiques, *ſauve qui peut* eſt la deviſe des ſujets. 1771.

1771.

LETTRE CCCVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DOUAIRIERE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 d'octobre.

MADAME,

Je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première pour un gentilhomme qui disait n'avoir point tué un prêtre et qui l'avait tué ; la seconde, pour moi qui disais ne point recevoir de réponse de M. le duc d'*Aiguillon*, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de grâces et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante et dix-huit ans, très-vif et très-impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point en étant persuadé que M. le duc d'*Aiguillon* écrit mieux que M. le cardinal de *Richelieu*, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'*Aiguillon*, première du nom.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les testamens, mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame, &c.

LETTRE CCCIX. 1771.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 20 d'octobre.

J'AI bien vu, mon ancien ami, que vos sentimens pour moi ne sont point affaiblis, puisque vous m'avez envoyé M. *Bacon*. C'est un homme qui pense comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de simplicité. Il serait à souhaiter que tous les procureurs généraux eussent été aussi humains et aussi honnêtes que leur substitut.

Il m'apprend que vous avez changé encore de logement, et que vous êtes dans une situation assez agréable. Vivez et jouissez. Vous approchez de la soixante et dixième, et moi de la soixante et dix-huitième. Voilà le temps de songer bien sérieusement à la conservation du reste de son être, de se prescrire un bon régime, et de se faire des plaisirs faciles qui ne laissent après eux aucune peine. Je tâche d'en user ainsi. J'aurais voulu partager cette petite philosophie avec vous, mais ma destinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artistes, qui a besoin de ma présence. C'est une grande consolation que de rendre ses derniers jours utiles, et ce plaisir tient lieu de tous les plaisirs.

Adieu; portez-vous bien, et conservez-moi une amitié dont je sens le charme aussi vivement que si je n'avais que trente ans.

1771.

LETTRE CCCX.

A M. MARMONTEL.

21 d'octobre.

MON cher ami, après les aventures des *Bélisaire* et des *Fénélon*, il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de DIEU qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlemens ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. *Bergier*, *Riballier*, *Cogé pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très-languissans.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut.

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir, pour remplir le nombre de nos quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots. Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger; encore ne sais-je si cette voie serait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes des Questions sur l'encyclopédie, qui ont été

imprimés jusqu'ici, l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amsterdam; que toute l'Europe en est remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un seul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France, les temps sont un peu changés. 1771.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuser de l'opéra comique; cela n'est sujet à aucun inconvénient; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique est tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiselle *Clairon*. Je vous prie de lui dire combien je lui suis attaché, et d'être persuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

LETTRE CCCXI.

A M. BOURGELAT. (*)

A Ferney, le 26 d'octobre.

En lisant, Monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie.

(*) Directeur général des écoles royales vétérinaires, commissaire général des haras, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. La France lui a l'obligation des écoles vétérinaires dont il est le créateur.

1771. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remercîmens : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourmens ; et je me dis toujours : Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous ses accompagnemens, pourquoi n'a-t-elle pas eu assez d'esprit pour la préserver de la pierre ? On est obligé de me répondre que cela n'était pas en son pouvoir ; et c'est précisément ce qui m'afflige.

J'admire surtout votre modestie éclairée, qui ne veut pas encore décider sur la cause et la formation de ces calculs. Plus vous savez, et moins vous assurez. Vous ne ressemblez pas à ces physiciens qui se mettent toujours sans façon à la place de DIEU, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'est plus aisé que de former des montagnes avec des courans d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moissons avec des vitrifications ; mais le vrai secret de la nature est un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, Monsieur, une nouvelle carrière, par la voie de l'expérience ; vous avez rendu de vrais services à la société : voilà la bonne physique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant presque entièrement perdu la vue à mon âge de soixante-dix-huit ans ; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE CCCXII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de novembre.

Mon cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. *Dupuits* vous remettra le six et le sept. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque chose de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la prose; mais actuellement je suis bien dérouté. Mes colonies, qui ne sont point du tout poëtiques, sont pour moi une source d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. *Dupuits*, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur officier, plus instruit, plus attaché à ses devoirs, et plus sage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre *Corneille*; ils sont tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de *Monteynard*. Il y a plaisir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre *Dupuits* a déjà quinze ans de service. Comme le temps va! cela n'est pas croyable. Ce serait une grande consolation

1771. pour moi de le voir bien établi avant que je finisse ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très-instamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du ministre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de *la Garde*, et du procès de M. *Duhautoi* contre M. de *Soyecourt*. Je ne conçois pas trop, quoique nous soyons dans un siècle de fer, comment des hommes de cette qualité se sont mis fermiers de forge.

J'ai peine aussi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu roussi le manteau de M. l'abbé *Terrai*. Je m'aperçois qu'il est toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paye point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des reſcriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle est la porte qui conduit à son cabinet et à son coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les ministres, pour se délasser de leurs travaux, avaient volontiers quelque c.... à laquelle on pouvait s'adresser dans l'occasion.

A propos de c...., n'avez-vous pas quelque actrice un peu passable à la comédie qui puisse jouer Zaïre et Olimpie? Ce sont deux pièces que j'aime: Olimpie, d'ailleurs, est faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime ses enfans, quoiqu'on soit éloigné d'eux. C'est ainsi que je vous aime, mon cher ange, et que je suis attaché à madame d'*Argental* avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE CCCXIII. 1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 de novembre.

Vous pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame *Dixneufans* qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé la Mépriſe d'Arras. Premièrement, le paquet ſerait trop gros; en ſecond lieu, ayant été mieux informé, j'ai ſu que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de ſa déclamation puérile, le malheur de mentir en cinq ou ſix endroits importans. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainſi on eſt obligé de ſupprimer la Mépriſe. Le malheureux qui a été condamné à la roue était aſſurément très-innocent; ſa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en eſt qu'un plus grand ſot d'avoir affaibli une ſi bonne cauſe par des fauſſetés, et d'avoir détruit des raiſons convaincantes par des raiſons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en eſt; je ſais ſeulement que la malheureuſe veuve de *Montbailli* n'a point été exécutée. Il eſt arrivé à cette infortunée la même choſe qu'aux prétendus complices du chevalier de *la Barre*. Le ſupplice de ce jeune

1771. officier, qui ſerait certainement devenu un homme d'un très-grand mérite, arracha tant de larmes, et excita tant d'horreur, que les miſérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être ſacrifiés au fanatiſme. Ces fatales cataſtrophes qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir ſur la nature humaine. Mais que mon militaire philoſophe ſoit heureux avec madame *Dixneufans !* il eſt de l'intérêt de la Providence que la vertu ſoit quelquefois récompenſée.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroiſſance inutile, eſt ſupprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureuſement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait oſé l'eſpérer. La juſtice rendue gratuitement, et celle des ſeigneurs exercée aux dépens du roi, ſeront une grande époque, et la plus honorable de ce ſiècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi ſe conſoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre eſpèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez ſervir votre quartier; vous n'aurez guère le temps de voir monſieur d'*Alembert :* mais, ſi vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais paſſer le reſte de ma vie entre vous et lui.

Notre hermitage vous renouvelle les ſincères aſſurances de l'amitié la plus inviolable.

LETTRE CCCXIV. 1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 de novembre.

„ Autant que l'université de Paris était autrefois célèbre et brillante, autant est-elle tombée dans l'avilissement. La faculté de théologie surtout me paraît le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. „

Ces paroles sont tirées de l'Histoire critique de la philosophie, par M. Deslandes, tome III, page 299.

Nous sommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penser comme l'auteur de cette histoire. Nous respectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et surtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire sentir la vérité. Il est triste pour moi d'ignorer son nom, et de ne pouvoir lui rendre la justice qu'il mérite.

J'ignore aussi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuistre de collége (*). *Boileau* certainement ne travaillait pas si bien à son âge. Il lui manque très-peu de chose pour égaler le *Boileau* du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici sa main d'une onde;* cet hémistiche n'est pas heureux.

Et son bras demi-nud est armé. On prononce *nu est*, et cela est rude.

Je ne sais si on aimera la *voix langoureuse :* la

(*) M. de *Saint-Ange*.

1771. chaleur du baiſer eſt dans *Vertumne :* ainſi j'aimerais mieux *donne un baiſer*, que *prend un baiſer*. *Ovide* dit, *dedit oſcula*.

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de ſoin. *Ces feuillages verds, dans les airs*, ſont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte ſur celui de l'opéra des ſens.

Eſſayer à la fin ſa douceur fortunée. Cette douceur fortunée eſt un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amans ſur ſes pas. Cela veut dire, ſi vous étiez mariée, vous auriez plus d'amans que perſonne. Cela n'eſt ni honnête ni de l'intérêt de *Vertumne*. *Ovide* dit, ſi vous vouliez vous marier, *Hélène* n'aurait pas plus de prétendans. Il ne dit pas, *ſi vous vouliez eſſayer*.

Peut-être que le diſcours de *Vertumne* eſt un peu trop long dans l'auteur français; j'ai peur qu'il ne languiſſe un peu. Il fera plus d'effet s'il eſt plus reſſerré.

Voilà toutes mes réflexions ſur un très-bel ouvrage. Il me ſemble qu'il faudrait faire une ſouſcription pour engager l'auteur à ſuivre un ſi beau talent. Je ſouſcris pour deux cents francs, parce que je ſuis devenu pauvre ; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher ami ; *macte animo*. La carrière eſt rude, mais elle eſt belle.

LETTRE CCCXV. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

VRAIMENT, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poſte de Touloufe, ce fut plutôt pour amuſer le politique que pour inſtruire le philoſophe. Vous êtes tout inſtruit; cependant il n'eſt pas mal de répéter quelquefois ſon catéchiſme pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriſer la mort.

Un autre anglais nommé *Muller*, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être par-tout dans le parlement de Weſtminſter, s'eſt aviſé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand inquiſiteur, dans un papier de muſique. Le pape, en ayant été informé, lui a dit: *Faites bien mes complimens à M. de V.... ; mais dites-lui que ſa commiſſion eſt infeſable : le grand inquiſiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles.*

Moi qui n'avais point du tout chargé mon anglais de cette mauvaiſe plaiſanterie, j'ai été tout confondu du compliment de ſa ſainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto*, *un cuore benevolo*, et que je comptais ſur ſa bénédiction paternelle, *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour de Paris ne ſera pas long-temps le parlement de M. *Muller*. Voilà une

1771. grande révolution faite en peu de mois ; c'eſt une époque bien remarquable dans l'hiſtoire des Velches.

Vous ſavez, ſans doute, tous les détails de l'aſſaſſinat du roi de Pologne ; c'eſt bien là une autre affaire parlementaire. Je vous ſupplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de DIEU aſſaſſinées en très-peu de temps dans ce ſiècle philoſophique. On ne peut pas dire pourtant que les philoſophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'*Aod* et de *Ravaillac*.

Conſervez-moi vos bontés, Monſeigneur ; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue. *V.*

LETTRE CCCXVI.

A M. LAURENT,

INGENIEUR ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 de décembre.

Je ſavais, Monſieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique ; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déſerts, que vous travailliez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature qui nous épargne les neiges cette année : je ſuis aveugle quand la neige couvre nos montagnes ; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer ;

j'en ſuis auſſi ſurpris que reconnaiſſant. Votre canal ſouterrain ſurtout eſt un chef-d'œuvre inoui. *Boileau* diſait à *Louis XIV*, dans le beau ſiècle du goût, 1771.

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Lorſque ſon ſucceſſeur aura fait exécuter tous ſes projets, les mers ne s'étonneront plus de rien; elles ſeront très-accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on ſe ſefait peut-être un peu trop valoir dans le ſiècle paſſé, quoiqu'avec juſtice, et qu'on ne ſefait peut-être pas aſſez valoir dans celui-ci. Je connaiſſais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de *Louis XV*.

Vous avez raiſon de me dire, Monſieur, que je m'intéreſſe à tous les arts et aux objets du commerce.

Tous les goûts à la fois ſont entrés dans mon ame.

Quoiqu'octogénaire j'ai établi des fabriques dans ma ſolitude ſauvage; j'ai d'excellens artiſtes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Ruſſie et en Turquie; et, ſi j'étais plus jeune, je ne déſeſpèrerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau ſuiſſe.

Vive la mémoire du grand *Colbert* qui fit naître l'induſtrie en France,

Et priva nos voiſins de ces tributs ſerviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Béniſſons cet homme qui donna tant d'encouragemens au vrai génie, ſans affaiblir les ſentimens que nous devons au duc de *Sulli*, qui commença le canal

de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les
1771. étoffes de soie. *Illa debuit facere, et ista non omittere.*

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate; les hommes quelquefois le sont encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, &c.

LETTRE CCCXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouse.*

Le 6 de décembre.

Votre éloquence, Monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami *Sirven*. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier monsieur le premier président. Je fais mes tendres complimens à M. *Sirven*. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCCXVIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de décembre.

Me voilà chargé d'une rude commiſſion pour mon héros. Un brave brigadier ſuiſſe, nommé M. *Conſtant d'Hermenches*, et ſi l'on veut, *Rebeque*, lieutenant colonel du régiment d'Inner, ayant ſervi très-utilement en Corſe, eſt venu à Ferney ſur le cheval que montait autrefois *Paoli*, et je crois même qu'il a monté ſur ſa maîtreſſe : voilà deux grands titres.

Comme je me vante par-tout d'être attaché à mon héros, il s'eſt imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Il s'agit vraiment d'un régiment ſuiſſe; ce n'eſt pas une petite affaire. Il y a là une file de tracaſſeries dans leſquelles je ſuis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je ſais, Monſeigneur, c'eſt que, pour ſoutenir ma vanité parmi les Suiſſes, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous ſupplie de vouloir bien donner à M. le duc d'*Aiguillon* la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la ſituation préſente. J'ignore parfaitement ſi M. le duc d'*Aiguillon* eſt chargé de cette partie; je ſais ſeulement que je ſuis chargé de vous préſenter cette lettre, et que je ne puis me diſpenſer de prendre cette liberté.

Je préſume que vous êtes accablé de requêtes

1771. d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment suisse, pendant que les français vous obsèdent; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre, qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardiesse de vous l'envoyer.

Je suis si enterré dans mes déserts, que je ne sais si vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Prusse a fait déjà deux chants d'un poëme épique en vers français, sur l'assassinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui sont les deux plus puissans poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un assez gros commerce, et je n'attends qu'une réponse pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en est pas moins vrai. Je suis sûr que, si j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la poste, et recevoir réponse au bout de sept ou huit mois. Le monde s'agrandit et se déniaise. Je demande surtout que, quand mon crédit s'étend jusqu'à Archangel, M. le duc d'*Aiguillon* ait la bonté de me recommander à M. d'*Ogny*.

Je vous demande en grâce, Monseigneur, d'exiger absolument de monsieur votre neveu ce petit mot de recommandation, sans quoi mes grandes entreprises seraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maisons que j'ai bâties pour loger mes artistes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité serait confondu. Si on me protége, je suis homme à bâtir une ville; si on m'abandonne, je

reſte écraſé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur, à l'âge de ſoixante et dix-huit ans paſſés : mais il faut faire des folies juſqu'au dernier moment ; cela amuſe un vieux malade qui eſt toujours paſſionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaiſirs, et qui vous aimera juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond reſpect. *V.* 1771.

Je vous demande encore pardon de la lettre ſuiſſe qui me paraît un peu haſardée.

LETTRE CCCXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, Monſieur, depuis que je vous ai vu. Je déteſte toujours les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, je reſpecte le gouvernement du roi. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité ſupprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je ſuis affligé qu'on ne leur rende pas juſtice. La reine de Suède diſait que la gloire d'un ſouverain conſiſte à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monſieur le premier préſident de Toulouſe me mande que la première choſe qu'il a faite avec ſon nouveau parlement, a été de rendre une entière juſtice aux *Sirven*, et de leur adjuger des dépens conſidérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour

1771. condamner cette famille au dernier supplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence.

J'apprends que les assassins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait serment à l'autel de la *sainte Vierge* d'exécuter leur parricide. J'en fais mes complimens à *Ravaillac* et au révérend père *Malagrida*.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame *Dixneufans* que je soupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de rester vierge.

Quand vous serez à Versailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de l'histoire du parlement, très-véridique. Vous pourrez en parler à monsieur le chancelier, qui permettra que je vous fasse tenir le paquet à son adresse.

LETTRE CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 de décembre.

MONSIEUR LE COMTE,

Vos manufactures sont fort au-dessus des miennes; mais aussi, votre Excellence m'avouera qu'elle est un peu plus puissante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne savons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvasia, ou du muscatel de

Malaga. Si ce vin eſt de vos terres, il s'en faut bien que la terre promiſe en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre ſanté, dès qu'il fut arrivé. 1771.

Jugez quel effet il a dû faire ſur des gens accoutumés aux vins de Suiſſe.

Votre manufacture de demi-porcelaine eſt très-ſupérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie eſt, en comparaiſon de votre porcelaine, ce qu'eſt la Corſe en comparaiſon de l'Eſpagne.

Je fais auſſi des bas de ſoie, mais ils ſont groſſiers, et les vôtres ſont d'une fineſſe admirable.

Pour du drap, je ne vas pas juſque-là. Vos beaux moutons ſont inconnus chez nous. Votre drap eſt moëlleux, auſſi ferme que fin, et très-bien travaillé, ſans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'eſt fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remercîmens, mes obſervations et mon admiration pour un homme qui deſcend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choſes. Il me ſemble que, du temps des ducs de *Lerme* et des comtes d'*Olivarès*, l'Eſpagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conſerve précieuſement l'arrêt ſolennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquiſition; mais c'eſt à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illuſtre dame eſpagnole d'une montre en bague, à répétition, à ſecondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamans, cela ne ſe fait que dans mon village, et on y ſera à vos ordres. Ce

1771. n'eſt pas par vanité ce que j'en dis, car c'eſt le pur haſard qui m'a procuré le ſeul artiſte qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

MON cher ange, IV, V et VIII vous ſeront rendus par milord d'*Alrimple*, à moins qu'ils ne ſoient ſaiſis aux portes. Milord d'*Alrimple* eſt un écoſſais modeſte, choſe aſſez rare; jeune homme ſimple, et même un peu honteux, avec beaucoup d'eſprit; philoſophe comme *Spinoſa*, doux comme une fille. Il eſt neveu de milord *Stairs*, et l'aîné de la maiſon; il n'a pas le nez ſi haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ſes anges auxquels il ſouhaite cent bonnes années. *V.*

LETTRE

LETTRE CCCXXII. 1771.

A M. PERRET,

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 de décembre.

Je vous remercie, Monsieur, de nous avoir fait connaître nos usages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'esclavage de la main-morte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt, que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle francs, et qui sont esclaves, et même esclaves de moines. St *Pacôme* et St *Hilarion* ne s'attendaient pas qu'un jour leurs successeurs auraient plus de serfs de main-morte que n'en eut *Attila* ou *Genseric*. Nos moines disent qu'ils ont succédé aux droits des conquérans, et que leurs vassaux ont succédé aux peuples conquis. Le procès est actuellement au conseil. Nous le perdrons, sans doute, tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les saints ont de vertu.

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a son péché originel. Le péché de ces pauvres serfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, est que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares visigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la main-morte. Ceux qui jouissent de ce beau

1771. droit assurent qu'il est droit divin ; je le crois comme eux, car assurément il n'est pas humain. Je vous avoue, Monsieur, que j'y renonce de tout mon cœur ; je ne veux ni main-morte, ni échutte dans le petit coin de terre que j'habite ; je ne veux ni être serf, ni avoir des serfs. J'aime fort l'édit d'*Henri II*, adopté par le parlement de Paris. Pourquoi n'est-il pas reçu dans tous les autres parlemens ? Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en-deçà de mon ruisseau est faux au-delà. Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et une mesure en Angleterre.

Vous citez l'*Esprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est pas parce qu'il cite faux trop souvent, ce n'est pas parce qu'il songe presque toujours à montrer de l'esprit, c'est parce qu'il n'y a qu'un roi qui puisse faire un bon livre sur les lois, en les changeant toutes. Agréez, Monsieur, mes remercîmens, &c.

Fin du Tome dixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES. Page 455

AGINCOURT, (M. d') *fermier général.* 413

AIGUILLON. (Madame la ducheſſe douairière.) 540

ALLAMAND, (M.) *miniſtre à Corzier, pays de Vaud en Suiſſe, préſentement profeſſeur à Lauſane.* 503

ARANDA. (M. le comte d') 558

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 354

LETTRE II. 373

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d')

LETTRE I. 407

LETTRE II. 416

LETTRE III. 458

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 44

LETTRE II. 61

LETTRE III. 77

LETTRE IV. 95

LETTRE V. 97
LETTRE VI. 100
LETTRE VII. 104
LETTRE VIII. 116
LETTRE IX. 128
LETTRE X. 130
LETTRE XI. 144
LETTRE XII. 151
LETTRE XIII. 159
LETTRE XIV. 169
LETTRE XV. 183
LETTRE XVI. 185
LETTRE XVII. 193
LETTRE XVIII. 197
LETTRE XIX. 200
LETTRE XX. 226
LETTRE XXI. 233
LETTRE XXII. 237
LETTRE XXIII. 242
LETTRE XXIV. 244
LETTRE XXV. 259
LETTRE XXVI. 272
LETTRE XXVII. 280
LETTRE XXVIII. 282
LETTRE XXIX. 289
LETTRE XXX. 294
LETTRE XXXI. 311
LETTRE XXXII. 318
LETTRE XXXIII. 320

LETTRE XXXIV. 329
LETTRE XXXV. 347
LETTRE XXXVI. 376
LETTRE XXXVII. 396
LETTRE XXXVIII. 414
LETTRE XXXIX. 420
LETTRE XL. 427
LETTRE XLI. 434
LETTRE XLII. 513
LETTRE XLIII. 529
LETTRE XLIV. 536
LETTRE XLV. 545
LETTRE XLVI. 560

ARNAUD. (M. l'abbé) 493

AUDIBERT. (M.)

LETTRE I. 277
LETTRE II. 535

AUDRA, (M. l'abbé) *baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire, en la même ville.*

LETTRE I. 7
LETTRE II. 99
LETTRE III. 115
LETTRE IV. 173
LETTRE V. 228
LETTRE VI. 254
LETTRE VII. 288
LETTRE VIII. 334

B.

BEAUVAU. (M. le prince de) 473

BELESTAT DE GARDUCH. (M. le marquis de) 10

BERNIS. (M. le cardinal de)

LETTRE I. 101

LETTRE II. 111

BORDE, (M. de la) *banquier de la cour.* 300

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 16

LETTRE II. 181

LETTRE III. 215

LETTRE IV. 527

BOURGELAT. (M.) 543

BOUVARD, (M.) *médecin.*

LETTRE I. 274

LETTRE II. 291

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 156

LETTRE II. 250

LETTRE III. 276

LETTRE IV. 378

LETTRE V. 437
LETTRE VI. 469

CHAMPFORT. (M. de) 200

CHATELLUX. (M. le chevalier de) 433

CHESTERFIELD. (Milord) 533

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)

LETTRE I. 28
LETTRE II. 102
LETTRE III. 108
LETTRE IV. 123
LETTRE V. 148
LETTRE VI. 161
LETTRE VII. 176
LETTRE VIII. 236
LETTRE IX. 266
LETTRE X. 279
LETTRE XI. 287
LETTRE XII. 297
LETTRE XIII. 325
LETTRE XIV. 363
LETTRE XV. 367
LETTRE XVI. 371
LETTRE XVII. 380
LETTRE XVIII. 394
LETTRE XIX. 439
LETTRE XX. 464
LETTRE XXI. 487

LETTRE XXII. 489
LETTRE XXIII. 505

CHOISEUL. (M. le duc de)

LETTRE I. 167
LETTRE II. 257
LETTRE III. 278
LETTRE IV. 374

CHRISTIN. (M.)

LETTRE I. 234
LETTRE II. 419
LETTRE III. 443
LETTRE IV. 483
LETTRE V. 521

CONDORCET. (M. le marquis de)

LETTRE I. 384
LETTRE II. 404

CROIX, (M. de la) *avocat à Toulouse.*

LETTRE I. 418
LETTRE II. 554

D.

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 14
LETTRE II. 21
LETTRE III. 29
LETTRE IV. 36

LETTRE V. 58
LETTRE VI. 62
LETTRE VII. 82
LETTRE VIII. 140
LETTRE IX. 146
LETTRE X. 154
LETTRE XI. 178
LETTRE XII. 190
LETTRE XIII. 221
LETTRE XIV. 232
LETTRE XV. 248
LETTRE XVI. 261
LETTRE XVII. 292
LETTRE XVIII. 313
LETTRE XIX. 322
LETTRE XX. 326
LETTRE XXI. 333
LETTRE XXII. 343
LETTRE XXIII. 359
LETTRE XXIV. 369
LETTRE XXV. 386
LETTRE XXVI. 402
LETTRE XXVII. 421
LETTRE XXVIII. 429
LETTRE XXIX. 438
LETTRE XXX. 442
LETTRE XXXI. 466
LETTRE XXXII. 475
LETTRE XXXIII. 480

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0577-8

LETTRE XXXIV. 495
LETTRE XXXV. 512
LETTRE XXXVI. 518
LETTRE XXXVII. 520

DELISLE DE SALES. (M.)
LETTRE I. 331
LETTRE II. 400

DORAT. (M.) 356

DUPATY, (M.) *avocat général du parlement de Bordeaux.*
LETTRE I. 68
LETTRE II. 411

DUPONT, (M.) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 345

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.)
LETTRE I. 164
LETTRE II. 165
LETTRE III. 245
LETTRE IV. 255
LETTRE V. 284
LETTRE VI. 352
LETTRE VII. 499

F.

FLORIAN. (Madame la marquise de)
LETTRE I. 45
LETTRE II. 269
FLORIAN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 285
LETTRE II. 295
LETTRE III. 355
LETTRE IV. 450
LETTRE V. 472
FORMEY, (M.) *secrétaire perpétuel de l'académie de Berlin.* 523
FOUCHER, (M. l'abbé) *de l'académie royale des belles-lettres.*
LETTRE I. 89
LETTRE II. 118

G.

GAILLARD. (M.)
LETTRE I. 23
LETTRE II. 48
LETTRE III. 85
GALLITZIN. (M. le prince) 25

H.

HARPE. (M. de la)
LETTRE I. 13
LETTRE II. 81
LETTRE III. 247
LETTRE IV. 267
LETTRE V. 275
LETTRE VI. 307
LETTRE VII. 351
LETTRE VIII. 449
LETTRE IX. 525
LETTRE X. 534
LETTRE XI. 549
HOULIERE, (M. de la) *commandant à Salses.* 389

J.

JAUCOURT, (M. le marquis de) *commandant en Bresse.* 339
JOLY DE FLEURI, (M.) *conseiller d'Etat.* 432

L.

LACOMBE, (M.) *auteur du Mercure de France.*
LETTRE I. 134
LETTRE II. 332

LAURENT, (M.) *ingénieur et chevalier de l'ordre du roi.* 552

LAUS DE BOISSY, (M.) *rédacteur du Secrétaire du Parnasse.* 405

LE CLERC DE MONTMERCI. (M.) 399

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 93

LETTRE II. 309

LE RICHE. (M.) 252

LIGNE. (M. le prince de) 98

LINGUET, (M.) *avocat.* 65

LUNEAU DE BOISGERMAIN. (M.) 213

M.

MARIN, (M.) *secrétaire de la librairie.* 125

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 219

LETTRE II. 507

LETTRE III. 542

MAUPEOU, (M. de) *chancelier de France.* 482

MIGNOT. (M. l'abbé) 509

MILLE, (M.) *auteur d'un Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne.* 528

MONTFORT. (M. le chevalier de) 263

MORELLET. (M. l'abbé) 137

N.

NECKER. (Madame) 336

O.

ORNOI. (Madame d') 365

P.

PANCKOUCKE. (M.)
LETTRE I. 34
LETTRE II. 70
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 230
LETTRE V. 264

PERRET, (M.) *avocat au parlement de Dijon.* 561

PHILIPPON, (M.) *avocat du roi au bureau des finances, à Besançon.* 417

POMARET. (M. de)
LETTRE I. 18
LETTRE II. 538

PONCE. (M. de la) 468

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 78
LETTRE II. 142
LETTRE III. 168
LETTRE IV. 188
LETTRE V. 198
LETTRE VI. 208
LETTRE VII. 223
LETTRE VIII. 225
LETTRE IX. 229
LETTRE X. 253
LETTRE XI. 302
LETTRE XII. 338
LETTRE XIII. 340
LETTRE XIV. 361
LETTRE XV. 382
LETTRE XVI. 390
LETTRE XVII. 401
LETTRE XVIII. 425
LETTRE XIX. 430
LETTRE XX. 444
LETTRE XXI. 453
LETTRE XXII. 460
LETTRE XXIII. 478
LETTRE XXIV. 490
LETTRE XXV. 497

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0583-0

LETTRE XXVI. 515
LETTRE XXVII. 531
LETTRE XXVIII. 551
LETTRE XXIX. 555

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 224
LETTRE III. 457
LETTRE IV. 470
LETTRE V. 547
LETTRE VI. 557

ROUBAUD, (M. l'abbé) *auteur des Représentations, &c. aux magistrats.* 121

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 50

SAINT-LAMBERT. (M. de)

LETTRE I. 55
LETTRE II. 71
LETTRE III. 477

SAURIN. (M.) 75

SAUVIGNI. (Madame de) 4

SCHOMBERG. (M. le comte de)

LETTRE I. 152
LETTRE II. 163

LETTRE III. 171
LETTRE IV. 195
LETTRE V. 217
LETTRE VI. 239
LETTRE VII. 317
LETTRE VIII. 324
LETTRE IX. 337
LETTRE X. 366
LETTRE XI. 463

SCHOUVALOF. (M. le comte de) 214

SENAC DE MEILHAN. (M.) 316

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 202

SOMAROKOF. (M.) 38

SUDRE, (M. de) *avocat à Toulouse.*

LETTRE I. 32
LETTRE II. 306

T.

TABAREAU. (M.)

LETTRE I. 17
LETTRE II. 271
LETTRE III. 299
LETTRE IV. 350

TALMONT. (Madame la princesse de) 447

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 409
LETTRE II. 423

THIRIOT. (M.)

LETTRE I. 26
LETTRE II. 47
LETTRE III. 53
LETTRE IV. 88
LETTRE V. 109
LETTRE VI. 114
LETTRE VII. 136
LETTRE VIII. 158
LETTRE IX. 541

THOMAS, (M.) *de l'académie française.* 502

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 9
LETTRE II. 187

TOURETTE. (M. de la) 241

TRANTZSEHEN, (M.) *premier lieutenant de l'infanterie saxone.* 66

V.

VERNES. (M.) 207
VEYMERANGE. (M. de) 452
VILLEVIEILLE. (M. le marquis de) 395
VORONZOF. (M. le comte de) 41
VOYER D'ARGENSON. (M. le marquis de)
LETTRE I. 385
LETTRE II. 392
LETTRE III. 410
VRILLIERE, (M. le duc de la) *ministre d'Etat.* 484

Fin de la Table du tome dixième.

S 22 9/h (61)

PZS: 22 9/h (61)

Dl 5472a

ŒUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-UNIEME.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635191-p0593-0